

Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

L'aide et la collaboration de la communauté internationale sont essentielles à la résolution des problèmes de pauvreté et de développement humain

Définition des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

Les 189 pays présents au sommet du Millénaire, tenu en septembre 2000, ont adopté la déclaration du Millénaire des Nations unies qui définit les objectifs à atteindre par la communauté internationale pour le XXI^e siècle. Cette déclaration a servi à préciser l'orientation et le rôle des Nations unies face aux problèmes liés à la paix et à la sécurité, au développement et à la pauvreté, à l'environnement, aux droits de l'homme, à la santé et aux services médicaux.

La fusion dans un cadre commun de la déclaration et des objectifs de développement internationaux définis dans les années 1990 lors d'autres grandes conférences et sommets internationaux des Nations unies a conduit à l'établissement des OMD. Composés de huit objectifs clés, ils doivent être atteints d'ici 2015.

En septembre 2005, cinq ans après la déclaration du Millénaire, plus de 170 chefs d'État et de gouvernement se sont réunis lors du sommet du Millénaire+5 organisé par les Nations unies pour dresser le bilan

approfondi des progrès accomplis par rapport aux actions proposées dans la déclaration et plus particulièrement les OMD. Les rapports établis ont clairement montré que la communauté internationale était fermement résolue à ce que chaque nation atteigne les objectifs de développement en s'appuyant sur ses propres initiatives et partenariats.

En septembre 2010, une réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies a évalué les progrès accomplis et débattu des mesures requises pour atteindre les OMD dans les cinq ans qui nous séparent de la date butoir. La réunion a permis d'identifier plusieurs domaines dans lesquels les objectifs paraissent difficiles à atteindre, suite notamment aux crises économiques et financières mondiales, mais aussi à l'augmentation des prix de l'alimentation et de l'énergie. Pour atteindre les objectifs fixés dans les délais, la collaboration au sein de la communauté internationale doit absolument se poursuivre.

Les huit OMD



Éliminer l'extrême pauvreté et la faim



Assurer l'éducation primaire pour tous



Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes



Réduire la mortalité des enfants



Améliorer la santé maternelle



Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies



Assurer un environnement durable



Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Logos créés par l'organisme à but non lucratif Hottokenai Sekai no Mazushisa (Ne laissez pas ainsi la pauvreté dans le monde)

Actions de la JICA en vue d'atteindre les OMD

Principaux efforts jusqu'à aujourd'hui

Dans les pays en développement, la JICA s'attache à réduire la pauvreté par une approche globale combinant le développement des ressources humaines et des capacités, la modernisation des politiques et des institutions, ainsi que le développement de l'infrastructure sociale et économique. Pour atténuer l'acuité des problèmes liés à la pauvreté et à la faim en Afrique, la JICA soutient le projet de doublement de la production rizicole en Afrique subsaharienne au cours des dix prochaines années, par le biais de la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD). Dans le secteur de l'éducation, la JICA a construit ou rénové plus de 8 800 écoles primaires et secondaires dans 47 pays en développement, et assuré la formation d'environ 200 000 enseignants. Dans le domaine médical, la JICA œuvre pour améliorer la santé génésique et les soins maternels et infantiles dans 32 pays. Entre 2004 et 2008, l'Agence a également mis en place des réseaux d'alimentation en eau potable pour 28 millions

de personnes dans 48 pays. Ces activités, et bien d'autres, contribuent à la concrétisation des OMD.



Yémen, élargissement de l'initiative régionale de développement du programme d'éducation des filles (© Marcos Abbs, 2007)

Sécurité humaine et OMD – Philosophie de la JICA pour concrétiser les OMD

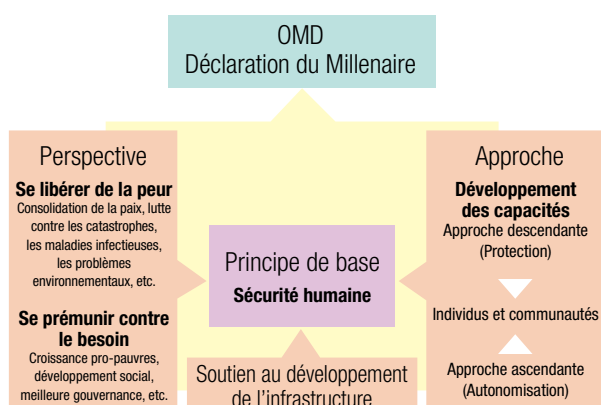
La JICA considère que le concept de « sécurité humaine », qui donne la place centrale aux individus et aborde de manière globale les menaces auxquelles ils sont confrontés, est important dans la réalisation des OMD. Pour renforcer la « sécurité humaine », la JICA contribue essentiellement au « développement des capacités » des pays en développement, afin qu'ils puissent résoudre leurs problèmes et gérer les risques potentiels. Le rôle des infrastructures est lui aussi essentiel dans le développement. C'est pourquoi la JICA participe à leur mise en place, afin d'offrir une base au développement des capacités individuelles.

Afin d'atteindre les objectifs fixés pour 2015, la JICA conduit les actions ci-après.



(Photo : Kenshiro Imamura)

Démarche de la JICA concernant les OMD



Les OMD sont les objectifs spécifiques du projet de développement défini dans la déclaration du Millénaire. La JICA œuvre à la réalisation des OMD et à leur pérennisation par le biais d'une coopération basée sur le principe de « sécurité humaine ». Celui-ci comporte deux aspects :

- (1) Perspective : Apporter une aide qui permette non seulement de « se prémunir contre le besoin », mais aussi de « se libérer de la peur ».
- (2) Approche : Appliquer à la fois des approches descendante et ascendante pour aider les pays en développement à renforcer leurs capacités à traiter eux-mêmes leurs problèmes (« développement des capacités »).

Nos actions de coopération dans le domaine du développement de l'infrastructure viennent appuyer ces efforts.

Recours à l'expérience asiatique à travers le monde – Réduction de la pauvreté par une croissance durable

En Asie, les efforts coordonnés pour développer l'infrastructure économique et sociale, les ressources humaines et les institutions ont favorisé la croissance du secteur privé et conduit à la croissance économique et à la création d'emplois. En renforçant l'assise financière des gouvernements et en accroissant les dépenses publiques dans des secteurs sociaux tels que l'éducation, la santé et le domaine médical, ces efforts ont permis de réduire la pauvreté.

Fort de ses propres expériences en matière de modernisation, de reconstruction après-guerre et de coopération avec les pays d'Asie, le Japon sait que l'appropriation des pays en développement est l'élément clé de leur essor et qu'une croissance continue est essentielle pour en pérenniser les résultats, notamment la concrétisation des OMD. La JICA continue ainsi de partager avec les populations du monde entier les enseignements efficaces tirés en Asie.

Surmonter les difficultés pour atteindre les OMD – Faire face aux enjeux mondiaux

Des problèmes tels que le changement climatique et l'augmentation du prix de l'énergie et de l'alimentation sont des facteurs de risque élevés pouvant compromettre la concrétisation des OMD, aussi est-il essentiel de prendre des mesures appropriées pour les surmonter. La réalisation des OMD est étroitement liée à la sécurité et à la stabilité dans le monde. C'est pourquoi il faut consentir plus d'efforts pour empêcher l'apparition ou la résurgence de conflits armés, afin de garantir le maintien de la paix.

La JICA s'emploie à concrétiser les OMD et à les pérenniser en appuyant les actions dans les domaines qui leur sont directement liés, tels que l'éducation, la santé et l'eau, et en luttant contre les risques susceptibles de compromettre leur réalisation.

Renforcement des partenariats pour le développement

Ces dernières années, les acteurs du développement se diversifient, comme le montre l'extension de la coopération Sud-Sud entre pays en développement. Des ONG, des organismes et des entreprises privés s'engagent toujours plus dans la coopération au développement par le biais d'activités liées à la responsabilité sociale d'entreprise (RSE). Il est important de créer des réseaux efficaces entre ces acteurs et de les exploiter afin d'améliorer la qualité de la coopération pour le développement. Pour appuyer les efforts collectifs en faveur des OMD au sein de ces partenariats, il faut trouver des ressources financières supplémentaires, notamment grâce à l'APD, au secteur privé et aux prélèvements de solidarité internationaux.

Afin de rendre la coopération au développement plus efficace, la JICA favorise la coopération Sud-Sud et triangulaire, tout en examinant les possibilités de partenariats plus étroits avec les ONG et les entreprises.

Développement de l'infrastructure économique

L'appui structurel et non structurel aux infrastructures de transport et de communication ainsi qu'au développement régional est un élément moteur du progrès économique et social

Le sous-développement de l'infrastructure de base et des cadres nécessaires à son exploitation et à sa gestion freine l'essor économique de bien des pays en développement. C'est pourquoi la JICA les aide à mettre en place une telle infrastructure et à développer leur économie.

Si l'urbanisation rapide peut être source d'efficacité pour l'activité économique et stimuler le développement économique, elle peut aussi être source de problèmes : dégradation du milieu de vie, des transports et de la sécurité publique ou disparités entre zones urbaines et rurales. Pour un développement régional efficace, mieux vaut adopter une perspective transfrontière plutôt qu'une approche spécifiquement régionale, ce qui suppose de faire appel à la coopération interrégionale et à la macroplanification.

Dans les pays en développement, la JICA veille à la bonne gouvernance tout en stimulant le développement social. Dans ce cadre, elle souligne l'importance de systèmes sociaux et d'institutions adaptés ; élabore des plans d'aménagement régionaux ; met en place une infrastructure de transport et de transit ; crée des réseaux d'information et de communication. La JICA fait en outre progresser la coopération interrégionale et fournit un soutien adapté aux besoins des pays partenaires.

Développement urbain et régional

Avantages et inconvénients d'une urbanisation rapide

Un développement intégré pour ouvrir des perspectives d'avenir

Situation générale

En 2010, on estimait que la population mondiale avait atteint 6,9 milliards d'individus. Alors que nous étions seulement 13 % à vivre dans les villes en 1900, l'urbanisation galopante a fait grimper ce taux à plus de 50 % en 2006. Cette tendance est particulièrement marquée dans les pays en développement où devrait résider d'ici 2030 une grande partie des 80 % de citoyens que comptera alors le monde.

Une urbanisation aussi rapide peut certes se traduire par un essor économique, mais elle peut aussi entraîner une dégradation du milieu de vie, des embouteillages, une pollution de l'air et de l'eau, une augmentation du volume des ordures ménagères, la montée de l'insécurité et l'apparition de bidonvilles. Elle accroît les disparités entre zones urbaines et rurales, avec pour corollaire de nombreux problèmes : économie régionale fragilisée, infrastructures sociales dépassées et services publics déficients.

Pour la JICA, il apparaît impossible de résoudre séparément ces différents problèmes et il est essentiel d'adopter une approche intégrée du développement dans les différentes régions, afin de réduire les effets néfastes liés à l'urbanisation galopante.

Actions de la JICA

Pour stimuler le développement urbain et régional dans les pays en développement, la JICA porte ses efforts sur l'élaboration de plans d'urbanisme et de schémas d'aménagement régional, ainsi que sur la mise à disposition d'une assistance technique et d'une aide pour faciliter la mise en œuvre de ces plans. Par ces efforts, la JICA contribue à la croissance économique et à l'amélioration du niveau de vie.

La JICA a élaboré cinq stratégies prioritaires pour promouvoir ses objectifs. Dans ce cadre, elle analyse les problèmes urbains, conçoit une vision sur le moyen à long terme, élabore des politiques de développement, compose des calendriers par secteur et propose des plans d'action pour mettre en œuvre ces actions. Cette méthodologie garantit la conduite efficace et rationnelle de nombreux projets.

1. Adopter une approche globale et intégrée des différents problèmes dans les zones urbaines et les régions concernées
2. Donner la priorité au développement des capacités de tous les services administratifs, des communautés et organisations socioprofessionnelles régionales en faveur du développement urbain et régional
3. Renforcer les systèmes administratifs régionaux en fonction de la situation du pays
4. Réduire les disparités entre régions en promouvant un développement régional équilibré qui prenne en compte les avis des résidents locaux
5. Favoriser un développement équilibré limitant les effets négatifs liés à l'urbanisation

Étude de cas

Création d'un plan d'urbanisme pour le développement urbain
Syrie : Projet de planification et d'aménagement urbain dans la région métropolitaine de Damas

Ces dernières années, la région métropolitaine de Damas a vu affluer des réfugiés et des personnes déplacées de pays voisins, ainsi que des habitants de communautés rurales, ce qui a conduit à une multiplication rapide de zones résidentielles anarchiques et à une accentuation des problèmes en milieu urbain.

Pour répondre à ces problèmes, la JICA a fourni une assistance technique permettant de réviser le plan d'urbanisme.

Le même plan d'urbanisme depuis plus de 40 ans

La Syrie est un pays important pour la paix et la sécurité au Moyen-Orient, au plan géographique et géopolitique. En 2006, elle a quitté le modèle socialiste à économie planifiée et met désormais en œuvre des politiques d'ouverture fondées sur le marché.

Parallèlement, l'afflux de réfugiés et de personnes déplacées suite aux troubles au Liban, en Irak et dans d'autres pays de la région a fait exploser la population de Damas et un nombre sans cesse croissant de villageois sont venus chercher du travail en ville. L'approvisionnement en eau s'est avéré insuffisant et d'autres problèmes sont apparus, tels que l'engorgement du trafic, la contamination des eaux souterraines et les ordures ménagères.

Pour résoudre ces problèmes et assurer une croissance durable, la création d'un plan d'urbanisme était indispensable. Or, Damas

n'en avait pas changé depuis 1968. À la demande du gouvernement syrien, la JICA a conduit de 2006 à 2008 l'étude d'aménagement urbain pour un développement durable de la région métropolitaine de Damas. Partant du plan d'urbanisme élaboré à partir de cette étude, la JICA travaille depuis 2009 sur un projet d'urbanisme et d'aménagement urbain, d'une durée de trois ans, destiné à améliorer les capacités d'organisation des agences d'exécution côté syrien.

Renforcement de la participation communautaire et des capacités administratives

Pour promouvoir ce projet, la JICA a conçu un plan directeur intégré composé de plans détaillés concernant des zones spécifiques. Elle s'est basée à cet effet sur une analyse des responsabilités municipales et a pris en compte des liens avec l'Irak et la Turquie, ainsi qu'un cadre pour le développement économique futur de la Syrie.

Conduit en collaboration avec la Syrie, ce plan doit permettre d'améliorer, grâce à la mise en place de différents systèmes, la planification administrative de la ville et des faubourgs de Damas.

Dans le droit fil de cette politique, une équipe spécialisée de la JICA collabore avec les autorités locales à la création du plan d'urbanisme, à la promotion du développement urbain et à l'identification de diverses techniques pour l'élaboration des plans régionaux détaillés.

Un cadre s'appuyant sur la participation communautaire constitue une réelle nouveauté en Syrie, où les procédures administratives descendantes héritées de l'ère socialiste sont légion. Un projet pilote axé autour d'un plan régional détaillé est prévu. Le sud de Qanawat, historiquement doté de nombreuses structures, a été choisi comme région test. Or, dans cette région, les bâtiments se détériorent et les routes sont étroites. Une amélioration du cadre de vie s'avère donc nécessaire. Ghouta Road, autre région test pour ce projet, est un district agricole des faubourgs de Damas soumis aux pressions de l'urbanisation. Une amélioration du cadre de vie est donc aussi nécessaire. Dans ces deux régions, la JICA a adopté une approche participative, par le biais d'études et d'ateliers au cours desquels les habitants s'attachent à résoudre les problèmes et à élaborer des moyens d'apporter des améliorations.



En visite à Mishima au Japon, l'équipe de projet syrienne a appris de quelle manière faciliter la participation communautaire dans un projet environnemental. Elle a conclu que des projets similaires pouvaient être appliqués à Damas et que les résidents locaux pouvaient plus participer à l'amélioration de leur cadre de vie.

En visite à Mishima au Japon, l'équipe de projet syrienne a appris de quelle manière faciliter la participation communautaire dans un projet environnemental. Elle a conclu que des projets similaires pouvaient être appliqués à Damas et que les résidents locaux pouvaient plus participer à l'amélioration de leur cadre de vie.

Dans ces deux régions, la JICA a adopté une approche participative, par le biais d'études et d'ateliers au cours desquels les habitants s'attachent à résoudre les problèmes et à élaborer des moyens d'apporter des améliorations.



Construction vieillissante à Qanawat



Suite aux débats de la population locale sur les problèmes liés à la gestion de l'aménagement urbain et les plans pour l'avenir, des recommandations ont été émises, notamment sur l'organisation de rencontres pour approfondir les relations entre résidents. Les habitants du quartier historique ont formulé d'autres recommandations, dont la conduite d'une étude sur le passage à l'urbanisation.



Les zones résidentielles anarchiques, sujet d'étude de la JICA

Efforts concertés pour le développement des ressources humaines

Les actions de coopération de la JICA en faveur du développement urbain et régional étaient jusqu'ici surtout axées sur l'élaboration de plans. Mais depuis peu, elle encourage des ressources humaines locales à réaliser ces plans. Après avoir commencé en 2008 par élaborer au Vietnam des plans d'urbanisme pour Hanoï, Ho Chi Minh Ville et Da Nang (ville du centre du pays), la JICA a lancé, en mars 2009, dans le droit fil de cette nouvelle orientation, un projet de développement des ressources humaines visant à favoriser l'élaboration de plans au niveau local dans les centres ruraux.

Alors que les plans d'aménagement étaient jusqu'ici élaborés par l'administration, les plans élaborés au Vietnam ont donné lieu à une enquête auprès de 10 à 20 000 personnes, une technique de plus en plus fréquemment utilisée pour s'assurer que l'avis de la population est bien pris en compte pour les plans concernés. Afin d'améliorer le cadre de vie des citoyens défavorisés, la JICA renforce les capacités des organismes de recherche et développement travaillant sur de nouvelles technologies en matière d'habitat. L'Agence fournit également des informations géographiques précises, notamment les cartes indispensables à l'élaboration des plans d'aménagement.

Le développement régional dans une perspective globale

Alors que les besoins régionaux se diversifient, il n'est plus possible de traiter les difficultés séparément et une approche plus large s'impose pour traiter les problèmes d'une ville ou d'une région en particulier. La JICA se lance par conséquent dans des actions de développement régional fondées sur des perspectives globales, parfois même transfrontières, considérant la situation à plus grande échelle sous divers angles au lieu de se concentrer sur une région qui se développe trop lentement.



Habitants du sud de Qanawat (Syrie) participant à l'aménagement urbain.

Infrastructure de transport et de transit

Une infrastructure pour concrétiser les potentialités des individus

Moderniser les infrastructures de transport transfrontières pour renforcer le développement régional

Situation générale

Dans les pays en développement, l'infrastructure de transport est lente à se développer, ce qui freine la croissance économique et contribue à accentuer la pauvreté. La circulation des biens et des personnes est indispensable au développement d'une nation, et l'extension de l'infrastructure peut avoir des effets positifs, notamment une baisse des émissions de CO² par une réduction de l'engorgement du trafic, une logistique plus efficace, ainsi qu'une diminution des polluants atmosphériques.

Dans le monde entier, la demande de développement des infrastructures de transport reste forte, qu'il s'agisse des routes, des voies ferrées, des ports et des aéroports. Les besoins en termes de maintenance, de réparation et de modernisation des infrastructures vieillissantes devraient par ailleurs augmenter. Mobiliser les ressources financières requises pour des projets aussi coûteux relève de l'exploit. Au vu de la difficulté à développer les infrastructures uniquement avec des fonds publics, la JICA étudie d'autres techniques de financement, notamment l'injection de capitaux privés, afin que les usagers puissent continuer à bénéficier de services de transport répondant à leurs attentes, en maîtrisant au mieux les coûts.

Enfin, il est important de tenir compte des impacts environnementaux et sociaux, et de soutenir les pays partenaires qui tentent de remédier aux incidences négatives liées au développement des infrastructures.



Port de Sihanoukville, Cambodge

Étude de cas

Création des bases d'un développement national dans la région du Mékong
Cambodge : Programme de modernisation des principales infrastructures économiques

Situé dans le sud de l'Asie du Sud-Est continentale, le Cambodge est une plateforme importante pour l'expédition de marchandises vers les marchés internationaux. Or, l'infrastructure de transport et de transit a été en grande partie détruite sous Pol Pot.

La JICA a contribué à l'aménagement de routes, de ponts et de ports dans les années de reprise. Depuis 2007, elle conduit un plan sur cinq ans intitulé « Programme de modernisation des principales infrastructures économiques ».

Priorité maximum au développement de l'infrastructure de transport et de transit

Bordé par la Thaïlande, le Laos et le Vietnam, le Cambodge est traversé par trois axes internationaux de circulation : le corridor routier sud, le corridor routier littoral et le corridor central. Alors que le Japon, la Banque asiatique de développement (BASD), la Banque mondiale et d'autres encore collaborent à la modernisation des axes routiers internationaux et des grandes routes nationales du Cambodge, une plus grande cohérence de l'aide s'avère nécessaire entre les donateurs suite à la collaboration accrue de nations émergentes telles que la Chine, la Thaïlande et le Vietnam.

Dans son « Plan national de développement stratégique 2009-2013 », le gouvernement cambodgien a fait de la promotion d'un réseau de transport l'une de ses priorités. Ce réseau est considéré comme le moteur de l'expansion économique et du développement rural. Le programme de la JICA portant sur la modernisation des principales infrastructures économiques doit apporter une aide dans ce contexte.

Ce programme a pour objectif de renforcer le fondement de la société en modernisant les opérations de gestion, d'exploitation et de maintenance, et en créant une infrastructure de transport. L'aide de la JICA, d'ordre structurel et non structurel, portera en priorité sur le corridor sud, la région métropolitaine de Phnom Penh et les villes de province. La création d'un axe routier et d'un pont à vocation internationale,



"La réfection de la route nationale 1 (RN 1) a fait disparaître une partie de mon établissement, mais j'ai été correctement dédommagé. La route est bien meilleure maintenant et j'ai plus de clients. Les produits subissent moins de dégradations et les affaires marchent bien". Le docteur Kuch Sangva Reth dirige une clinique et une pharmacie sur la RN 1.

le renforcement des fonctions du port de Sihanoukville, qui gère l'essentiel du chargement international et du trafic conteneurisé du pays, figurent parmi les grandes initiatives de la JICA.

Aide structurelle et non structurelle

Dans le cadre de l'appui structurel, la JICA finance par des dons la réfection de 52 km environ de la route nationale 1, qui fait partie de la Route d'Asie 1 (AH-1) reliant Ho Chi Minh, au Vietnam, à Bangkok, en Thaïlande. La JICA conduit également une enquête d'évaluation concernant le pont de Neak Loeung, qu'il est prévu de construire à l'endroit où le Mékong traverse cette même route nationale. Dans le cadre de l'aide non structurelle, des conseillers en politique des transports ont été détachés pour lutter contre la surcharge des véhicules, mettre en place des bornes kilométriques et élaborer des lignes directrices pour l'entretien des routes. La JICA conduit deux projets de coopération technique axés sur le renforcement des compétences des agents administratifs. Le premier porte sur l'amélioration de la gestion de la qualité dans la construction de routes et de ponts, et le deuxième, qui s'inscrit dans le cadre d'un projet de travaux publics, porte sur l'amélioration de la circulation des personnes. Pour répondre à l'augmentation du trafic urbain, la JICA participe à l'élaboration d'un plan

d'aménagement de la circulation en ville. Elle prévoit en outre d'apporter son concours lors de l'inspection et l'évaluation périodiques de l'intégrité des ponts, et de proposer si besoin des plans de substitution.

En matière d'aménagement portuaire, la JICA participe au projet de réhabilitation urgente du port de Sihanoukville et appuie le plan qui prévoit l'aménagement d'une zone économique spéciale près du port, ainsi que la création d'un terminal polyvalent. L'ensemble est financé par des prêts d'APD. Une aide sous forme de dons a été accordée pour la mise en place d'installations et d'équipements de sécurité dans ce port d'une importance vitale. La JICA a détaché des conseillers en exploitation portuaire pour aider le port autonome à former des ressources humaines et renforcer ses compétences en matière de création de systèmes. Dans le cadre d'un projet de coopération technique, ils ont aidé le gouvernement central (ministère des Travaux publics et des transports) à élaborer des politiques et des structures administratives. Afin de renforcer la compétitivité internationale du port, la JICA conduit une étude des besoins liés à l'augmentation du volume de fret traité et appuie l'élaboration d'un plan d'aménagement.

Le point de vue de notre partenaire

Tauch Chankosal, secrétaire d'État au ministère des Travaux publics et des transports

Le gouvernement japonais nous a aidé à nous relever des ravages de la guerre civile. Le développement de l'infrastructure de transport est un enjeu prioritaire pour le redressement du pays. Baptisé « Pont de l'Amitié Japon-Cambodge », le pont reliant Phnom Penh à Angkor Vat a été reconstruit grâce à des fonds japonais. Nous sommes en outre reconnaissants au Japon de nous avoir aidés à remettre en état la route nationale 1, qui fait partie de notre principal axe de circulation.



Route nationale 1 (RN 1) avant la remise en état



La clinique (à gauche) et la route nationale 1 (RN 1) après la remise en état

Actions de la JICA

L'aide de la JICA dans le secteur des transports vise essentiellement à garantir des services de transport rapides, sûrs et bien organisés pour les biens et les personnes, en vue de stimuler l'activité socioéconomique et, au bout du compte, d'améliorer les revenus et le niveau de vie de tous.

Il ne suffit pas de construire des routes et des ponts pour créer une infrastructure de transport dans les pays en développement. Cela suppose aussi de planifier l'ensemble de l'infrastructure pour garantir l'efficacité du système et disposer d'un plan permettant d'exploiter et de gérer les installations de manière appropriée. Dans ce cadre, il convient de former des ressources humaines et de renforcer les institutions pour garantir le bon fonctionnement des systèmes de transport. Prenant en compte les usagers et leurs besoins, la JICA favorise la participation du public et la collaboration avec les ONG.

La JICA apporte également une aide non structurelle dans les domaines suivants : (1) Aide au développement des compétences fondamentales pour améliorer les capacités d'administration (développement des capacités dans les transports) ; (2) Aide à la régionalisation et à l'internationalisation, afin de faciliter l'essor des zones économiques régionales et la circulation des biens et des personnes à l'échelon international (transports internationaux) ; (3) Aide destinée à garantir un aménagement harmonieux du territoire et à préserver le droit des individus à bénéficier de services de transport accessibles (transports nationaux) ; (4) Coopération technique en faveur d'un aménagement urbain durable et d'une amélioration du cadre de vie (transports urbains) ; et (5) Aide à la création d'une infrastructure de transport de base afin d'améliorer le cadre de vie dans les régions rurales (transports locaux).



Infrastructure de transport transfrontière

Parfois, l'aide bilatérale n'est pas suffisante pour soutenir l'infrastructure de transport d'un pays et la collaboration de plusieurs pays s'avère nécessaire, par exemple lorsqu'il faut pour pénétrer dans un pays passer par la façade maritime d'un autre pays.

Pour la JICA, les transports permettent d'élargir les régions en dépassant les frontières et favorisent ainsi la régionalisation. Cela suppose la mise en place d'un réseau de transport régional transfrontière, de procédures simplifiées pour faciliter le passage aux frontières et de s'appuyer sur des éléments d'ordre non structurel tels que le développement des ressources humaines.

Une infrastructure de transport transfrontière ne peut en outre se développer sans une coopération interrégionale. L'étude relative au projet de réseau logistique national au Laos, débutée en mars 2008, analyse le rôle dans l'infrastructure de transport transfrontière du Laos et du Cambodge, pays dont la croissance économique est moins forte que celle de la Thaïlande et du Vietnam.

Encourager les transports transfrontaliers devrait dynamiser les économies des pays et régions en développement, atténuer les disparités régionales et réduire la pauvreté. La JICA est également consciente des incidences négatives du transport transfrontalier, notamment le risque qu'il bénéficie de façon disproportionnée aux régions économiquement plus fortes ou qu'il favorise la propagation de maladies infectieuses comme le VIH/sida.



Le second pont international sur le Mékong réunit la Thaïlande et le Laos. Sa construction a réduit les délais de livraison des marchandises entre Bangkok et Hanoi, d'environ deux semaines par voie maritime à près de trois jours par voie terrestre. (Photos de Shinichi Kuno)

Technologies de l'information (TI)

L'introduction tardive des TI est un obstacle au développement économique

Comblent le fossé numérique entre les différents pays et régions

Situation générale

Les technologies de l'information (TI) ont fait des progrès remarquables dans les pays en développement. Utilisées dans les domaines administratif, social et économique, elles ont permis d'informatiser les activités du gouvernement central (gouvernance électronique), de pratiquer l'enseignement via internet (apprentissage électronique) et de faciliter les échanges et le commerce par voie numérique (commerce électronique). Dans les pays en développement, les TI sont susceptibles d'accroître l'efficacité des systèmes économiques et sociaux, d'augmenter la productivité, d'améliorer le niveau de vie et les services à la population.

Nombreux sont toutefois les pays en développement qui n'ont pas encore pu bénéficier des avantages des TI. La disparité des ressources en TI entre les pays a donné naissance à la « fracture numérique », qui à son tour contribue à l'aggravation des disparités économiques.

Actions de la JICA

La JICA pense qu'il est important d'étendre l'utilisation des TIC aux projets autres que ceux liés à ce domaine, afin d'améliorer leur efficacité et leur efficacité.

Lors du sommet Kyushu-Okinawa (G8), en juillet 2000, le Japon a réaffirmé sa volonté d'aider à réduire la fracture numérique dans le monde en développement par certains moyens informatiques comme l'apprentissage à distance.

Le gouvernement japonais a également annoncé son intention d'utiliser les fonds de l'APD plus efficacement et de mettre en place des bases de TI sur 30 sites différents. Dans ce cadre, la JICA a par ailleurs envisagé des mesures visant à combler la fracture numérique dans les pays en développement, principalement en Asie.

Politiques des TI liées au développement économique et social

La JICA pense qu'il est important d'étendre l'utilisation des TIC aux projets autres que ceux liés à ce domaine, afin d'améliorer leur efficacité et leur efficacité.

- 1) Renforcement des capacités de planification des politiques des TI : Envoi de conseillers pour élaborer des politiques des TI dans des domaines tels que la stratégie nationale, la communication électronique et la promotion de l'industrie.
- 2) Formation de personnel qualifié dans le domaine des TI : Mise en place d'un projet de développement des ressources humaines afin d'améliorer les compétences des ingénieurs et responsables politiques en vue d'étendre le recours aux TI. Ce point suppose un soutien important de la JICA en matière de TI.
- 3) Développement de l'infrastructure des TI : Élaboration d'un plan pour la mise en place de l'infrastructure nécessaire aux réseaux de communications centraux et régionaux, et renforcement des systèmes de maintenance et de gestion associés.
- 4) Amélioration des performances dans différents domaines par les TI : Amélioration de l'efficacité opérationnelle par l'adoption des TI dans les services administratifs gouvernementaux et l'utilisation des TI pour améliorer les secteurs de l'éducation, de la santé et du commerce.
- 5) Amélioration de l'efficacité de l'aide par les TI : Extension des activités JICA-Net pour résoudre les problèmes liés aux TI.



Projet de construction du Centre des technologies de l'information et de la communication (TIC) de l'Université du Pacifique Sud. Le développement des TIC est essentiel pour permettre aux pays insulaires du Pacifique de bien s'adapter à la mondialisation.

Politique publique

Repenser les fondements de l'État pour un développement social vigoureux et une croissance économique durable, et ainsi moderniser les institutions fondamentales et offrir des services publics adaptés aux besoins des individus

La gouvernance d'un État regroupe les dispositifs, institutions et actions effectivement mis en œuvre par un gouvernement pour mobiliser, affecter et gérer les ressources nationales conformément aux aspirations de la population. De nombreux pays en développement souffrent d'une faiblesse institutionnelle et structurelle, notamment au niveau des systèmes juridique et judiciaire, des organes administratifs et de la gestion budgétaire. Ils manquent par ailleurs de personnel pour faire fonctionner correctement leur administration. Or, une infrastructure sociale déficiente peut entraver le développement d'un pays et nuire sensiblement à l'efficacité de l'aide au développement.

Pour renforcer la gouvernance de ces pays, la JICA les aide à développer leurs systèmes juridique et judiciaire, à accroître l'efficacité et la transparence de leur administration, améliorer les capacités administratives locales et à renforcer leurs systèmes budgétaire et financier. Ces actions favorisent une croissance durable et l'instauration d'une société juste et démocratique. Pour que l'aide soit efficace, il est toutefois indispensable de reconnaître l'importance d'une bonne gouvernance et d'une bonne capacité d'appropriation des pays en développement. La JICA met l'accent sur le développement des capacités comme un moyen d'appuyer les processus intrinsèques de développement au niveau des individus, des organisations et de la société.

Après un aperçu des problèmes de développement liés aux systèmes juridique et judiciaire, aux fonctions administratives et aux systèmes budgétaire et financier, nous verrons dans cette section les actions conduites par la JICA.

Gouvernance

Appui au renforcement des systèmes ancrés dans les pays partenaires

Travailler en partenariat par le dialogue et la coopération

Aide au développement des systèmes juridique et judiciaire

Situation générale

La JICA soutient la gouvernance afin que les pays en développement soient capables d'investir, d'affecter et de gérer efficacement leurs ressources, dans le respect de la volonté populaire. La notion de gouvernance ne se définit pas uniquement par rapport au gouvernement ou à l'administration publique, elle intègre les processus et les mécanismes qui régissent les relations entre l'État et la société, et s'inscrit dans une perspective historique par rapport à l'ensemble du système ou du cadre institutionnel permettant à la société de fonctionner.

Pour une bonne gouvernance, il est essentiel d'établir la « primauté du droit », autrement dit d'assurer la légitimité des règles établies, d'élaborer des systèmes de règlement des différends impartiaux et de garantir l'accès à ces mêmes systèmes. Dans les sociétés qui ne disposent pas de règles appropriées ou d'une procédure équitable et transparente de résolution des conflits, les gens peuvent recourir à la violence ou à des pots-de-vin. Cela peut conduire à des violations des droits des groupes défavorisés, notamment les pauvres et les femmes, ou même entraîner des troubles sociaux. Les méthodes de résolution des problèmes peuvent par ailleurs être abusives et aléatoires, et ainsi grever le coût des échanges commerciaux et entraver l'activité économique.

En renforçant la transparence des opérations administratives

et l'obligation de redevabilité de l'administration, en clarifiant les normes de résolution des différends, la mise en place d'un système juridique permet de prévenir la corruption. Cela étant, ce processus met beaucoup de temps à s'installer, car il ne suffit pas simplement de mettre en place des règles et des structures, il faut aussi que le public accorde sa confiance aux systèmes juridique et judiciaire.

Actions de la JICA

Déjà à l'époque de la restauration de Meiji, à la fin du XIX^e siècle, lorsque le Japon a introduit les systèmes juridiques modernes empruntés à d'autres États, il les a modifiés pour les adapter aux facteurs culturels et sociétaux du système existant. L'expérience japonaise contient d'importants enseignements à même de faciliter les processus de promotion de « primauté du droit » dans lesquels nombre de pays en développement s'engagent actuellement : élaboration, promulgation et refonte des lois et systèmes conformément à la situation et à l'évolution spécifiques au développement de la nation, opérations qui ont permis de mettre les systèmes juridiques aux normes internationales et d'accéder à la stabilité sociale et la croissance économique.

La JICA aide les pays en développement à renforcer leurs systèmes juridique et judiciaire. L'objectif est d'améliorer la gouvernance et de garantir la stabilité sociale et un développement durable, en particulier dans les pays effectuant la transition vers une économie de marché ou en phase de reconstruction. La JICA concentre son action sur les

Étude de cas

Former les hommes de loi au respect et à l'application du Code civil et du Code de procédure civile
Cambodge : Projet d'amélioration de la formation aux affaires civiles à l'École royale de la magistrature (RSJP) de l'Académie royale des professions judiciaires (phase 2)

Marqué par 20 ans de guerre civile débutée dans les années 1970, le Cambodge a placé la réforme des systèmes juridique et judiciaire au premier rang de ses priorités. Au vu de l'anéantissement du système juridique suite à la guerre et de la diminution considérable du nombre d'intellectuels, notamment de juristes, il a toutefois été difficile pour le pays de se développer dans ce domaine par ses propres moyens.

La JICA appuie les efforts du gouvernement cambodgien depuis le lancement du projet de développement du système juridique et judiciaire en 1999. Ce projet a été réalisé grâce à la collaboration étroite et dévouée d'experts et de praticiens du droit d'institutions apparentées au Japon, notamment du ministère japonais de la Justice. Un groupe de travail conjoint nippo-cambodgien a été chargé d'élaborer le Code civil et un Code de procédure civile, et d'aider à la promulgation des lois. La JICA participe en outre depuis 2005 à la formation d'hommes de loi chargés de faire appliquer ces Codes.

Contribution à l'amélioration de la formation aux affaires civiles à l'École royale de la magistrature de l'Académie royale des professions judiciaires

Même si le Cambodge avait promulgué une nouvelle constitution en 1993, il n'y avait depuis le régime de Pol Pot plus aucune loi régissant tous les aspects de la vie civile, sauf dans quelques domaines, avec notamment la loi sur le mariage et la famille, la loi sur les contrats et autres obligations (décret n° 38) et la loi du sol. Certains concepts utilisés dans le Code civil et le Code de procédure civile et rédigés

avec l'aide du Japon étaient donc nouveaux pour les juristes et les agents du ministère de la Justice. Pour que ces Codes soient appliqués de manière appropriée, il était donc nécessaire de former des juristes à même de les comprendre.

Après la fondation de l'École royale de magistrature en 2002, la JICA a réalisé de 2005 à 2008, à la demande du gouvernement cambodgien, le projet énoncé en titre. La JICA a aidé l'École royale à redéfinir les bases d'un enseignement du droit des affaires civiles. Pour ce faire, elle a refondu le programme des cours et les matériels pédagogiques, et renforcé les compétences des formateurs. La phase 2 du projet, débutée en avril 2008, doit se poursuivre jusqu'en mars 2012. Pour résoudre le problème de pénurie de personnel qualifié, la JICA a participé à la création d'un système qui permet à l'École royale d'enseigner le droit des affaires civiles par ses propres moyens.

Soutien à l'éducation des futurs formateurs

Depuis la création de la RSJP, la JICA a participé à l'éducation de nouveaux juges et procureurs aux affaires civiles et assuré la formation continue de leurs anciens collègues. Le nombre total de diplômés de l'école devrait dépasser 230 personnes sur l'exercice 2010. En 2012, l'aide du Japon dans le domaine de l'enseignement des affaires civiles permettra de former un nombre croissant de juristes qualifiés et près de 70 % des juges et procureurs du Cambodge sortiront de cette école.

Le projet doit permettre l'éclosion de futurs formateurs. Tous les ans, sept juges sont sélectionnés parmi les diplômés de la RSJP. Ces derniers participent tous les vendredis à un atelier de futurs formateurs. Conduit par des experts japonais, il leur

permet de mieux comprendre le Code civil et le Code de procédure civile par le biais d'activités dont la finalité est de créer des supports pédagogiques. Un jugement factice est en outre organisé une fois par an dans l'école où les experts japonais et les organismes d'aide japonais offrent leurs conseils et leur soutien. Ces activités constituent une méthode de formation très efficace pour les futurs formateurs et les étudiants de la RSJP.

Les futurs formateurs consolident leurs connaissances et leur expérience par divers moyens : comme assistants de spécialistes du droit et/ou de juristes japonais, comme experts en mission de courte durée, par le système de vidéoconférence JICA-Net, la formation et l'observation au Japon, ou encore par des échanges quotidiens avec des experts japonais affectés en mission de longue durée au Cambodge.

Au total 21 juges (diplômés de la RSJP) ont reçu une formation de formateurs. Ces derniers ont été rejoints au cours de l'exercice 2010 par la quatrième promotion, composée de sept candidats. Les candidats de la première promotion ont joué un rôle important dans le programme de cours de la RSJP sur les affaires civiles en tant qu'assistants de formation depuis l'exercice 2008. Côté japonais, un groupe consultatif, composé de spécialistes du droit et de juristes confirmés, a été constitué pour soutenir le projet. Ce groupe veille à ce que les connaissances acquises dans le cadre de la formation de juristes cambodgiens au Japon soient pleinement exploitées.



Jugement factice organisé à Phnom Penh (décembre 2008)



Formation à Osaka, Japon (octobre 2009)

priorités suivantes : (1) élaboration de lois et de réglementations ; (2) mise en place d'organisations pour les faire respecter et appliquer ; (3) facilitation de l'accès aux systèmes juridique et judiciaire ; et (4) formation de ressources humaines qualifiées.

Pour la JICA, il est important que les lois et les systèmes nouvellement créés soient en harmonie avec les systèmes existants, la culture et les standards socio-économiques. Le stade de développement du pays et les évolutions du paysage social doivent également être pris en compte. Dans son approche, la JICA met l'accent sur le dialogue et respecte l'appropriation des pays en développement tout en soutenant le processus d'élaboration de règles et de renforcement du système judiciaire. L'objectif est d'apporter un soutien qui soit ancré au cœur même de la société.

La JICA s'est engagée dans l'assistance technique au secteur juridique et judiciaire dès 1996, avec un projet lié au domaine juridique et judiciaire au Vietnam. Depuis, l'aide dans ce domaine a été étendue au Cambodge, au Laos, en Ouzbékistan et en Indonésie, en Chine et en Mongolie. Plus récemment, la JICA a répondu aux besoins d'États en phase de reconstruction, tels le Népal et le Timor oriental.

Durant l'exercice 2009, la JICA a aidé le gouvernement népalais à élaborer un Code civil en modernisant les règles existantes, en les harmonisant avec les normes internationales, et en les inscrivant dans le droit fil de la nouvelle constitution du Népal, élaborée en même temps que les lois fondamentales au sortir de la guerre civile en vue d'instaurer un nouveau système démocratique. Dans un proche avenir, les besoins des pays en phase de reconstruction devraient augmenter.

L'établissement de la « primauté du droit » est un processus qui demande beaucoup de temps. C'est pourquoi la JICA respecte la volonté d'appropriation de tous les pays en développement durant ce processus et appuie leurs efforts d'auto-assistance. Ainsi, ces pays, même s'ils ont bénéficié d'une assistance, pourront à l'avenir assumer de manière autonome le développement de leurs systèmes juridique et judiciaire.

Administration publique

Administration publique

Pour la JICA, l'administration publique doit gérer les ressources de la société, offrir des services et élaborer des règles et des cadres pour les activités du secteur privé. L'administration publique doit remplir trois missions : (1) garantir à tous le droit d'exister comme citoyens, (2) améliorer la justice sociale et niveler les disparités, et (3) promouvoir la stabilité et la croissance économique. Le champ d'application de ces fonctions n'est pas limité à un secteur en particulier, on peut aisément les étendre à des domaines très vastes.

De nombreux pays en développement ont des difficultés à offrir certains services administratifs à leurs populations pour plusieurs raisons : absence d'objectifs et de lignes directrices clairement définis dans le secteur des services, structure des recettes fiscales déficiente et nombre limité d'agents administratifs. Il existe en outre un manque de transparence des procédures de planification et d'appel d'offres pour les projets de travaux publics, une participation insuffisante du public et du secteur privé, facteurs qui conduisent tous à l'injustice sociale et à la corruption.

Pour relever ces défis dans les pays en développement, il faut (1) améliorer la qualité et l'efficacité de l'administration, (2) accroître les ressources humaines et financières de sorte à garantir une affectation optimale, et (3) favoriser la transparence en encourageant la participation du public et du secteur privé. Il faut donc promouvoir une réforme permettant d'améliorer l'organisation et les systèmes administratifs ; renforcer les capacités des organismes administratifs, activer la décentralisation, afin de garantir la participation locale ; gagner

en efficacité en élaborant des plans d'aménagement respectueux de la population, qui est la bénéficiaire des services administratifs ; et mettre fin à l'injustice sociale en prévenant les pratiques illicites et la corruption.

Les aides destinées à améliorer l'administration publique sont essentiellement de deux types. Les premières concernent les grandes fonctions de l'administration et les secondes des domaines particuliers, tels que la santé et l'éducation. Avant de fournir une aide, il est important de déterminer si les défis à relever exigent une intervention de l'administration toute entière, y compris au niveau local, ou si l'action peut se limiter à certains domaines. Il faut en outre cibler les institutions à soutenir, que ce soit les ministères de tutelle dans des secteurs spécifiques (ministères de la Santé ou de l'Éducation, par exemple), le ministère des Affaires générales, le ministère des Affaires locales ou encore l'administration locale.

Actions de la JICA

Au fil des ans, la JICA a fourni dans de nombreux domaines une aide pour renforcer l'administration publique de pays en développement. Cette aide permet d'élaborer et de gérer (suivi, évaluation) des projets et des plans de développement, mais aussi de consolider les bases de l'administration pour renforcer les capacités des fonctionnaires. La JICA soutient en outre les actions de décentralisation et de renforcement des capacités des agents des administrations locales, afin que ces dernières puissent fournir des services qui répondent aux besoins des résidents locaux. Ailleurs, elle soutient l'organisation de statistiques,



Étude de cas

Mise à profit de l'expérience japonaise pour appuyer la réforme de l'administration
Tanzanie : Programme de réforme des collectivités locales (LGRP)

En 2000, la Tanzanie a lancé un programme de réforme des collectivités locales visant une décentralisation par délégation des responsabilités et des pouvoirs du gouvernement central aux collectivités locales, ainsi qu'aux autorités de gestion des ressources humaines, avec une décentralisation du budget. Cette réforme a permis d'atteindre des résultats remarquables en 10 ans, grâce au soutien appuyé des donateurs occidentaux et des organisations internationales. Pourtant, la Tanzanie, tout comme d'autres pays africains, n'est sortie que depuis quelques dizaines d'années d'une longue ère de régime colonial avant d'accéder à l'indépendance et elle lutte encore pour se construire. Aussi, il n'est pas facile d'appliquer le même type de réformes que celles utilisées dans les pays industrialisés, et le pays a de fait été confronté à de nombreux défis au cours de ce processus de réforme.

Dans ce contexte, la JICA a mis en œuvre en Tanzanie un programme de soutien à la réforme des collectivités locales, considérant que les expériences du Japon pouvaient être pertinentes et utiles à la Tanzanie pour relever ces défis.

Les cinq éléments fondateurs de l'autonomie régionale au Japon

L'expérience de la nation japonaise est unique au sens où elle a commencé à se construire et à se développer sur le plan socio-économique alors qu'elle n'était qu'un minuscule pays asiatique arriéré détaché du monde occidental, et qu'elle a tenté de se développer en intégrant des modèles européens dans de longs « tâtonnements », avant de trouver son propre modèle, adapté à sa situation et à son histoire particulières.

Le Japon a choisi un processus de décentralisation unique et mis en place des relations de collaboration étroite entre le gouvernement central et les collectivités locales, en partant du principe qu'il était essentiel de mobiliser au mieux les ressources limitées du pays et de combiner les efforts du gouvernement central et des collectivités locales, afin que le pays se développe, plutôt que de passer par une restructuration trop radicale et trop rapide. La JICA estime que l'expérience du Japon peut bénéficier aux pays en développement comme la Tanzanie.

Le programme se compose de quatre projets : (1) « Soutien au programme de réforme de l'administration locale en Tanzanie » : programme de formation spécifique au pays visant à sensibiliser les futurs responsables de la réforme (formation organisée à Osaka) ; (2) projet de développement des capacités des autorités des collectivités

locales ; (3) projet de renforcement du cycle de planification participative et de planification urbaine pour instaurer une bonne gouvernance locale en Tanzanie ; (4) aide budgétaire pour le fonds commun dans le cadre de la réforme des collectivités locales en Tanzanie ; et (5) détachement de conseillers en politiques auprès du PMO-RALG (Cabinet du premier ministre – Administration régionale et collectivités locales).

Mis en œuvre sur une période de huit ans, le programme de formation du point (1) a constitué pour les responsables des collectivités locales une expérience « édifiante », qui les a amenés à réviser leurs exigences de développement pour leur nation en fonction de la situation effective de cette dernière. Ces responsables ont décidé de former leur propre association (« Tanzania Osaka Alumni »), afin de continuer à confronter leurs expériences et à analyser en commun les questions posant problème.

Le projet (2) a pour objectif la mise en place d'une structure efficace pour la formation des employés des collectivités locales. Pour la JICA en effet, le développement des capacités des ressources humaines est un volet indispensable de la réforme, si l'on veut que la décentralisation s'accompagne d'une amélioration dans la fourniture de services à la population locale.

Le projet (3) a été conçu sachant que la décentralisation n'aurait pas de sens ou ne fonctionnerait pas si les résidents locaux n'étaient pas les majeurs des prises de décision et du processus de développement de leur communauté, un principe à la base d'une « autonomie locale » permettant de bénéficier pleinement des pouvoirs transférés. D'un autre côté, dans tous les pays en développement, Tanzanie comprise, il est un fait que les collectivités locales souffrent d'une grave pénurie de personnel pour répondre aux besoins diversifiés de communautés dispersées sur un territoire très étendu. La JICA ne peut donc s'attendre à ce que le gouvernement soit à même de fournir seul à la population locale tous les services requis.

Dans ce contexte, l'objectif du projet est d'instaurer un modèle efficace, dans lequel des amateurs confirmés au niveau du district suivent et encouragent les actions autonomes des résidents locaux et servent aussi de lien entre les communautés et les collectivités locales pour que les actions des deux parties en faveur du développement de la communauté locale puissent se combiner. Ce concept est similaire à celui du système d'agents de vulgarisation pour l'amélioration du niveau de vie (*Seikatsu Kaizen Fukyuin*) utilisé au Japon après la guerre.

Le projet doit donner vie au modèle s'appuyant sur le processus de planification du développement communautaire participatif du pays ou concept d'Opportunités et obstacles au développement (O&OD), prôné vigoureusement par le gouvernement tanzanien comme l'une de ses mesures clés. Le projet s'appuie en outre sur l'expérience de la JICA dans le domaine de l'aide en Indonésie et dans d'autres pays.

Lien avec la politique nationale clé du LGRP

Le programme japonais évoqué plus haut est mis en œuvre dans le cadre du LGRP (programme national tanzanien de réforme des collectivités locales) grâce à un accord sur un « panier de fonds commun » constitué de fonds octroyés dans le cadre de la coordination de l'aide par le gouvernement tanzanien et les pays/organisations donateurs. Le gouvernement japonais a fourni des fonds dans le cadre du projet (4). Afin d'assurer la pérennité des actions conduites au titre des projets (2) et (3), la JICA tente de les intégrer dans le cadre du LGRP.

Le conseiller en politiques évoqué au point (5) est chargé de coordonner toutes les actions décrites ci-dessus et de veiller à ce qu'elles soient en harmonie avec le LGRP.

L'Agence relie ces cinq éléments de façon organique afin d'optimiser les synergies et favorise ainsi la mise en place de fondations qui permettent à la décentralisation de se traduire effectivement par une amélioration des services fournis à la population locale.

Un point de vue local
Hellen Macha, coordinatrice du projet de développement des capacités pour la formation des collectivités locales

Le développement des capacités des collectivités locales est une priorité. De ce projet extrêmement ambitieux, on attend avec impatience qu'il fasse progresser le personnel des collectivités locales. La JICA nous a permis de réaliser de nombreux objectifs. Nous sommes reconnaissants de cette aide et nous travaillons pour mener à bien ce projet.


Un point de vue local
Pamela Edward

J'ai suivi une formation pour devenir facilitatrice locale dans le district de Kisarawe. Cela m'a permis de mieux connaître les ressources, les structures et les lignes directrices. Cet apprentissage fondé sur l'expérience m'a aidé à me faire une image vivante de la société locale et m'a donné la force qui émane de la solidarité au sein d'une communauté. Je crois que nous pourrions bientôt nous passer de ressources extérieures et prendre conscience que nous sommes capables d'agir grâce à nos propres moyens.



Formation pour devenir facilitateur dans une collectivité locale



École secondaire construite grâce à des aides locales

recensement de la population et enquêtes socio-économiques, éléments indispensables à l'élaboration de plans de développement nationaux, et elle aide la police et les pompiers à garantir la sécurité des habitants.

Ces dernières années, la JICA a répondu à toujours plus de demandes de lutte contre les pratiques illicites et la corruption ; il est en effet difficile d'aider efficacement un pays en développement sans une bonne gouvernance. En 2009 par exemple, nous avons fourni une formation destinée à garantir la transparence des marchés publics en Chine. Cette action s'inscrivait dans le cadre d'un projet de formation, débuté au cours de l'exercice 2008, destiné à mieux surveiller et prévenir la corruption de l'administration et des cadres. Quinze fonctionnaires issus du ministère de la Supervision, du ministère des Sciences et de la technologie et d'administrations locales chinoises ont été conviés à observer et analyser les systèmes d'appel d'offres et

de passation de contrats utilisés dans le cadre des projets de travaux publics par le gouvernement et les administrations locales au Japon, ainsi que les systèmes de dénonciation d'abus et les systèmes et les structures juridiques japonaises de lutte anti-corruption. Les participants ont pu appliquer de nombreux éléments des systèmes japonais à la Chine, après les avoir transposés en fonction de la situation de leur pays. La formation a confirmé combien il était important d'intégrer les enseignements tirés dans des domaines de responsabilité spécifiques et de créer des lois pour instaurer plus d'équité sur les marchés. Durant la dernière année, les participants ont parfait leur connaissance du système juridique japonais, appris à l'appliquer en Chine et à comprendre son mode de fonctionnement.

Secteur budgétaire et financier

Situation générale

Pour parvenir à un développement durable, il est essentiel de disposer de systèmes budgétaire et financier efficaces. Leur effondrement peut avoir des conséquences terribles sur les biens et les moyens d'existence de la population ainsi que sur les activités économiques du secteur privé. La défaillance de ces systèmes entraîne en effet un mauvais fonctionnement des services de l'État et des intermédiaires financiers, ainsi que l'inflation.

L'aide aux pays en développement est bien plus efficace si ces derniers jouissent d'une stabilité économique et que leurs secteurs budgétaire et financier sont bien gérés. Or, dans nombre d'entre eux, les bases de l'économie sont fragiles et la gestion de l'économie est instable. La JICA s'attache donc par son aide à renforcer les secteurs budgétaire et financier de ces pays.

Actions de la JICA

Pour les pays en développement, la prévention des crises économiques et financières est un aspect déterminant de leur volonté à renforcer l'infrastructure budgétaire et financière. Nombre de pays de l'ANASE ont souffert de la perte de biens et d'emplois durant la crise financière asiatique de 1997, qui s'est traduite par d'énormes pertes économiques. L'une des causes de cette crise tient assurément à la vulnérabilité des systèmes financiers de ces pays. La nouvelle crise économique et financière de 2008 a permis de confirmer combien il était nécessaire de renforcer le système financier. Dans ce cadre, la gestion des finances publiques est elle aussi très importante. Il est en effet essentiel d'allouer de manière rationnelle les budgets aux domaines prioritaires, afin que les fonds limités soient utilisés le plus efficacement possible. L'aide fournie par la JICA suit en conséquence les orientations décrites ci-après.

1. Renforcement des systèmes budgétaires

Pour mettre en œuvre les politiques requises dans les pays en développement, il est important d'étendre l'assiette de l'impôt et d'augmenter les recettes fiscales. Dans ce cadre, la JICA s'attache à renforcer les compétences administratives des agences nationales de recouvrement des impôts et des droits de douane. Concrètement, la JICA contribue à développer les capacités à élaborer des politiques du ministère des Finances et d'autres administrations centrales. La JICA contribue par ailleurs à renforcer les compétences des agences d'administration des contributions, afin que la collecte des impôts s'effectue dans le respect des lois et que les recettes soient gérées et exploitées de manière appropriée.

La JICA aide les institutions supérieures de contrôle et les autres organismes d'inspection à renforcer leurs compétences, car il est essentiel pour allouer des fonds de manière efficace de pouvoir vérifier la bonne gestion des finances d'un pays.

2. Renforcement des systèmes financiers

La JICA fournit des conseils en matière de supervision financière, de renforcement des fonctions d'intermédiation financière, de développement du marché financier et de modernisation des systèmes financiers des PME. La stabilisation et la gestion efficaces de ces systèmes assurent les bases nécessaires à l'établissement d'une politique économique stable. Dans ce contexte, la JICA aide les banques centrales et les banques de développement à développer leurs compétences.

3. Mise en œuvre d'une infrastructure de gestion macroéconomique

La JICA participe à l'élaboration de lois économiques, notamment de lois sur la concurrence, à la création de modèles macroéconomiques et à la modernisation des statistiques économiques, notamment les tableaux d'échanges interindustriels.



D'autres donateurs ont une solide expérience du soutien au budget général* dans le secteur budgétaire et financier, aussi est-il important de coordonner nos actions avec eux et de promouvoir une collaboration en matière d'aide financière et d'assistance technique. Améliorer l'image de l'aide japonaise malgré des ressources limitées, tel est le défi à relever par la JICA dans le secteur budgétaire et financier.

*Soutien au budget général : Méthode d'aide consistant à injecter directement des fonds sur le compte général d'un bénéficiaire sur la base d'une stratégie convenue entre ce pays et des pays ou institutions donateurs, en vue de stimuler le développement national.

Étude de cas

Appui aux actions de protection du consommateur en augmentation suite à la croissance économique

Vietnam : Projet de renforcement des capacités de l'administration de protection du consommateur

Les opérations commerciales frauduleuses et les pratiques commerciales trompeuses ont grimpé en flèche suite à la rapide croissance de l'économie de marché au Vietnam. En collaboration avec l'Agence de protection du consommateur, le ministère de l'Économie, du commerce et de l'industrie (MITI), ainsi que des universitaires, la JICA apporte pour la première fois son soutien dans le domaine de la protection du consommateur.

Renforcement de l'administration de protection du consommateur

Ces dernières années au Vietnam, la croissance rapide de l'économie de marché a fait exploser le nombre de problèmes liés à la consommation, qu'ils concernent la politique de la concurrence, notamment les opérations commerciales frauduleuses et les abus de position dominante, ou qu'ils influent directement sur la santé et les biens des consommateurs, comme les informations mensongères concernant la qualité et le prix des produits. Comme au Japon par le passé, les mesures prises par les pouvoirs publics, les sociétés et les consommateurs restent insuffisantes. Les mesures des pouvoirs publics pour la protection des consommateurs restent insuffisantes sur le plan juridique et de

leur mise en application. Cette situation a montré qu'il était urgent de former des ressources humaines capables de faire correctement appliquer les politiques de protection des consommateurs. Aussi, le gouvernement vietnamien a demandé une aide au gouvernement japonais dans trois domaines clés : (1) conseils en matière de lois sur la protection des intérêts des consommateurs, élaborées à leur propre demande ; (2) aide à la mise en place et au renforcement des administrations de protection des consommateurs ; et (3) aide pour sensibiliser à la protection des consommateurs.

Les problèmes liés à la protection des consommateurs sont très variés et en constante évolution. Au Japon, ils sont traités par diverses institutions, dont l'Agence de protection des consommateurs, créée en septembre 2009. Dans le cadre du projet présenté, la JICA commence à apporter son aide dans ce domaine, en collaboration avec cette Agence, le ministère de l'Économie, du commerce et de l'industrie et d'autres institutions connexes, des collectivités locales et des universitaires spécialisés dans la protection des consommateurs.

Le projet a pour objectif de mieux faire connaître au Vietnam les politiques en matière de consommation et la loi de protection des

consommateurs au sein des institutions gouvernementales et du public, et de jeter les bases d'une structure d'application des politiques en renforçant les capacités de l'administration de protection des consommateurs au niveau des organismes gouvernementaux et administratifs.

Un point de vue local

Bach Văn Mùng, directeur de l'autorité en matière de concurrence au Vietnam

Lors de ma formation au Japon, j'ai visité des institutions liées à la politique en matière de consommation. J'ai constaté que les lois japonaises de protection des consommateurs et les dispositifs des organismes d'exécution de la loi étaient solidement établis. J'ai pu voir que les ministères, agences, institutions et groupes pertinents travaillaient de concert à la mise en œuvre d'actions en faveur des consommateurs. J'ai compris combien il était important d'informer et de sensibiliser le public par l'éducation et la publicité. De retour au Vietnam, j'espère participer à l'élaboration des lois de protection des consommateurs et des dispositifs d'exécution, actuellement en gestation.



Observation et étude des tests de produits



Stagiaires écoutant des explications sur les accidents liés aux produits

Intégration de la perspective de genre

Les groupes vulnérables risquent d'être désavantagés par l'aide au développement ; Élargir la perspective au-delà des femmes pour changer l'état d'esprit des hommes et des décideurs

Le genre, qui s'inscrit dans un contexte socio-culturel donné, peut se rapporter aux rôles assignés aux hommes et aux femmes ainsi qu'à leurs relations réciproques. À l'échelle mondiale, la probabilité d'être en situation de désavantage sur le plan social, politique et économique est bien plus forte pour les femmes que pour les hommes. C'est pourquoi l'un des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) définis par les Nations unies est « l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ».

La JICA promeut la « prise en compte de la perspective de genre », une approche globale qui permet d'intégrer cette dimension à tous les stades (planification, élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation) des politiques, programmes et projets, afin de mettre en évidence les problèmes de développement liés au genre, les besoins dans ce domaine et les effets obtenus.

Situation générale

L'intégration de la perspective de genre a pour objectif ultime d'instaurer « l'égalité des sexes »*1 dans tous les aspects de la société. Ce processus permet d'identifier les problèmes et besoins de développement propres à chaque sexe, l'impact sur les hommes et les femmes des politiques, programmes et projets de développement, et ce à tous les stades (mise en œuvre, suivi et évaluation), en partant du principe que ces politiques, programmes et projets n'ont pas le même impact sur la population féminine et sur la population masculine.

Le plus souvent, la notion de genre relève de représentations inconscientes liées à la sensibilité, à la culture, aux traditions et aux coutumes des pays concernés. Ces représentations influent sur les politiques, les systèmes et les organisations, sans que les individus en saisissent réellement l'importance. Il est donc essentiel de soutenir des institutions nationales comme le ministère des Affaires féminines, pour veiller à ce que les politiques et les systèmes des pays partenaires intègrent la dimension de genre.

Or, la plupart du temps, les statistiques, données et indicateurs ne sont pas ventilés par sexe. Si l'on introduit la dimension de genre sans avoir une compréhension suffisante de la société de la région ciblée, on risque même d'obtenir le contraire de ce que l'on souhaite et d'accentuer les disparités entre les sexes. Il est donc essentiel de collecter et d'analyser en profondeur les données de base nécessaires à l'élaboration des plans et des projets en fonction du sexe, de l'âge, de l'appartenance ethnique et religieuse, et de former des ressources humaines qui partagent cette perspective.

De plus, pour faire progresser la prise en compte de la perspective de genre, il importe non seulement d'encourager l'autonomisation des femmes, mais aussi d'élargir les actions à un plus vaste public. Sans cela, on risque de ne pas atteindre les objectifs visés. En effet, il faut également changer la perception des hommes, des décideurs et des personnes socialement influentes (responsables administratifs, enseignants, hommes politiques, chefs religieux, etc.). En d'autres termes, il faut réformer les structures sociales et les systèmes qui entourent les femmes.

Il convient de réexaminer les domaines et les projets qui, a priori, ne semblent pas devoir intégrer une perspective de genre, et apporter une aide fondée sur les rôles distincts assignés aux hommes et aux femmes. Par exemple, on peut envisager de développer du matériel agricole adapté à la morphologie et aux capacités physiques des femmes, responsables de la majeure partie des travaux agricoles. Autre exemple : on pourrait encourager la participation des femmes dans les organisations chargées de contrôler la qualité de l'eau.

*1 Selon les « Lignes directrices du CAD pour l'égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes dans le cadre de la coopération pour le développement » publiées par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, « L'égalité homme-femme n'implique pas que les hommes et les femmes deviennent identiques, mais qu'ils aient des possibilités et des chances égales dans l'existence. » L'importance accordée à l'égalité homme-femme et au renforcement du pouvoir des femmes ne présuppose pas un modèle particulier d'égalité homme-femme pour toutes les sociétés et cultures, mais traduit le souci de donner aux hommes et aux femmes des chances égales de choisir ce qu'il faut entendre par égalité homme-femme et de leur permettre d'y travailler de façon concertée. En raison des disparités existantes, l'égalité de traitement des hommes et des femmes ne constitue pas une stratégie suffisante pour garantir l'égalité homme-femme. » (Extrait de la page 16 des lignes directrices)

Actions de la JICA

Attentive depuis des années aux questions sexospécifiques, la JICA a développé une stratégie de base pour mettre en œuvre des projets intégrant la perspective de genre. Elle a également mis en place un cadre organisationnel pour la prise en compte de cette perspective.

Les efforts d'aide portent sur le renforcement de la capacité organisationnelle, et sur l'élaboration de politiques et de systèmes favorisant l'égalité des sexes en Afghanistan, au Cambodge et au Népal, via un appui aux institutions nationales comme le ministère des Affaires féminines. Pour promouvoir l'autonomisation des femmes, la JICA opère dans de nombreux domaines. Elle s'emploie notamment à redynamiser les centres pour les femmes au Nigeria, à former de futurs chefs d'entreprise, surtout féminins, dans les régions pauvres du Mexique et du Honduras, et à améliorer l'accès des femmes à l'éducation au Yémen. Mais l'Agence ne se focalise pas uniquement sur les femmes. Elle mène des activités conçues pour s'ancrer durablement dans la société : par exemple, elle encourage les femmes à fréquenter les centres qui leur sont destinés en faisant de la publicité à la radio, afin de gagner la compréhension des époux et des autres membres de la famille, et d'amener les chefs religieux à convaincre les pères de l'importance de l'éducation des filles.

Ces projets, qui ne sont pas centrés uniquement sur les bénéficiaires (les femmes), font en sorte que la prise en compte de la perspective féminine se traduise par des actions et des résultats concrets. Dans le secteur forestier en Inde, qui emploie des femmes, on soutient des activités génératrices de revenus afin d'éviter que de jeunes arbres ne soient coupés pour obtenir du bois de feu. Grâce à ce revenu supplémentaire, les femmes peuvent acheter un autre combustible. Un plan de développement du tourisme est en cours d'élaboration au Salvador ; il bénéficiera aux hommes et aux femmes en tenant compte de leurs rôles spécifiques.

Ces dernières années, on a pris conscience de la nécessité croissante d'opérer un développement intégrant de nouveaux enjeux liés au genre, comme la traite des êtres humains et d'autres formes de violence sexiste. La traite des personnes est un crime grave et une violation majeure des

droits humains ; elle inflige aux victimes, pour l'essentiel des femmes et des enfants – mais parfois aussi des hommes – d'importantes souffrances physiques et émotionnelles. Il est donc impératif d'apporter une réponse rapide et adéquate à ce problème, non seulement pour des raisons humanitaires, mais aussi pour combattre le crime organisé à l'échelle internationale. Dans cette optique, le gouvernement japonais a élaboré la version 2009 du Plan d'action japonais de lutte contre la traite des personnes (le premier date de 2004). Le trafic des êtres humains est un problème vaste et complexe. La JICA apporte une aide centrée sur la « prévention du trafic d'êtres humains » ainsi que la « protection et la

réinsertion des victimes de la traite humaine » en Thaïlande, au Vietnam et au Myanmar. Il est essentiel de créer un cadre régional, car ces personnes sont transportées au-delà des frontières. Des séminaires régionaux sont organisés en Thaïlande et, régulièrement, des vidéoconférences mettent en relation le siège de la JICA avec ces trois pays, afin de faire le point sur la situation et sur les mesures prises dans chaque pays.

Étude de cas

Réactivation des centres de développement pour les femmes
Nigeria : Projet de réactivation des centres de développement pour les femmes

Le Nigeria compte plus de 500 centres de développement pour les femmes (CDF). Or, la plupart d'entre eux sont mal gérés, car ils manquent de moyens financiers.

La JICA a contribué à l'élaboration de lignes directrices pour la réactivation des CDF, en s'appuyant sur l'expérience acquise depuis janvier 2007 dans six centres de l'État de Kano. Dans ces centres, la JICA a organisé des formations, et elle a fourni du matériel et des équipements.

Un lieu d'apprentissage qui améliore les conditions de vie des femmes pauvres

La part de la population nigérienne vivant sous le seuil de pauvreté d'un dollar par jour est très élevée : 70 %. Le poids de la société patriarcale traditionnelle a accentué les disparités entre les sexes en termes de taux d'alphabétisation et de revenus.

Depuis la seconde moitié des années 1980, plus de 500 CDF ont ouvert au Nigeria afin de renforcer l'autonomie des femmes au niveau local, via la formation professionnelle et l'instruction de base (cours d'alphabétisation). Le Centre national pour le développement des femmes, rattaché au ministère nigérien des Affaires féminines, a réalisé une étude nationale sur les CDF - qui existent depuis 2001. Il est apparu que ces centres, s'ils contribuaient à améliorer les conditions d'existence des femmes, ne fonctionnaient pas de manière efficace. Cette étude a constaté que les besoins n'étaient pas satisfaits, surtout faute de moyens financiers.

En janvier 2007, la JICA a lancé un projet

triennal afin de concevoir un modèle de gestion adéquat pour les CDF. Ce modèle doit permettre aux centres de continuer à remplir leur rôle de lieux d'apprentissage et d'accès à l'autonomie, et de contribuer ainsi à améliorer les conditions de vie des femmes pauvres. Dans le cadre de ce projet, la prestation de formations et la fourniture de matériel et d'équipements ont permis de réactiver six CDF dans l'État de Kano. Forte de cette expérience, la JICA a appuyé l'élaboration de lignes directrices pour la réactivation des CDF dans tout le Nigeria.

Dès lors, de plus en plus de femmes qui avaient auparavant des difficultés à sortir de

chez elles ont commencé à fréquenter les CDF, et ce de leur propre initiative. Certains époux les soutiennent dans cette démarche. Ce projet a également permis de mieux faire comprendre l'intérêt des CDF au sein de la communauté – notamment auprès des chefs religieux et des anciens des villages. À l'issue de leur formation dans un CDF, les femmes peuvent acquérir des machines à coudre ou à tricoter grâce à des prêts concessionnels. Avec la mise en œuvre des lignes directrices, les effets des projets devraient s'étendre ultérieurement à d'autres États du Nigeria.



Un centre pour le développement des femmes

Consolidation de la paix

De nombreux pays sortant d'un conflit retournent à l'état de guerre ; L'appui à la consolidation de la paix doit aussi contribuer à prévenir la récurrence des conflits

La plupart des conflits armés touchent le monde en développement, et ils ont tendance à éclater dans les pays et dans les régions les plus pauvres. Les guerres civiles font des victimes non seulement parmi les combattants, mais aussi parmi la population, dont de nombreux enfants. Tout ceci alimente des rancœurs qui peuvent subsister après la fin d'un conflit.

Dans le but de prévenir les conflits et leur récurrence et de promouvoir la paix, la JICA mène des efforts concertés pour reconstruire le capital social et soutenir la reprise de l'économie, afin de contribuer à corriger les disparités (qui sont l'une des causes des conflits) et de favoriser l'égalité des chances. Elle s'emploie également à reconstruire les structures et les fonctions de l'État, et à renforcer la sécurité.

Situation générale

Dans le monde d'aujourd'hui, la grande majorité des conflits sont des guerres civiles survenant dans des pays en développement. Ces guerres sévissent le plus souvent dans les pays et les régions les plus pauvres. Le nombre de victimes civiles augmente à mesure que la distinction entre combattants et civils se fait plus floue. Il en résulte une plus grande proportion de morts dans la population, dont de nombreux enfants.

Les moyens politiques employés pour prévenir et résoudre les conflits et pour consolider la paix, comme le contrôle des armements et la diplomatie, montrent leurs limites. L'aide au développement joue un rôle de plus en plus important dans la consolidation de la paix, car elle atténue les disparités économiques et favorise l'égalité des chances, entre autres facteurs.

Le gouvernement japonais contribue activement à la consolidation de la paix, un enjeu qu'il a identifié comme prioritaire dans sa Charte de l'APD et dans sa politique à moyen terme en matière d'APD.

La « consolidation de la paix » étant définie différemment d'un endroit à l'autre, on privilégie une approche globale intégrant les perspectives militaire, politique et socioéconomique.

Les conflits détruisent les infrastructures sociales et physiques, et ils défont les liens qui unissent la société, laissant perdurer des rancœurs qui exacerbent la souffrance des deux côtés. Selon une étude de la Banque mondiale, dans les cinq ans qui suivent la signature d'un accord de paix ou de cessez-le-feu, près de 50 % des pays retournent à l'état de guerre.

Actions de la JICA

La JICA s'attache à prévenir les conflits et à promouvoir la paix. Dans le cadre de ses efforts visant à prévenir le déclenchement ou la récurrence d'un conflit, elle intervient juste après l'achèvement du conflit pour aider la population à surmonter certaines difficultés et pour contribuer à créer des conditions favorisant la stabilité à moyen et long terme.

L'Agence soutient plus particulièrement (1) la reconstruction du

Étude de cas

Appui à la reconstruction et au développement d'une région accusant un important retard dû à un conflit

Ouganda : Projet de planification du réseau routier rural dans le nord du pays

En Ouganda, les efforts de reconstruction et de développement ont démarré en 2006, après le lancement des négociations de paix avec l'opposition, à la suite de longues années de conflit intérieur. Le développement de la région Nord, le centre de l'insurrection, relevait véritablement de la gageure.

Après les négociations de paix, le Japon a recentré ses efforts : l'aide humanitaire et les secours d'urgence ont fait place aux initiatives en faveur de la reconstruction et du développement. En 2009, la JICA a envoyé à deux reprises un groupe d'étude chargé de préparer un projet dans la région Nord, où le conflit a fait le plus de ravages.

Les traces du conflit étaient les plus visibles dans le district d'Amuru, et le retour des déplacés dans leurs villages d'origine d'autant plus lent. Pour faciliter leur retour et leur réinstallation, la JICA a contribué à évaluer l'état du réseau routier

et à établir un plan d'amélioration de celui-ci. Un projet pilote a permis de réparer et d'améliorer des routes et de refaire des ponts.

Dans le cadre de ce projet, un atelier organisé en mars 2010 a permis d'élaborer un schéma directeur pour l'entretien et la sécurité du réseau routier. Ce plan porte sur la restauration du réseau routier entre Otwee et Anaka, et entre Otwee et Wii Anaka, deux tronçons considérés comme prioritaires. Il prévoit également la réfection des ponts entre ces différentes villes. Les activités ont démarré en avril. Ce projet a pour objectifs d'aider les réfugiés à rentrer dans leurs foyers, de faciliter la distribution des denrées agricoles et d'améliorer l'accès à la capitale du district.

Outre l'aménagement de routes et de ponts, il est prévu de développer l'infrastructure locale nécessaire à la réinstallation des réfugiés, ce qui englobe la construction d'installations d'adduction d'eau, d'écoles et de structures de santé.



Chantier de construction du pont reliant Otwee à Anaka



capital social, (2) la reprise économique, (3) la reconstruction des structures et des fonctions de l'État, et (4) le renforcement de la sécurité.

De nouvelles initiatives se concentrent sur l'appui aux déplacés internes fuyant la guerre civile. Dans le nord de l'Ouganda, par exemple, la JICA a contribué au retour et à la réinstallation des populations déplacées après la guerre. D'autres efforts portent sur

des projets de recherche sur les modalités d'évaluation des besoins en matière de consolidation de la paix.

À l'avenir, la JICA entend renforcer ces initiatives tout en développant les ressources humaines dans les régions et les pays touchés par des conflits, en s'appuyant sur son expérience et sur la formation.

Étude de cas

70 % des diplômés des centres de formation professionnelle trouvent du travail ou créent leur entreprise

Soudan : Projet d'amélioration des compétences de base et de la formation professionnelle au Sud-Soudan (phase I)

La guerre civile opposant depuis plus de 20 ans le Nord au Sud-Soudan a pris fin en janvier 2005. Toutefois, le pays était dévasté, et sa population en proie à d'incommensurables difficultés, et quasiment privée d'accès à l'éducation.

La JICA a lancé un projet pour former des chefs de file capables de reconstruire le Sud-Soudan un an et demi après la conclusion d'un accord de paix.

Des instructeurs ougandais contribuent à la formation professionnelle

On estime à 4,6 millions le nombre de personnes ayant fui les zones touchées par le conflit, pour se réfugier dans d'autres régions du Soudan ou dans des pays voisins. Les possibilités d'éducation sont devenues quasiment nulles pour les populations restées au Sud-Soudan.

Compte tenu du faible niveau de compétences techniques de la population locale après la guerre, la majorité de la main d'œuvre est constituée de ressortissants des pays voisins. Les établissements consacrés à la formation professionnelle sont restés fermés pendant la guerre, et les capacités des formateurs ont décliné, sachant que les programmes de formation n'ont pas évolué pendant 30 ans et qu'il n'y a pas eu de lignes directrices en matière d'éducation. Pour que les projets de réhabilitation puissent revitaliser l'économie locale, il importait

de former un maximum d'ingénieurs et de techniciens, ainsi que d'autres effectifs capables de mener à bien la reconstruction du Sud-Soudan.

Répondant à une demande du gouvernement soudanais, la JICA a lancé un projet au Sud-Soudan en 2006, soit un an et demi après la signature d'un accord de paix. Ce projet devait permettre aux stagiaires – parmi lesquels figuraient de nombreux réfugiés de retour dans leurs foyers – de mettre à profit les connaissances techniques acquises pour améliorer leurs conditions de vie, et aux ingénieurs ayant suivi cette formation de contribuer au processus de reconstruction et de consolidation de la paix.

Dans le cadre de ce projet, la JICA a appuyé le renforcement des capacités du Centre de formation multiservices de Juba, un établissement appelé à jouer un rôle clé pour l'avenir. L'Agence a également contribué à développer les capacités des prestataires de formation non formelle (ONG, etc.), qui assurent des formations courtes centrées sur des techniques utilisables directement pour améliorer la vie quotidienne des intéressés. Cette aide comprend la fourniture des équipements et matériels nécessaires, et porte sur la rénovation des établissements. La JICA mise sur la notion de diffusion « d'Africain à Africain » pour le transfert des méthodes d'enseignement et l'actualisation des matériels pédagogiques. Ainsi, des instructeurs ougandais

issus de l'Institut de formation professionnelle de Nakawa, que la JICA soutient depuis des années, ont aidé à former 3 861 Soudanais dans des domaines comme la mécanique automobile, la transformation et le soudage de la tôle, la plomberie, le câblage électrique, la climatisation, la menuiserie, la construction, la bureautique et l'administration, l'informatique, la confection (la couture), l'agroalimentaire et les services hôteliers. Une étude de suivi menée en octobre 2009 a montré que 70 % des stagiaires avaient trouvé un emploi ou créé leur propre activité moins de six mois après l'obtention de leur diplôme, et que leurs revenus avaient augmenté de 138 %.

La JICA a répondu à de nouvelles demandes de formation en tirant parti des expériences accumulées durant les trois premières années de ce projet. Elle a notamment prévu une formation de courte durée pour les ex-combattants démobilisés et pour la population générale. Cette formation serait la première activité menée par un organisme donateur à l'appui des objectifs de désarmement, de démobilisation et de réintégration sociale figurant dans l'accord de paix.

Un point de vue local

Awut Deng Acuil, ministre du Travail, de la fonction publique et du développement des ressources humaines

Le Sud du Soudan souffrait d'un énorme déficit éducatif engendré par la guerre, et il était extrêmement difficile de trouver des effectifs techniques compétents. Même pour des emplois non qualifiés, nous dépendions de la main d'œuvre étrangère, si bien que les Soudanais ne trouvaient pas de travail et que les prix augmentaient. La formation professionnelle joue un rôle capital pour le développement futur du Sud-Soudan.

Un point de vue local

Ex-combattant ayant bénéficié d'une formation
Après avoir été démobilisé, je n'avais aucune idée de la façon dont j'allais pouvoir gagner ma vie. Heureusement, les compétences acquises durant ma formation me permettent aujourd'hui d'être indépendant et de subvenir aux besoins de ma famille.



Travaux pratiques dans le cadre d'une formation en maintenance automobile au Centre de formation multiservices de Juba.

Réduction de la pauvreté

Vers une société permettant à chacun de vivre dans la dignité ; Appui au renforcement des capacités des pauvres

Dans les pays en développement, la part de la population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour a reculé, passant de 41,7 % en 1990 à 25,7 % en 2005. Ce progrès s'explique en partie par le développement économique de l'Asie. Toujours est-il que 50,9 % de la population d'Afrique subsaharienne continue à souffrir d'une pauvreté extrême. De plus, les crises alimentaire et financière survenues récemment font craindre une augmentation du nombre d'individus risquant de basculer dans la pauvreté.

La JICA contribue à renforcer les capacités des pauvres dans cinq domaines essentiels (capacités économiques, humaines, défensives, politiques et socioculturelles) et à mettre en place des environnements qui leur permettent d'exploiter ces capacités afin de mener une vie normale.

Situation générale

Du point de vue de la « sécurité humaine », on ne peut fermer les yeux sur le problème de la pauvreté, comme le souligne la Charte de l'APD du Japon. À l'échelle mondiale, on recense pas moins de 1,4 milliard d'individus vivant sous le seuil de pauvreté de 1,25 dollar par jour. Qui plus est, les catastrophes naturelles, la destruction de l'environnement et d'autres facteurs compromettent sérieusement le maintien des moyens d'existence traditionnels. Certaines populations sont donc extrêmement vulnérables face à la pauvreté. Des problèmes comme la maladie, le chômage, l'absence d'éducation et la discrimination sociale s'influencent mutuellement. La situation d'un individu happé par ce cercle vicieux s'aggrave, ainsi que les problèmes qui en découlent, et il devient encore plus difficile de s'arracher à la pauvreté. Ce « piège

de la pauvreté » est l'un des enjeux urgents à prendre en compte dans les efforts de réduction de la pauvreté. Si l'on ne fait rien pour lutter contre la pauvreté et la vulnérabilité, on risque de voir l'écart entre les riches et les pauvres se creuser et la concurrence pour l'obtention des ressources s'intensifier, au détriment de la stabilité sociale.

Actions de la JICA

La JICA appuie le renforcement de cinq capacités essentielles, et la création d'un environnement permettant aux individus d'exploiter celles-ci pour pouvoir mener une vie acceptable : (1) capacité d'accès à des moyens d'existence durables (capacités économiques) ; (2) capacité d'être et de rester en bonne santé, de bénéficier d'une instruction de base et de vivre dans un environnement sain (capacités humaines) ;

Étude
de cas

Soutenir l'autonomisation en élargissant l'accès aux services financiers

Malaisie : Séminaire sur le programme des conseillers en inclusion financière

On parle beaucoup de la microfinance (services financiers destinés aux pauvres) depuis un certain temps. Pour que l'Afrique puisse profiter de l'expérience acquise en Asie, la JICA assure des formations auprès de responsables gouvernementaux et de personnel d'institutions financières privées de pays asiatiques et africains.

Participation de près de 50 personnes à une formation pour les pays tiers

Si, au départ, la participation des entreprises privées était loin d'être une évidence, des expériences réussies de microfinance dans certains pays d'Asie ont suscité un intérêt croissant en Afrique ces dernières années.

Les formations de la JICA visent à partager l'expérience acquise en Asie dans ce domaine avec des représentants du gouvernement et des collaborateurs d'institutions financières privées en Afrique, pour permettre aux pauvres d'avoir accès à des services de crédit, d'épargne, de transfert d'argent et d'assurance.

Une cinquantaine de personnes venues d'Asie et d'Afrique ont participé à une formation pour les pays tiers organisée en Malaisie ; au cours des différents

séminaires, des études de cas sur la microfinance en Asie et en Afrique leur ont été présentées. Il est essentiel qu'à côté des institutions publiques, les établissements financiers privés se lancent dans la microfinance pour offrir aux pauvres un accès stable à des services de crédit et d'épargne faciles à utiliser. Le rôle de l'État est indispensable, car il permet d'encourager la participation d'établissements financiers privés tout en protégeant les pauvres désireux d'accéder à des services financiers. Dans le cadre de cette formation, les participants ont été invités à débattre sur le rôle du gouvernement et des banques centrales dans la microfinance, et à échanger leurs expériences.

Un point de vue local

Vijayaledchumy et Kanagalingam, Banque centrale de Malaisie (co-organisatrice du séminaire)

Nous avons beaucoup appris durant ce séminaire que nous avons co-organisé avec la JICA. Nous avons présenté des expériences asiatiques aux représentants de banques centrales et à des institutions de microfinance de trois pays d'Asie et de cinq pays d'Afrique. Les défis auxquels les pays africains sont confrontés ont également donné lieu à des discussions concrètes.

Un point de vue local

Chisha Mwanakatwe, Banque centrale de Zambie

Certains des cas dont on nous a parlé peuvent être transposés en Zambie, ce qui est une bonne chose pour nous. Il s'agit notamment de programmes à intervention directe pour les institutions financières, et d'indications sur la manière dont les banques centrales et les organismes gouvernementaux compétents peuvent contribuer activement à la microfinance. J'espère pouvoir tirer parti de ces connaissances pour améliorer à l'avenir les politiques, les relations avec les institutions financières et les services aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux agriculteurs.



Le groupe observe une institution de microfinance à l'œuvre.

(3) capacités d'atténuer ou d'affronter les différents facteurs qui menacent la vie humaine (capacités défensives) ; et (4)/(5) capacité de bénéficier du respect – de sa personne, de sa culture et de ses coutumes – et de prendre part à la vie sociale (capacités politiques et socio-culturelles).

Désormais, la JICA s'emploiera à promouvoir l'intégration des efforts de réduction de la pauvreté par des initiatives comme le ciblage

rigoureux des populations les plus pauvres et les plus vulnérables, ou l'adoption « d'outils efficaces de réduction de la pauvreté ». Dans le cadre d'une nouvelle initiative, l'Agence réalise des études liées à la microfinance et réunit régulièrement des groupes de travail associant des spécialistes internes et externes de cette question..

Étude de cas

Gestion forestière communautaire pour améliorer les conditions de vie
Éthiopie : Projet de gestion participative des forêts dans la réserve forestière régionale de Belete-Gera, phase 2

Dans le cadre de cette initiative soutenue par la JICA, le gouvernement et des associations communautaires locales de gestion des forêts ont signé des accords provisoires portant sur la protection et la gestion de la forêt, et reconnaissant les droits d'usage coutumiers des communautés locales sur les ressources forestières. Ce projet vise à garantir les moyens d'existence des résidents locaux, et à assurer une bonne gestion de la forêt dans une optique d'utilisation durable.

Accords provisoires pour la gestion de la forêt et synergies engendrées par les écoles pratiques d'agriculture

La JICA soutient des efforts dans les zones forestières prioritaires d'Éthiopie en vue de garantir des moyens d'existence stables aux populations locales tout en assurant une gestion durable de ces forêts. Le gouvernement a signé des accords provisoires de gestion de la forêt avec des associations communautaires locales de gestion forestière. En vertu de ces accords, le gouvernement reconnaît les droits d'usage coutumiers des communautés locales sur la cueillette du café poussant à l'état sauvage sous couvert forestier, et le droit de vivre dans les

zones forestières prioritaires. En contrepartie, les communautés locales s'engagent à protéger et à aménager les forêts comme stipulé dans l'accord. À ce jour, 93 associations de gestion forestière ont conclu des accords provisoires avec le gouvernement régional d'Oromia et élaboré des plans de gestion et d'utilisation communautaires des forêts. Des activités en phase avec ces plans sont actuellement mises en œuvre.

De plus, le café récolté dans ces forêts a obtenu la certification de l'ONG internationale Rainforest Alliance, ce qui lui permet d'être vendu avec un supplément de prix de 15 à 25 % sur les marchés internationaux. Des coopératives se sont créées pour acheter et expédier le café, ce qui a permis à la population locale d'améliorer ses revenus.

Chaque association de gestion forestière a mis sur pied une école pratique d'agriculture pour diffuser les techniques agricoles idoines. Dans ces écoles, les participants suivent pendant un an des séances hebdomadaires pour se former aux méthodes utilisant du compost pour faire pousser des légumes et aux soins à apporter aux jeunes arbres fruitiers. Plus de 4 500 agriculteurs ont suivi cette formation avec succès. Ils appliquent aujourd'hui les nouvelles techniques qu'ils ont apprises.

Un point de vue local

Mohammed, chef de projet, Agence gouvernementale d'Oromia pour la supervision des entreprises forestières

Auparavant, les résidents locaux abattaient des arbres et les compagnies forestières avaient tendance à réguler cette exploitation illicite. La situation a changé depuis que les droits d'usage et de gestion ont été transférés aux associations de gestion forestière. Ceci a renforcé la compréhension mutuelle des rôles et activé la coopération en matière de gestion forestière.

Je suis convaincu qu'à l'avenir, la participation active des membres des associations protégera ces précieuses ressources naturelles que sont les forêts.


Un point de vue local

Membre d'une association de gestion des forêts

Jusqu'ici, n'importe qui pouvait couper des arbres pour construire une maison ou faire du feu. Il n'y avait pas de règles. Quand la gestion forestière participative a été mise en place, certains craignaient d'être expulsés de la forêt. Trois années ont passé, et nous avons pu surveiller de près l'exploitation illicite et les nouveaux arrivants tout en protégeant la forêt et en utilisant ses ressources de manière rationnelle. Les techniques apprises dans les écoles pratiques d'agriculture et le supplément de prix que nous percevons pour notre café ont apporté davantage de stabilité dans notre vie.



Le café pousse naturellement dans cette forêt.

Développement humain

L'éducation, la santé et la protection sociale sont des services essentiels au bien-être humain et sont directement liés aux OMD

Le développement humain vise à élargir l'éventail des possibilités qui s'offrent aux individus et doivent leur permettre de mener une vie épanouie, créative et stable, en jouissant de la liberté et de la dignité. Avant toute chose, chaque être humain doit avoir accès à l'instruction, pouvoir vivre longtemps et en bonne santé, et bénéficier d'un niveau de vie décent.

En s'appuyant sur le principe de la sécurité humaine, qui veut que chacun puisse jouir de la liberté et mettre en valeur son potentiel, la JICA a concentré ses efforts sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ; ces derniers sont considérés comme primordiaux pour la prospérité future de l'humanité. La JICA assure une coopération en matière d'éducation, de santé et de sécurité sociale dans de nombreux pays en développement.

Éducation de base

Communiquer aux enfants du monde entier le plaisir d'apprendre

Appui au développement des capacités des adultes impliqués dans l'éducation des enfants

Situation générale

Dans le monde entier, près de 72 millions d'enfants sont privés d'accès à l'enseignement primaire ; l'immense majorité d'entre eux vit dans des pays en développement. Par ailleurs, on estime à 759 millions le nombre d'adultes dépourvus de compétences minimales en matière d'alphabétisme (lecture, écriture, calcul), ce qui correspond à 16 % de la population adulte mondiale (*Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous, 2010*). La première cause de cet état de fait est la pauvreté. Les individus privés de ces compétences de base sont contraints d'accepter des emplois instables et mal rémunérés, et s'ils ne parviennent pas à briser ce cercle vicieux, il leur est difficile d'échapper à la pauvreté.

La communauté internationale a lancé des initiatives pour atteindre l'objectif d'Éducation pour tous (EPT), qui permettrait à tous les enfants du monde d'aller à l'école d'ici 2015. Mais on sait déjà que plusieurs dizaines de millions d'entre eux n'auront toujours pas accès à l'éducation à l'échéance fixée.

Actions de la JICA

Par « éducation de base », on entend les activités éducatives qui permettent aux individus d'acquérir les connaissances et aptitudes minimales dont ils ont besoin pour vivre ; ce terme s'applique à l'éducation préscolaire, primaire et secondaire, ainsi qu'à l'éducation informelle (alphabétisation des adultes et éducation communautaire). Droit fondamental, l'éducation est aussi un élément essentiel pour l'édification d'un monde stable et pacifique, pour l'essor de l'économie et pour les progrès de la science et de la technologie.

Conformément à l'objectif d'Éducation pour tous (EPT) et aux engagements du cadre d'action de Dakar, la JICA assure une aide en faveur de l'éducation de base selon trois axes : (1) accès élargi à l'enseignement primaire et secondaire ; (2) amélioration qualitative de l'enseignement primaire et secondaire ; et (3) amélioration de l'administration éducative et de la gestion scolaire.

Élargir l'accès à l'enseignement primaire et secondaire

La JICA contribue à étendre les services d'enseignement scolaire par la construction d'écoles, via une aide sous forme de dons. Elle contribue

également à mettre en place des systèmes de gestion scolaire fondés sur la participation des membres de la communauté, et à faire progresser les taux de scolarisation en sensibilisant les parents et la communauté à l'importance de l'éducation.

Améliorer la qualité de l'enseignement primaire et secondaire

L'accès à un enseignement de qualité est essentiel pour permettre aux enfants d'apprendre à lire et à écrire et d'acquérir diverses aptitudes à la résolution de problèmes. Plus les cours dispensés dans le primaire et dans le secondaire sont intéressants et faciles à comprendre, plus les enfants sont motivés, et moins ils risquent d'arrêter l'école ou de redoubler. Dans les pays en développement, on a souvent affaire au schéma suivant : un enseignant parle tout seul face à des élèves qui l'écoutent passivement.

Afin d'améliorer cette situation, la JICA s'attache à : promouvoir des méthodes d'enseignement centrées sur l'apprenant, propres à stimuler l'intérêt et la compréhension des élèves ; améliorer le programme de formation des enseignants ; élaborer et diffuser des manuels scolaires et des supports pédagogiques. L'Agence contribue également à renforcer l'enseignement des mathématiques et des sciences, disciplines qui jouent un rôle important dans la vie sociale et sont essentielles pour faire progresser la science et la technologie.

Améliorer la gestion scolaire

Pour accroître l'accès à l'enseignement primaire et secondaire et améliorer la qualité de l'éducation, il est essentiel de disposer de capacités adéquates en matière d'administration et de gestion scolaires. Ces moyens doivent permettre notamment de comprendre l'absentéisme de certains élèves et d'encourager leur assiduité, de déployer du personnel enseignant, de distribuer du matériel pédagogique, de planifier et de mettre en œuvre des activités éducatives et de répartir judicieusement les ressources financières.

La JICA contribue à renforcer les capacités de gestion pour permettre aux administrations et aux écoles d'évaluer les difficultés rencontrées, puis d'élaborer et de mettre en œuvre des plans d'action scolaire conformes aux besoins. L'Agence s'emploie également à corriger les disparités entre les



sexes en matière d'éducation via la mise en place d'activités et de systèmes en faveur de l'éducation des femmes, et le soutien à des programmes d'alphabétisation pour les femmes adultes. Par ailleurs, en collaboration avec des volontaires et des ONG, la JICA a entrepris de renforcer l'enseignement

informel pour les enfants non scolarisés et pour les personnes ne sachant ni lire ni écrire.

Enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP)

Valoriser les effectifs techniques qui participeront à l'édification de la nation

Transmettre des connaissances et des techniques directement utilisables dans le monde du travail via l'éducation et la formation

Situation générale

Les chances de recevoir un enseignement ou une formation de qualité étant limitées dans bien des pays en développement, les ressources humaines ne sont pas exploitées efficacement, ce qui réduit les possibilités d'obtenir des revenus suffisants. Le manque d'effectifs qualifiés constitue un obstacle de taille à la promotion et au développement de l'industrie.

Actions de la JICA

La JICA entend améliorer l'éducation et la formation pour répondre à l'évolution des besoins de l'industrie. À cet effet, elle privilégie deux grandes approches. La première consiste à « développer les ressources humaines dans le secteur industriel » par l'amélioration de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP), et l'amélioration de l'enseignement dispensé dans les principaux instituts polytechniques et centres de formation professionnelle (programmes d'enseignement, système de gestion, etc.). La seconde approche, « l'élargissement des opportunités permettant d'améliorer les moyens de subsistance », vise à accroître les revenus et à réduire la pauvreté.

Les pays qui connaissent un développement économique assez harmonieux – ceux du Moyen-Orient et du Maghreb, ou d'Asie du Sud, notamment – sont très demandeurs en matière de formation de

techniciens, car ils ont besoin d'effectifs qualifiés pour accompagner l'essor de leur industrie. La JICA a entrepris de former les enseignants des centres de formation professionnelle et des collèges techniques (formation de formateurs), de réviser les programmes d'enseignement avec la participation des organismes compétents, et de développer les systèmes d'enseignement et de formation en collaboration avec l'industrie et les pouvoirs publics. Par ailleurs, dans les pays sortant d'un conflit ou en proie à la pauvreté (comme ceux d'Afrique subsaharienne), la JICA assure des formations orientées sur la pratique et permettant d'acquérir des compétences et des techniques de base. Il s'agit de développer des ressources humaines capables de créer et de gérer les petites entreprises informelles qui sont la véritable clé de voûte de l'économie dans ces pays. Dans les pays sortant d'un conflit, la JICA mène des programmes de formation professionnelle en faveur des ex-combattants démobilisés, afin de développer les compétences nécessaires pour le relèvement du pays et de faciliter la réintégration sociale.

Dans ce domaine, la JICA utilise le levier de la coopération Sud-Sud : elle met à profit l'expérience et les connaissances acquises par des régions comme l'Asie, le Moyen-Orient et le Maghreb, et l'Amérique latine, ou par des pays comme le Sénégal et l'Ouganda, lors de précédents programmes pour assurer une coopération en faveur d'autres pays.

Enseignement supérieur

Former des ressources humaines capables de participer à l'édification de la nation

Renforcer les capacités d'enseignement et de recherche et promouvoir les réseaux universitaires, en privilégiant les sciences et les technologies

Situation générale

Dans la société d'aujourd'hui, fondée sur le savoir, les institutions d'enseignement supérieur sont fortement sollicitées pour jouer un rôle en matière de recherche et développement, d'éducation et de contribution sociale – c'est-à-dire un rôle de « plateformes intellectuelles », d'échange d'informations et de savoirs. Dans les pays en développement également, ces institutions sont appelées à jouer un rôle de plus en plus décisif. Afin de répondre aux aspirations croissantes de la société, elles doivent pouvoir former des ressources humaines capables de participer à l'édification de la nation – en particulier des chercheurs et des professionnels hautement qualifiés pour accompagner l'essor de l'industrie –, de rehausser le niveau intellectuel de la société tout entière, et de contribuer au développement industriel et régional.

À mesure que progresse la mondialisation, il apparaît de plus en plus clairement que les institutions d'enseignement supérieur

des pays en développement ne peuvent rester isolées du monde extérieur. En conséquence, on s'efforce de développer les activités d'enseignement et de recherche en formant des réseaux d'échanges universitaires avec des institutions et des chercheurs d'autres pays, afin de mutualiser les avantages respectifs.

Actions de la JICA

Les efforts déployés par la JICA visent avant tout à renforcer les capacités des universités de différentes régions et de différents pays. Il s'agit notamment d'accroître les compétences du corps enseignant, d'agrandir les campus et de fournir davantage d'équipements et de matériel de recherche. Plus récemment, la JICA a étendu son soutien à l'administration des établissements d'enseignement supérieur et à l'amélioration des capacités de gestion des universités. L'Agence s'emploie également à renforcer la collaboration entre l'industrie et les universités, ainsi qu'entre les administrations locales et les universités

– dont celles des pays en développement et du Japon. Dans ses efforts, la JICA met l'accent sur la création de réseaux d'échanges universitaires entre le Japon et les pays en développement, ainsi qu'entre et dans ces derniers, avec le soutien d'universités japonaises. Ceci contribue également à l'internationalisation des institutions japonaises et au prolongement des accords de coopération interuniversitaires.

À titre d'exemple, citons le projet de réseau pour le développement de l'enseignement des sciences de l'ingénieur en Asie du Sud-est, qui

met en relation 19 institutions dédiées à l'ingénierie dans les pays de l'ANASE et 11 universités partenaires au Japon (ce projet lancé en 2003 se trouve actuellement dans sa seconde phase).

L'Université égypto-japonaise pour les sciences et la technologie (E-JUST) a ouvert ses portes en 2010. Cette institution, qui a adopté un système d'enseignement et de recherche inspiré du modèle japonais, s'appuie sur une coopération avec 12 universités japonaises pour former des ressources humaines qui seront les forces vives de demain.

Services sanitaires et médicaux

Garantir la survie et la santé des habitants des pays en développement

Soutien aux efforts visant à renforcer les systèmes de santé, à améliorer la santé maternelle et infantile et à combattre les maladies infectieuses

Situation générale

Aujourd'hui encore, beaucoup d'individus meurent des suites de maladies ou de complications liées à des grossesses ou des accouchements. L'accès à des services sanitaires et médicaux de base permettrait d'éviter la plupart de ces décès. Bien que le droit à la santé soit l'un des droits humains fondamentaux, de nombreux habitants des pays en développement sont exposés à des risques sanitaires élevés.

Actions de la JICA

Les programmes de la JICA présentent notamment l'avantage d'offrir une aide adaptée aux besoins et à la situation des pays bénéficiaires, et de permettre l'application des politiques au niveau local.

Un autre de leurs avantages – et non des moindres – est leur capacité d'opérer la planification intégrée d'efforts intersectoriels, en mettant en œuvre des programmes de dons pour la fourniture d'installations et d'équipements, de coopération technique pour le développement de ressources humaines et le renforcement organisationnel, et de prêts d'APD pour la réalisation des projets de grande envergure et d'autres mesures. Ils permettent également de développer les infrastructures d'approvisionnement en eau salubre, par exemple.

Dans le secteur de la santé, la coordination de l'aide joue un rôle crucial compte tenu de la multiplicité des acteurs de l'aide. La JICA coordonne les efforts et coopère avec des organisations internationales comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et des donateurs d'autres pays en vue de « renforcer les systèmes de santé », « améliorer la santé maternelle et infantile » et de « combattre les maladies infectieuses ».

Renforcement des systèmes de santé

La mise en place et le renforcement des systèmes de santé sont indispensables pour pouvoir contribuer efficacement et durablement à l'amélioration de la santé maternelle et infantile et à la lutte contre les maladies infectieuses. Le terme « systèmes de santé » désigne l'intégralité des cadres nécessaires à la gestion du secteur de la santé d'un pays : développement de la gestion administrative et institutionnelle, amélioration des installations médicales, gestion rationnelle des fournitures médicales, collecte et utilisation efficaces d'informations sanitaires précises, obtention et gestion des ressources financières, développement et gestion des ressources humaines nécessaires pour accompagner ces processus

et assurer les prestations de santé et les services médicaux.

En ce qui concerne l'appui à l'amélioration et au développement des systèmes de santé, la JICA s'efforce de renforcer les fonctions de l'administration sanitaire au niveau national ou régional/du district dans les pays qui promeuvent la décentralisation, comme la Tanzanie. Au Pakistan, la JICA contribue également à améliorer les systèmes d'information sanitaire (SIS) nécessaires pour l'élaboration de politiques et la gestion de projets.

Dans les pays en reconstruction, comme l'Afghanistan, où de longues années de guerre civile ont laminé le système de santé, la JICA contribue à rebâtir et à consolider tous les éléments de ce système, en se concentrant sur le développement des ressources humaines, la lutte contre les maladies infectieuses et la santé maternelle et infantile. L'aide de l'Agence obéit à une approche globale allant du gouvernement central aux établissements sanitaires sur le terrain.

Quant au développement des ressources humaines, le gouvernement japonais s'est engagé à former 100 000 professionnels de la santé d'ici 2013 lors de la quatrième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV) qui s'est tenue en 2008. Pour réaliser ce plan, la JICA mène divers programmes de formation au Japon, dans des pays tiers et sur le terrain. Ces programmes incorporent des méthodes de gestion de la qualité 5S-KAIZEN en vigueur dans les milieux hospitaliers et industriels au Japon. La JICA soutient également la création et la réhabilitation d'institutions destinées à former des professionnels de santé.

Amélioration de la santé maternelle et infantile

Chaque année dans le monde, plus de 500 000 femmes meurent de causes liées à la grossesse ou à l'accouchement, et près de 10 millions d'enfants n'atteignent pas leur cinquième anniversaire. Près de 99 % de ces cas concernent les pays en développement. Pour améliorer cette situation, il faut dépasser les approches classiques en matière de santé maternelle et infantile (SMI). Les efforts doivent viser à promouvoir la santé des femmes tout au long de leur vie, et à garantir l'accès de toutes à la médecine procréative (santé génésique).

Afin d'améliorer les services de SMI, la JICA assure une aide globale prenant en compte la santé reproductive à toutes les étapes : santé sexuelle des adolescentes, grossesse, accouchement, éducation des enfants et planification familiale. Pour que le nombre d'accouchements



sans risques progresse en Afrique de l'Ouest, la JICA appuie la mise en place de systèmes assurant un « continuum de soins de SMI » : promotion du suivi prénatal, formation de sages-femmes et d'autres effectifs qualifiés en obstétrique, instauration d'un système d'orientation entre les différents établissements de santé, etc. Par ailleurs, l'Agence promeut la collaboration entre les différents pays de la région. La JICA prévoit également de généraliser à d'autres pays le *Guide de santé maternelle et infantile*, qu'elle a contribué à élaborer et à diffuser en Indonésie et en Palestine, et qui constitue un outil efficace pour renforcer ce « continuum de soins de SMI ».

Lutte contre les maladies infectieuses

Dans le monde d'aujourd'hui, où la modernisation des transports a permis l'accélération des échanges mondiaux, les maladies infectieuses peuvent rapidement se muer en pandémies planétaires et menacer la vie et les moyens de subsistance des individus aux quatre coins du monde.

Face à cet enjeu de portée mondiale, la JICA contribue à renforcer les systèmes de santé, à former des ressources humaines et à promouvoir la recherche sur le VIH/sida, la tuberculose, la poliomyélite, le paludisme, la maladie de Chagas et les nouvelles souches de la grippe, afin de favoriser la prévention, le dépistage, le diagnostic et le traitement de

Étude
de cas

Appui à l'amélioration des services de santé maternelle et infantile dans les régions de Tambacounda et de Kédougou par le renforcement des systèmes de santé

Sénégal : Programme visant à renforcer les systèmes de santé dans les régions de Tambacounda et de Kédougou

Le Sénégal se classe dans la catégorie des pays les moins avancés. Le taux de pauvreté est particulièrement élevé dans les régions de Tambacounda et de Kédougou, où la population est privée d'accès à des services sanitaires et médicaux.

Depuis 2007, la JICA met en œuvre le programme de renforcement des systèmes de santé dans ces deux régions, en collaboration avec le gouvernement sénégalais.

Contribution à la réalisation des OMD liés à la santé dans les régions de Tambacounda et de Kédougou
Les régions de Tambacounda et Kédougou se trouvent à environ huit heures de route de la capitale, Dakar. Bien qu'occupant à peu près le tiers du territoire sénégalais, elles sont sous-équipées en infrastructures routières, hydrauliques (adduction d'eau) et électriques. Si le taux de pauvreté est de 49 % dans l'ensemble du pays, il dépasse 56 % dans ces deux régions. Proches de la Mauritanie, du Mali, du Kenya et de la Gambie, elles abritent une véritable mosaïque culturelle et ethnique. Le taux d'alphabétisation y est faible, ce qui rend leur développement difficile.

Ces deux régions comptent 700 000 habitants au total. Cette faible densité démographique ne facilite pas l'accès aux services sanitaires et médicaux. À cela s'ajoute une pénurie d'équipements et de personnel de santé qualifié, qui nuit à la qualité des services. Le taux de mortalité des moins de 5 ans y est de 200 décès pour 1 000 naissances vivantes, soit quasiment le double de la moyenne nationale.

À la demande du gouvernement sénégalais, la JICA a lancé en 2007 le programme de renforcement des systèmes de santé dans les régions de Tambacounda et de Kédougou, en



Le chantier du centre de santé avance.

collaboration avec le ministère de la Santé du Sénégal. Ce programme quinquennal vise à faire progresser l'indice de santé et à aider les pauvres en améliorant la santé des mères et des enfants dans ces deux régions.

Soutien diversifié par le biais de cinq initiatives
Dans le cadre de ce programme, cinq initiatives ont été mises en place pour parvenir à l'objectif fixé.

(1) Améliorer l'accès aux services de santé maternelle et infantile (SMI) en construisant trois centres de santé grâce à une aide sous forme de dons, et en agrandissant les centres de développement des ressources humaines pour former du personnel infirmier et obstétrique. (2) Améliorer la qualité des services de SMI en favorisant l'accouchement sans risque dans un environnement propre, et en sensibilisant à l'importance des soins néonataux via le projet de coopération technique en faveur de l'accouchement sans risque. Ces mesures ont été conçues pour répondre aux questions soulevées par des infirmières volontaires de la JICA et des sages-femmes au Sénégal. (3) Améliorer les services sanitaires dans leur ensemble via l'approche 5S (une méthode japonaise de gestion de la qualité), en formant du personnel compétent en gestion organisationnelle, en améliorant l'efficacité opérationnelle au moyen de manuels et d'autres outils, et en contribuant à la prévention des infections nosocomiales et des accidents médicaux – tous ces efforts visant à améliorer et à professionnaliser l'administration de la santé. (4) Accroître les capacités des résidents en renforçant les activités communautaires et les campagnes de santé publique. (5) Appuyer les politiques du ministère de la Santé et diffuser les résultats, ce qui suppose la coordination des politiques entre le ministère et les administrations locales.

L'Agence a envoyé au Sénégal des conseillers en politique et des volontaires, et elle contribue à former des professionnels de santé en s'alignant sur ces cinq initiatives. Soucieuse d'accroître l'efficacité de son aide dans le domaine sanitaire, la JICA promeut également des projets d'infrastructure et d'adduction d'eau, et elle continue à travailler en relation avec les organismes d'aide multilatérale opérant au Sénégal.



Conseils pour améliorer le secteur médical par l'application des 5S

Un bilan à mi-parcours a été réalisé durant l'exercice 2010, afin d'évaluer les résultats de la première moitié du programme et de préciser l'orientation future. Sur la base des résultats obtenus à ce jour, un nouveau projet visant à renforcer la gestion des systèmes de santé dans ces deux régions est en préparation (les études approfondies ont démarré durant l'exercice 2010).

Un point de vue local

Dr Adrien Sonko, directeur du centre médical de la région de Tambacounda

Tambacounda et Kédougou sont les régions les plus pauvres du Sénégal. L'indice de santé montre qu'elles sont à la traîne des autres régions. Les investissements réalisés dans le cadre de ce programme quinquennal devraient avoir un impact très positif.

Mme Mbamoussa Soumare, maîtresse

sage-femme au centre de santé de Tambacounda

Dans le cadre de ce projet, j'applique ce que j'ai appris au Japon, pour que les femmes et les enfants qui viennent au centre de santé bénéficient des soins et du respect auxquels ils ont droit. J'aimerais faire du centre un lieu agréable et répondant aux attentes des gens, afin qu'ils y reviennent pour d'autres services.

ces maladies. L'Agence déploie ces efforts en partenariat étroit avec des organisations internationales comme le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, l'initiative Faire reculer le paludisme¹ et le partenariat Halte à la tuberculose². De plus, dans le cadre de ses projets d'infrastructure – notamment routière et portuaire – financés par des prêts d'APD, la JICA soutient des activités de sensibilisation et de prévention du VIH/sida auprès des ouvriers du bâtiment, des habitants de taudis situés à proximité des chantiers et d'autres publics.

Enfin, dans le cadre du Partenariat pour la recherche scientifique et technologique en faveur du développement durable³, la JICA a entamé

une coopération en faveur de la recherche sur les maladies infectieuses et tropicales en Asie et en Afrique, mettant à profit les connaissances pointues du Japon et les résultats de la recherche japonaise sur les maladies infectieuses.

*1 Une initiative de l'OMS pour combattre le paludisme

*2 Un partenariat international créé en 1998, formant un réseau de pays, d'organisations internationales et de groupes du secteur privé impliqués dans la lutte antituberculeuse.

*3 Programme mené conjointement avec l'Agence japonaise pour la science et la technologie (JST). L'objectif est d'acquérir de nouvelles connaissances conduisant à des solutions pour les problèmes mondiaux liés aux changements climatiques et environnementaux, aux maladies infectieuses, à l'eau et aux catastrophes naturelles, et d'utiliser les résultats de ces recherches au profit de la société.

Sécurité sociale

Un besoin plus grand dans les pays disposant de systèmes de protection sociale défaillants

Assistance aux groupes socialement vulnérables par l'amélioration de la sécurité humaine

Situation générale

La sécurité sociale permet à un pays, à des institutions publiques ou à une communauté de fournir un revenu ou des services permettant aux individus de faire face à la maladie, à la vieillesse, au handicap, au chômage ou à d'autres situations qui les empêchent de subvenir à leurs besoins. La sécurité sociale devrait jouer pleinement son rôle dans les pays en développement, dont de nombreux habitants socialement vulnérables sont confrontés à la pauvreté et à d'autres problèmes. Or, beaucoup de ces pays n'ont pas encore réussi à mettre en place un système de sécurité sociale satisfaisant, même si les carences à combler varient d'un pays à l'autre. Malheureusement, là où ces systèmes font le plus défaut sont ceux qui ont le moins de chances d'en bénéficier. Face à ce problème, il convient de réaffirmer l'importance de la sécurité sociale.

Actions de la JICA

La JICA mène des projets visant à améliorer les systèmes de sécurité sociale des pays en développement, en s'appuyant sur l'expérience et les connaissances du Japon dans ce domaine. Trois grands axes sont privilégiés : l'assurance et la protection sociales, l'aide aux personnes handicapées, le travail et l'emploi. L'Agence s'efforce également d'avancer dans la mise en œuvre de sa réforme interne, en soutenant par exemple la formation à la prise de conscience du handicap pour le personnel associé à la JICA, et la promotion des environnements sans barrières.

Sécurité et protection sociales

La JICA appuie le développement de systèmes d'assurance sociale – couverture médicale et pensions de retraite, notamment – et le renforcement des politiques de protection sociale en faveur des personnes âgées, des enfants et des mères de famille. Récemment, elle a soutenu la réforme des systèmes ruraux de retraite en Chine, et l'élaboration de modèles de services intégrés de soins de santé et de protection sociale de proximité pour les personnes âgées en Thaïlande.

Aide aux personnes handicapées

Bien que l'aide aux personnes handicapées soit considérée comme faisant partie de la protection sociale, la JICA considère les handicapés non comme de simples bénéficiaires de l'aide sociale, mais comme des acteurs importants du développement. Son objectif final est d'instaurer

une société agréable à vivre pour tous les individus, qu'ils soient ou non handicapés.

L'Agence entend soutenir la pleine participation à la société et l'égalité des personnes handicapées dans les pays en développement, en renforçant les activités leur permettant de jouer un rôle actif dans la société. Elle s'emploie à favoriser l'autonomisation des personnes handicapées via la formation aux fonctions d'encadrement et le renforcement des associations de personnes handicapées, ainsi que la mise en place d'environnements sans barrières. L'exemple du Centre de développement Asie-Pacifique pour les handicapés (APCD) est emblématique de ces efforts.

L'APCD accorde une importance fondamentale aux droits et à la dignité des personnes handicapées au sein de la communauté dans laquelle ces personnes vivent. Ce centre a fait œuvre de pionnier en envoyant dans d'autres pays des experts souffrant d'un handicap intellectuel. À deux reprises, l'APCD a également organisé des formations sur les communautés rurales sans barrières à l'intention d'architectes, de représentants du gouvernement et de personnes handicapées ; ces activités ont permis aux trois groupes de tisser des réseaux nationaux. De tels réseaux permettent aux personnes handicapées d'intervenir dès la phase de planification des travaux de construction d'équipements et d'espaces publics ou accessibles au public ; c'est ainsi que des métros et des centres commerciaux sans barrières ont vu le jour.

Travail et emploi

Outre l'appui à l'élaboration de politiques relatives au travail et à l'emploi, la JICA assure une aide visant à améliorer les services de placement, les conditions de travail, l'hygiène et la sécurité du travail, la gestion du personnel, et enfin, les assurances liées au travail (assurance chômage, indemnisation des accidents du travail). Dans le domaine du travail (en particulier de l'hygiène et de la sécurité du travail), la plupart des pays en développement tardent à se doter des cadres juridiques et des mécanismes d'application qui permettraient aux travailleurs de bénéficier d'une couverture sociale adéquate. Les travailleurs victimes d'accidents du travail ne reçoivent ni soins médicaux appropriés ni indemnités. Suite à un accident, ils risquent donc de perdre leur emploi et de sombrer dans une pauvreté extrême.

La JICA assure une aide visant à renforcer l'hygiène et la sécurité du travail en Malaisie et en Chine, et elle soutient l'amélioration des



services de placement professionnel en Indonésie, en s'inspirant du système japonais « Hello Work ».

Étude de cas

Améliorer les taux de scolarisation et d'achèvement des études via le projet École pour tous (phase 2)

Niger : Projet d'appui à l'amélioration de la gestion scolaire via la participation communautaire

Dans les écoles primaires nigériennes, les relations entre les résidents, les parents et les représentants de l'école ne fonctionnaient pas de manière satisfaisante.

Dès 2004, la JICA a donc soutenu la mise en place et la diffusion d'un modèle de comité de gestion scolaire. Cette initiative et d'autres activités ont eu un impact très positif sur les taux de scolarisation.

Des écoles qui existent par et pour la communauté

Des comités formés de résidents, de parents et de représentants scolaires avaient été mis en place dans les écoles primaires du Niger. Or, ces comités ne fonctionnaient pas bien. En 2004, la JICA a lancé le projet d'appui à l'amélioration de la gestion scolaire via la participation communautaire (projet École pour tous). Ce projet permet aux résidents, aux parents, aux représentants de l'école et aux administrateurs de réfléchir ensemble aux moyens à mettre en œuvre pour instaurer un système scolaire plus efficace.

Les comités préparent la voie pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action visant à améliorer les environnements scolaires. On peut améliorer les conditions d'apprentissage en faisant réaliser des travaux d'agrandissement et de rénovation des établissements scolaires par de la main d'œuvre locale, et en achetant davantage de manuels scolaires et de supports pédagogiques grâce à des dons de la communauté. Parallèlement, on a sensibilisé les résidents participant au processus d'amélioration à la nécessité d'envoyer leurs enfants à l'école, ce qui a eu également une incidence positive sur les conditions d'apprentissage à la maison.

Amélioration importante des taux de scolarisation et d'achèvement des études, et diffusion aux pays voisins

Un « dispositif minimal » introduit dans le cadre du projet dans les régions de Tahoua et de Zinder s'est révélé efficace pour redynamiser les comités de gestion scolaire. Ce dispositif comprend (1) l'élection démocratique des membres du

comité (pour former une organisation digne de confiance), (2) le lancement d'un plan d'action scolaire (planification et mise en œuvre d'activités destinées à améliorer l'éducation sans faire appel à une aide extérieure), et (3) création d'un système de suivi (mise en place d'un système de soutien par les administrateurs de l'éducation et le comité de gestion scolaire). Des initiatives transparentes et bien planifiées (amélioration des installations, promotion de la fréquentation scolaire des filles, éducation sanitaire, éducation préscolaire, sensibilisation à la qualité de vie et éducation à l'environnement, tenue d'examen blancs, etc. s'appuyant sur la participation de résidents et de soignants locaux) ont grandement contribué à améliorer les environnements scolaires.

Fort de ces résultats, le projet École pour tous est entré dans sa seconde phase (période de quatre ans) en 2007, grâce à la coopération de la JICA. Une entente avec la Banque mondiale – couplée à une formation sur les élections et à l'élaboration du plan d'action scolaire – a permis de lancer le dispositif minimal dans 6 800 écoles de six autres régions. On a également renforcé la coopération technique en prenant en compte les conclusions du système de suivi et les besoins communautaires.

Ainsi, l'environnement scolaire a été amélioré dans quelque 10 000 écoles à travers tout le pays grâce à la participation communautaire. Le taux global de scolarisation, qui était de l'ordre de 50 % en 2004, a grimpé à 68 % en 2009 (on est passé de 980 000 à 1,55 million d'écoliers). Le taux global d'achèvement des études a augmenté pour atteindre quasiment 50 %. Chez les filles, ces deux taux – scolarisation et achèvement des études – ont progressé.

La JICA a également soutenu la création d'écoles maternelles communautaires ; ces établissements sont gérés par des résidents locaux avec l'appui des comités de gestion scolaire. Près de 160 écoles maternelles avaient été construites à la fin de 2009, ce qui permet à 10 000 jeunes enfants de bénéficier d'une éducation préscolaire.

Fort de excellents résultats obtenus au Niger, la JICA a lancé des projets analogues dans des pays voisins d'Afrique de l'Ouest comme le

Sénégal, le Mali et le Burkina Faso. Ces projets destinés à améliorer les conditions d'apprentissage par la mise en place de comités de gestion scolaire sont déployés dans près de 3 800 écoles (capacité d'accueil totale d'environ 620 000 enfants).

Un point de vue local

Inspecteur scolaire, district de Konni, Tahoua

Ce projet a été d'une grande efficacité pour promouvoir les APP (activités, pratique, production) et augmenter les taux de scolarisation dans le district de Konni. L'une des raisons de son succès est qu'il a su améliorer le fonctionnement des comités de gestion scolaire en formant des membres de la communauté locale. À l'avenir, le maintien de cette formation sera déterminant si l'on souhaite que ces comités continuent à fonctionner efficacement.

Un point de vue local

Membre d'un comité de gestion scolaire

Étant donné que les coûts des services communs n'étaient pas couverts, nous ne pouvions pas faire grand-chose au sein de l'association de parents. Le comité de gestion scolaire est géré de manière transparente, et la communauté locale sait ce qui se passe à l'école par le truchement de ce comité. Désormais, les coûts des services communs sont financés par les contributions du public pour favoriser le développement de l'école.

Un point de vue local

Masahiro Hara, alors conseiller principal de la JICA

Ce projet a permis aux parents de prendre vraiment conscience de l'importance de l'éducation. Nous avons introduit des techniques permettant d'améliorer l'efficacité de l'éducation dispensée aux enfants en tirant parti de nos compétences et de nos connaissances. Dans chaque région, les membres du comité de gestion scolaire sont élus, et la communauté locale émet ses propres suggestions pour élaborer un plan de gestion pour l'école. Tout ceci a conduit à la réforme du système scolaire, qui s'appuie désormais sur la participation et les efforts de la communauté.



Formation pour apprendre à voter



Sourires d'enfants dans une école du Niger

Environnement mondial

Les atteintes à l'environnement se retournent en définitive contre l'homme

En exploitant de manière excessive les ressources naturelles pour les besoins de leur vie quotidienne, les habitants des pays en développement détériorent le plus souvent le milieu qui, justement, leur fournissait des moyens d'existence. Cette dégradation a une incidence négative sur la productivité locale, et conduit à une aggravation de la pauvreté. La destruction de l'environnement naturel, ce bien irremplaçable dont l'homme a besoin pour vivre, se poursuit d'heure en heure. Il est donc impératif d'instaurer une société durable et de parvenir à un équilibre entre développement économique et respect de l'environnement. Attentive aux enjeux environnementaux, la JICA apporte une aide dans plusieurs directions. Ses principales initiatives se concentrent sur la protection de la nature, la gestion de l'environnement, les ressources hydriques et la prévention des catastrophes.

Protection de l'environnement

Concilier protection de la nature et activités humaines

Situation générale

Au cours des dernières décennies, le développement à grande échelle et la consommation excessive de ressources naturelles ont entraîné la destruction rapide de l'environnement mondial. Partout progressent la déforestation, la désertification et l'extinction d'espèces. Les forêts tropicales humides sont à cet égard emblématiques : on estime que la superficie forestière détruite chaque année (environ 129 000 km²) équivaut à un tiers du territoire japonais.

Or, la perte d'une forêt entraîne celle de la biodiversité qu'elle abrite, et la fragilisation des écosystèmes. La déforestation accélère également l'érosion des sols et l'extension des terres dégradées. Tout cela mène à la destruction de l'environnement naturel.

De plus, la déforestation serait responsable de 20 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Il convient donc de souligner l'importance fondamentale des ressources forestières dans la lutte contre le changement climatique.

Actions de la JICA

Pour la JICA, il est essentiel d'enrayer le cercle vicieux de la pauvreté et de la dégradation de l'environnement, et de faire émerger une société dont le développement s'opère en harmonie avec la nature. Pour que le développement humain puisse permettre le maintien de la biodiversité, au lieu d'en accélérer la perte, l'Agence contribue à la protection de l'environnement selon trois grands axes :

(1) Utilisation durable des ressources naturelles

Nombre d'habitants des pays en développement exploitent les ressources naturelles (eau, sol, arbres, fruits, plantes médicinales, végétaux et animaux, ressources aquatiques, etc.) pour les besoins de leur vie quotidienne. Or, l'accroissement rapide de la population entraîne une consommation supérieure à la capacité de régénération de ces ressources. Il en résulte une détérioration de l'environnement dont l'homme dépend pour subsister. Les populations locales doivent exploiter les ressources dans une optique durable et s'impliquer dans leur préservation et leur reconstitution, afin de protéger la nature et leurs propres moyens d'existence.

Animée par ce double objectif – protection de la nature et amélioration

du niveau de vie – la JICA apporte une aide en adéquation avec les besoins locaux. Ces efforts portent notamment sur la mise en place d'activités de production durables, la restauration et la préservation de l'environnement, et l'amélioration de la gestion des services communautaires. De plus, l'Agence contribue à évaluer les ressources forestières et à formuler des plans d'aménagement forestier, afin de soutenir l'exploitation durable des forêts et des autres ressources naturelles dans les pays en développement.

(2) Protection de la biodiversité

La JICA mène tout un éventail d'activités en faveur de la biodiversité dans le monde en développement. Par exemple, elle assure une coopération technique en vue d'améliorer les techniques de restauration des écosystèmes, et de renforcer les capacités de recherche des responsables administratifs et des scientifiques. L'Agence contribue également à sensibiliser la population locale à cet enjeu par des activités d'éducation à l'environnement. Enfin, elle s'attache à développer et à diffuser des techniques agricoles qui permettent d'augmenter la productivité tout en protégeant l'environnement. D'autres initiatives visent à renforcer et à améliorer les politiques, les systèmes et les structures organisationnelles nécessaires pour gérer de façon satisfaisante les réserves naturelles et les parcs nationaux.

Le gouvernement japonais a également souligné l'importance de la biodiversité en accueillant la 10^e Conférence des parties de la convention sur la diversité biologique (COP 10) à Nagoya, en octobre 2010. En tant qu'agence d'exécution de l'APD japonaise, la JICA continuera à diffuser les connaissances qu'elle a acquises au fil de ses activités de coopération internationale, et à promouvoir la protection de la biodiversité en collaboration avec d'autres pays.

(3) Gestion durable des forêts

Ressources naturelles des plus précieuses, les forêts jouent un rôle essentiel en interceptant l'eau des précipitations, limitant ainsi le ruissellement et l'érosion des sols. Elles captent également le CO² de l'atmosphère, ce qui contribue à limiter le réchauffement planétaire. Il importe par conséquent de planter des arbres sur les surfaces déboisées, mais surtout d'entretenir et d'aménager les forêts existantes de façon à enrayer l'épuisement de ces ressources.



La JICA réalise des études sur l'état des forêts, contribue au développement de techniques de boisement pour la régénération des superficies boisées, et mène des actions de sensibilisation à l'importance des forêts, de leur entretien et de leur gestion.

Efforts conjoints pour promouvoir la biodiversité

Il importe non seulement d'apporter une aide aux pays en développement, mais de leur fournir les outils qui permettront à ces pays de protéger l'environnement par leurs propres moyens. La JICA a collaboré avec de multiples acteurs (administrations locales, ministères, population locale, ONG, entreprises, etc.) pour créer un système destiné à promouvoir des activités axées sur la préservation de la biodiversité.

En Éthiopie, par exemple, où la dégradation forestière est très préoccupante, la JICA collabore avec des entreprises privées pour aider ce pays à obtenir auprès d'une ONG active dans le domaine environnemental une certification pour son café sauvage. Le café labellisé pourra être vendu à un juste prix sur les marchés internationaux. Cette activité aide les cultivateurs à accroître leurs revenus tout en préservant les ressources forestières.

Par ailleurs, la JICA réalise des études conjointes avec l'Université de Kyoto dans le Bassin du Congo, qui abrite l'une des trois plus vastes forêts tropicales humides de la planète. On réfléchit en effet aux moyens de promouvoir l'écotourisme afin de défendre la riche biodiversité de cette région – dont les gorilles sont emblématiques.

Gestion de l'environnement (mesures antipollution) Capitaliser sur l'expérience du Japon pour lutter contre de graves problèmes de pollution

Développer les capacités permettant de prévenir l'aggravation de la pollution

Situation générale

Les problèmes environnementaux, comme la pollution de l'eau et de l'air, qui étaient auparavant limités aux pays développés, se sont étendus aux pays en développement. Ils représentent une menace pour la santé et la survie des êtres humains et, plus globalement, du monde vivant, et ils empêchent les activités économiques de se développer sainement. Il convient de traiter ces problèmes en amont, sans attendre qu'ils aient des répercussions manifestes sur les écosystèmes et sur la santé des populations. À l'échelle internationale, il est urgent d'adopter une approche centrée sur la prévention.

Actions de la JICA

La gestion environnementale vise à réduire les contraintes que les activités humaines font peser sur l'environnement et à préserver la santé de la planète pour les générations futures. Or, les questions environnementales mettent en jeu des processus complexes et étalés dans le temps et l'espace. D'où la difficulté d'y apporter des solutions rapides.

En parallèle avec des projets coopératifs visant à développer les capacités des pays concernés, la JICA assure une aide privilégiant la création de capacités pratiques en gestion environnementale. Cette aide s'appuie sur trois éléments : coopération par étapes, en fonction du stade de développement du pays partenaire, participation de divers acteurs du développement, et sciences et technologies environnementales.

(1) Pollution de l'eau

La JICA appuie la mise en place de politiques destinées à prévenir la pollution des cours d'eau, des zones humides et des océans. L'Agence contribue notamment à élaborer des plans d'aménagement et à renforcer les capacités de surveillance des milieux aquatiques, et à améliorer les

capacités de proposition de politiques. Elle appuie également l'élaboration de plans et le renforcement des capacités de traitement des eaux usées d'origine domestique et industrielle, via la construction de réseaux d'assainissement, par exemple.

(2) Pollution de l'air (environnement atmosphérique)

La JICA appuie le développement de capacités en matière de surveillance de la pollution et d'élaboration de mesures antipollution. Elle soutient également l'élaboration de normes relatives aux émissions de polluants.

(3) Gestion des déchets

La JICA appuie l'élaboration de plans d'investissements publics pour la collecte, le transport, le traitement intermédiaire et l'élimination finale des déchets domestiques et industriels, et pour le transfert des technologies idoines aux responsables administratifs. Depuis quelque temps, la JICA contribue aussi à promouvoir le concept des 3R (réduction, réutilisation, recyclage), pour favoriser l'instauration d'une société fondée sur un cycle rationnel des matériaux. Elle mène notamment des actions visant à réduire les déchets à la source, favoriser le recyclage, promouvoir l'éducation à l'environnement et améliorer la prise de conscience du public.

(4) Gestion d'autres aspects environnementaux

La JICA soutient l'élaboration d'un plan de gestion environnementale, ainsi que des mesures de lutte contre la contamination des sols et la pollution minière.

La Cisjordanie ne dispose pas de services adéquats de gestion des déchets solides. Ceci s'explique par les difficultés financières de l'Autorité palestinienne, et par la pénurie de ressources humaines dans de nombreuses collectivités locales.

Face à cette situation, la JICA a lancé en 2005 le projet de renforcement des capacités en matière de gestion des déchets solides à Jéricho et dans la vallée du Rift du Jourdain, afin d'accroître les capacités des administrateurs compétents dans ce domaine.

Transposer les résultats de la ville modèle à d'autres régions

Il n'y a pas de collecte régulière des déchets solides en Cisjordanie. Ceux-ci sont souvent incinérés dans des champs ou abandonnés n'importe où, et l'on s'inquiète de plus en plus de leur impact sur la santé humaine et sur l'environnement.

En 2004, l'Autorité palestinienne a demandé au Japon de l'aider à créer un système de gestion des déchets solides sur une zone étendue allant de Jéricho à la vallée du Jourdain et englobant de nombreuses petites collectivités locales. L'objectif était de mettre en place un conseil conjoint en charge de la gestion des déchets – qui jusqu'ici était traitée de manière isolée par chaque petite collectivité.

Dans le cadre du projet de coopération technique, la Palestine a mis sur pied un conseil conjoint devant fonctionner comme agence d'exécution pour la gestion des déchets solides dans la région. Ce projet devait faire office de projet pilote. En réponse à cette demande, dès septembre 2005, la JICA s'est efforcée d'instaurer un système durable de gestion des déchets et de décharge contrôlée pour une vaste zone. À cet effet, l'Agence a envoyé une équipe d'experts en Palestine, accueilli des stagiaires au Japon, mené des activités de sensibilisation auprès de la population locale, financé des équipements pour les sites de décharge (camions de collecte, bennes, bulldozers, etc.) et contribué à améliorer les décharges publiques. Les techniques utilisées pour apporter ces améliorations sont devenues une référence pour d'autres régions palestiniennes.

Toutefois, en raison des restrictions politiques et économiques à l'intérieur et à l'extérieur de la Palestine, des retards de livraison du matériel envoyé par les organisations internationales et de la fragilité financière du conseil conjoint, la durée du projet a été prolongée d'un an et demi (jusqu'en février 2010). Près de 90 % des habitants sont satisfaits de la situation actuelle (service régulier de collecte des ordures). Le conseil conjoint a été bénéficiaire en 2009, après avoir renforcé sa gestion. Le gouvernement palestinien a entrepris

de transposer les résultats de ce projet à 10 autres régions de Cisjordanie.

En matière de gestion des déchets solides, la JICA assure une aide fondée sur l'expérience japonaise dans d'autres villes que celles de Palestine ; elle opère notamment en Chine, en Indonésie, au Vietnam et dans certains pays du Pacifique. L'Agence promeut par exemple le concept des 3R (réduction, réutilisation, recyclage), et elle contribue au développement de sites de décharge utilisant une méthode d'enfouissement semi-aérobie, d'origine japonaise. À l'avenir, la JICA continuera à promouvoir largement la protection de l'environnement, qui constitue un enjeu de premier plan.

Un point de vue local

Abdel Jabbar, directeur exécutif, conseil conjoint pour les services, la planification et le développement de la gestion des déchets solides à Jéricho et dans la vallée du Rift du Jourdain

Ce projet est très bien planifié et très efficace. C'est devenu un modèle pour la gestion des déchets solides. Je suis fier et honoré d'y avoir participé. Cependant, quand je regarde autour de moi, je constate que d'autres régions ont d'importants besoins en matière de développement, et j'espère que mon expérience pourra fournir un cadre de référence.

Un point de vue local

Hiroshi Abe

De nombreuses réunions publiques ont eu lieu pour présenter et expliciter le projet avant le démarrage de ces services en janvier 2007. Quand ceux-ci ont commencé à fonctionner, les résidents ont beaucoup mieux compris la finalité du projet, qui a fini par être largement accepté.



Réunion du conseil conjoint (Photo : Kenshiro Imamura)



Étude de cas

Valorisation des ressources en eau, un bien précieux
Brésil : Projet de développement des capacités de la SABESP (la compagnie d'assainissement de l'État de Sao Paulo) en vue de réduire le volume d'eau non comptabilisée

L'eau non comptabilisée (ENC) est celle qui entre dans le système de distribution mais « se perd » avant d'atteindre l'utilisateur. Ces déperditions sont imputables à des fuites, des branchements illicites, un comptage inexact, etc. Bien qu'ayant été purifiés et distribués, ces volumes non comptabilisés ne génèrent aucun revenu pour l'opérateur de l'eau. Supprimer les pertes permet de gérer plus efficacement des ressources en eau limitées, et de protéger le milieu aquatique tout en réduisant les coûts de distribution de l'eau purifiée. Cela permet également d'élargir l'accès aux réseaux de distribution d'eau et d'assainissement.

À l'échelle mondiale, le Japon est très en pointe dans la réduction des volumes d'ENC. Depuis 2007, la JICA apporte une aide à la SABESP (Companhia de Saneamento Básico do Estado de São Paulo, la société en charge de la distribution d'eau et de l'assainissement dans l'État de Sao Paulo) en lui transmettant des technologies destinées à réduire les déperditions d'eau. La JICA s'apprête également à débloquer une APD.

Amélioration des techniques de gestion employées pour réduire le volume d'ENC L'État de Sao Paulo, le plus vaste du Brésil, abrite 40,5 millions de personnes, soit 20 % de la population du pays. Or, cet État possède peu de ressources hydriques : il n'a accès qu'à 1,6 % de l'eau du Brésil. La SABESP, la compagnie des eaux en charge des 368 villes de l'État, dont la capitale Sao Paulo, est l'un des principaux opérateurs mondiaux dans ce secteur. Elle dessert en effet 25 millions d'utilisateurs en eau potable.

Cela étant, plus de 40 % de l'eau distribuée n'est pas comptabilisée. La SABESP s'emploie à réduire les fuites et à gérer plus efficacement l'approvisionnement en eau, conformément au

programme de gestion des fuites élaboré pour cet État en 1981. Ce programme n'ayant pas donné les résultats escomptés, l'aide de la JICA s'est révélée nécessaire.

En 2000, 2001 et 2003, l'Agence a envoyé des experts chargés de soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de plans de réduction des déperditions d'eau, et d'analyser les problèmes. Il est apparu que la technologie et le savoir-faire japonais pouvaient être mis à profit dans le cadre du projet sur l'eau. Ce projet a donc été lancé pour une période de trois ans (de 2007 à 2010), afin de renforcer les capacités de la SABESP en matière de contrôle et de gestion de l'ENC.

Une APD pourrait être attribuée, selon les résultats du programme

Ce projet porte notamment sur le transfert des technologies nécessaires pour : évaluer l'état des canalisations et détecter les fuites ; réparer les chaussées après les travaux sur canalisations défectueuses ; installer et gérer les compteurs d'eau de façon optimale (conseil technique) ; contrôler la pression de l'eau. Des experts venus de Saitama, Kawasaki et Nagoya, et des consultants japonais ont transmis les technologies censées permettre au personnel de la SABESP de gérer plus efficacement l'ENC à moyen et long terme.

La SABESP a conçu un plan à long terme (couvrant la période 2009-2019) de réduction de l'ENC et d'amélioration de l'efficacité énergétique en s'appuyant sur les résultats de ce projet. Elle mène d'autres efforts concertés pour réduire les ENC. Une demande d'APD a été émise pour assurer le financement de ce programme de 2011 à 2013. Elle est actuellement à l'étude.

De nombreux pays en développement déplorent d'importants volumes d'eau non comptabilisée, ce qui constitue un gros problème. La JICA mène des activités de réduction de l'ENC en Jordanie, en Égypte et au Salvador.

Un point de vue local
Masahiro Shimomura, originaire de Saitama (au Japon)

L'optimisation du cycle de l'eau relève de la responsabilité sociale des sociétés de distribution d'eau et d'assainissement. La réduction des déperditions d'eau est donc une priorité majeure. Cette idée était loin d'être une évidence au Brésil, mais ce projet a fait évoluer les mentalités au sein de la SABESP.

Un point de vue local
Eric Cerqueira Carozzi, responsable du développement des opérations, Centre de planification de la SABESP

Ce projet a « semé les graines du changement » au sein de la SABESP. Il nous a permis d'acquérir de nouvelles technologies, mais aussi – et surtout – il a modifié notre regard sur les enjeux liés à la gestion de l'ENC. Forte de l'expérience acquise à travers ce projet, la SABESP a mis en place un système de formation de ses collaborateurs, et elle ambitionne de diffuser ses connaissances dans d'autres pays d'Amérique du Sud via le programme de formation pour les pays tiers, dans le cadre d'un partenariat Japon-Brésil. Nous avons encore beaucoup à faire avant de ramener l'ENC à des niveaux comparables à ceux du Japon, mais je suis certain que nous y parviendrons, grâce à l'aide financière de ce pays et à la continuité des efforts en matière de formation et d'organisation.



Réparation des fuites d'eau



Sur un site pilote

Ressources hydriques

Plus d'un milliard d'individus n'ont pas accès à de l'eau potable salubre ; 80 % des maladies sont d'origine hydrique dans les pays en développement

La gestion intégrée des ressources en eau contribue à améliorer l'approvisionnement en eau salubre

Situation générale

Un tiers de la population mondiale souffre de pénurie d'eau, et plus d'un milliard d'individus n'ont pas accès à de l'eau de boisson salubre. Toutes les huit secondes, un enfant meurt d'une infection d'origine hydrique. Parmi les maladies qui frappent les habitants des pays en développement, 80 % seraient imputables à la consommation d'eau insalubre. Les pénuries alimentaires liées aux inondations et à la répartition inéquitable des ressources hydriques viennent allonger la liste des problèmes liés à l'eau.

Actions de la JICA

Lors du Troisième Forum mondial de l'eau organisé au Japon en 2003, la JICA annonçait les grandes lignes de sa politique de coopération dans ce domaine. Elle a présenté le bilan de ses activités internationales dans le secteur de l'eau lors du Quatrième Forum mondial de l'eau en 2006, du premier sommet de l'eau Asie-Pacifique en 2007 et du Cinquième Forum mondial de l'eau en 2009. Par ailleurs, l'Agence met en œuvre des programmes permettant de progresser vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et de tenir les engagements pris lors de la quatrième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV). En construisant des installations d'adduction d'eau via des aides sous forme de dons, la JICA a permis à 27 millions d'individus de par le monde de bénéficier d'un accès à l'eau potable salubre entre 2004 et 2008.

Il est indispensable de dresser un état des lieux des ressources en eau par pays ou par région pour pouvoir apporter une aide adaptée aux besoins locaux.

(1) Promotion de la gestion intégrée des ressources hydriques

En matière de gestion des ressources hydriques, la JICA privilégie l'approche intégrée, qui permet de prendre en compte les différents problèmes liés à l'eau : maîtrise des inondations, usages de l'eau, protection du milieu aquatique, etc. Concrètement, l'Agence appuie l'élaboration de plans de gestion intégrée des ressources en eau dans les bassins versants, la mise en place de systèmes de collecte et d'analyse de données sur les

ressources hydriques, et l'élaboration de systèmes de gestion des bassins versants.

(2) Approvisionnement en eau des zones urbaines

La JICA apporte une aide axée sur la planification d'installations hydrauliques, l'exploitation et l'entretien des équipements hydrauliques – pour en assurer le fonctionnement efficace –, et enfin le développement de capacités relatives à l'eau non comptabilisé et à la collecte des redevances auprès des usagers.

(3) Approvisionnement en eau des zones rurales

La JICA déploie des efforts dans quatre directions : réalisation d'études hydrogéologiques pour l'aménagement de puits ; élaboration de plans de développement des puits et d'autres installations ; amélioration des systèmes d'entretien et de gestion des installations hydrauliques existantes ; amélioration de l'assainissement en milieu rural.

(4) Lutte contre les inondations

L'Agence participe à la mise en œuvre de mesures raisonnables de lutte contre les inondations englobant la totalité des bassins versants, de la partie supérieure à la partie inférieure des cours d'eau. Cela implique une approche diversifiée combinant les aspects structurels et non structurels. Les projets portent notamment sur la planification des installations, sur le renforcement des organisations communautaires dans une optique de prévention des inondations, et sur la mise en place de systèmes d'alerte.

(5) Protection du milieu aquatique

Dans le cadre de la gestion intégrée des ressources hydriques, qui met l'accent sur une utilisation efficace de ces ressources limitées et favorise l'instauration d'un développement durable, la JICA appuie le renforcement des systèmes de protection du milieu aquatique. Ses activités englobent l'élaboration de normes environnementales, le suivi, la maîtrise des sources de pollution, et des activités de sensibilisation.

Prévention des catastrophes

Près de 90 % des victimes de catastrophes naturelles vivent dans les pays en développement

Mettre à profit l'expérience, la technologie et le savoir-faire du Japon en matière de prévention des catastrophes pour instaurer des sociétés résilientes face aux aléas naturels

Situation générale

La prévalence et la puissance destructrice des catastrophes ont augmenté ces 30 dernières années. Cyclones suivis d'inondations, tremblements de terre, éruptions volcaniques et autres catastrophes frappent presque quotidiennement la planète. Or, les habitants des pays en développement y sont particulièrement vulnérables, en raison du phénomène d'urbanisation qui accélère la concentration de population dans des villes où la

planification et les infrastructures sociales ne suivent pas. Non seulement les catastrophes naturelles provoquent des pertes en vies humaines, mais elles détruisent les moyens de subsistance, ce qui a pour effet d'aggraver la pauvreté. Si l'approche classique de l'aide se concentre sur des mesures structurelles comme la construction de barrages et de digues, il convient également de déployer une panoplie de mesures de type non structurel ; il s'agit par exemple de mettre en place des systèmes d'alerte aux



catastrophes, de cartographier les risques et de prévoir des exercices d'évacuation, afin d'améliorer la réaction des individus et de la société aux situations d'urgence.

Actions de la JICA

À partir d'une approche globale fondée sur le cycle de gestion des catastrophes – intervention d'urgence après la catastrophe, relèvement et reconstruction, activités de prévention et d'atténuation –, la JICA s'appuie sur son expérience pour apporter une aide dans les trois domaines suivants.

(1) Appui à l'instauration d'une société capable d'assurer la protection des vies humaines

Le risque de catastrophe naturelle augmente dans les pays en développement. La JICA s'appuie sur les capacités techniques pointues du Japon en matière de prévention des catastrophes pour évaluer les risques dans ces pays, et proposer des mesures d'atténuation des risques existants et d'autres mesures destinées à prévenir de nouveaux risques, pour permettre aux habitants de vivre plus sereinement.

(2) Appui à l'élaboration de plans de gestion intégrée des catastrophes

La JICA soutient l'élaboration de plans d'action et de plans de gestion intégrée des catastrophes. Ces outils incorporent des éléments tels que l'identification des risques liés aux catastrophes, l'amélioration des systèmes de gestion des catastrophes et des capacités des institutions administratives, la mise en place d'un cadre juridique adéquat, la sensibilisation du public et le renforcement des capacités de réaction.

(3) Soutien à la prise en compte de la sécurité humaine via la gestion communautaire du risque de catastrophe

L'expérience du Japon a mis en évidence l'importance de l'auto-assistance et de l'assistance mutuelle, parallèlement au rôle de l'aide publique. Les mesures communautaires sont déterminantes dans les pays en développement, où les capacités institutionnelles de gestion des catastrophes demeurent insuffisantes. La JICA concentre donc son aide sur le renforcement de ces capacités au niveau des communautés et des individus, et sur la mise en relation de ces groupes avec les organisations publiques.

Mesures d'adaptation au changement climatique

Instaurer une société faiblement émettrice de carbone et résiliente face aux changements climatiques

Coopération pour le développement visant à soutenir les mesures d'adaptation au changement climatique prises par les pays en développement

Vers une société sobre en carbone et résiliente face aux risques climatiques

Le changement climatique, dont les effets sont de plus en plus visibles, pèse sur notre avenir. La lutte contre ce phénomène est un enjeu planétaire. Dans les pays en développement, il est impératif de réduire les émissions de gaz à effet de serre ou GES (mesure d'atténuation), qui sont l'une des causes de ce changement, et de mettre en place des mesures de prévention ou de réduction des impacts négatifs (mesures d'adaptation). Beaucoup attendent des pays en développement, pour l'instant faiblement émetteurs de GES, qu'ils s'orientent vers une croissance sobre en carbone. Ceci implique de réduire les émissions tout en instaurant une croissance durable. Or les pays en développement, et notamment les franges les plus pauvres de leur population, sont les plus vulnérables face aux changements climatiques. Il est donc essentiel de contribuer à l'émergence de sociétés résilientes face au changement climatique, dans l'optique de la sécurité humaine.

Coopération pour le développement visant à soutenir les mesures d'adaptation au changement climatique prises par les pays en développement

Les mesures de lutte contre le changement climatique, qui sont étroitement liées aux problèmes de développement, doivent obéir à une vision à long terme intégrant également le développement durable. La JICA soutient l'élaboration et la mise en œuvre de politiques conçues à la fois pour lutter contre le changement climatique et pour favoriser le développement durable des pays concernés, en s'appuyant sur ses expériences et résultats antérieurs.

La JICA aide les pays en développement à instaurer une croissance

sobre en carbone, en exploitant l'expérience et la technologie du Japon (et notamment du secteur privé japonais). Les efforts déployés, qui visent à stimuler le développement durable tout en réduisant les émissions de GES, comprennent : la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables, le recours aux énergies propres pour l'électrification de nouvelles régions, la mise en place de systèmes de transport sobres en carbone et de programmes de boisement et de préservation des forêts. De plus, la JICA promeut le recours au Mécanisme pour un développement propre (MDP) pour des projets axés sur la réduction de la pauvreté, en assurant un appui financier pour l'enregistrement MDP de projets de développement. En tirant parti des bénéfices supplémentaires du MDP dans les programmes de réduction de la pauvreté, la JICA peut inciter les pays en développement à conjuguer réduction de la pauvreté et croissance durable.

Le changement climatique n'ayant pas les mêmes effets d'un pays à l'autre, les mesures d'adaptation doivent être spécifiques à la situation de chaque pays. Par exemple, dans les régions connaissant un stress hydrique, la JICA apporte une aide centrée sur l'approvisionnement en eau de boisson propre et en eau à usage agricole. Dans les parties du globe particulièrement menacées par l'augmentation du volume et de la violence des précipitations, ou par l'élévation du niveau de la mer, l'Agence contribue à mettre en place une société résiliente face au changement climatique. Elle s'appuie pour cela sur des mesures structurelles et non structurelles de lutte contre les catastrophes que constituent les inondations et les ondes de tempête.

Développement rural

Lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire à l'échelle mondiale

La situation alimentaire s'est dégradée dans les pays en développement du fait de l'envolée des prix des denrées alimentaires, qui ont atteint des sommets en 2008, et de la récente crise économique mondiale. La pauvreté dans ces pays a augmenté en conséquence. Il est donc d'autant plus vital de garantir l'accès à une quantité suffisante de denrées alimentaires (sécurité alimentaire), et de réduire la pauvreté induite par les pénuries alimentaires. La JICA contribue à la prise en compte des enjeux liés au développement agricole et rural, et elle soutient le secteur halieutique dans les villages pratiquant la pêche et l'agriculture. Il s'agit d' « éliminer l'extrême pauvreté et la faim » (objectif 1 des OMD) en fournissant aux populations pauvres les moyens de subvenir à leurs propres besoins alimentaires.

Développement agricole et rural

Enrayer la dégradation de la sécurité alimentaire dans les pays en développement

Appui à la stabilité de l'approvisionnement alimentaire et à la réduction de la pauvreté rurale

Situation générale

Selon les estimations de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la part de la population souffrant de malnutrition dans les pays en développement, qui avait baissé avant 2008, a recommencé à augmenter depuis. Elle est passée à 17 % – atteignant pour la première fois en 2009 le seuil de 1 milliard d'individus. Cette tendance inquiétante s'explique par l'envolée des prix des denrées alimentaires et par la crise économique qui a ébranlé la planète en 2008. Par conséquent, l'objectif 1 des OMD (« éliminer l'extrême pauvreté et la faim »), qui vise à réduire de moitié la proportion de la population souffrant de la faim d'ici 2015, risque d'être bien difficile à atteindre.

Dans nombre de pays en développement, la majorité de la population travaille dans le secteur agricole ; or, la plupart des habitants des zones rurales vivent dans la pauvreté. Le développement agricole et rural doit faire face à de multiples défis, comme le changement climatique, la hausse des prix du pétrole, l'augmentation de la demande de biocarburants, la course aux terres arables dans le monde, et la réhabilitation post-conflictuelle. Les communautés rurales pauvres des pays en développement sont les plus vulnérables face à ces évolutions.

L'approvisionnement stable de la population en denrées alimentaires de base (sécurité alimentaire) est une condition essentielle à la stabilité socioéconomique d'un pays. C'est aussi un enjeu prioritaire dans la plupart des pays en développement. Or, pour diverses raisons – manque de compétences administratives pour élaborer et mettre en œuvre les plans nécessaires, inadéquation des infrastructures agricoles et médiocrité des techniques culturales –, ces pays sont très démunis face aux aléas climatiques. Ils sont donc fréquemment exposés à des pénuries alimentaires qui menacent la santé et les moyens d'existence de leurs habitants.

Quand les pays ne parviennent pas à produire de quoi nourrir leurs habitants, ils sont contraints d'importer des denrées alimentaires, ce qui pèse lourdement sur leurs réserves en devises. Plus la pauvreté s'aggrave dans les communautés rurales, plus les agriculteurs ont tendance à abandonner leur activité pour migrer vers les villes. Ceci contribue à accroître la pauvreté dans les zones urbaines, et l'instabilité sociale à l'échelle du pays.

Actions de la JICA

En matière de développement agricole et rural, les efforts de la JICA visent à garantir un approvisionnement alimentaire stable des populations rurales et urbaines, à réduire la pauvreté dans les communautés rurales et à stimuler la croissance économique aux niveaux national et régional, afin de contribuer à la réalisation de l'OMD 1 (« éliminer l'extrême pauvreté et la faim »). L'aide en faveur d'une production agricole et d'un approvisionnement alimentaire stables (sécurité alimentaire) et la lutte contre la pauvreté (développement rural) sont étroitement liées. Pour être efficaces, les programmes d'aide axés sur la sécurité alimentaire et le développement rural doivent être déployés aux niveaux macroéconomique (national) et microéconomique (zones rurales).

La production agricole durable est essentielle pour garantir un approvisionnement alimentaire stable, ces deux facteurs étant à la base du développement et du progrès du monde rural. Dans ce contexte, la JICA a défini trois objectifs de développement : (1) production agricole durable, (2) approvisionnement alimentaire stable, et (3) vitalisation des zones rurales.

(1) Production agricole durable

La mise en place d'un système de production agricole durable contribue à atténuer les pénuries alimentaires dans les zones rurales des pays en développement. Un tel système est également indispensable pour assurer l'approvisionnement alimentaire stable de tout le pays – les zones rurales produisant de la nourriture pour d'autres régions et pour les centres urbains.

Dans son approche en faveur d'une production agricole stable, la JICA s'efforce dans un premier temps de comprendre comment fonctionne le secteur agricole dans l'ensemble du pays, d'en analyser les différents aspects et d'élaborer des politiques agricoles adaptées aux besoins. En s'appuyant sur ces politiques, la JICA déploie des activités visant à développer la production agricole et à accroître la productivité. Il s'agit notamment de mettre en place, d'entretenir et de gérer des éléments essentiels pour la production agricole : systèmes d'irrigation, renforcement de la recherche et du développement, accélération de la diffusion des techniques agricoles, utilisation accrue d'équipements agricoles, amélioration de la gestion des

Étude de cas

« Produire pour vendre », et non plus « produire puis vendre »

La JICA favorise l'autonomie de groupes de petits horticulteurs kenyans via un projet leur permettant de doubler leurs revenus.

Cent vingt-deux groupes de paysans de 4 districts ont reçu des conseils

La production de cultures horticoles comme les fruits, les légumes et les fleurs, très répandue au Kenya, contribue aux recettes d'exportation. Aujourd'hui, on peut acheter au Japon des roses cultivées dans ce pays d'Afrique de l'Est.

Si 80 % de la production provient de petits horticulteurs, beaucoup d'entre eux se heurtent à des difficultés liées aux techniques de production, à la commercialisation et aux méthodes de livraison. Pour toutes ces raisons, ils ne peuvent tirer un revenu suffisant des produits qu'ils cultivent, et leurs conditions d'existence sont précaires.

Face à cette situation, la JICA a joint ses efforts à ceux du ministère kenyan de l'Agriculture, et de l'autorité de développement des cultures horticoles en vue d'améliorer les revenus de ces petits exploitants. Le programme en faveur de l'autonomisation de groupes de production s'est déroulé sur trois ans à partir de 2006.

Une formation a été dispensée à 122 groupes de 20 participants (soit 2 500 personnes au total) dans quatre provinces du Kenya. Cette formation portait sur les techniques de production, les aspects organisationnels et opérationnels, les études de marché (la recherche de débouchés) et l'élaboration d'un plan de production. Les participants se sont initiés à un éventail de techniques adaptées à leurs besoins techniques et économiques, et utilisables en permanence. Ils ont appris par exemple à réparer une route d'accès au village avec des sacs de sable ou encore à fabriquer du *bokashi*, un engrais organique.

Résultats décisifs en matière d'horticulture à vocation commerciale

On a veillé à favoriser la mise en place d'une agriculture à vocation commerciale et à passer d'une approche « produire puis vendre » à une approche « produire pour vendre ». Auparavant, on expédiait simultanément et en grande quantité une seule et même denrée agricole, ce qui faisait baisser les prix sur les marchés. Inversement, les volumes disponibles étaient insuffisants en période de forte demande. Les cultivateurs ont appris à identifier eux-mêmes l'évolution de la demande au fil de l'année, et à planifier leur production en conséquence. Ils peuvent ainsi expédier rapidement des produits dont la fraîcheur est intacte. Les efforts déployés ont conduit à une progression constante des ventes.

Le projet d'autonomisation des petits horticulteurs a pris fin en novembre 2009. Par rapport à la situation en début de projet, chaque agriculteur a vu ses revenus augmenter de 106,8 % à chaque saison. Le rapport coût-efficacité a été multiplié par 4,8, ce qui est considérable et montre que la formation dispensée à peu de frais a été très fructueuse. De plus, des sessions de formation ont été organisées pour encourager la participation des femmes et approfondir la compréhension mutuelle des rôles dévolus aux hommes et aux femmes. Cette initiative a également impulsé un changement de mentalités : on est passé d'un modèle de type « un seul chef (le mari), une seule ouvrière (la femme) » à une « exploitation en partenariat », ce qui a considérablement amélioré la gestion des exploitations.

Fort de ces résultats, le ministère kenyan de l'Agriculture a créé un nouveau département afin d'étendre ces méthodes à tout le territoire national. La JICA prévoit de soutenir cette extension par le biais d'un projet de coopération technique.

Kenya : Projet d'autonomisation des petits horticulteurs


L'étude de marché est réalisée pour identifier les besoins et permettre aux protagonistes de proposer ce qui se vendra bien.

Un point de vue local

Francisca Kaviti Malenge, responsable de l'unité en charge de l'autonomisation des petits horticulteurs, ministère de l'Agriculture (également attachée agricole du district de Nyandarua)

Ces techniques ont ajouté une nouvelle dimension aux activités classiques de vulgarisation agricole, et elles ont transformé les façons de penser. Par exemple, pour éviter que les échanges entre les cultivateurs, les négociateurs et les fournisseurs de matériel lors des réunions ne restent superficiels, les participants ont pris l'habitude d'échanger leur profil au préalable. Chacun peut ainsi cerner les besoins des autres participants, ce qui facilite les discussions, conçues pour échanger des informations et jeter les bases des futurs échanges. Étant chargée des activités dans ce domaine, j'ai le sentiment que ceci, plus que tout, donne aux agriculteurs les moyens de résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés.



Les femmes apprennent à éliminer les insectes nuisibles. Cette formation promeut la compréhension mutuelle des rôles masculins et féminins. Les agricultrices sont désormais considérées comme des « partenaires en gestion d'exploitation » au sein du groupe.



Un groupe d'agriculteurs restaure une route du village à l'aide de sacs de sable. Cette activité réalisée en commun a contribué à resserrer les liens du groupe.

exploitations et de la commercialisation des produits. D'autres efforts portent sur la mise en place d'institutions visant à accélérer l'exportation de produits agricoles, et sur la valorisation des ressources humaines par l'amélioration de l'éducation tertiaire en relation avec l'agriculture.

L'Afrique est le continent affichant la plus forte proportion de population souffrant de malnutrition (29 % des Africains, chiffres de 2008). C'est donc celui où les efforts destinés à accroître la production alimentaire sont les plus nécessaires. Les Africains consomment de plus en plus de riz, et le potentiel d'accroissement de la production rizicole est considérable. Cette denrée apparaît donc comme l'une des solutions au problème de l'insécurité alimentaire sur ce continent. En collaboration avec d'autres donateurs, la JICA a lancé en mai 2008 une initiative baptisée « Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique » (CARD), qui vise à doubler la production de riz (ce qui correspond à 14 millions de tonnes supplémentaires) sur ce continent en l'espace d'une décennie. Pour avancer vers cet objectif, la JICA appuie l'élaboration d'une stratégie nationale de

développement rizicole dans les 22 pays membres de la CARD, parallèlement à d'autres efforts destinés à accroître la production de riz et conformes à cette stratégie.

(2) Approvisionnement alimentaire régulier

L'approvisionnement alimentaire stable de la population (sécurité alimentaire) est une condition essentielle à la stabilité socioéconomique d'un pays. Les aliments produits dans telle ou telle partie du pays doivent être acheminés rapidement jusqu'aux consommateurs, via un réseau de transport desservant efficacement les zones urbaines et les autres régions. Si un pays n'est pas en mesure de produire suffisamment de nourriture, il doit en importer conformément à la loi de l'offre et de la demande.

La JICA soutient l'élaboration de politiques relatives à l'offre et à la demande de produits alimentaires, et la production des statistiques agricoles nécessaires. De plus, l'Agence fournit une aide pour améliorer les systèmes de distribution alimentaire d'un point de vue structurel et

Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD)

Vers le doublement de la production rizicole en Afrique

En mai 2008, lors de la quatrième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV), la JICA annonçait le lancement d'une initiative appelée « Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique » (Coalition for African Rice Development ou CARD). Depuis, l'Agence collabore avec d'autres pays participants de la CARD et d'autres donateurs à la réalisation de l'objectif consistant à doubler la production de riz sur ce continent en une décennie (production de 14 millions de tonnes supplémentaires).

La JICA a appuyé les discussions des pays participants et des donateurs en vue d'élaborer des stratégies nationales de développement rizicole (SNDR), en concertation avec le secrétariat de la CARD à Nairobi (au Kenya), à l'issue de la 2^e assemblée générale de la CARD en juin 2009.

Lors de la 3^e assemblée générale qui s'est tenue en mai 2010 en Tanzanie, des responsables ont présenté les résultats d'une analyse des défis que représente le développement de la riziculture, en s'appuyant sur les SNDR de 12 pays du premier groupe. La mise en œuvre concrète des SNDR a fait l'objet d'autres débats, et les pays participants ont réaffirmé leur position par rapport à l'initiative

CARD. Par ailleurs, il a été confirmé qu'un second groupe de 10 pays bénéficierait d'une aide.

Les relations entre les donateurs qui soutiennent la CARD se sont consolidées. La JICA et la Banque mondiale se sont entendues pour soutenir des projets d'irrigation, l'Institut international de recherche sur le riz (IIRR) et le Centre du riz pour l'Afrique (ADRAO) ont lancé un projet de recherche à grande échelle sur la production de riz. Les donateurs échangent plus facilement des informations. C'est le cas notamment des résultats de recherches sur la riziculture menées par l'Agence des États-Unis

pour le développement international (USAID) et le Fonds international de développement agricole (FIDA). Les discussions ont également porté sur d'autres alliances potentielles.

La JICA étend son aide à la riziculture à l'ensemble des 12 pays du premier groupe. En 2010, elle prévoit de déployer une nouvelle assistance technique en faveur du Cameroun, du Mali et du Nigeria, et de soutenir le développement de systèmes d'irrigation via une aide sous forme de prêts en faveur du Kenya et de dons en faveur du Sénégal.



Séance d'ouverture de la 3^e assemblée générale de la CARD en présence de Stephen M. Wasira, ministre de l'Agriculture, de la sécurité alimentaire et des coopératives de Tanzanie.



Des participants à la 3^e assemblée générale de la CARD visitent le site d'un projet d'irrigation dans la région du Kilimandjaro. Ce projet sera réalisé grâce à une aide du Japon.



Étude de cas

Améliorer le taux d'autosuffisance en riz
Philippines : Développement et promotion d'un riz à haut rendement intégré et localisé et de technologies pour les systèmes à base riz

Voilà bientôt 20 ans que la JICA appuie les efforts de production rizicole des Philippines. Depuis 2004, les résultats de ces efforts ont été transposés à d'autres régions du pays, ce qui a permis aux agriculteurs concernés par ce projet d'améliorer leur productivité et d'accroître leurs revenus de 86 % sur une période de cinq ans.

Début d'un appui à la recherche rizicole

Aliment de base pour 80 % des Philippines, le riz est la culture la plus importante dans ce pays. Cela dit, les rendements rizicoles étaient très bas : de l'ordre de 2,98 tonnes par hectare en moyenne en 1990. Il était donc impératif d'améliorer les variétés et la culture du riz, et de développer la mécanisation. Face à cette situation, le Japon a mis sur pied en 1991 une structure de recherche baptisée « Institut philippin de recherche sur le riz (PhilRice) » via une aide sous forme de dons. Un projet de coopération technique sur cinq ans a démarré l'année suivante, afin d'améliorer les capacités de recherche de PhilRice, notamment pour l'amélioration des variétés de riz.

Un second projet sur cinq ans, lancé en 1997, visait à développer les techniques rizicoles essentiellement auprès des petits cultivateurs. Grâce à ces deux projets, les technologies de production rizicole ont enregistré des progrès considérables.

Hausse de 86 % des revenus des cultivateurs

Il était nécessaire d'apporter des améliorations supplémentaires aux technologies mises au point par PhilRice, afin de prendre en compte les spécificités de chaque région. Suite à une nouvelle demande du gouvernement philippin, la JICA a lancé en 2004 un projet quinquennal de coopération technique intitulé « développement et promotion d'un riz à haut rendement intégré et localisé et de technologies pour les systèmes à base riz », afin de contribuer à la

mise au point et à la diffusion de technologies propres à une région donnée pour le riz.

Ce projet concerne trois régions présentant des conditions climatiques distinctes : le nord-ouest de Luçon, le Luçon central et le nord-est de Mindanao. Des lopins expérimentaux ont été aménagés sur des sites appartenant à PhilRice dans chaque région, pour former 242 cultivateurs à des technologies agricoles localisées et à faible apport d'intrants. Fortes de ces résultats, les administrations locales ont pris en charge la supervision de 29 autres champs aménagés pour enseigner ces techniques à 667 agriculteurs. PhilRice a mis en place un système (*Palay Check System*) destiné à promouvoir les techniques de production de base du *palay*, un riz non décortiqué (préparation des semis, préparation de la terre, espacement uniforme des plants, garantie de croissance précoce (en début de saison), gestion des engrais, gestion de l'eau, protection des cultures et gestion post-récolte). Ce système peut aussi être utilisé pour la culture des légumes pendant la saison sèche et pour lutter contre les organismes nuisibles. Ainsi, même si l'on constate des différences d'une région à l'autre, la production de riz durant les saisons humide et sèche a augmenté de 0,5 à 1,8 tonne par hectare pour chaque agriculteur par rapport au début du projet. Les revenus annuels moyens – qui englobent les cultures légumières – ont grimpé de 86 %, passant de 33 229 à 61 805 pesos.

À partir de ces résultats, le gouvernement philippin et PhilRice ambitionnent d'étendre à tout le pays des technologies à haut rendement pour les systèmes à base riz, l'objectif ultime étant d'atteindre un taux d'autosuffisance en riz de 100 % pour répondre aux besoins d'une population en constante augmentation. En collaboration avec l'IIRR, la JICA prévoit de former des experts africains en production agricole, capitalisant ainsi sur les résultats de cette coopération.



Annnonce des résultats des expériences de culture (comparaison de différentes variétés de riz) réalisées par les paysans. Ils ont été plus de 50 à y prendre part.

Un point de vue local

Atty. Ronilo A. Beronio, directeur exécutif, Institut philippin de recherche sur le riz (PhilRice)

Nous nous attachons à réaliser l'objectif national de l'autosuffisance en riz, et nous avons déjà appliqué la technologie localisée développée et validée par ce projet dans différentes régions du pays.

Nobuyuki Kabaki, conseiller principal et expert de la JICA

Pour promouvoir cette technologie, nous avons fait valoir son importance pour la région, et nous nous sommes concentrés sur le traitement des problèmes et sur le développement d'une technologie localisée. Nous avons également démontré sa viabilité dans la pratique. Nous avons souligné le rôle essentiel de la R&D et du retour d'information de la part des techniciens et des départements concernés lors des réunions de projet, afin que le côté philippin ait la même perception.



Formation dispensée à des paysans autour d'un champ expérimental cultivé en hydroponie.



Le riz a poussé en abondance San Marinao.

non structurel à l'intérieur de chaque pays. Ceci implique la construction de routes pour relier les zones de production aux zones de consommation, la mise en place de marchés de gros et d'entrepôts pour renforcer la constitution de stocks alimentaires, et la fourniture d'un appui à l'exploitation, l'entretien et la gestion de ces équipements.

Au Timor oriental, la JICA soutient l'élaboration d'un schéma directeur et de plans d'action pour renforcer les systèmes de transformation et de distribution alimentaires. Des efforts sont déployés pour développer des systèmes de soutien administratif, renforcer les services destinés aux organisations agricoles et aux entreprises privées, améliorer les circuits et les normes de distribution, et construire des routes et d'autres infrastructures de base.

(3) Vitalisation des zones rurales

La majorité des résidents ruraux des pays en développement travaillent dans l'agriculture. Ils constituent également le segment le plus pauvre de la population. Le développement rural vise à augmenter la production agricole pour sécuriser l'approvisionnement alimentaire aux niveaux local et national, et à favoriser le développement économique des communautés rurales pour renforcer celles-ci et améliorer les conditions d'existence de leurs membres. Concrètement, les efforts en faveur du développement des zones rurales contribuent à réduire la pauvreté. Il s'agit par conséquent d'apporter une aide dans divers domaines dépassant le cadre du secteur agricole : renforcement des fonctions administratives locales, amélioration des services sanitaires et éducatifs, développement des infrastructures rurales comme les routes communautaires, accès à de l'eau potable salubre.

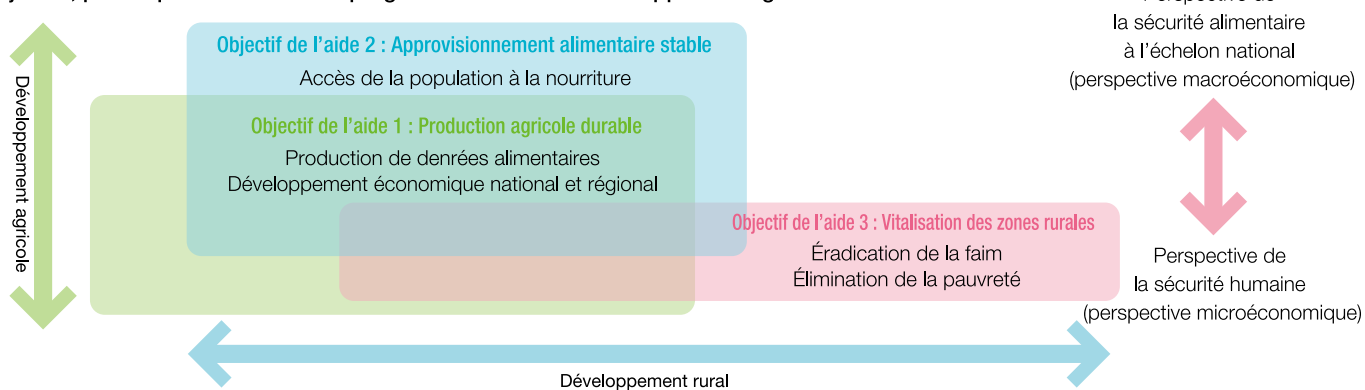
Pour favoriser le développement rural, la JICA aide les institutions administratives locales à élaborer des plans de développement en concertation avec les résidents ruraux. L'Agence soutient également la mise en place de systèmes d'exécution permettant à la communauté d'accroître ses revenus et d'améliorer ses moyens d'existence, et elle contribue au renforcement des organisations communautaires (et associations de citoyens) afin de diffuser ces mesures.

Au Bangladesh, un nouveau système en cours d'expérimentation au niveau des régions met en relation résidents ruraux et institutions administratives locales impliquées dans le développement rural. Il permet d'intégrer le point de vue des villageois dans les programmes de

développement. On s'emploie actuellement à assurer la généralisation de ce système par la préparation de lignes directrices et de manuels. Au Myanmar, la JICA appuie l'élaboration de plans de développement régional et de réduction de la pauvreté en faveur de la zone centrale aride, qui est une région particulièrement défavorisée. Pour prendre en compte les multiples facteurs à l'origine de la pauvreté, la JICA contribue à l'élaboration de plans de développement auprès de différentes institutions administratives, et elle renforce leurs capacités d'exécution, tout en menant des projets d'évaluation.

Les relations entre ces trois objectifs de développement sont mises en évidence dans le diagramme suivant. Pour résumer, le développement agricole s'appuie sur l'objectif 1 (production agricole durable) et vise à atteindre l'objectif 2 (approvisionnement alimentaire stable), alors que le développement rural vise l'objectif 3 (vitalisation des zones rurales), qui est étroitement lié à l'objectif 1.

Objectifs, philosophie et finalité des programmes d'aide au développement agricole et rural





Pêche

Vers un développement durable du secteur de la pêche

Faire comprendre aux pêcheurs l'importance de la gestion des ressources

Situation générale

Les produits halieutiques prélevés dans les océans, les lacs et les cours d'eau constituent une ressource alimentaire assez abordable pour les habitants des pays en développement. Selon la FAO, la pêche fournit à ces populations 20 % de leurs apports en protéines animales. Par ailleurs, ce secteur joue un rôle précieux car il permet aux personnes dépourvues de terre ou de revenus réguliers de se nourrir et de disposer de moyens d'existence. La pêche est donc vitale pour les segments les plus pauvres de la population, et notamment pour les femmes. La part des pays en développement dans les exportations mondiales de produits halieutiques est de 49 % en valeur et de 59 % en volume (2005), ce qui souligne le rôle crucial de ce secteur pour l'économie de ces pays.

Le volume de la production halieutique mondiale a été multiplié quasiment par sept entre 1950 (20 millions de tonnes par an) et 2006. Les pêches de capture maritimes ont augmenté jusqu'aux années 1990 ; elles ont alors atteint leur maximum. Face à la pression croissante s'exerçant sur les ressources marines, la production aquacole n'a cessé d'augmenter depuis les années 1990. Elle représente aujourd'hui un tiers de la production halieutique totale.

Les ressources marines des pays en développement ont elles aussi commencé à diminuer, parfois jusqu'à disparaître totalement (épuisement des stocks). À la différence des ressources minérales, qui s'amenuisent de manière irréversible à mesure qu'on les exploite, les stocks de poissons et de coquillages se renouvellent dans leur milieu naturel. Tant que les captures sont maîtrisées et qu'elles permettent la reproduction des stocks d'animaux marins, ces ressources peuvent être exploitées durablement. Or, la notion de gestion des ressources est loin d'être évidente pour les pêcheurs des pays en développement. En fait, la pauvreté tend à favoriser

l'utilisation non durable de ces ressources. La gestion et la conservation des stocks halieutiques, ainsi que la promotion d'activités de pêche durables demeurent d'importants défis à relever.

Actions de la JICA

La pêche est un secteur clé pour les pays en développement à de nombreux égards : stabilité de l'approvisionnement alimentaire, création d'emplois, amélioration des revenus et dynamisme économique d'un pays ou d'une région. Dans le même temps, ce secteur est confronté à la diminution ou à l'épuisement des stocks de poissons, du fait de leur mauvaise gestion et des atteintes à l'environnement. Ainsi, il importe de soutenir non seulement l'essor de ce secteur, mais aussi le développement des villages de pêcheurs afin d'améliorer leurs moyens d'existence, les régions côtières étant souvent en proie à une pauvreté chronique.

La coopération dans le secteur de la pêche vise trois grands objectifs : assurer l'approvisionnement alimentaire stable des populations locales, éliminer la malnutrition en contribuant à une alimentation suffisante en quantité et en qualité, et réduire la pauvreté en fournissant aux pauvres des moyens de subsistance. La conservation et la gestion adéquates des ressources halieutiques sont des conditions préalables à la réalisation de ces objectifs, et elles jouent un rôle essentiel pour le développement des villages de pêcheurs, tributaires de l'exploitation durable de ces ressources. Consciente de ces enjeux, la JICA déploie des efforts dans trois directions : (1) dynamisation des communautés de pêche locales ; (2) approvisionnement alimentaire stable (utilisation efficace des ressources halieutiques) ; et (3) conservation et gestion adéquates des ressources halieutiques.



Un homologue de la JICA (au centre) dispense une formation en aquaculture dans le cadre du projet de vulgarisation de l'aquaculture continentale au Bénin

(1) Dynamisation des communautés de pêche locales

Pour réduire la pauvreté chronique et dynamiser les communautés de pêche, il convient d'apporter une aide axée sur la stabilisation des revenus des ménages. Cet objectif peut être atteint grâce à une gestion rationnelle et durable des ressources halieutiques et au choix des techniques appropriées. Il faut mettre en œuvre une approche globale comprenant la relance de l'agriculture et d'autres secteurs, ainsi que la mise en place de services éducatifs et sanitaires.

La JICA appuie la gestion efficace et la réduction des coûts des activités de pêche par des mesures comme la construction de marchés aux poissons et le renforcement des organisations de pêcheurs. L'Agence s'attache également à améliorer les capacités de ces organisations ainsi que les activités des groupements féminins dans les petites communautés de pêche, de la transformation à la commercialisation du poisson. D'autres efforts visent à mettre en place des activités d'aquaculture extensive, qui nécessitent peu de moyens techniques et financiers, à transmettre et à diffuser des techniques de transformation élémentaires, et à promouvoir la commercialisation conjointe par le biais de coopératives de pêche. Ces initiatives visent à diversifier les sources de revenus des petits pêcheurs.

(2) Stabilité de l'approvisionnement alimentaire (utilisation efficace des ressources halieutiques)

Les pays en développement sont confrontés au problème des pénuries alimentaires du fait de l'accroissement rapide de leur population. Or, cela exerce une pression supplémentaire sur les ressources halieutiques. On pense que ces dernières années, les captures mondiales de poisson ont presque atteint les taux admissibles. Toutefois, selon des estimations de la FAO (2007), la marge d'exploitation des ressources aquatiques serait de 20 % à condition de s'intéresser aux ressources inexploitées et à leur répartition, inégale d'une région à l'autre – en effet, certaines régions ont la capacité de développer ces ressources, d'autres non. Il est donc nécessaire de mettre au point des méthodes adéquates de capture et d'utilisation du poisson, et de les diffuser largement.

La JICA soutient le développement de l'aquaculture extensive, qui s'appuie sur des méthodes traditionnelles peu coûteuses, afin de couvrir les besoins en protéines animales des populations compte tenu de la raréfaction des ressources marines. S'agissant de l'aquaculture continentale, la JICA soutient la coexistence entre agriculture, élevage de bétail et aquaculture de la carpe, du tilapia et du poisson-chat, cette dernière activité utilisant les étangs, les rizières inondées et les canaux d'irrigation. La JICA apporte aussi une aide en faveur d'activités d'aquaculture marine comme la culture d'algues et de coquillages, qui nécessitent peu de moyens. D'autres efforts permettent de construire des installations axées sur la promotion et la vulgarisation aquacoles, et de pourvoir à l'éducation intégrée des chercheurs, des techniciens, des promoteurs de projets d'aquaculture et des autres ressources humaines de ce secteur.

La plupart des produits marins sont très périssables, et leur altération est accélérée par la chaleur. On estime qu'un tiers des captures devient impropre à la consommation. Face à ce gâchis, la JICA promeut l'utilisation efficace des ressources halieutiques en soutenant les efforts visant à

améliorer la fraîcheur et la qualité des produits de la mer. Elle contribue notamment à aménager des infrastructures de distribution comme les ports de pêche et les marchés aux poissons, qui incorporent des plateformes de pêche et des entrepôts frigorifiques, et à améliorer les techniques de conservation et de transformation (congélation, mise en conserve, séchage et fumage).

(3) Conservation et gestion adéquates des ressources halieutiques

Selon les statistiques de la FAO, 28 % des ressources marines sont surexploitées, et elles s'amenuisent à un rythme alarmant. Mais à la différence des ressources minérales, elles ont la capacité de se reproduire et de croître dans le milieu naturel, à condition de maintenir les captures dans des limites raisonnables. Pour pouvoir assurer la pérennité de ces ressources et promouvoir une pêche durable, il importe de limiter leur exploitation à un niveau raisonnable dans les pays en développement.

Ces 10 dernières années, les pays développés ont beaucoup progressé en matière de gestion des ressources halieutiques, grâce à l'expérimentation de nouvelles techniques et à la mise en œuvre de moyens financiers et humains conséquents. On a constaté que la sensibilisation des autorités compétentes et des pêcheurs jouait un rôle prépondérant. Ceci implique de développer la production de données scientifiques et de promouvoir des initiatives transfrontières centrées non seulement sur le secteur de la pêche, mais aussi sur la préservation du milieu marin et sur la gestion des cours d'eau et des forêts situées dans la partie amont des bassins versants. Ces efforts de protection des ressources marines doivent s'inscrire dans une perspective à long terme prenant en compte les écosystèmes terrestres et marins.

La JICA soutient la collecte et l'analyse de données relatives aux captures, qui sont déterminantes pour la conservation et la gestion des ressources halieutiques, ainsi que le développement de statistiques pour la filière pêche. L'Agence appuie par ailleurs l'élaboration de systèmes de gestion de la pêche au sein des autorités compétentes, ainsi que le renforcement des capacités opérationnelles pour la gestion des ressources halieutiques et la préservation du milieu aquatique. Ceci suppose de renforcer la prise de conscience via une approche participative incluant les pêcheurs et les populations locales. En collaboration avec les communautés côtières de pêcheurs, la JICA s'emploie à préserver et à régénérer les champs d'algues, qui jouent un rôle essentiel dans la chaîne alimentaire marine, et à reconstituer les ressources par la production artificielle et le déversement de spécimens expérimentaux.



Étude de cas

Promotion de technologies de pisciculteur à pisciculteur et création réussie d'un réseau de pêcheurs
Cambodge : Projet d'amélioration et de vulgarisation de l'aquaculture en eau douce

La JICA a lancé en 2005 un plan quinquennal pour soutenir l'amélioration des techniques d'aquaculture dans les rizières et dans les réservoirs d'eau, ainsi que la diffusion de ces techniques auprès des riziculteurs. Ce projet a permis à 9 000 bénéficiaires de démarrer une activité aquacole dans les quatre provinces cibles du sud du Cambodge.

Soutien à l'aquaculture à petite échelle

La pêche dans les lacs et les rivières est très répandue au Cambodge ; ce pays se classe au 4^e rang mondial par le volume de ses captures en eau douce. Cette activité est une source essentielle de protéines animales pour la population locale. Cependant, dans les villages situés à l'intérieur des terres et éloignés du principal système hydrologique du pays – le lac Tonlé Sap et le bassin du Mékong –, les ressources sont soumises à une pression de pêche excessive. La baisse des captures qui en résulte menace la sécurité alimentaire des résidents locaux. Dans ces régions, non seulement il est difficile de sécuriser l'accès aux ressources en eau, mais les habitants sont confrontés à la faiblesse des technologies utilisées en aquaculture et à un système de vulgarisation inefficace. L'aquaculture à petite échelle dans les rizières et les réservoirs d'eau n'était donc pas très répandue.

Suite à une demande de l'administration des pêches, rattachée au ministère cambodgien de l'Agriculture, des forêts et de la pêche, la JICA a mis en oeuvre un projet de coopération technique visant à améliorer et à diffuser les techniques aquacoles auprès des petits exploitants. Ce projet s'est déroulé sur une période de cinq ans, de 2005 à 2010, dans les quatre provinces rurales de Prey Veng, Takeo, Kampong Spue et Kampot dans le sud du Cambodge, où les ressources en eau sont rares.

Appui à la création de nouvelles fermes aquacoles

Dans le cadre de ce projet, la JICA a fourni un appui technique visant à renforcer les capacités d'enseignement des techniques



Aquaculture pratiquée dans un réservoir



Un aquaculteur vérifie la taille du poisson élevé dans une rizière

d'aquaculture. Le personnel de l'administration des pêches a travaillé en partenariat avec l'Agence. Par ailleurs, la JICA a déployé des efforts pour améliorer les techniques aquacoles, encourager l'installation d'unités de production de semences, dispenser des formations sur les techniques aquacoles, assurer le transfert de technologies d'un noyau d'aquaculteurs-producteurs de semences vers de petits aquaculteurs, et créer un noyau d'aquaculteurs capables d'assurer l'approvisionnement régulier en alevins. Le Centre de recherche et de production de semences de poisson de Bati a contribué à la mise en oeuvre de ces mesures.

La JICA a également contribué à mettre en place un noyau de 48 aquaculteurs, auxquels elle a donné les moyens de former à leur tour d'autres aquaculteurs. Au terme de ce processus, le nombre d'aquaculteurs dans les quatre provinces concernées est passé de 2 000 (en 2004) à 11 000.

Ce projet s'est achevé en février 2010, mais l'administration des pêches souhaite promouvoir ces techniques à l'échelle nationale en s'appuyant sur les expériences actuelles. Dans le cadre de ces efforts, elle a sollicité l'aide de la JICA pour un nouveau projet dans le nord-ouest du pays, où la diffusion de l'aquaculture ne semble pas aller de soi. Les préparatifs du projet ont commencé.

Un point de vue local

Yukiyasu Niwa, INTEM Consulting, Inc. (spécialiste en amélioration et vulgarisation aquacoles ; alors chef de projet adjoint)

Notre objectif était de promouvoir des techniques aquacoles de base utilisables par de petits aquaculteurs dans des rizières et des réservoirs d'eau. Pour y parvenir, nous nous sommes concentrés sur la formation d'homologues et d'éleveurs-producteurs de semences, et sur la mise en place d'un système permettant de vulgariser ces techniques auprès des aquaculteurs et des producteurs de semences, sans que ce système soit trop dépendant des institutions publiques. La clé du succès ? Veiller à ce que ce système fonctionne efficacement.

Chin Da, administration des pêches, ministère cambodgien de l'Agriculture, des forêts et de la pêche

Ce projet nous a permis de diffuser les techniques d'aquaculture en eau douce et d'assurer la gestion des réservoirs dans quatre provinces du sud. L'administration des pêches compte se servir des résultats obtenus dans le cadre de ce projet pour étendre ces techniques à d'autres régions et, *in fine*, à tout le pays.



Jeunes alevins élevés par des producteurs de semences



Conseils techniques dispensés à des producteurs de semences



Réservoir utilisé à des fins aquacoles

Développement industriel

Aider les pays en développement à promouvoir l'industrie, à accroître les perspectives d'emploi et à instaurer une société économiquement durable

La JICA déploie tout un éventail d'efforts pour aider les pays en développement à établir les bases nécessaires à l'expansion de leur industrie. L'Agence se concentre notamment sur la promotion des échanges et des investissements, l'essor du tourisme, le développement des petites et moyennes entreprises (PME), la dynamisation des industries et des économies locales, l'approvisionnement régulier en énergie électrique, les ressources minières, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Il s'agit de fournir aux pays en développement les moyens de se doter d'une base industrielle et de promouvoir leur industrie, d'accroître les perspectives d'emploi et d'instaurer une société qui permette à la population locale de profiter des effets bénéfiques du développement économique.

Par ailleurs, le soutien à ces pays par le biais de partenariats public-privé (PPP) est essentiel pour tirer le meilleur parti des investissements provenant de pays développés et pour accroître la compétitivité, dans un contexte économique de plus en plus mondialisé.

Développement du secteur privé Appui au secteur privé pour renforcer la compétitivité internationale, créer des emplois et faire reculer la pauvreté

Nécessité de promouvoir les échanges et les investissements et de développer les PME ainsi que les industries auxiliaires

Situation générale

Les efforts en faveur du secteur privé visent à stimuler l'essor économique des pays en développement. La croissance du secteur privé génère des emplois et contribue de ce fait à réduire la pauvreté. L'amélioration des performances des entreprises privées et l'accroissement des échanges et des investissements font grimper les recettes fiscales à l'échelle nationale, ce qui permet à l'État d'offrir un niveau de services plus élevé, dans des domaines comme l'éducation, la santé et les soins médicaux, ou encore la protection sociale. Il est essentiel de développer le secteur industriel en tirant parti des ressources locales et d'améliorer la compétitivité de ce secteur face à l'intensification de la concurrence internationale.

Actions de la JICA

Jusqu'ici, les initiatives de la JICA en faveur du secteur privé étaient centrées sur l'Asie de l'Est et du Sud-Est. Or, ces deux régions enregistrent aujourd'hui une formidable croissance économique. L'Afrique, qui souhaite profiter des enseignements tirés des expériences asiatiques, émet de plus en plus de demandes dans ce sens.

Le volume des échanges et des investissements dans l'économie globale s'est considérablement accru sous l'effet de la mondialisation. Non seulement les pays d'Asie qui se sont hissés au rang d'économies émergentes sur la scène mondiale, mais bon nombre de pays en développement d'Afrique ou d'ailleurs sont incités à rejoindre des organisations internationales comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou à signer des accords de partenariat économique (APE), et à prendre les mesures qui s'imposent.

Dans un contexte économique globalisé, le risque qu'une crise économique éclatant dans un pays s'étende rapidement au reste de la planète et qu'elle ait des répercussions désastreuses sur l'économie des pays et des régions vulnérables est plus élevé, comme l'ont montré les crises financière et économique de l'automne 2008. L'aide apportée par la JICA doit donner aux pays en développement les moyens de se doter d'une

base industrielle et de promouvoir leur industrie, de créer des emplois et de mettre en place une société dont les membres puissent récolter les fruits de leurs efforts en faveur du développement économique.

Promotion des échanges et des investissements

Par la promotion des échanges et des investissements, les pays en développement peuvent créer de nouveaux marchés, favoriser la diffusion de méthodes et de connaissances en finances et en gestion, et d'autres savoirs spécialisés, créer des emplois et renforcer la compétitivité des entreprises sur la scène internationale. La JICA assure une aide dans trois domaines stratégiques : développement d'infrastructures industrielles de base, renforcement organisationnel et institutionnel, et développement des capacités.

Le premier point comprend la création de la législation et des institutions nécessaires à la promotion des échanges et des investissements, et la mise en place d'autres infrastructures indispensables à la croissance de l'industrie. Parallèlement, la JICA appuie le renforcement organisationnel des institutions qui jouent un rôle clé dans la promotion des échanges et des investissements, elle soutient différentes entreprises dans chaque pays, et elle contribue à développer les capacités des responsables politiques ainsi que les ressources humaines des entreprises privées. La JICA est ainsi en mesure de fournir une aide globale allant de l'élaboration de politiques industrielles à la promotion des exportations et des investissements.

Parmi les succès obtenus récemment, citons l'étude sur le renforcement des institutions de promotion des investissements au Cambodge, la création du Centre de promotion des exportations égyptiennes, le renforcement des capacités de l'Agence de développement de la Zambie, et le projet de renforcement du Centre de développement des ressources humaines pour l'exportation et l'investissement en République dominicaine.

Au Cambodge, la JICA a soutenu la mise en place d'une zone économique spéciale (ZES) de 70 ha près du port de Sihanoukville, l'unique port international du pays. Cette ZES devrait attirer les investissements



étrangers directs et favoriser ainsi le développement des industries cambodgiennes tournées vers l'exportation, génératrices d'emplois pour les jeunes, entre autres. En février 2009, l'Agence a lancé une étude de développement axée sur le renforcement des fonctions de promotion des investissements ; elle a par ailleurs assuré le transfert des connaissances et des savoir-faire nécessaires auprès du Conseil de développement du Cambodge (CDC). Ce type de coopération peut permettre de renforcer les capacités du CDC, en matière notamment de collecte d'informations et de promotion des investissements.

Promotion des petites et moyennes entreprises (PME)

Dans de nombreux pays en développement, le retard dans la mise sur pied des politiques et des institutions d'appui aux PME, l'inadéquation des technologies et le manque de connaissances en gestion ont entravé la croissance de ce secteur. Pour renforcer la compétitivité au sein de l'économie mondiale, il faut par ailleurs développer les industries auxiliaires qui fournissent des composants et de la matière première pour l'industrie de l'assemblage, nationale ou étrangère.

Face à ces défis, la JICA assure une coopération visant à renforcer les capacités d'exécution des institutions publiques chargées de promouvoir les PME, à développer les ressources humaines et à améliorer la qualité ainsi que la productivité des entreprises. Étant donné les difficultés d'accès au financement de ces entreprises, la JICA complète son aide par l'octroi de prêts d'APD et par une coopération technique.

Récemment, l'Agence a aidé le Vietnam à promouvoir ses PME et ses industries auxiliaires. La JICA a élaboré un programme s'appuyant sur : des prêts transitant par un intermédiaire financier (*two-step loans*) pour les PME (prêts d'APD) ; une coopération technique destinée à renforcer la collaboration entre institutions administratives et les capacités de développement des ressources humaines dans les établissements d'enseignement ; et sur l'envoi de volontaires seniors étrangers possédant une vaste expérience du terrain acquise dans des entreprises japonaises. Au Cambodge, en Tunisie, en Égypte, en Éthiopie, au Paraguay et dans les pays d'Amérique latine (dont le Costa Rica), la JICA s'emploie également à renforcer les institutions publiques qui aident les entreprises à améliorer leur qualité et leur productivité en appliquant des techniques japonaises

d'amélioration continue comme les 5S. En Éthiopie, par exemple, le programme *kaizen* a été lancé à la demande du premier ministre Meles Zenawi, impressionné par les activités déployées par la JICA dans ce domaine en Tunisie. La JICA mène cette initiative *kaizen* sur le terrain parallèlement à son appui à l'élaboration de politiques et au dialogue sur la politique industrielle basé sur son expérience au Japon et en Asie, réalisé conjointement avec l'Institut national des hautes études politiques (GRIPS).

Promotion des industries et des économies locales

La JICA soutient le développement de l'industrie locale en s'appuyant sur le programme « Un village, un produit », et elle encourage l'utilisation des ressources locales pour créer des emplois et faire progresser les économies régionales. Ce programme est largement mis en œuvre dans 12 pays africains. Outre le Malawi, où des activités sont déjà bien implantées, la JICA a lancé des études et des projets de coopération technique au Kenya, en Ouganda, au Nigeria, au Sénégal, au Mozambique et au Rwanda. En Asie, l'Agence appuie des programmes de ce type au Vietnam et au Laos, l'accent étant mis sur l'utilisation des ressources disponibles sur place et sur la dynamisation des économies locales.

Développement du tourisme

Auparavant, l'industrie touristique des pays en développement était dominée par des entités – promoteurs, voyagistes et chaînes hôtelières – à capitaux étrangers. Il s'agit là d'un développement touristique exogène. Sans être forcément néfaste, il ne permet pas à la population locale de profiter pleinement des retombées positives de l'activité touristique.

Les initiatives de la JICA visent à promouvoir un modèle de tourisme endogène, qui permette aux résidents locaux de développer ce secteur par leurs propres moyens et de manière durable, en utilisant les ressources dont ils disposent.

La JICA assure une aide dans les domaines suivants : (1) promotion de partenariats public-privé dans lesquels des institutions publiques comme le ministère du Tourisme et les offices de tourisme locaux, des opérateurs privés tels que les voyagistes et les associations de guides, et la population locale puissent travailler de concert ; (2) formation de



Participants à une formation aux activités *kaizen* (d'amélioration continue) en Éthiopie



Produits issus d'un programme « Un village, un produit » au Malawi

ressources humaines afin de transmettre les connaissances nécessaires au développement du tourisme ; (3) développement de produits touristiques valorisant des ressources telles que les lieux d'importance historique ou les paysages d'une beauté exceptionnelle, ainsi que les objets issus de l'artisanat local ou encore un art populaire propre à une région ; et (4) renforcement des capacités de promotion et de commercialisation du tourisme et du système d'exécution. Par ces efforts, la JICA entend contribuer à la mise en place d'un tourisme durable, facteur de développement régional et de réduction de la pauvreté. Pour atteindre ces objectifs, il est indispensable d'accroître les revenus de la population locale, de créer des emplois et d'instaurer des conditions favorisant l'harmonie sociale.

Parmi les activités récentes dans ce domaine, citons le projet de tourisme durable fondé sur la participation des secteurs public et privé en République dominicaine. Ce projet vise à jeter les bases nécessaires au développement d'un tourisme dont les retombées puissent bénéficier durablement aux communautés locales. À cet égard, il importe de soutenir l'utilisation des ressources locales pour développer des produits touristiques, et d'en assurer la promotion. Le projet de conservation et de développement touristique d'Ajanta et d'Ellora, en Inde, doit permettre de promouvoir le tourisme et de dynamiser l'économie locale par la préservation de ce site historique. Il prévoit des activités de sensibilisation du public et la construction d'infrastructures touristiques.

Par ailleurs, des conseillers en promotion touristique ont été envoyés simultanément dans plusieurs pays des Balkans (Serbie, Albanie et Macédoine), en réponse à la multiplication des demandes portant sur un transfert de technologie dans le domaine du tourisme ; ces pays souhaitent

en effet attirer davantage de touristes étrangers, principalement japonais. Les efforts se concentrent sur le renforcement des compétences en matière de promotion et de commercialisation des produits touristiques. À l'avenir, les trois pays comptent unir leurs efforts pour faire de leur région une seule et même destination touristique.

La JICA évalue les besoins de chaque pays et la situation des communautés locales, et elle soutient l'essor touristique qui convient à chaque pays ou à chaque région.



Formation pour les pays tiers organisée au Mexique pour le « projet de développement des capacités des comités touristiques autogérés » du Guatemala

Ressources naturelles et énergies

Favoriser l'approvisionnement régulier en énergie électrique via une collaboration public-privé et des initiatives menées par le secteur privé

Tirer parti des technologies japonaises de pointe dans les efforts d'aide

Situation générale

La demande énergétique mondiale ne cesse de croître, y compris dans de nombreux pays en développement d'Asie ou d'ailleurs, où l'accroissement démographique et l'industrialisation génèrent d'importants besoins. Sur fond de flambée des prix du pétrole et des autres sources d'énergie, et de préoccupations environnementales croissantes, la stabilité de l'approvisionnement énergétique est l'un des grands défis auxquels la communauté internationale est confrontée.

De plus, la libéralisation du marché de l'électricité, qui progresse partout dans le monde, entraîne la mise en place de partenariats public-privé, et la multiplication des initiatives menées par des opérateurs privés, à mesure qu'un nombre croissant de pays entreprennent de réformer leur secteur électrique. D'un autre côté, les énergies renouvelables, qui contribuent à limiter le réchauffement climatique, mobilisent de plus en plus l'attention. Si on les exploite à grande

échelle, les énergies solaire, éolienne et géothermique peuvent contribuer à réduire les gaz à effet de serre. On espère qu'à l'avenir, la diversification des sources d'énergie sera mise à profit pour garantir un approvisionnement stable en électricité.

Actions de la JICA

Électricité et énergie

Deux points essentiels sont à prendre en compte dans les programmes d'aide concernant l'énergie et l'électricité : (1) instauration d'une croissance économique durable grâce à un approvisionnement stable en électricité, et (2) promotion de l'électrification des zones rurales.

Une part importante des prêts d'APD et de la coopération technique assurée par la JICA concerne le secteur électrique ; à l'avenir, l'Agence entend améliorer l'efficacité de ses programmes de soutien. Par exemple, en adoptant une approche intégrée combinant les études et la



Étude de cas

Diffusion de méthodes d'amélioration de la productivité
Éthiopie : Étude sur l'amélioration de la qualité et de la productivité (KAIZEN)

L'approche Kaizen (« amélioration continue ») s'applique à des activités partant de la base, destinées à accroître la productivité des entreprises japonaises. Cette approche est mondialement reconnue, et l'Éthiopie a manifesté son intérêt pour le kaizen après avoir examiné les résultats des initiatives de la JICA en Tunisie. Les activités de la JICA dans ce domaine s'implantent progressivement en Afrique.

Naissance de la première unité KAIZEN en Afrique

Différents représentants éthiopiens ont visité une entreprise industrielle à Osaka, au Japon, dans le cadre de leur formation liée à l'étude sur l'amélioration de la qualité et de la productivité (KAIZEN). Ils ont pu voir que le rangement des outils et des fournitures de bureau était bien organisé, que les interrupteurs étaient dotés de couleurs, et que les installations de production étaient confortables et sécurisées.

« C'est une initiative très pratique », commente Delo Benka de l'unité KAIZEN au sein du ministère éthiopien du Commerce et de l'industrie. « Nous avons commencé par mettre en œuvre des activités kaizen dans mon service. Nous souhaitons maintenant lancer ces méthodes dans les entreprises éthiopiennes. Gashaw Taye, qui travaille dans une entreprise agro-alimentaire, nous donne son point de vue : « Je veux appliquer dès aujourd'hui des principes kaizen, comme le rangement des objets selon leur fréquence d'utilisation et l'utilisation d'un code couleur pour les interrupteurs. »

C'est le premier ministre éthiopien Meles Zenawi qui, soucieux de profiter des enseignements tirés des expériences réussies de la JICA en Asie, est à l'origine de la demande d'aide. C'est ainsi qu'un projet kaizen d'une

durée de deux ans a été lancé en octobre 2009. Né dans les entreprises japonaises, le kaizen s'applique à des activités mises en œuvre par les employés sur leur lieu de travail pour améliorer en permanence la qualité et la productivité de toute l'entreprise (approche ascendante). Ces activités ont largement contribué à maintenir et à améliorer la qualité des produits japonais.

L'Éthiopie a mis en place une unité KAIZEN au sein du ministère du Commerce et de l'industrie pour promouvoir ce concept. En Afrique, le terme « kaizen » apparaissait ainsi pour la première fois dans la dénomination d'un département ministériel.

Ce projet comporte trois étapes: (1) Projet pilote destiné à étudier le fonctionnement de 30 entreprises éthiopiennes et à leur dispenser des conseils ; (2) Élaboration d'un plan national de diffusion d'une version éthiopienne de l'approche kaizen intégrant les résultats du projet pilote ; et (3) Développement de ressources humaines capables de promouvoir le kaizen.

Dans le cadre de ces efforts, 10 fonctionnaires de l'unité KAIZEN et 30 employés de 30 entreprises associées au projet pilote se sont rendus au Japon en mai 2010. Pendant deux semaines, à travers des conférences, des visites et des échanges avec des employés d'usine, ils ont appris comment mettre en œuvre des activités 3S (initiale des termes japonais *Seiri*, *Seiton* et *Seiso*, que l'on peut traduire par « rangement, ordre et propreté ») et de contrôle de la qualité (CQ).

En compagnie de fonctionnaires de l'unité KAIZEN, des consultants de la JICA devaient se rendre avant fin 2010 dans chacune des entreprises retenues pour y déployer le projet pilote. Avec le concours de l'Institut national des hautes études politiques (GRIPS) du Japon, la JICA va élaborer un plan national de diffusion des

activités kaizen du côté éthiopien.

Extension des activités Kaizen

L'étude du schéma directeur pour l'amélioration de la qualité et de la productivité que la JICA a réalisée en Tunisie en 2006 a servi de catalyseur pour le lancement d'activités kaizen en Éthiopie.

Environ 60 % des 29 entreprises ayant pris part au projet en Tunisie ont obtenu des gains de productivité à tel ou tel niveau, et près de 30 % d'entre elles ont amélioré leur productivité globale. Outre l'Éthiopie, d'autres pays ont manifesté leur intérêt à profiter des enseignements tirés des expériences réussies du Japon en Asie.

La JICA contribue à accroître la productivité d'entreprises situées dans différents pays africains en rendant largement compte des expériences tunisiennes et éthiopiennes via des séminaires et d'autres activités.

Le point de vue de notre partenaire

Getahun Tadesse, responsable de l'unité KAIZEN au sein du ministère éthiopien du Commerce et de l'industrie

L'intérêt pour les activités kaizen se développe rapidement dans les entreprises éthiopiennes. Je souhaite étendre ce projet à davantage d'organisations à l'avenir, et j'espère pouvoir continuer à bénéficier de l'aide du Japon et de la JICA.

Un point de vue local

Jun Takeyama, consultant

J'ai commencé à assurer une formation sur les activités kaizen pour 30 entreprises du secteur manufacturier. Si les quatre premiers séminaires se concentraient sur la philosophie et les méthodes kaizen, les sept suivants comprennent une formation sur les lieux de travail. Les effets positifs des activités kaizen dans les usines – comme le concept des 5S (*Seiri*, *Seiton*, *Seiso* + *Seiketsu* (systématiser la propreté) et *Shitsuke* (maintenir la discipline) ont commencé à se faire sentir une semaine à peine après la fin des séminaires.



Initiation au kaizen par le biais de conférences et de visites



Des stagiaires appliquent l'élément seiso (propreté) du concept 5S

construction de centrales électriques, la JICA est à même d'améliorer la rapidité et l'efficacité de son aide.

Les initiatives de la JICA se concentraient jusqu'ici sur le développement d'infrastructures énergétiques et sur la valorisation de ressources humaines capables de construire, d'exploiter et d'entretenir ces équipements. Or, compte tenu de la libéralisation croissante du marché de l'électricité dans le monde, les pays en développement se tournent de plus en plus vers des opérateurs privés pour l'exploitation de leurs réseaux électriques, alors que cette fonction était jusqu'ici dévolue à l'État. La JICA a commencé à déployer une aide pour que cette mutation s'opère sans trop de heurts. S'agissant de l'électrification en milieu rural, il importe d'élaborer des plans prenant en compte le point de vue des populations locales – qui sont les bénéficiaires de cette électrification – dans l'optique de la sécurité humaine, et de renforcer les capacités des institutions publiques. La JICA intensifie son aide en faveur de l'Afrique, l'une des régions du monde où cet enjeu est le plus crucial.

En mars 2009, l'Institut de recherche de la JICA à Tokyo a accueilli le Forum de l'électricité en Asie. Les pays en développement sont aujourd'hui confrontés à la nécessité d'assurer une fourniture stable d'électricité pour satisfaire une demande qui augmente vite ; ce qui ne va pas sans poser un certain nombre de difficultés. Le Forum a rassemblé des représentants du secteur électrique de cinq pays d'Asie et des opérateurs privés japonais œuvrant dans ce secteur. Les participants ont fait le point sur la situation, et des débats ont eu lieu sur les possibilités de collaboration public-privé et de réforme dans le secteur électrique. Ils ont également échangé des informations sur les réformes déjà engagées. Ceci a contribué à renforcer les relations entre le Japon et les cinq autres pays asiatiques. Par exemple, les négociations sur la résolution des problèmes ont progressé plus harmonieusement quand les responsables japonais se sont rendus dans d'autres pays.

Ressources naturelles et efficacité énergétique

La JICA mène des initiatives dans les trois domaines suivants : ressources minières, énergies renouvelables et efficacité énergétique.

(1) Exploitation minière

La JICA contribue au développement de ressources informationnelles et à l'élaboration de schémas directeurs pour favoriser l'exploitation durable des ressources minérales et améliorer la compétitivité internationale des pays en développement.

(2) Énergies renouvelables

La JICA conduit des études sur les plans de développement de systèmes d'énergie solaire et de petites centrales hydroélectriques, l'objectif étant de permettre une électrification rurale faisant appel à des solutions énergétiques indépendantes et respectueuses de l'environnement. De plus, la JICA a lancé des initiatives financées par une aide sous forme de dons pour raccorder des systèmes d'énergie solaire au réseau de distribution électrique dans divers pays du monde. Au Kenya, en Indonésie et en Amérique latine, la JICA a également engagé des programmes visant à développer la géothermie.

(3) Efficacité énergétique

La JICA forme des techniciens en maîtrise de l'énergie pour appuyer les efforts en matière d'efficacité énergétique en tirant parti des technologies de pointe du Japon. Ce programme a eu de nombreuses retombées positives. Les techniciens formés en Thaïlande, en Turquie et en Pologne sont aujourd'hui compétents dans la maîtrise des énergies thermique et électrique. À l'issue d'une série de programmes en Turquie, les techniciens ont rapidement été en mesure de faire fonctionner les systèmes sans aide extérieure. Les sites concernés servent aujourd'hui de lieux de formation pour les pays tiers.

La JICA déploie actuellement en Inde et au Vietnam un système de prêts transitant par un intermédiaire financier (*two-step loans**) dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables ; ces prêts relèvent de l'APD. Ce système renforce le financement et la capacité de mettre sur pied des projets d'efficacité énergétique ; il améliore l'efficacité de l'aide en complétant la coopération technique. Il facilite le déploiement d'un soutien financier aux activités du secteur privé. La JICA soutient également des initiatives qui tirent parti des technologies de pointe d'entreprises japonaises via le dispositif STEP (*Special Terms for Economic Partnership* : conditions spéciales de partenariat économique). Grâce à ce dispositif, les projets qui utilisent la haute technologie japonaise bénéficient de taux d'intérêt particulièrement avantageux.

*Système permettant de faire transiter les prêts d'APD par des institutions de financement du développement du pays emprunteur pour les acheminer vers les PME locales.



On envisage de contribuer au financement d'un système capable de produire du courant électrique à partir de la vapeur générée par certaines usines.



Étude de cas

Atteindre les objectifs nationaux en s'appuyant sur le savoir-faire japonais en matière d'économies d'énergie

Vietnam : Initiatives pour économiser de l'énergie

Si le Vietnam connaît actuellement une période de croissance économique soutenue, cette évolution ne va pas sans poser de gros problèmes, comme les pénuries d'énergie et les coupures de courant. Pour y faire face, le gouvernement vietnamien a demandé au Japon de l'aider à promouvoir des mesures d'efficacité énergétique et à développer son secteur énergétique.

Conformément à cette demande, la JICA a réalisé en 2008 une étude du schéma directeur pour la conservation de l'énergie.

Vers la réalisation d'un objectif national de conservation de l'énergie

Dès 1986, le Vietnam a entamé sa transition vers une économie de marché en vertu de la politique du Doi Moi (renouveau économique). Depuis lors, ce pays a connu une expansion économique rapide ainsi qu'une augmentation constante de ses échanges commerciaux avec le Japon et des investissements directs des entreprises nippones. Toutefois, cet essor s'est accompagné d'une explosion de la consommation d'énergie, laquelle a quasiment quintuplé entre 1990 et 2005. L'approvisionnement énergétique est devenu un enjeu de premier plan. On a même dû recourir à des coupures de courant planifiées pour lutter contre la pénurie d'électricité.

Le gouvernement vietnamien a émis un décret sur l'efficacité et la conservation énergétiques en 2003, obligeant les grandes usines à présenter un rapport sur leur gestion de l'énergie. Le programme national d'efficacité énergétique du Vietnam a été conçu en 2006 et

des objectifs quantitatifs ont été fixés.

Cela étant, les mesures de conservation de l'énergie n'ont pas été appliquées de façon systématique, faute de connaissances et d'effectifs suffisants pour promouvoir ces politiques. Ces efforts se sont donc révélés infructueux.

À la demande du gouvernement vietnamien, la JICA a commencé à assurer une aide via l'étude du schéma directeur pour la conservation de l'énergie entre 2008 et 2009, en s'appuyant sur les connaissances accumulées par le Japon en matière de politique de conservation énergétique.

Appui via un plan d'action et des prêts d'APD

Dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur, la JICA a conçu une feuille de route et un plan d'action vers la réalisation des objectifs du programme national d'efficacité énergétique. Ces objectifs visaient une réduction de la consommation d'énergie de 3-5 % à l'horizon 2010, et de 5-8 % d'ici 2015. Le but de la JICA était de fixer des mesures concrètes pour promouvoir la conservation de l'énergie.

La JICA a envoyé un groupe d'étude chargé d'organiser des ateliers à Hanoï, Ho Chi Minh and Da Nang, ce qui a permis d'interagir avec les responsables de la conservation d'énergie au Vietnam. Le groupe d'étude a fourni des conseils sur la façon de diagnostiquer le niveau d'efficacité énergétique d'une usine ou d'un bâtiment, ainsi que sur les techniques permettant de réduire avec succès la consommation d'énergie. Les responsables vietnamiens ont également suivi une formation au Japon, et un plan d'action a été mis sur pied en septembre 2009. Il s'appuie sur trois stratégies clés : le lancement d'un système de gestion de l'énergie ; un système

d'étiquetage prévoyant d'apposer des étoiles sur les produits particulièrement économes en énergie ; et la gestion des données relatives à la consommation énergétique. En appliquant ces stratégies, le Vietnam pourrait atteindre les objectifs fixés pour 2015.

Par ailleurs, la JICA a lancé en 2009 un projet d'efficacité énergétique et de promotion des énergies renouvelables. Ce projet s'appuyant sur un prêt d'APD doit financer des équipements économes en énergie pour permettre au Vietnam d'atteindre ses objectifs de conservation de l'énergie. Il cible des industries fortement consommatrices d'énergie comme la sidérurgie, la cimenterie, l'agro-alimentaire et le textile, et cherche à réduire cette consommation par la mise en place d'équipements permettant de réutiliser la chaleur, la vapeur et le gaz générés par les processus de production.

En s'inspirant d'un projet analogue en Indonésie, la JICA a commencé à étudier un programme d'appui à la lutte contre le changement climatique au Vietnam. Ce programme devrait renforcer le projet de conservation de l'énergie en réduisant les gaz à effet de serre.

Un point de vue local

Hisashi Sato

J'ai constaté que les processus de production engendraient beaucoup de gaspillage, qu'il s'agisse de la vapeur dégagée ou des fuites d'air... Rien que cela offrirait des opportunités d'économie d'énergie. À mon avis, il est tout aussi important d'essayer de changer les mentalités des employés en instillant le concept de « conservation ».



Gérer le bon fonctionnement des équipements clés dans une usine sidérurgique.



Atelier organisé à Da Nang



La formation au Japon comprend des conférences et la visite d'une centrale thermique sous la conduite d'employés de l'entreprise.

Stratégie de la JICA en matière d'aide pour le commerce

Qu'est-ce que l'aide pour le commerce (APC) ?

L'APC est conçue pour aider les pays en développement à renforcer leurs capacités du côté de l'offre et leur infrastructure liée au commerce afin qu'ils puissent bénéficier de l'essor des échanges commerciaux et faire reculer la pauvreté.

Cette idée a pris naissance alors que la participation d'un nombre croissant de pays en développement à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) braquait les projecteurs sur leurs problèmes de développement. En 1999, lors de la conférence ministérielle de l'OMC qui s'est tenue à Seattle, les pays en développement ont protesté contre l'apparition, dans les négociations de libre-échange, de clauses sociales et de dispositions relatives à la propriété intellectuelle, car ils craignaient que celles-ci ne les pénalisent et ne fassent peser un risque accru sur les groupes socialement vulnérables. L'OMC a alors décidé de ne plus se concentrer uniquement sur le libre-échange, et de prêter attention aux préoccupations des pays en développement. Lors du cycle de Doha (cycle de négociations commerciales multilatérales) et de la conférence ministérielle de Hong Kong, les membres de l'OMC ont reconnu que la libéralisation des échanges pouvait avoir un impact négatif sur les pays en développement. On s'est donc intéressé au rôle que pouvait jouer l'APC pour améliorer les capacités d'offre des pays en développement, et minimiser ainsi cet impact.

L'APC part de l'idée qu'en aidant les pays en développement à se doter d'infrastructures liées au commerce et de capacités en matière d'offre, on peut leur permettre de réaliser des bénéfices grâce au commerce et d'accélérer ainsi leur croissance économique. L'APC se concentre par exemple sur l'aménagement d'infrastructures qui permettent de réduire le coût des marchandises offertes, et sur le développement de capacités dans le domaine du commerce et des investissements. Voici quelques domaines particuliers de l'APC :

- Politique commerciale et réglementation des échanges
- Promotion du commerce
- Infrastructures liées au commerce
- Acquisition de capacités de production
- Ajustements liés au commerce
- Autres besoins liés au commerce

Efforts d'APC menés par la JICA

La JICA participe activement à l'initiative APC. Environ 54 % des projets financés par des prêts d'APD concernaient l'APC.

L'Asie est la principale bénéficiaire des programmes de prêts d'APD, de coopération technique et de dons liés à l'APC. En 2008, la région Asie représentait 64 % des prêts d'APD liés à l'APC et 44 % de la coopération technique et des dons liés à l'APC. L'Afrique arrivait en 2^e position, avec 24 % de la coopération technique et des dons liés à l'APC.

Au sein de la région ANASE, plus de la moitié des projets de coopération technique liés à l'APC concernent le Cambodge, le Laos, le Myanmar et le Vietnam. La plupart des projets financés par des prêts d'APD liés à l'APC ciblaient le Vietnam. Ceci montre bien l'orientation de l'aide apportée par la JICA : l'Agence vise en effet à atténuer les disparités entre les différents pays de l'ANASE et à améliorer leur intégration par l'essor des échanges commerciaux. Si l'on considère les secteurs d'activité concernés au sein de l'ANASE, on constate que la JICA concentre ses efforts sur le développement de l'infrastructure économique, afin d'accélérer la croissance au bénéfice de tous les habitants de cette région.

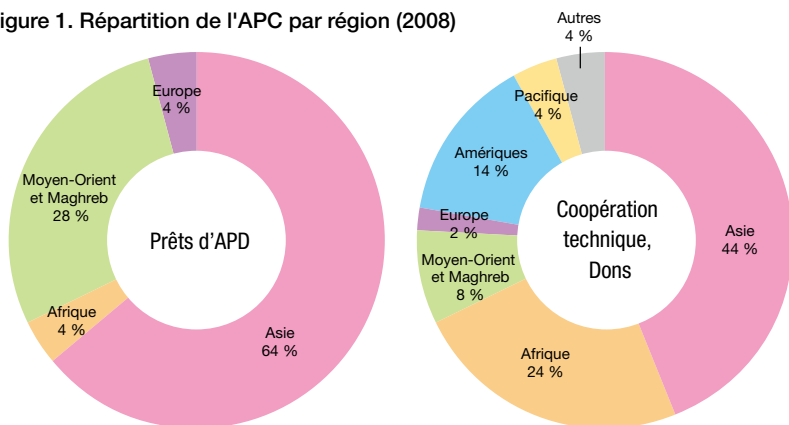
En Asie, la croissance a été particulièrement vigoureuse dans la sous-région du Bassin du Mékong, grâce au développement des corridors économiques est-ouest et nord-sud. La JICA a apporté une aide au Vietnam via différents projets, dont l'Initiative conjointe Vietnam-Japon, conçue pour attirer les investissements nippons. Au Cambodge, qui espère devenir la prochaine destination de choix pour les investisseurs après la Chine et le Vietnam, la JICA réalise une étude de développement sur le renforcement des capacités de l'Agence de promotion des investissements. La JICA prévoit en effet de déployer une coopération technique pour renforcer les capacités de cette dernière, afin de promouvoir les investissements de la communauté internationale, et notamment du Japon, sur le territoire cambodgien.

En Afrique, la JICA promeut le développement selon une perspective régionale, dépassant les frontières nationales, l'accent étant mis sur l'aménagement d'infrastructures à grande échelle comme les réseaux routier et électrique. Outre un projet d'amélioration du réseau routier entre le Kenya et la Tanzanie et un autre dans le corridor économique de Nacala, la JICA contribue à la mise en place de « pools électriques » en Afrique australe, de l'Ouest, centrale et de l'Est, afin de résoudre les problèmes d'approvisionnement en énergie électrique. Le manque d'infrastructures, l'inadéquation des routes et des installations frontalières constituent autant d'obstacles logistiques pour les pays privés d'accès à la mer. Les demandes d'aide portant sur la création de postes frontières à guichet unique (PFGU), qui permettent de simplifier les formalités aux frontières entre deux pays, se multiplient. Le premier projet PFGU a été lancé en 2009 à Chirundu, à la frontière entre la Zambie et le Zimbabwe.

En mai 2010 à Tokyo, la JICA a participé à une réunion du Groupe technique régional (GTR) sur l'aide pour le commerce en Asie et dans le Pacifique. L'objectif de cette réunion était de promouvoir de futures initiatives après avoir dressé un bilan des réalisations passées. Le GTR rédige actuellement un rapport pour l'OMC avec le concours de ses membres. La quatrième réunion du GTR, prévue pour avril 2011, doit porter sur le suivi et l'évaluation des projets d'APC.

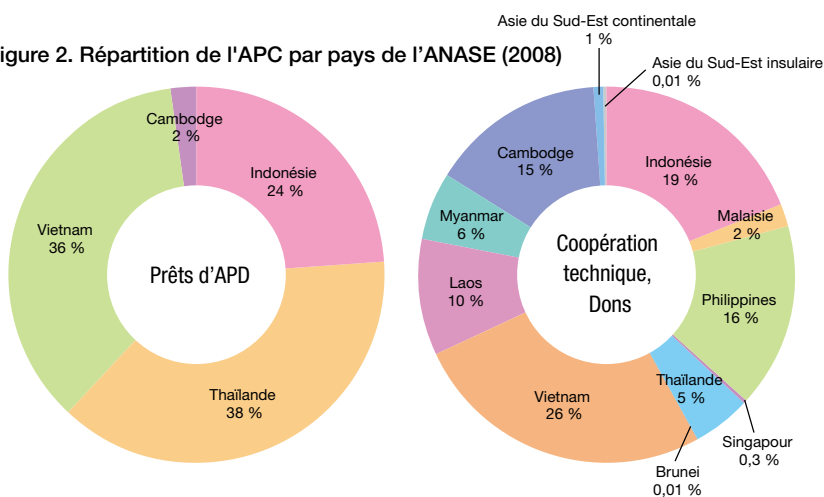


Figure 1. Répartition de l'APC par région (2008)



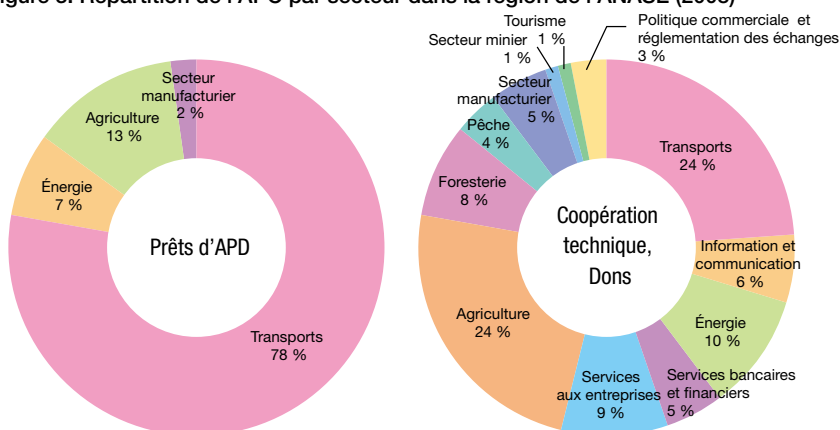
- Les programmes de prêts d'APD, de coopération technique et de dons se concentrent sur l'Asie. En 2008, l'Asie représentait 64 % des prêts d'APD liés à l'APC et 44 % de la coopération technique et des dons liés à l'APC.
- L'Afrique représentait 24 % de la coopération technique et des dons, en 2^e position derrière l'Asie.

Figure 2. Répartition de l'APC par pays de l'ANASE (2008)



- Plus de la moitié des projets de coopération technique mis en œuvre dans la région de l'ANASE concernent le Cambodge, le Laos, le Myanmar et le Vietnam.
- Les prêts d'APD bénéficient en premier lieu au Vietnam, ce qui montre que l'aide de la JICA privilégie la correction des disparités entre pays de l'ANASE et une intégration accrue via l'essor des échanges commerciaux.

Figure 3. Répartition de l'APC par secteur dans la région de l'ANASE (2008)



- La JICA se concentre sur le développement de l'infrastructure économique dans la région de l'ANASE, afin d'accélérer la croissance au bénéfice de tous les habitants de cette région.

Remarque : Les chiffres étant arrondis à l'entier le plus proche, les totaux peuvent ne pas être égaux à 100.

Recherche

Création de l'Institut de recherche de la JICA (JICA-RI)

Le JICA-RI a été créé en octobre 2008 pour renforcer les activités de recherche de la JICA en exploitant son expérience et son savoir-faire en tant qu'agence d'exécution de l'aide. Le JICA-RI espère se faire un nom en ciblant des domaines bien précis : analyse des problèmes urgents dans les pays en développement, contribution aux stratégies opérationnelles de la JICA, diffusion proactive des résultats de recherche à des partenaires japonais ou d'autres pays, et enfin, contributions scientifiques à la communauté internationale.

Principes de base et domaines clés de la recherche

Même si la communauté internationale s'est attaquée aux problèmes des pays en développement – comme la pauvreté, les conflits armés ou la dégradation de l'environnement – il demeure toujours difficile de trouver des réponses à bien des problèmes de base. Afin de stimuler la recherche de valeur ajoutée en vue d'élaborer des recommandations politiques, le JICA-RI a défini quatre politiques de base et quatre domaines clés de recherche, décrits ci-après.

Politiques de base

(1) Adoption d'une perspective globale

Dans ses activités de recherche interdisciplinaire et d'analyse des problèmes de développement, le JICA-RI adoptera une perspective globale intégrant les individus, la société, l'État et le marché.

(2) Synthèse du passé et de l'avenir

Le JICA-RI réalisera des études en s'appuyant sur les expériences et les résultats analytiques des organisations d'aide au développement du monde entier, la JICA comprise, et les publiera afin qu'elles puissent être utilisées au profit de futures actions d'aide.

(3) Mise à profit des expériences du Japon et de l'Asie de l'Est

Le JICA-RI analysera les expériences du Japon et de ses voisins d'Asie de l'Est en matière de croissance et étudiera si et dans quelle mesure on peut les appliquer à d'autres régions.

(4) Partage d'informations avec la communauté internationale d'aide au développement

Le JICA-RI se veut un établissement ouvert aux partenaires japonais et internationaux, notamment les chercheurs, les organisations d'exécution de l'aide, les organismes gouvernementaux, les entreprises du secteur privé et les ONG.

Principaux domaines de recherche

(1) Paix et développement

Les conflits armés nuisent à la sécurité humaine et au développement socioéconomique. Le JICA-RI réalise donc des analyses comparatives des expériences passées pour trouver des moyens de prévenir et gérer efficacement les conflits armés, et aussi de promouvoir le maintien de la paix après un conflit. L'Institut analyse également les actions passées sur le plan régional et international en vue de résoudre les problèmes transfrontières graves qui ne peuvent être traités séparément par

chacun des pays, comme les maladies infectieuses, la criminalité transnationale et la dégradation de l'environnement.

(2) Croissance et réduction de la pauvreté

Le Japon et ses voisins d'Asie de l'Est sont considérés comme des modèles à suivre sur le plan du développement économique, parce qu'ils ont su accéder à la croissance et réduire la pauvreté. Le JICA-RI étudie ces cas sous des angles très divers (individu, État, marché et société), et effectue une analyse comparative avec le développement économique des pays africains. Parallèlement, le JICA-RI tente d'identifier les enseignements dont les pays africains peuvent s'inspirer dans leur évolution.

(3) Environnement et développement/Changement climatique

Les dégradations aux plans régional et environnemental sont de graves menaces pour la sécurité humaine dans les pays en développement. Dans certaines régions, les incidences du changement climatique menacent la vie des individus plus rapidement que prévu. Le JICA-RI favorise l'élaboration de mesures de protection de l'environnement et d'adaptation aux modifications environnementales liées au changement climatique ; il s'appuie à cet effet sur les connaissances les plus récentes en sciences naturelles, ainsi que sur l'expérience et les informations recueillies par la JICA au cours de ses activités de terrain.

(4) Stratégies d'aide

Le JICA-RI étudie l'efficacité des méthodes d'aide en partant des connaissances et de l'expérience accumulées sur plus d'un demi-siècle grâce aux actions d'APD du Japon. La recherche tient en particulier compte de l'expérience et du savoir-faire japonais, notamment de la méthode de « développement des capacités » qui vise à renforcer les compétences des individus, des organisations et de la société dans divers domaines, et des concepts de « sécurité humaine » et de « développement inclusif et dynamique ».

Dans le cours de ses recherches dans ces domaines, le JICA-RI insiste plus particulièrement sur les cinq thèmes prioritaires suivants : construction de l'État dans les « États fragiles » ; développement africain et expérience asiatique ; réponse au changement climatique ; analyse et amélioration de l'efficacité de l'aide ; et enfin, questions liées à l'intégration de l'ANASE.



Activités de recherche en collaboration avec d'autres institutions du monde entier

Un aperçu des projets de recherche et des conclusions préliminaires figure sur le site web* du JICA-RI, sous la forme de documents de travail. Quatorze documents de travail ont ainsi été publiés en 2009. Les conclusions définitives paraîtront dans des revues spécialisées ou sous forme de livres. Le JICA-RI a par ailleurs publié en février 2010 un document de politique générale intitulé « *Toward Cross-border Higher Education and International Cooperation in an East Asian Community* » (Vers un enseignement supérieur et une coopération internationale transfrontière dans la communauté de l'Asie de l'Est), qui résume les incidences politiques de ses recherches.

Les résultats de recherche sont présentés lors de divers symposiums, séminaires internationaux et rencontres universitaires. Les conclusions préliminaires des recherches concernant la croissance et la réduction de la pauvreté dans les zones rurales de l'Afrique de l'Est ont ainsi été présentées à la Conférence annuelle de la Banque mondiale sur l'économie du développement (ABCDE), qui s'est tenue en Corée du Sud, en juin 2009. En juillet de cette même année, les conclusions préliminaires de recherches sur l'incidence

de la crise financière pour l'Afrique et les questions foncières sur ce continent ont été présentées dans le cadre d'une réunion de l'équipe spéciale pour l'Afrique, organisée en Afrique du Sud par l'Initiative for Policy Dialogue (IPD), une ONG apparentée à l'Université de Columbia. En janvier 2010, le JICA-RI a organisé le deuxième atelier sur la diversité ethnique et la stabilité économique en Afrique, un projet de recherche mené conjointement avec l'Université de Kobe. Cet atelier s'est déroulé à l'Université de Yale aux États-Unis (le premier atelier s'était déroulé à l'Université de Kobe, en juillet 2009).

Le JICA-RI privilégie la recherche en réseau en s'appuyant sur des partenariats avec des organismes de recherche internes et externes, ainsi que des agences d'aide au développement. Des recherches conjointes ont été réalisées avec des institutions internationales telles que la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement (BASD), ainsi que l'Université de Columbia aux États-Unis, l'Université d'Oxford et l'Overseas Development Institute (ODI) au Royaume-Uni, ou encore les instituts d'études stratégiques et internationales de l'ANASE (ASEAN ISIS).

* <http://jica-ri.jica.go.jp/ja/index.html> (en japonais)
<http://jica-ri.jica.go.jp/index.html> (en anglais)

Symposium germano-nippon sur l'aide au développement — Débat sur la construction de l'État en Asie du Sud-Est et en Afghanistan

En novembre 2009, le JICA-RI a organisé un symposium intitulé « *Challenges of State-building in Asia* » (Défis liés à la construction de l'État en Asie). La JICA et deux organisations allemandes, la Konrad-Adenauer-Stiftung et le Centre germano-japonais de Berlin (JDZB), qui ont patronné cette manifestation axée sur l'apport de l'Allemagne et du Japon dans la construction de l'État en Asie du Sud-Est et en Afghanistan, ont étudié les moyens de rendre l'aide internationale plus efficace. Plus de 200 universitaires, politiciens et praticiens du développement ont pris part à ce symposium.

Dans son discours-programme, Madame Sadako Ogata, présidente de la JICA, a souligné que les nations devaient plus collaborer au niveau international afin de venir à bout des problèmes mondiaux toujours plus nombreux dans une époque de crise sans précédent. Compte tenu des différences entre les pays et leurs passés, Madame Ogata a indiqué qu'il ne saurait exister de modèle universel de construction de l'État.

Keiichi Tsunekawa, directeur de l'Institut JICA-RI, a présenté un cadre conceptuel pour réussir la reconstruction de l'État et signalé les deux conditions requises à cet effet : d'une part, un bon fonctionnement des institutions grâce à des responsables compétents et aguerris, capables d'offrir les services de base requis en termes de sécurité et au plan social, et arbitrer les différends entre individus. D'autre part, une

légitimité de l'État, s'appuyant, comme l'a indiqué Keiichi Tsunekawa, sur la satisfaction des besoins essentiels et des aspirations de la population, qui diffèrent selon les contextes. Comparativement à d'autres régions du monde, la reconstruction des États en Asie de l'Est s'est déroulée de manière plutôt harmonieuse sur le plan politique. Le directeur de l'Institut a signalé que les autres enseignements dont on peut s'inspirer en Asie de l'Est découlent de son histoire économique et sociale : il a évoqué les progrès de l'agriculture centrée

sur les petits exploitants, la gestion judicieuse des politiques industrielles et commerciales et enfin l'utilisation efficace de l'aide extérieure.

Dans leurs discours, les participants d'Indonésie, du Cambodge et d'Afghanistan, ainsi que des représentants d'organisations internationales ont ensuite présenté leurs avis sur les défis inhérents à la reconstruction de l'État dans chaque pays. Le débat s'est concentré sur les rôles respectifs de l'Allemagne, du Japon et de la communauté internationale dans la reconstruction des États en Asie.



Madame Sadako Ogata, présidente de la JICA



Monsieur Keiichi Tsunekawa, directeur de l'Institut de recherche JICA-RI

Systeme d'execution



Modalités de la coopération

Coopération technique	100
Prêts d'APD	102
Dons	104
Programmes de formation et de dialogue au Japon	106
Programmes des volontaires japonais	108
Partenariats avec les ONG et autres organisations	110
Partenariats public-privé	112
Études préparatoires	114
Secours en cas de catastrophe	116

Coopération technique

Une coopération sur mesure pour renforcer les capacités des pays en développement à résoudre leurs problèmes

Réponse à des besoins divers et variés

Les besoins des pays en développement sont plus divers et variés que jamais. Outre le développement de l'agriculture et de l'infrastructure sociale, qui couvre des domaines tels que l'approvisionnement en eau et l'amélioration des soins de santé, l'aide englobe depuis ces dernières années l'élaboration de mesures contre le changement climatique, le passage à l'économie de marché et le développement de systèmes juridiques, ainsi que la consolidation de la paix et l'aide à la reconstruction, notamment en Afghanistan et au Soudan. Si l'on peut répondre à certains besoins en améliorant la situation par une aide financière pour la construction d'installations et la fourniture d'équipements, il est également nécessaire de poursuivre la coopération axée sur le renforcement des capacités des pays en développement à résoudre leurs problèmes afin qu'ils puissent se développer de manière autonome et durable.

Pour répondre à des besoins aussi variés, la JICA apporte une coopération technique ciblant le développement des ressources humaines, la recherche et le développement, la diffusion technologique et la mise en place de cadres institutionnels indispensables à l'essor économique et social des pays en développement, grâce à l'envoi d'experts, à la formation de participants étrangers et/ou à la fourniture d'équipements.

En outre, pour permettre aux pays en développement de se lancer dans des activités économiques et de construire une société stable par leurs propres moyens, il est important de promouvoir la notion d'appropriation. Pour atteindre ces principaux objectifs de coopération technique, à savoir le renforcement des capacités de résolution des problèmes et d'appropriation, le contenu de l'aide doit être spécifiquement adapté au large éventail de défis à relever avec les pays en développement.

Combinaison efficace de divers outils d'aide

(1) Envoi d'experts

Les experts japonais sont détachés dans les pays en développement pour transmettre les technologies et les connaissances requises aux représentants du gouvernement et aux ingénieurs locaux (homologues). Parallèlement, ils travaillent avec ces homologues à la diffusion de technologies et à la création d'institutions adaptées à la situation de ces pays, tout en poursuivant des activités de sensibilisation. Afin de fournir des services encore plus efficaces, la JICA prend en compte les spécificités régionales, le contexte historique et la langue du pays partenaire, et privilégie, le cas échéant, l'envoi d'experts de pays tiers (autres que le Japon ou le pays partenaire) plutôt que du Japon.

(2) Formation de participants étrangers

La JICA invite du personnel compétent de pays en développement, exerçant d'importantes responsabilités en matière de développement économique et social, à participer à des formations au Japon (voir page 106, « Programmes de formation et de dialogue au Japon »). Ces personnes peuvent ainsi acquérir le savoir-faire et les technologies dont leur pays d'origine a besoin. La JICA organise également des programmes de formation dans les pays partenaires ou des pays tiers.

(3) Fourniture d'équipements

Les matériels et équipements dont les experts ont besoin pour mettre en œuvre une coopération efficace sont fournis aux pays partenaires.

(4) Projets de coopération technique

Combinant de manière optimale l'« envoi d'experts », la « formation de participants étrangers » et/ou la « fourniture d'équipements », ces projets forment la base de la coopération technique de la JICA. Pour qu'ils donnent des résultats encore plus fiables, leur mise en œuvre doit être rationnelle et intégrée, depuis la planification jusqu'à l'évaluation.

Afin de promouvoir l'appropriation des pays en développement, de nombreux projets de coopération technique adoptent des méthodes « participatives » associant la population de la zone cible du projet aux activités de planification, de gestion opérationnelle et d'évaluation. La JICA collabore en outre avec des entreprises privées, des universités, des ONG et d'autres organisations, dont elle exploite l'expérience, les connaissances et le savoir-faire accumulés dans le cadre des projets, afin de faire face à des défis majeurs et plus complexes.

Projets de coopération technique – Un processus de mise en œuvre intégré

1) Identification et conception

Pour identifier et concevoir un projet, la JICA s'appuie sur des échanges avec le gouvernement du pays partenaire, la collecte d'informations par les bureaux à l'étranger et des études préparatoires.

2) Demande et approbation

L'approbation du ministère japonais des Affaires étrangères (MOFA), des autres ministères concernés et de la JICA est fondée sur la demande de projet soumise par un pays partenaire. Après approbation, le gouvernement japonais informe le pays partenaire et il s'ensuit un échange de notes verbales entre les représentations diplomatiques à l'étranger.

3) Étude/Évaluation ex-ante

Afin de bien préciser les détails du projet et les résultats escomptés, mais aussi pour examiner le bien-fondé de sa mise en œuvre, une évaluation ex-ante est réalisée sur la base de cinq critères : pertinence, efficacité, efficience, incidence et durabilité.

4) Mise en œuvre du projet/Évaluation à mi-parcours/ Évaluation de fin de projet

La JICA et l'organisation gouvernementale du pays partenaire signent le procès-verbal des discussions (PVD) concernant la mise en œuvre du projet, le détail des activités et les mesures requises. Les critères définis pour l'évaluation ex-ante sont utilisés lors de l'évaluation à mi-parcours, qui est réalisée à un moment précis après le début du projet, et lors de l'évaluation de fin de projet, qui est réalisée six mois avant l'achèvement du projet. Les résultats de chaque évaluation sont utilisés sous forme de recommandations pour améliorer le projet.

5) Suivi/ Évaluation ex-post

Au cas où des problèmes inattendus apparaissent, une coopération ultérieure est assurée si nécessaire. L'évaluation ex-post est effectuée plusieurs années après l'achèvement du projet. Les résultats de cette évaluation sont ensuite utilisés pour l'élaboration et la mise en œuvre de projets similaires.

(5) Coopération technique pour la planification du développement

En appuyant l'élaboration des politiques et des programmes de travaux publics des pays en développement, la JICA procède à un transfert de technologies, concernant notamment les méthodes d'enquête, d'analyse et de planification, aux homologues dans le pays partenaire. La coopération se compose essentiellement des quatre volets suivants :

- 1) Schémas directeurs et études d'appui aux politiques (réformes budgétaires, création de systèmes juridiques, etc.) en soutien à l'élaboration de politiques et à la planification de projets publics
- 2) Études d'aide d'urgence (remise en état et reconstruction de l'infrastructure de base détériorée par divers facteurs, tels que catastrophes naturelles ou conflits)
- 3) Études de faisabilité pour les projets qui seront exécutés par les gouvernements des pays en développement ou d'autres donateurs
- 4) Autres études (cartographie topographique, enquêtes hydrogéologiques, etc.)

Une fois la coopération achevée, en se basant sur les résultats de la planification du développement, les pays partenaires 1) élaborent des plans de développement sectoriel/régional ou de remise en état/reconstruction inspirés des recommandations ; 2) mettent en œuvre des programmes (projets) grâce aux fonds alloués par des organisations internationales et d'autres bailleurs ; et/ou 3) exécutent les réformes organisationnelles/institutionnelles préconisées.

Étude de cas

Des troubles sociaux surmontés pour bénéficier d'une aide à la remise en état

Timor oriental : Projet de développement des capacités du réseau de distribution d'eau

Le Timor oriental est devenu officiellement indépendant en 2002. L'essentiel du réseau urbain de distribution d'eau construit sous la domination portugaise ou l'occupation militaire indonésienne, était devenu obsolète. Depuis dix ans, le Japon a pris l'initiative d'appuyer la reconstruction et la remise en état de ces installations.

Le Timor oriental concentre ses efforts sur l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base afin de réduire la pauvreté. L'objectif est d'étendre la couverture du réseau de distribution d'eau à 80 % de la population urbaine d'ici 2020 (échéance récemment avancée à 2015). La JICA exécute actuellement un projet de coopération technique en vue d'achever la phase de remise en état du réseau et de permettre au Timor oriental de passer à la phase d'extension. Même si les travaux ont été temporairement suspendus suite à une détérioration de la sécurité publique au cours de la coopération, le projet donne déjà des résultats tangibles.

Concrètement, la JICA fournit, à la Direction nationale des services de l'eau et de l'assainissement, une assistance technique en matière d'exploitation et de maintenance des stations d'épuration en s'appuyant sur

l'expérience et les connaissances des services gouvernementaux japonais de la manière suivante :

- 1) Amélioration de la gestion : Création d'une structure de gestion au siège et transmission d'un sens des responsabilités et de l'engagement au personnel d'exploitation ; organisation des postes pour que la station tourne 24h/24 et 7 jours/7
- 2) Formation technique : Formation des techniciens à l'exploitation et à la maintenance de la station d'épuration, et mise en place de procédures de travail standard

- 3) Refonte des procédures de passation des marchés et de la gestion du matériel : Modernisation des opérations d'approvisionnement complexes et mesures en faveur d'une gestion systématique/planifiée du matériel pour la station d'épuration
- 4) Modernisation du système de gestion du personnel et de l'évaluation des performances : Recommandations en vue d'améliorer une organisation du personnel rigide et création d'un système pour relier les salaires aux évaluations de performance



Bassin de décantation exploité et entretenu avec soin, avant (à gauche) et après (à droite) le projet

Prêts d'APD

Des prêts à long terme et à faibles taux d'intérêt pour soutenir l'appropriation des pays en développement

Contribuer au développement durable des pays en développement

Dans bien des pays en développement, l'infrastructure économique et sociale, notamment les services de l'électricité, du gaz, des transports et des communications sont insuffisamment développés. Ces dernières années, des problèmes de portée mondiale comme le VIH/sida et d'autres maladies transmissibles, la pollution de l'air et de l'eau, le changement climatique, les conflits et le terrorisme, ainsi que les crises financières sont venus s'ajouter aux problèmes de pauvreté. Pour lutter contre ces problèmes, la communauté internationale a défini des objectifs communs appelés « objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) » et divers pays ont lancé toute une série de mesures.

Accordés à long terme, à faibles taux d'intérêt et à des conditions concessionnelles, les prêts d'APD permettent aux pays en développement de financer leur croissance et leurs initiatives de développement.

Axer l'aide sur l'appropriation des pays en développement

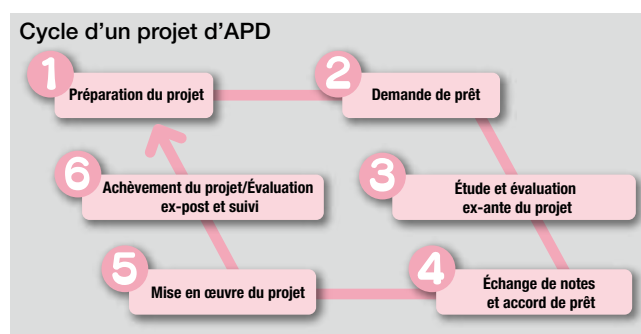
L'appropriation est essentielle pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté des pays en développement. Étant assortis d'un remboursement, les prêts d'APD favorisent une utilisation efficace des fonds empruntés et une supervision adaptée des projets qu'ils financent, facilitant ainsi l'appropriation des pays en développement. Les prêts d'APD exercent par ailleurs une pression budgétaire relativement faible pour l'État japonais et constituent par conséquent un instrument pérenne de l'APD.

Réaliser les objectifs fixés par la communauté internationale

La communauté internationale déploie de multiples efforts pour atteindre les OMD d'ici 2015. D'autre part, la Charte de l'APD, adoptée par le Cabinet en août 2003, s'est fixé comme priorités la réduction de la pauvreté et la consolidation de la paix, dans le droit fil des OMD. Depuis l'adoption de la Charte, les prêts d'APD sont activement utilisés pour financer les domaines contribuant à la réduction de la pauvreté, à la consolidation de la paix et à la lutte contre les problèmes de portée mondiale (notamment le changement climatique).

Déroulement des prêts d'APD – Cycle du projet –

Les prêts d'APD comportent six étapes. Les enseignements tirés de l'évaluation ex-post au stade final de tout projet sont réinjectés dans les nouveaux projets. Cet enchaînement de phases est appelé le « cycle du projet ».



Un total de 103 pays et régions bénéficiaires essentiellement en Asie et en Afrique

Les prêts d'APD sont pour l'essentiel accordés à la région asiatique, compte tenu de ses puissants liens géographiques, historiques et économiques avec le Japon. Cependant, les besoins sont également pressants dans le reste du monde et l'Agence a octroyé des prêts à un total de 103 pays et régions. Compte tenu des engagements du gouvernement japonais au niveau international ces dernières années, la JICA a tout particulièrement apporté son appui à l'Afrique, dans le cadre de grands projets d'infrastructure, avec par exemple la création d'un réseau routier reliant plusieurs pays, ou dans le domaine du développement agricole et rural.

Nature des prêts d'APD

1. Prêts liés à des projets

1) Prêts-projets

Principaux prêts d'APD, les prêts-projets servent à financer des projets, tels que routes, centrales électriques ou installations d'irrigation, d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Ces prêts sont utilisés pour l'achat d'installations, d'équipements et de services ou pour réaliser des travaux de génie civil ou d'autres travaux associés.

2) Prêts concessionnels pour les services d'ingénierie

Les prêts de ce type sont utilisés pour les services d'ingénierie nécessaires aux stades de l'étude et de la planification des projets : bilans des études de faisabilité, études de détail du projet sur site, avant-projets détaillés et préparation des documents d'appel d'offres. Comme pour le prêt-projet, l'obtention de ce type de prêt est subordonnée à l'exécution préalable d'une étude de faisabilité ou

similaire et à la confirmation de la nécessité et de la pertinence de l'ensemble du projet.

3) Prêts transitant par un intermédiaire financier (*Two-Step Loans*)

Ces prêts sont remis par les institutions financières du pays bénéficiaire conformément aux programmes prévus au budget du pays concerné. Ils assurent les fonds nécessaires à la mise en œuvre des politiques définies, notamment la promotion des PME dans les secteurs de la fabrication, de l'agriculture et des autres industries spécifiées, ainsi que la construction d'installations destinées à améliorer le niveau de vie des plus démunis. Ces prêts sont appelés « *two-step loans* », car il faut au moins deux étapes avant que les bénéficiaires finaux reçoivent leurs fonds.

Ce type de prêt permet de proposer des fonds à un grand nombre de bénéficiaires finaux dans le secteur privé. Étant accordés par des institutions financières locales, ils permettent également de renforcer les capacités opérationnelles de ces institutions et de développer le secteur financier des pays bénéficiaires.

4) Prêts sectoriels

Les prêts sectoriels servent à la fourniture de matériels et d'équipements, de services et de conseils requis pour la mise en œuvre des plans d'aménagement d'un secteur particulier comprenant plusieurs sous-projets. D'autre part, ils servent aussi à renforcer les capacités opérationnelles de ces institutions et à développer le secteur financier des pays bénéficiaires.

2. Prêts hors projets

1) Prêts d'appui aux politiques de développement

Les prêts de ce type aident les pays bénéficiaires à améliorer leurs politiques et à réaliser des réformes systémiques générales. À l'inverse des prêts d'ajustement structurel classiques, ils appuient la mise en

œuvre de stratégies nationales ou de réduction de la pauvreté sur de longues périodes. Les accords de prêt sont signés et les fonds sont versés après vérification de la mise en œuvre des éléments de réforme par le gouvernement. Ces dernières années, le prêt le plus courant est celui dont le produit est directement intégré dans le budget du pays ciblé (prêt de type « rétrospectif »). Une fois qu'il a été confirmé que les premiers éléments de réforme ont bien été mis en œuvre, la consultation se poursuit concernant les éléments suivants et ainsi de suite jusqu'à ce que la réforme soit entièrement mise en place sur la base d'un programme à long terme. Dans de nombreux cas, les prêts de ce type prennent la forme d'un cofinancement avec la Banque mondiale ou d'autres banques multilatérales de développement (BMD).

2) Prêts en marchandises

Ces prêts procurent aux pays en développement exposés à un taux de change toujours plus défavorable et confrontés à des difficultés économiques des fonds pour régler les importations urgentes et essentielles de matériels, et leur permettent ainsi de stabiliser leur économie. Ces prêts sont souvent utilisés pour importer des marchandises dont les gouvernements du Japon et du pays bénéficiaire auront convenu au préalable : machinerie industrielle et matières premières, engrais et pesticides, machines agricoles ou d'autres types.

3) Prêts à l'appui de programmes sectoriels

Ce sont des prêts en marchandises servant également à soutenir les politiques de développement dans les secteurs prioritaires des pays en développement. Les fonds en devises locales (fonds de contrepartie), d'un montant correspondant à celui qui a été versé à l'importateur en devises étrangères, sont utilisés pour des investissements destinés au développement d'un secteur spécifique.

Étude de cas

Efforts en faveur d'une fourniture d'énergie électrique régulière et respectueuse de l'environnement

Au Kenya, il est urgent de construire de nouvelles centrales, afin de répondre aux besoins croissants en énergie électrique qu'a fait naître la croissance économique du pays. Le Kenya est d'autre part tributaire de l'hydroélectricité pour plus de 70 % de sa consommation. Aussi est-il urgent pour ce pays de mettre en œuvre des sources d'énergie électrique régulières et indépendantes des conditions climatiques. Dans ce cadre, un prêt d'APD de 29,52 milliards JPY a été octroyé au Kenya pour son projet d'extension de la centrale d'Olkaria I, dans la région géothermique du même nom, située dans la province de la Vallée du Rift, à environ 75 km au nord-ouest de la capitale Nairobi. Le projet d'extension porte sur la création des tranches 4 et 5, d'une capacité combinée de 140 MW. La géothermie est une méthode de production d'électricité

respectueuse de l'environnement pratiquement sans émissions de CO². Aussi ce projet est-il le premier, en Afrique subsaharienne, à bénéficier de la part du Japon d'un prêt d'APD de lutte contre le changement climatique. Ce projet devrait en outre être cofinancé par la Banque mondiale, la Banque européenne d'investissement et le KfW Bankengruppe (groupe allemand de banques d'aide au développement).

Les pays d'Afrique subsaharienne, notamment le Kenya, souffrent durement des incidences du changement climatique, notamment sous la forme de fréquentes sécheresses, d'inondations et de l'avancée de la désertification. Face à cette situation, le gouvernement kenyan a élaboré en 2010 la Stratégie nationale de lutte contre le changement climatique. La promotion de l'énergie géothermique, dont le potentiel en Afrique de l'Est

Kenya : Projet géothermique, tranches 4 et 5 de la centrale d'Olkaria I

est estimé à 7 000 MW, est une mesure centrale de cette stratégie. Lors de la quatrième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV), le gouvernement japonais a présenté sa politique de « promotion de l'utilisation des énergies propres et de l'amélioration de l'accès à l'énergie », une politique qui servira de cadre au projet d'Olkaria.



Centrale géothermique d'Olkaria II actuellement en exploitation

Dons

Une coopération financière destinée à construire l'infrastructure sociale des pays en développement

Construire l'avenir des pays à faible revenu

Un don constitue une coopération financière sans obligation de remboursement pour le pays en développement concerné. Destiné en priorité aux pays à faible revenu, ce type d'aide couvre un large éventail d'activités de coopération liées à l'avenir des pays en développement, comme le développement de l'infrastructure économique et sociale – construction d'hôpitaux, de ponts, notamment l'éducation, la sensibilisation au VIH/sida, la santé des enfants, l'environnement, etc.

Ces dernières années, les dons jusqu'alors réservés à l'appui structurel – construction d'installations ou fourniture d'équipements – se sont étendus aux aspects non structurels de l'aide – assistance technique, développement des ressources humaines, etc. – avec à la clé une coopération plus efficace.

Ainsi, pour transmettre à la population locale le savoir-faire en matière d'exploitation et de maintenance des équipements installés à titre de don, des experts sont détachés du Japon ou des représentants de la population locale sont invités à suivre une formation au Japon. Dans certains cas également, la construction des structures de formation et de recherche nécessaires à la coopération technique est financée par des dons.

En dehors des projets mis en œuvre par le ministère japonais des Affaires étrangères, suite aux nécessités de la politique diplomatique, c'est la JICA qui est chargée des dons et qui gère tous les aspects des projets bénéficiant de ce type d'aide, depuis la réalisation des études préliminaires jusqu'à l'exécution, en passant par les opérations de paiement et de gestion du suivi en fin de projet.

Secteurs ciblés

Les principaux secteurs ciblés sont la santé et les soins médicaux, l'assainissement, l'approvisionnement en eau, l'éducation primaire et secondaire, le développement rural et agricole, les transports, l'électricité, l'information et les communications et autres besoins essentiels de l'être humain. Ces dernières années, ces domaines se sont étendus et diversifiés

pour inclure la prévention des conflits, la consolidation de la paix, l'éradication des mines terrestres, les mesures de lutte contre le terrorisme et la piraterie, la prévention des catastrophes et la reconstruction après une catastrophe, l'environnement, etc.

Procédure de mise en œuvre du don

Identification et formulation du projet

Par rapport au contenu du projet, la JICA réalise, en consultation avec les gouvernements des pays partenaires, des études préparatoires et d'autres types, examinant ainsi sous divers angles la situation actuelle du pays, les objectifs du projet, l'étendue de la coopération, les structures de fonctionnement et de gestion en cas de mise en œuvre du projet et les résultats attendus. Les fonds requis sont calculés sur la base de ces informations.

Examen et approbation du projet

La JICA communique au gouvernement japonais toutes les informations relatives au processus de mise en œuvre et aux résultats des études préparatoires, elle vérifie le bien-fondé du projet et examine le contenu de la coopération.

En fonction des résultats des études, le gouvernement japonais exécute les examens et les procédures requises pour libérer les budgets et soumet ses propositions au Cabinet, lequel émet une décision finale concernant l'exécution du projet.

Échange de notes et accord de don

Après l'approbation du Cabinet, le gouvernement du pays partenaire et le gouvernement du Japon signent des documents (Échange de notes) récapitulant les objectifs et le contenu de la coopération pour le projet concerné.

La JICA signe alors avec le gouvernement du pays partenaire un « accord de don » qui définit les conditions du don.

Types de dons mis en œuvre par la JICA

Intitulé du programme	Résumé
Dons pour les projets généraux	Soutien aux projets mis en œuvre pour répondre aux besoins essentiels de l'être humain, tels que l'éducation (ainsi que la construction d'hôpitaux, d'écoles et de routes, l'achat de matériels et d'équipements pour les véhicules de transport en commun, etc.).
Dons pour l'autonomisation communautaire	Soutien au développement intégré de compétences dans les communautés dont l'existence ou les conditions de vie sont menacées.
Dons hors projet (Dons pour la prévention des conflits et la consolidation de la paix)	Soutien et autres mesures pour développer les infrastructures économiques et sociales nécessaires dans les pays en situation post-conflictuelle.
Dons pour la prévention des catastrophes et la reconstruction	Soutien en matière de prévention et de reconstruction après des catastrophes
Dons pour l'environnement et la lutte contre le changement climatique	Soutien à l'adoption de politiques et à la planification relatives aux mesures de lutte contre le changement climatique mondial, etc., et aux projets associés
Dons pour les stratégies de réduction de la pauvreté	Soutien financier public aux pays mettant en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté.
Dons pour le développement des ressources humaines (bourses d'étude)	Soutien à la formation de jeunes fonctionnaires des administrations des pays en développement
Dons pour la pêche	Soutien aux projets de promotion de l'industrie de la pêche dans les pays en développement
Dons pour la culture	Soutien à l'achat d'équipements et au développement d'installations nécessaires pour promouvoir la culture, etc.
Dons pour les agriculteurs défavorisés	Soutien à l'achat d'équipements agricoles et d'engrais etc., pour appuyer les efforts propres pour réaliser l'autosuffisance alimentaire.
Dons pour la coopération antiterroriste et sécuritaire renforcée	Soutien au renforcement de mesures de lutte contre la piraterie et d'autres actions de sécurité publique

Mise en œuvre du projet

Suite à la signature de l'échange de notes et de l'accord de don, la JICA fournit aux pays bénéficiaires et aux consultants des avis et des recommandations pour la mise en œuvre du projet. Ces avis techniques et recommandations garantissent le respect des délais et procédures de construction d'installations et d'achat de matériels et d'équipements, à compter de la date de l'accord de don jusqu'à la fin des travaux de construction, y compris la remise des matériels et des équipements.

Suivi du projet

Au terme de la coopération, le gouvernement du pays partenaire prend en charge la maintenance et le fonctionnement du projet. Certains imprévus, comme une panne d'équipement, peuvent toujours se produire. La JICA assure alors une coopération ultérieure (fourniture de matériels et d'équipements, envoi d'équipes de réparation, travaux de réparation d'urgence), de façon à pérenniser les effets de l'aide.

Étude de cas

Modernisation d'un musée en vue d'encourager le développement de l'économie locale

Sri Lanka : Projet de modernisation du matériel de présentation au musée de Sigiriya

Chaque année, environ 600 000 touristes visitent au Sri Lanka les ruines de Sigiriya, qui sont inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO. Afin de dynamiser l'économie régionale en tirant efficacement parti de cet atout culturel inestimable, la JICA apporte un soutien appuyé en faveur du tourisme dans la région et fournit par exemple du matériel de présentation pour musées à titre de don.

Principale attraction touristique du futur : Des expositions agréables à visiter

Les ruines d'un vieux palais royal trônent sur la colline abrupte surplombant Sigiriya, ancienne cité prospère autour du V^e siècle. L'inscription de ce site au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1982 a dopé le nombre de visites. Malgré l'essor du tourisme, l'économie locale n'a bénéficié d'aucune retombée positive, en partie à cause de structures et d'installations incapables d'accueillir cet afflux de touristes.

Suite à une demande du gouvernement sri-lankais, la JICA a fourni du matériel permettant de réaliser des expositions attrayantes dans le musée construit à l'aide de fonds de contrepartie (KR2)*, l'objectif ultime étant de promouvoir le tourisme et de relever ainsi les revenus des résidents locaux.

Ouvert en 2009, le nouveau musée présente des expositions qui ont reçu un accueil très favorable auprès des touristes. Dans ces expositions figure un diorama qui permet d'admirer une reproduction des ruines à travers une baie

vitrée, ainsi qu'un large éventail de pierres tombales ingénieusement mises en valeur par des jeux de lumière.

La JICA a apporté un large soutien à ce projet, concentrant ses efforts essentiellement sur le musée avec diverses actions : une coopération technique pour le développement de ressources humaines, notamment la formation de guides pour le musée et la préparation d'un plan de promotion du tourisme, des programmes gratuits de promotion touristique dans les communautés avoisinantes par des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) et plusieurs travaux d'aménagement, en particulier des escaliers sur le site des ruines et des voies d'accès à la périphérie du site, l'ensemble étant financé par des prêts d'APD. La JICA a par ailleurs mis en place une association de promotion du tourisme à laquelle participent des collectivités locales, des associations de tourisme, des hôtels et des résidents locaux, dont le soutien diversifié est très stimulant pour l'économie locale.

À ce jour, la JICA a apporté un large soutien au secteur du tourisme sri-lankais, qui lutte pour se relever après de longues années de conflits dans le pays. Les prêts d'ADP accordés à Anuradhapura, Nuwara Eliya et Negombo font partie de cette aide.

*Fonds de contrepartie

Des matériels fournis à titre de dons sont vendus par le gouvernement du pays bénéficiaire à bas prix à ses résidents et les bénéfices de ces ventes sont utilisés pour aider le pays à se développer. Les bénéfices des ventes de matériels fournis pour augmenter la production alimentaire dans le cadre du KR2 (soutien aux agriculteurs défavorisés) ont servi à la construction du musée.

Un point de vue local

Sumeda Karunaratona

Fonds culturel central, ministère du Patrimoine national et des affaires culturelles

Lors de notre visite à Shirakawa-Go au Japon, nous avons beaucoup apprécié les expositions, car elles montrent comment la population locale sait préserver ses traditions et son mode de vie, dont elle se sert comme des arguments de vente uniques sur le plan touristique. Dans le musée de Sigiriya, nous ferons à notre tour tout pour créer des présentations astucieuses, pour le plaisir des yeux des touristes. Nous comptons sur le soutien durable de la JICA.

Un membre de l'Association de promotion du tourisme

Je suis très reconnaissant à la JICA de sa coopération pour promouvoir le tourisme dans notre communauté locale. Je pense qu'il est vraiment très important de veiller à bien identifier les besoins, comme l'actualisation des brochures et la planification des événements interactifs. Notre collaboration ne s'est pas limitée à la création d'un musée et j'ai pu ressentir un réel sens de l'hospitalité. J'aimerais qu'il puisse être transmis aux acteurs du tourisme local.



Sigiriya Rock domine le paysage qui s'étend au pied de la jungle.



Le musée de Sigiriya a été construit dans un souci d'harmonie avec la nature.



Un diorama sophistiqué d'une reproduction de Sigiriya Rock se dévoile sous les pas des visiteurs.

Programmes de formation et de dialogue au Japon

La pierre angulaire d'une plateforme intellectuelle

Efforts pour l'accumulation et la diffusion du savoir et de l'expérience

Les bureaux à l'étranger, les départements régionaux et les départements thématiques* participant à la mise en œuvre des projets sur le terrain travaillent en étroite collaboration avec le Département de la formation et de la participation du public. Pour aider les pays en développement à résoudre leurs problèmes, ils assurent ensemble la gestion de divers programmes conduits depuis le Japon : programmes de formation et de dialogue, programmes de coopération avec la participation du public, programmes d'études universitaires de longue durée, programmes de dons, collaboration avec les universités.

Comme on peut le voir dans le diagramme ci-après, chaque antenne de la JICA accumule des connaissances pour répondre aux problèmes des pays en développement en exploitant les forces de la JICA dans chaque zone géographique et ses liens avec les ressources mises en place, notamment sur le plan des ressources humaines et de la formation. Les antennes de la JICA s'investissent dans la réalisation de projets prenant en compte les problèmes sectoriels. Pour ce faire, elles s'appuient sur les connaissances accumulées, extrêmement efficaces dans le cadre de la coopération avec les pays en développement.

On peut voir les antennes de la JICA comme des plateformes d'accumulation de savoir et des viviers intellectuels. L'expérience et le savoir-faire accumulés sur site par les experts, les volontaires, les membres de missions d'étude et les autres ressources humaines japonaises participant à des activités dans les pays en développement sont exploitées

dans les programmes au Japon. Cette expérience et ce savoir-faire sont combinés aux activités des grands organismes et associations d'aide dans chaque région et réexploités ensuite dans les projets conduits dans les pays en développement.

Les programmes de formation et de dialogue conduits au Japon établissent le lien entre les projets sur site dans les pays en développement et les ressources internes au Japon ; ils jouent un rôle essentiel dans la diffusion des connaissances et de l'expérience accumulées dans le cadre des projets d'aide sur site et au Japon.

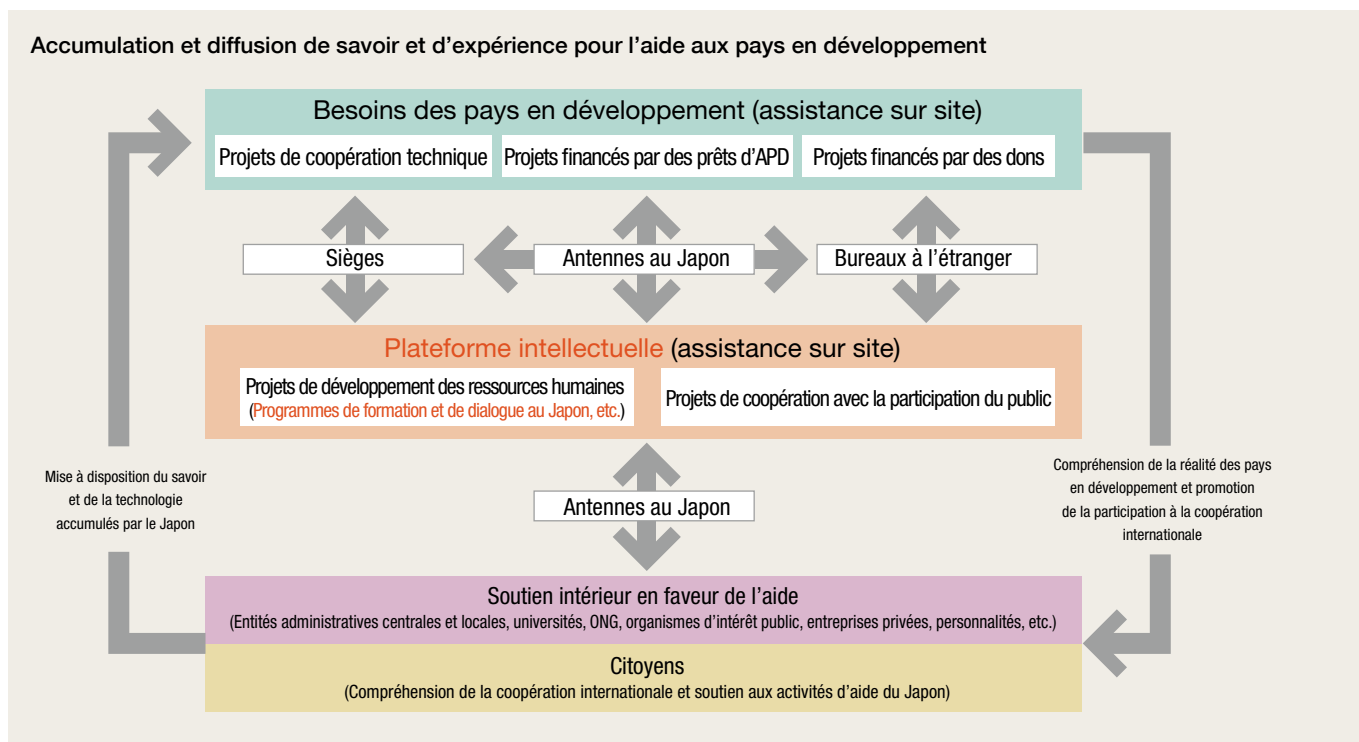
* La JICA comprend six départements thématiques : infrastructure économique, politique publique, développement humain, environnement mondial, développement industriel et rural.

Des programmes de formation uniques dans le monde

La coopération technique suit principalement deux méthodes : d'une part, l'envoi de personnel japonais dans les pays en développement pour une coopération sur site, et d'autre part, l'accueil au Japon de personnel de contrepartie, que l'on appelle de manière générale « Programmes de formation et de dialogue ».

Pour acquérir et appréhender le « savoir » accumulé par la société japonaise, il faut souvent faire l'expérience pratique de divers aspects du Japon, par exemple de son savoir-faire organisationnel et des fondements de ses systèmes sociaux.

Les programmes de formation et de dialogue donnent en outre aux participants de pays en développement la possibilité d'entrer en contact au Japon avec une culture différente et d'observer les expériences et la réalité



de leur propre pays par le prisme du Japon, et d'opérer ainsi une analyse diversifiée des problèmes de développement de leur pays. Les programmes de formation et de dialogue constituent donc un outil très appréciable de la coopération technique, car ils permettent aux pays en développement de promouvoir le développement de leurs ressources humaines et de résoudre leurs problèmes de développement en appliquant le « savoir » japonais.

La JICA accueille environ 10 000 stagiaires chaque année, pour l'essentiel dans trois antennes et ses 11 Centres internationaux, qui sont dotés d'installations de formation et de capacités de logement à travers le Japon, du Hokkaido jusqu'à Okinawa. Si la majorité des participants sont affiliés à des administrations ou des organismes publics, on a vu ces dernières années augmenter le nombre de membres d'ONG. Dans la pratique, la formation est proposée pratiquement dans tous les domaines de la coopération et une gamme étendue de secteurs au Japon, en collaboration notamment avec le gouvernement national, des collectivités locales, des universités, des entreprises du secteur privé, des organismes d'intérêt public, des ONG, etc. Par leur ampleur et la diversité des domaines représentés, les programmes de formation et de dialogue de la JICA au Japon restent inégalés dans le monde et constituent une caractéristique essentielle et exceptionnelle de la coopération internationale japonaise.

Comme l'expression imagée « *wakon-yosai* » (esprit japonais, compétences occidentales) le résume, le Japon sait depuis longtemps intelligemment adapter le savoir et les compétences de l'étranger et les conjuguer à ses ressources intérieures. Cette expérience nationale est unique au plan international, et il est bien des éléments que les pays en développement pourront utiliser pour devenir des États nations face à la mondialisation. La JICA poursuivra à l'avenir sa stratégie et renforcera

ses capacités à transmettre ces spécificités japonaises dans le cadre des programmes de formation et de dialogue au Japon.

À ce jour, plus de 250 000 personnes ont participé aux programmes de formation et de dialogue au Japon. Ces personnes ont rencontré de nombreux Japonais durant leur séjour et elles sont retournées dans leurs pays avec une connaissance approfondie du Japon, acquise en apprenant à découvrir la culture japonaise.

La JICA fournit son soutien à l'Association des anciens stagiaires de la JICA, un groupe formé spontanément par d'anciens participants dans leurs pays respectifs, pour faire en sorte qu'un plus grand nombre de personnes de pays en développement apprennent à connaître et comprendre le Japon.



Formation sur la prévention des catastrophes
Participants de différentes régions d'Asie écoutant des explications sur la structure d'une pompe d'incendie dans une entreprise japonaise (Tohatsu Corporation) fabriquant des équipements de prévention incendie.



Éducation à l'environnement
Gardes forestiers du Kenya suivant les explications de Masanori Shintani, expert en écotourisme, sur la protection et la pédagogie de l'environnement au Japon.

Étude de cas

Formation exploitant les expériences du Japon — *JIMOTOGAKU* (étude et connaissance des communautés locales par le travail de terrain)

Formation collective « Développement communautaire piloté par les résidents locaux » (Centre international de Tokyo)

Systématisée avec les progrès du savoir-faire japonais en matière de développement communautaire, cette formation collective intitulée « Développement communautaire piloté par les résidents locaux » a été lancée par la JICA Tokyo durant l'exercice 2004. Principal exemple de cette formation, *JIMOTOGAKU* renvoie à des communautés qui pour se construire s'appuient sur les initiatives des résidents locaux au lieu de s'en remettre au gouvernement. Une fois qu'ils l'ont expérimentée, les stagiaires étrangers l'utilisent à leur retour dans le cadre d'activités communautaires dans leur pays.

Le principal axe de cette approche est de « rechercher les éléments existants » dans les communautés. L'approche *JIMOTOGAKU* est fondée sur l'idée que les individus doivent d'abord s'attacher à trouver les éléments existant dans les communautés de leur pays pour construire d'autres communautés, plutôt que de rechercher auprès des pays industrialisés et des institutions internationales « quelque chose qui n'existe pas ».

Dans le cadre de l'approche *JIMOTOGAKU*, les stagiaires suivent une rue commerçante près

de la JICA Tokyo « à la recherche d'éléments » leur permettant de déterminer les spécificités de la communauté locale puis énumèrent ce qu'ils ont trouvé sur une carte illustrée.

La seconde moitié de la formation comprend un atelier sur l'« approche intelligente à la manière japonaise », fondée sur la philosophie nippone consistant à « exploiter la sagesse des individus ». Les stagiaires, habitués à une démarche scientifique pour analyser des informations et données ou élaborer des plans, font de nombreuses découvertes grâce à cette méthode, aux termes de laquelle chaque individu doit verbaliser ses propres idées et trouver des points communs avec les autres participants concernés. Les stagiaires qui avaient appris des méthodes pour découvrir de nouveaux éléments dans les communautés locales et à les recadrer avec les résidents locaux organisent désormais des initiatives semblables dans leur propre pays.

L'approche *JIMOTOGAKU* est née des activités débutées dans la ville de Minamata, qui a lutté contre la maladie du même nom (maladie causée par l'empoisonnement au plomb ou saturnisme)

et s'est ainsi transformée en cité respectueuse de l'environnement. Aujourd'hui, les participants à d'autres programmes de formation de la JICA visitent eux aussi la ville de Minamata pour se nourrir d'histoires de résidents locaux. Grâce à la formation de la JICA, cette méthode unique née dans une région administrative du Japon est actuellement utilisée dans l'édification des communautés locales dans les pays en développement.



Stagiaires écoutant un résident local conter une histoire sur la mer de Shiranui.

Programme des volontaires japonais

« Agir pour changer le monde et se changer soi-même » Une coopération internationale conduite par la population

Dans le cadre du programme de volontaires de la JICA, la population japonaise participe au développement économique et social ainsi qu'à la reconstruction de pays en développement. À travers ces activités de coopération, ces volontaires peuvent non seulement contribuer au développement des pays partenaires, mais aussi acquérir une précieuse expérience fondée sur un fort capital de sympathie à travers le monde, la compréhension mutuelle et l'ouverture de perspectives internationales.

Largement reconnu comme étant au cœur de la coopération internationale japonaise, le programme des volontaires n'a pas seulement reçu un très bon accueil des pays partenaires, il est aussi toujours plus apprécié au Japon, où il suscite des attentes grandissantes.

Différents types de programmes de volontaires

Volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV)

Le programme des JOCV cible un public âgé de 20 à 39 ans et touche des domaines répartis en huit secteurs et une gamme diversifiée d'environ 120 sous-secteurs, dont l'agriculture, la foresterie et la pêche, la fabrication, la réparation, le génie civil, l'assainissement, l'éducation et la culture, les sports, ainsi que la planification et l'administration. Durant l'exercice 2009, 1 708 personnes ont été détachées à l'étranger et, à ce jour, 34 956 personnes ont été envoyées dans 87 pays depuis la création du programme en 1965.

Les JOCV sont en principe affectés pour deux ans* dans les pays en développement. Comme le résume la devise « main dans la main avec la communauté locale », les JOCV vivent et travaillent au sein des communautés de leur pays d'affectation, parlent la langue locale et s'appliquent dans l'exécution de leurs activités à encourager les efforts d'auto-assistance tout en améliorant la compréhension mutuelle.

* Outre la période d'affectation ordinaire de deux ans (mission de longue durée), des volontaires en mission de courte durée sont parfois recrutés pour des périodes de moins d'un an en réponse aux demandes locales.



Mme Suzuki enseigne en tant que volontaire dans une école primaire au Brésil. Plus de la moitié des enfants sont des descendants de Japonais de la troisième ou quatrième génération et aucun d'entre eux n'a le même niveau de compétences en japonais.

Volontaires seniors

Ce programme cible un public âgé de 40 à 69 ans, ayant une forte motivation pour participer aux activités de coopération dans les pays en développement, en s'appuyant sur une solide expérience, notamment un savoir-faire et des technologies spécialisés, accumulés au fil des ans.

Les domaines de coopération couvrent neuf secteurs, dont l'agriculture, la foresterie et la pêche, l'énergie, la santé et les soins médicaux, et les ressources humaines (éducation, culture, sports, etc.). Débuté au cours de l'exercice 1990 sous l'appellation « Programme des volontaires-experts de la coopération », il s'intitule depuis 1996 « Programme des volontaires seniors ». Au cours de l'exercice 2009, le nombre de personnes détachées à l'étranger a augmenté pour atteindre 445 participants. Au total, 4 462 personnes ont été détachées dans 64 pays.

Les volontaires seniors ont 58 ans en moyenne. Ces dernières années, on a noté que les candidats recrutés étaient toujours plus nombreux à vouloir se rendre plus utiles dans leur « seconde vie » après la retraite.

Jeunes volontaires japonais et volontaires seniors auprès des communautés japonaises à l'étranger

Le programme des volontaires japonais (jeunes volontaires et volontaires seniors) auprès des communautés *Nikkei* (d'ascendance japonaise) fait suite aux demandes d'aide de communautés d'ascendance japonaise dans des pays d'Amérique latine ayant accueilli de nombreux immigrants japonais. Depuis le lancement de ce programme en 1985, au total 1 053 jeunes volontaires et 391 volontaires seniors ont été affectés auprès de communautés japonaises à l'étranger.

Le programme spécial pour les maîtres d'école**, autrefois uniquement accessible aux JOCV, a été ouvert depuis l'exercice 2009 aux jeunes volontaires pour le développement auprès des communautés japonaises à l'étranger. Après avoir terminé leurs missions, ces volontaires sont appelés à leur retour au Japon à participer à un éventail croissant d'activités profitant à l'Amérique latine et au Japon. Il s'agit notamment d'activités multiculturelles destinées aux enfants de communautés japonaises à l'étranger, qui résident désormais au Japon.

** Programme auquel peuvent participer les enseignants d'écoles nationales ou publiques avec la garantie de retrouver leur poste. Ce programme recrute des enseignants d'écoles publiques et d'écoles rattachées aux universités nationales afin qu'ils participent au programme de volontaires de la JICA et qu'ils étudient la culture et la langue d'un pays sans perdre leur emploi au Japon.

Recrutement, sélection et formation des volontaires et soutien à leur retour au Japon

Recrutement et sélection des volontaires

Le recrutement a lieu deux fois par an, au printemps et à l'automne (dans le cas des volontaires auprès des communautés japonaises à l'étranger, une seule fois par an, à l'automne). La JICA diffuse sur son site web les informations de recrutement et organise des sessions d'information et de recrutement dans tout le Japon. La sélection, qui prend en compte les compétences techniques et linguistiques, l'état de santé, etc., s'effectue sur

dossier et sur la base d'un examen écrit et d'un entretien.

Des sessions de recrutement et de sélection pour des missions de courte durée sont par ailleurs organisées quatre fois par an.

Formation et études avant affectation

Avant d'être affectés à l'étranger, les candidats ayant rempli les critères de sélection pour devenir volontaires suivent une formation, dont le principal module est consacré à l'apprentissage de la langue parlée dans le pays d'accueil. Les autres modules portent sur les principes fondamentaux de la coopération internationale, la compréhension des différences interculturelles, l'histoire et la culture du pays bénéficiaire, la gestion de la santé et les mesures de sécurité.

Soutien aux volontaires japonais à leur retour au Japon

Au terme de leur mission, les volontaires ont acquis l'expérience de faire face aux problèmes des pays en développement, une large ouverture d'esprit, de solides compétences en matière de communication et des aptitudes à résoudre les problèmes. C'est pourquoi, au Japon, les communautés locales, l'administration, le domaine éducatif et les entreprises attendent beaucoup de ces volontaires. Ainsi, au 1^{er} avril 2010, des quotas d'embauche spéciaux pour les volontaires revenant au Japon avaient été introduits dans 31 cas (20 concernaient des rectorats

et 11 des collectivités locales).

Par ailleurs, à leur retour au Japon, de plus en plus de volontaires de la JICA contribuent à résoudre divers problèmes auxquels la société japonaise est aujourd'hui confrontée, notamment en soutenant l'éducation des enfants et en redynamisant des communautés japonaises. La JICA s'efforce ainsi de montrer que les programmes de volontaires ne sont pas seulement importants pour les pays en développement mais qu'ils aident aussi à « revitaliser le Japon ».



M. Sugaya, détaché dans la zone-test de riziculture de Rifuu au Malawi, discute avec M. Maxwell, travailleur agricole participant aux activités de culture dans les champs, celui-ci a servi d'interprète lors d'une visite d'observation effectuée par une classe d'une école élémentaire.

Étude de cas

Un nouvel univers qui s'est ouvert grâce à un programme des JOCV

De l'ingénierie informatique à l'enseignement des mathématiques et des sciences

Mariko Oono enseigne aujourd'hui dans un lycée de Yokohama. Elle a trouvé un nouveau but dans sa vie et s'en est beaucoup rapproché en se servant de son expérience en tant que JOCV comme un tremplin.

Lorsqu'elle était elle-même au lycée, elle adorait les expériences scientifiques. Après un diplôme universitaire de chimie appliquée, elle a travaillé comme ingénieur système dans une société d'informatique. Mais le développement de logiciels lui laissait bien trop peu de temps pour rencontrer des gens, et cela ne la satisfaisait pas du tout. C'est vers cette époque qu'elle est tombée sur une annonce d'embauche comme JOCV. Elle a immédiatement fait une demande de dossier de candidature et décidé de passer l'examen. Parmi plus de 120 catégories d'emploi proposées, elle a choisi « Professeur de mathématiques et de sciences », une carrière qu'elle rêvait d'embrasser depuis toute petite.

Face à de nouveaux défis en Ouganda

Mariko Oono a été affectée dans une école de formation pour instituteurs. Au début, tout la rend nerveuse, notamment l'absence d'horaires de cours et de séparation des différents niveaux, alors qu'il y a plusieurs centaines d'élèves. Malgré ces difficultés, elle tente alors tout

ce qui est en son pouvoir pour maîtriser la situation. Toutefois, très angoissée, elle ne tarde pas à se poser une question : « Sans aucune connaissance du système éducatif ougandais et mes compétences actuelles, est-ce que je dois vraiment continuer à enseigner à des Ougandais ? »

Finalement, elle profite d'une fermeture de l'école dans laquelle elle enseigne pour étudier la pédagogie dans une école d'études supérieures de la capitale. Une fois ce cours terminé, elle réalise une chose : « Mon rôle ne serait-il pas d'éveiller la curiosité des élèves pour déclencher chez eux le même enthousiasme que celui que j'éprouvais devant les expériences de sciences au lycée ? » Elle réfléchit alors aux moyens de réaliser des expériences avec des objets du quotidien afin que ses élèves pensent que « la science est un sujet intéressant riche en surprises. »

Les yeux pétillants, Mariko Oono explique avec bonheur : « Même si c'était la première fois que je travaillais comme enseignante, j'ai pu rencontrer beaucoup de gens et chaque jour m'a réservé beaucoup de surprises et de plaisir. Bien sûr, ce n'était pas facile, mais lorsque j'ai vu les mines réjouies de mes élèves, ma joie a été d'autant plus grande et j'ai senti que mon travail en valait vraiment la peine. »

Prochaine étape, enseigner aux enfants qui conduiront l'avenir du Japon

À son retour au Japon, Mariko Oono a fréquenté une école d'études supérieures pour obtenir le titre d'enseignante au Japon. Entrant dans les quotas d'embauche spéciaux pour JOCV de retour au Japon, elle a concrétisé le rêve qu'elle poursuivait depuis longtemps. En avril 2009, elle a commencé à enseigner les sciences dans un lycée d'enseignement public à Yokohama. L'expérience vécue en Ouganda lui a permis d'exploiter une capacité latente, à savoir le talent d'enseigner, qu'elle n'avait jamais vraiment réalisé posséder. Mariko Oono indique que son objectif actuel est de « communiquer aux enfants combien il est merveilleux d'agir animé d'un grand dessein ». Durant ses cours, elle s'efforce de transmettre les expériences qu'elle a vécues en Ouganda aux enfants qui conduiront l'avenir du Japon, en échangeant de manière passionnée tous les jours avec eux.



Mariko Oono au milieu de ses élèves ougandais

Partenariats avec les ONG et autres organisations

Coopération avec les nouveaux chefs de file de la coopération internationale

Les partenariats avec les organisations non gouvernementales (ONG) sont toujours plus importants pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et résoudre le problème de la « sécurité humaine ». Les ONG disposent des atouts, de l'expérience et des connaissances nécessaires pour répondre avec souplesse et rapidité aux besoins des résidents locaux dépourvus d'accès aux services fournis par les administrations et les institutions publiques. La coopération avec les ONG est désormais devenue indispensable pour mettre en œuvre des projets d'APD efficaces, notamment dans le domaine de l'éducation, de la santé et du soutien au développement communautaire, ainsi que de la consolidation de la paix et de l'aide à la reconstruction. La JICA encourage par conséquent la coopération avec les ONG de diverses manières.

Programme de partenariat de la JICA (JPP)

Mise en œuvre conjointe de projets de développement à l'étranger

La JICA réalise ces projets avec les organisations japonaises — ONG, universités, collectivités locales, organismes d'intérêt public, etc. — qui ont l'expérience de la coopération internationale et la ferme volonté de mettre en œuvre des programmes de développement. Le JPP s'appuie sur les propositions de ces organisations expérimentées, dont l'aide bénéficie à la population locale des pays en développement. Au cours de l'exercice 2009, JICA a mis en œuvre 190 programmes dans 46 pays.



Développement rural grâce à la production et à la livraison de légumes par les femmes autochtones (Centre international des volontaires de Yamagata)
(gauche) Marchandises livrées à un hôtel sous contrat
(droite) Assemblée ordinaire de femmes syndiquées

Japan Desk JICA-ONG

Soutien aux activités des ONG japonaises

La JICA dispose dans 24 pays en développement de Japan Desks JICA-ONG destinés à soutenir les activités d'ONG japonaises dans ces mêmes pays. Ces bureaux proposent des conseils et des informations sur divers aspects, notamment les lois et les systèmes locaux, la situation sociale, et l'état d'avancement des activités des ONG locales. Les services fournis par ces bureaux servent aux ONG dans la mise en œuvre de projets JPP.

Activités de renforcement organisationnel et des capacités

Renforcement des ressources humaines et de l'organisation pour une meilleure coopération internationale

La JICA propose toute une série de programmes pour soutenir les activités de coopération internationale des ONG et des associations de citoyens : formation à la méthode de gestion du cycle du projet (PCM), formation au renforcement organisationnel par le développement des ressources humaines (formation pour rehausser les capacités des ONG locales en matière de relations publiques) et détachement de conseillers disposant d'une expertise particulière. Au cours de l'exercice 2009, 286 personnes ont participé aux cours de formation et des conseillers ont été détachés auprès de 24 organisations.

Réunions de dialogue JICA-ONG

Promotion de partenariats fondés sur l'égalité

La JICA met l'accent sur le dialogue avec les ONG, afin de favoriser la compréhension mutuelle et de promouvoir une excellente collaboration. Dans ce cadre, l'Agence échange des avis et des informations avec les ONG concernant les problèmes régionaux et sectoriels par le biais de son siège, de ses bureaux à l'étranger et de ses antennes régionales. La JICA organise en outre tous les trimestres avec les ONG une réunion, durant laquelle les participants débattent de l'efficacité de leur coopération et s'attache à promouvoir les partenariats fondés sur l'égalité.

Partenariats au Japon

Apprendre à mieux connaître les populations des pays en développement

La JICA collabore également avec des ONG japonaises au sein même du Japon. L'une des principales caractéristiques des ONG japonaises réside dans leurs liens étroits avec les communautés locales. Exploitant ces liens, elles partagent leurs expériences lors de manifestations communautaires et de sessions de sensibilisation, qui donnent à la population japonaise l'occasion de mieux comprendre les pays en développement et de leur manifester leur empathie. Les 17 antennes régionales de la JICA servent de base à la collaboration entre les ONG et la JICA au Japon.

Fonds de la JICA pour les peuples du monde

Valorisation des dons de la population

La JICA a créé ce fonds pour que les peuples du monde entier puissent bénéficier des dons de simples citoyens et permettre à ces derniers d'apporter plus aisément leur contribution à la coopération internationale. Les dons servent à organiser les activités d'associations de la société civile japonaise, lesquelles visent à améliorer les moyens d'existence,

les soins de santé, l'éducation et l'environnement dans les pays en développement. Au cours de l'exercice 2009, le fonds a permis de soutenir 12 projets.

Étude de cas

Appui aux initiatives communautaires pour l'amélioration de l'environnement des soins de santé

Programme de santé communautaire et d'amélioration des moyens de subsistance dans le bidonville de Payatas, Philippines (Programme de partenariat de la JICA)

Création d'un système durable pour améliorer l'environnement des soins de santé

Situé dans les faubourgs de Quezon City, dans le Grand Manille, capitale des Philippines, Payatas abrite la plus grande décharge de ce pays. Un grand nombre de personnes récupèrent les déchets et gagnent leur vie en vendant les articles recyclables qu'ils ont ramassés. Or, ces activités ne rapportent guère plus de 100 pesos par jour (à peu près 200 JPY), soit seulement un quart environ du salaire minimum. De plus, suite aux mauvaises conditions de vie autour de la décharge, nombre des habitants de Payatas souffrent de problèmes de santé, notamment de maladies de peau, d'affections respiratoires et de maladies infectieuses.

Face à cette situation, le Centre ICAN (Intercommunication Center for Asia and Nippon) (siège : Nagoya, préfecture d'Aichi), ONG japonaise travaillant à Payatas depuis 1996, a lancé un projet de partenariat avec la JICA portant sur les examens médicaux, l'éducation sanitaire, la lutte antituberculeuse et des soins à l'enfance, mené en collaboration avec les résidents locaux ayant suivi des cours de formation sanitaire (volontaires de santé communautaire). Pour faire en sorte que ces activités soient poursuivies par la population locale, l'ICAN a créé une association communautaire coopérative dont les bénéficiaires sont affectés aux soins de santé. Le programme communautaire soutient les efforts à long terme des résidents en vue d'améliorer les mauvaises conditions sanitaires de la communauté (période de mise en œuvre du programme : novembre 2007 – octobre 2010).

Élargissement du champ d'application de la collaboration entre les ONG et la JICA

Le partenariat entre l'ICAN et la JICA prend toute une série de formes en dehors des projets JPP : formation d'enseignants à l'étranger par la JICA, événements autour du commerce équitable, manifestations d'établissements d'enseignement supérieur de la coopération internationale, formation pour renforcer les capacités en matière de relations publiques des ONG locales et programme de formation pour le développement des ressources humaines des ONG, Symposium pour la paix de

l'ICAN à Mindanao, lettres d'information illustrées et séances d'information locales. En outre, à compter de l'exercice 2010, une collaboration a été instituée entre, d'une part l'ICAN, qui remplit une mission de conseil auprès du ministère des Affaires étrangères du Japon, et d'autre part les volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) de la JICA et les coordinateurs de la coopération internationale (chargés de liaison internes). Dans plus en plus de cas, des citoyens japonais traitent de problèmes transfrontières dans les communautés locales où ils interviennent.



Les membres de la population locale ayant suivi une formation participent aux activités de soins communautaires.

Partenariats public-privé

De nouveaux partenariats pour soutenir la croissance économique

Le besoin de développement durable et d'aménagement de l'infrastructure est colossal dans les pays en développement, mais l'APD seule peut difficilement relever ce défi. C'est pourquoi l'on espère que la collaboration avec le secteur privé permettra d'apporter dans ce cadre un soutien encore plus efficace.

Dans les pays en développement, l'activité commerciale des entreprises privées est capitale pour générer des retombées positives — création d'emplois, développement des ressources humaines, renforcement des capacités techniques, etc. — de même que pour instaurer la croissance économique et un développement social durable. Le secteur privé joue en outre un rôle crucial dans la résolution de problèmes mondiaux majeurs liés à l'environnement, au changement climatique, à la sécurité alimentaire et aux ressources. La quatrième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV), qui s'est tenue en mai 2008, a souligné d'ailleurs l'importance de renforcer les échanges et l'investissement privé en Afrique.

Alors que les investissements du secteur privé dans les pays en développement ont faibli suite à la crise financière mondiale de 2008, il est vital que l'APD serve de catalyseur pour attirer et mobiliser les fonds privés. Concrètement, il faut que des entreprises privées partagent les risques inhérents aux projets de développement, que s'instaure dans les pays en développement un environnement propice aux affaires et aux investissements, qui prenne également en compte l'infrastructure

Demandes adressées à la JICA dans les suggestions et les lettres d'opinion des organisations économiques du secteur privé

Un grand nombre de suggestions et de demandes concernant les activités de la JICA étaient intégrées dans les propositions politiques de divers organismes : Fédération des organisations économiques japonaises (Nippon Keidanren), Fédération économique du Kansai (Kankeiren), Association japonaise des chefs d'entreprise et la Chambre de commerce et d'industrie du Japon (JCCI). La plupart de ces suggestions et demandes concernent les points énumérés ci-dessous. La JICA leur accorde la plus grande attention et s'efforce d'apporter les améliorations requises dans ses activités.

- 1) Augmentation du budget de l'APD
- 2) Points liés au renforcement des fonctions de la JICA et à l'amélioration de son fonctionnement
 - Reprise rapide du financement des investissements du secteur privé
 - Accélération des prêts d'APD et application plus large des conditions spéciales de partenariat économique (STEP)
- 3) Points liés à la coopération entre la JICA (ou l'APD du budget général) et les entreprises japonaises
 - Promotion des projets d'infrastructure interrégionale/projets d'infrastructure en PPP (élaboration de projets, développement de projets, fonds d'infrastructure, etc.)
 - Renforcement de l'infrastructure institutionnelle (développement des ressources humaines, mise en place de lois, soutien aux accords de partenariat économique (EPA), etc.)
 - Soutien aux marchés BoP
 - Exploitation stratégique de l'APD en vue de promouvoir la diffusion des technologies japonaises de haut niveau
- 4) Points liés au renforcement de fonctions telles que les politiques gouvernementales japonaises et les outils stratégiques
 - Coopération visant à soutenir les stratégies de croissance économique et les plans de développement de l'ensemble de l'Asie (promotion de l'intégration économique régionale, réalisation d'enquêtes et de recherches, développement de projets individuels, notamment en matière d'infrastructure)
 - Promotion des partenariats pour une société à faibles émissions de CO²

physique et intellectuelle, à commencer par le développement des infrastructures sociales et économiques, et enfin que l'on établisse des systèmes juridiques favorisant les investissements et le développement des ressources humaines. Par diverses propositions et lettres d'opinion, des organisations économiques du secteur privé appellent à un renforcement de la collaboration avec ce même secteur. Dans ce cadre, la JICA communique régulièrement avec des entreprises privées, des organisations industrielles et économiques et des groupements industriels, afin que des partenariats constructifs susceptibles d'accroître les résultats du développement et d'accélérer la croissance puissent s'instaurer entre l'APD et le secteur privé.

Partenariats avec les entreprises du secteur privé dans les pays en développement

Conformément aux principes de base des partenariats de la JICA avec le secteur privé, énoncés ci-dessous, l'Agence concentre son aide sur les points suivants : amélioration de l'environnement des affaires dans les pays en développement, soutien au renforcement de l'infrastructure et amélioration des services publics grâce à des partenariats public-privé (PPP), sous la responsabilité conjointe du secteur public et du secteur privé.

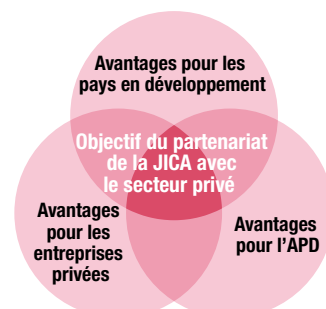
Ces dernières années, les entreprises japonaises ont été de plus en plus nombreuses à mettre en place des programmes de contribution sociale et des activités destinées à résoudre les problèmes auxquels est confrontée la frange la plus pauvre de la société des pays en développement (marché BoP*). Au vu de cette tendance, la JICA prévoit d'étudier et de promouvoir des partenariats entre les projets d'APD et les activités du secteur privé.

* Marché BoP (base de la pyramide) : Marchés ciblant les 4 milliards d'individus les plus pauvres de la planète en tant que consommateurs, employeurs et producteurs.

Principes de base des partenariats de la JICA avec le secteur privé

En renforçant les partenariats avec les entreprises privées et en favorisant l'amélioration de l'environnement des affaires dans les pays en développement, la JICA instaure des relations triplement gagnantes : pour les pays en développement, les entreprises privées et l'APD. Les mesures adoptées dans ce cadre sont les suivantes :

1. Intégration de la perspective PPP (partenariat public-privé) dans chaque activité et projet.
2. Communication interactive renforcée avec le secteur privé pour appréhender ses besoins.
3. Développement des plateformes de communication internes et externes pour renforcer les partenariats.
4. Promotion d'une collaboration effective avec les entreprises privées pour la réalisation des projets soutenus par la JICA.
5. Coopération dans le domaine des relations publiques.



Activités durant l'exercice 2009

(1) Exemples de projets de partenariat avec le secteur privé

● Projets d'appui à la création d'une infrastructure encadrant les activités des entreprises

Projet de développement du terminal polyvalent du port de Sihanoukville au Cambodge

Soutien au développement industriel du Cambodge et aux activités des entreprises privées grâce à l'aménagement portuaire

La JICA appuie la construction d'un terminal polyvalent dans le port de Sihanoukville, seul port international en eau profonde du Cambodge. En augmentant la capacité de manutention du port, en stimulant les échanges et en favorisant un environnement plus propice aux investissements, ce projet devrait contribuer à la croissance économique du pays.

Dans la phase d'élaboration des plans, la JICA a effectué une étude (préparatoire) destinée à garantir la simplicité d'utilisation du terminal. Elle a étudié les besoins des sociétés privées qui prévoient de l'utiliser et pris des mesures afin que leurs exigences soient respectées, avec notamment la construction de quais et de chantiers navals d'imposantes dimensions pour que de grands navires puissent s'amarrer et faire escale.

La modernisation complète de l'infrastructure portuaire, cruciale pour encourager la participation du secteur privé, devrait favoriser une augmentation des investissements de sociétés privées, en particulier japonaises. La création d'une base d'approvisionnement pétrolier dans le terminal permettra en outre au Cambodge de promouvoir un projet d'exploitation de champs pétroliers avec la participation d'entreprises japonaises.



● Partenariat lié à la RSE

Projet conjoint de prévention du VIH/sida par l'éducation (Ghana)

JICA et Sony au service de la nouvelle génération au Ghana, 2009

Dans le cadre de la campagne d'éducation et de sensibilisation sur le VIH/sida conduite par des institutions rattachées au gouvernement ghanéen durant la Coupe des Confédérations,

Sony Corporation et la JICA ont conduit un « projet conjoint de prévention du VIH/sida par l'éducation ». Des écrans de 200 pouces (environ 4 mètres) fournis par Sony dans le cadre de ses activités de RSE ont été installés dans des régions où les télévisions sont rares, permettant ainsi aux enfants et aux jeunes gens d'assister en direct à la diffusion des matchs (retransmission publique). Cette campagne a touché environ 9 000 personnes, soit 2,5 fois plus qu'à l'occasion de précédentes campagnes similaires. De plus, 1 100 personnes, soit 3,5 fois plus que précédemment, se sont rendues dans un centre de conseil et d'examen travaillant sur le VIH/sida et se sont soumises à un dépistage de la JICA de toucher un large public.

● Partenariats dans le cadre de programmes de formation

Centre international d'Osaka

Introduction aux systèmes de production d'électricité solaire dans les pays d'Asie

La région du Kansai au Japon abrite de nombreux fabricants de panneaux solaires et d'entrepreneurs en bâtiment qui équipent les maisons qu'ils construisent de dispositifs de production d'électricité solaire. Afin d'exploiter pleinement les spécificités de cette région, la JICA a organisé, en partenariat avec la Fédération économique du Kansai (Kankeiren), une formation à l'énergie solaire ciblant des administrateurs publics de pays en développement, responsables des économies d'énergie et des énergies de substitution. Grâce au programme de formation, les participants ont pu rencontrer les constructeurs sur place, comprendre les actions des entreprises et comment l'industrie solaire électrique s'est développée au rythme des politiques gouvernementales japonaises. La formation leur a en outre permis de créer des plans permettant l'introduction et le développement de l'énergie solaire dans leurs pays respectifs. Le dernier jour, après avoir présenté de quelle manière ils comptaient transposer dans leur pays ce qu'il avait appris au Japon, les stagiaires se sont entretenus avec des représentants d'entreprises japonaises.

● Études préparatoires à la mise en œuvre de projets de coopération de la JICA

Étude préparatoire au développement de l'infrastructure en partenariat public-privé

Suite à la crise financière de 1997, les investissements d'infrastructure en Indonésie ont chuté à 2 % du PIB et sont ensuite restés à un niveau bas, fluctuant entre 2 % et 3 % du PIB, l'Indonésie étant à la traîne des pays

voisins. Il est alors apparu essentiel de créer un environnement favorable aux investissements dans l'infrastructure. L'Indonésie s'est attelée par ailleurs à l'élaboration de politiques visant à encourager le développement de l'infrastructure à travers des partenariats public-privé (PPP).

Pour soutenir la mise en place d'une infrastructure par des PPP, la JICA a réalisé une étude qui analyse l'environnement des projets d'infrastructure, résume la situation dans les domaines se rapportant aux routes et à l'alimentation en eau, ainsi que les problèmes liés aux projets en cours, et prépare le débat préalable au choix de l'appui technique approprié. Intervenant dans la phase 1 de l'ensemble du programme, l'étude devrait permettre d'établir la liste des projets d'infrastructure en PPP en s'appuyant sur les critères d'évaluation établis par l'Indonésie pour la certification de ce type de projets. Durant la phase 2, il est prévu de lancer une étude de faisabilité ciblant les meilleurs projets d'infrastructure en PPP répertoriés.

(2) Études approfondies liées aux partenariats avec les activités BoP

En juillet 2009, la JICA a lancé les « études approfondies sur les partenariats entre les activités BoP d'entreprises japonaises et l'APD », réalisé des études approfondies et organisé des ateliers au sein desquels des experts étudient les mesures requises pour les partenariats avec les activités BoP, la situation des entreprises japonaises dans les pays en développement et le cadre dans lequel s'inscrivent les systèmes d'aide dans d'autres pays.

Durant ces études approfondies, la JICA a organisé en 2010 à Tokyo et Osaka des séminaires publics sur le thème « Le potentiel des activités BoP et les partenariats avec la JICA ». De nombreuses entreprises du secteur privé et ONG ont participé à ces séminaires. Au cours de l'exercice 2010, la JICA a pris des mesures spécifiques basées sur les résultats de ces séminaires.

(3) Études préparatoires (projets d'infrastructure en PPP)

Afin de promouvoir les projets d'infrastructure en partenariat public-privé (PPP) dans les pays en développement, la JICA a lancé l'étude préparatoire relative aux infrastructures en PPP. Ce dispositif permet d'élaborer des plans d'exécution de projets d'infrastructure en PPP basés sur les propositions d'entreprises privées. L'étude a été diffusée en mars 2010.

Études préparatoires

Élaborer une coopération capable de maximiser les effets des trois instruments d'aide : coopération technique, prêts d'APD et dons

Renforcer la mise en œuvre de projets efficaces par des études préparatoires alliant souplesse et rapidité

Ces études sont réalisées durant la phase préparatoire d'un projet de coopération.

On peut schématiquement diviser leurs objectifs en deux catégories :

- 1) « Définition d'un objectif de développement pour la coopération » et « élaboration de scénarios de coopération (programme de coopération) appropriés pour parvenir à cet objectif », afin d'aider les pays partenaires à atteindre des objectifs de développement précis d'une manière efficace et efficiente.
- 2) Identification et élaboration de projets individuels ainsi que de leur plan d'exécution respectif, proposition de thèmes de coopération et examen de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficience des projets soumis à l'étude.

- Au Gabon, la JICA réalise une étude sur la conservation de la biodiversité d'une forêt tropicale par la coexistence entre faune sauvage et activités humaines.



Une forêt gabonaise



Sentier nature dans un parc national



Observation d'un gorille dans le parc national

- Évaluation régionale de la dynamique du carbone dans la forêt amazonienne

Cette étude, qui exploite les données forestières et pédologiques issues d'un millier de stations et s'appuie sur les dernières technologies d'imagerie satellite, vise à développer des techniques d'évaluation quantitative pour suivre la dynamique carbone de zones régionales dans les forêts d'Amazonie.



Garantir le maintien du statu quo selon différentes perspectives



Étude de cas

Mise en œuvre d'un programme de changement climatique en Indonésie

Dans le cadre de l'Initiative Hatoyama et du mécanisme financier baptisé « Cool Earth Partnership », qui sont destinés à appuyer les mesures de lutte contre le changement climatique des pays en développement, le gouvernement japonais a octroyé à l'Indonésie un prêt d'APD (« Prêt I/II en faveur d'un programme de lutte contre le changement climatique »). La JICA soutient le Plan national de développement et de lutte contre le changement climatique élaboré par le gouvernement indonésien. Afin de potentialiser les effets d'un projet bénéficiant d'un prêt d'APD, en cours d'exécution en Indonésie, l'Agence a réalisé en août et septembre 2009 une étude préparatoire au programme relatif au changement climatique. Cette étude a permis de définir les objectifs du programme de coopération, lequel associe trois instruments d'aide (coopération technique, prêts d'APD et dons), et de proposer des scénarios pour concrétiser ces objectifs, ainsi que différents projets à mettre en œuvre à l'avenir.

À l'issue d'une série de consultations avec les institutions gouvernementales indonésiennes, la JICA a déployé un ensemble d'opérations : analyse de la situation et des politiques actuelles en matière de changement climatique dans ce pays, définition de secteurs prioritaires, planification de projets spécifiques et d'approches optimales pour maximiser l'impact sur le développement, etc.

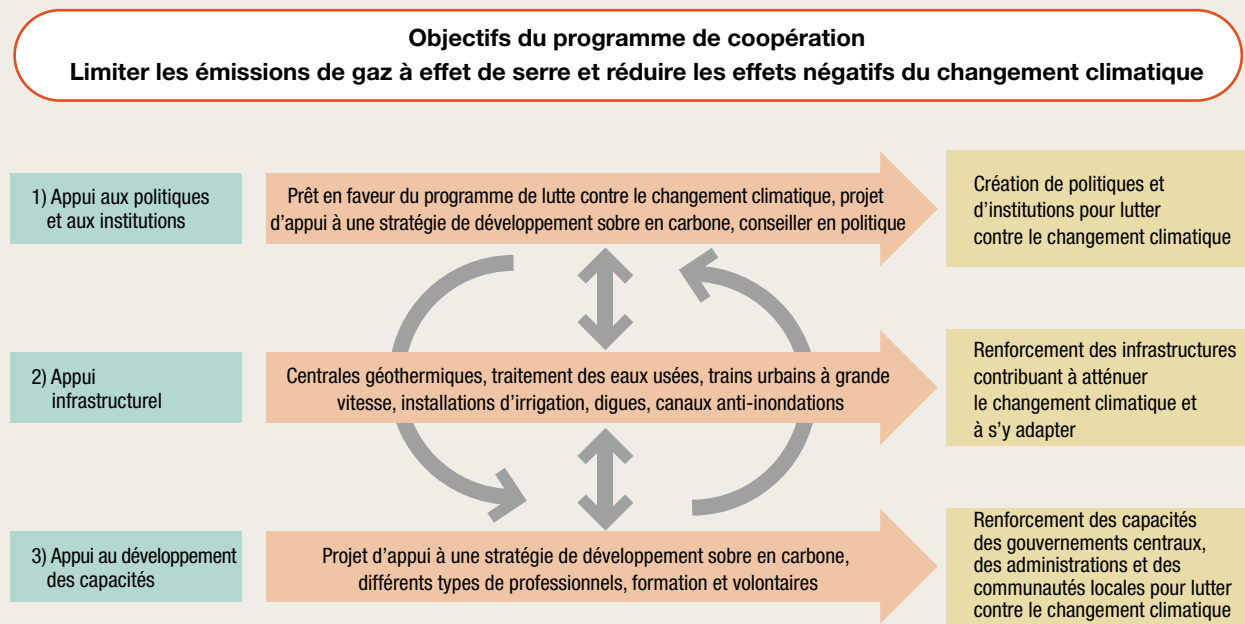
Ainsi, il est désormais possible de renforcer la cohérence entre les stratégies et politiques nationales indonésiennes et les projets individuels, et d'augmenter les synergies inter-projets. S'agissant de l'appui aux programmes sur le changement climatique, la méthode utilisée par la JICA pour mener cette étude permet d'accroître sensiblement les effets

stratégiques et la prédictibilité, par rapport à des études réalisées séparément, de façon fragmentaire. Les études préparatoires continueront à jouer un rôle crucial à l'avenir, en tant que moyen de garantir une amélioration des effets de la coopération et d'augmenter l'impact sur le développement.



Les tourbières tropicales d'Indonésie, qui renferment un important stock de carbone, continuent de dégager d'énormes quantités de CO² dans l'atmosphère.

Schéma conceptuel du « Programme de coopération destiné à soutenir les mesures de lutte contre le changement climatique »



Secours en cas de catastrophe

Secourir avec rapidité et humanité les victimes de catastrophe

Activités de secours : Envoi d'équipes et de matériel

Lors d'une catastrophe majeure, la JICA assure des activités de secours d'urgence à la demande des gouvernements concernés ou d'organisations internationales. La JICA envoie sur les lieux des équipes japonaises de secours d'urgence (JDR) – équipes de recherche et de sauvetage, équipes médicales, équipes d'experts et Forces d'autodéfense – ainsi que du matériel de secours d'urgence.



Activités de recherche dans un bâtiment effondré



Sauveteurs transportant un blessé : évaluation des capacités des équipes de JDR par les Nations unies, label de qualité IEC (INSARAG External Classification)

* Soumis en mars 2010 à une évaluation, (évaluation des capacités des équipes internationales de recherche et de sauvetage en milieu urbain organisée par l'Office des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires) les membres des JDR obtiennent la qualification du niveau le plus élevé.

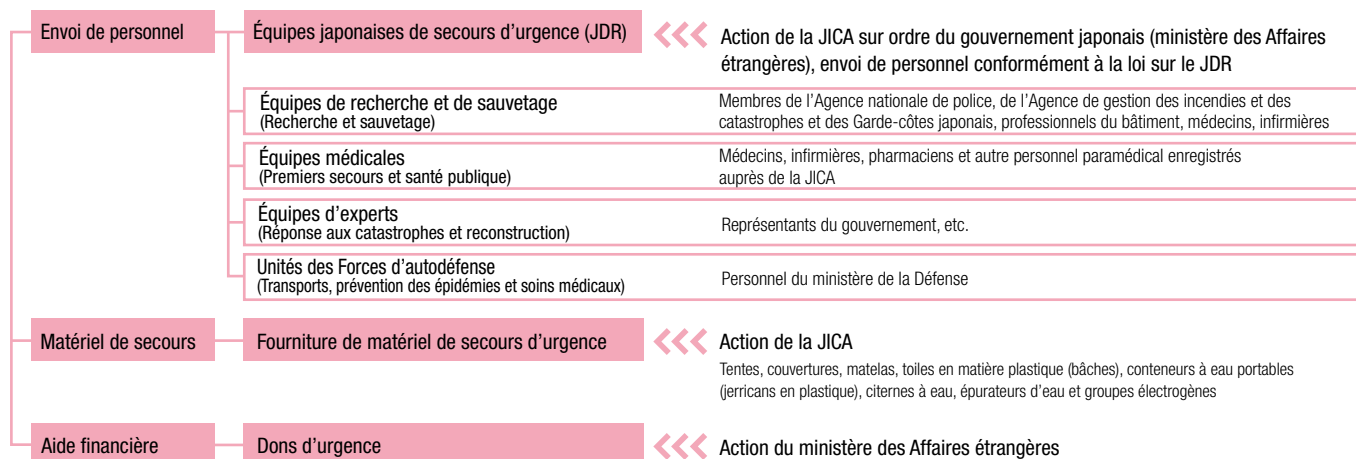
Quatre entrepôts de stockage de matériel de secours dans le monde pour une réaction rapide

Pour favoriser une livraison du matériel de secours en grandes quantités de manière rapide et fiable, celui-ci doit être acheté et stocké à l'avance de façon appropriée dans des endroits aussi proches que possible des zones touchées. À cet effet, la JICA dispose d'entrepôts en quatre points du globe – Francfort (Allemagne), Singapour, Miami (États-Unis) et Johannesburg (Afrique du Sud). Le matériel y est stocké en huit catégories – tentes, matelas, toiles en matière plastique (bâches), conteneurs à eau portables (jerricans en plastique), citernes à eau, épurateurs d'eau et groupes électrogènes. Lorsqu'il faut du matériel d'un autre type, l'Agence intervient en urgence, notamment en l'achetant dans le pays touché ou un pays voisin. En cas de besoin, des fournitures médicales d'urgence sont fournies par la Division des approvisionnements du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) au Danemark ou par l'Association internationale des dispensaires (International Dispensary Association, IDA) basée aux Pays-Bas, et sont rapidement acheminées dans les pays concernés.



Remise de matériel de secours d'urgence

Secours international du Japon en cas de catastrophe



Fourniture de secours en cas de catastrophe durant l'exercice 2009 (avril 2009 - mars 2010, 14 cas)

Date de la catastrophe	Pays	Type de catastrophe	Type de secours	Valeur de l'aide matérielle / Nbre de personnes
Avril 2009	Mexique	Virus de la grippe A/H1N1	Fourniture de matériel	Env. 21 millions JPY
Août 2009	Taiwan	Typhon	Équipe d'évaluation	2
			Équipe d'experts	5
			Fourniture de matériel	Env. 40 millions JPY
Septembre 2009	Burkina Faso	Inondation	Fourniture de matériel	Env. 14 millions JPY
Septembre 2009	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Choléra, dysenterie	Fourniture de matériel	Env. 8 millions JPY
Septembre 2009	Philippines	Cyclone	Fourniture de matériel	Env. 20 millions JPY
Septembre 2009	Indonésie	Séisme	Équipe de sauvetage	65
			Équipe médicale	23
			Forces d'autodéfense	37
			Fourniture de matériel	Env. 25 millions JPY
Septembre 2009	Vietnam	Typhon	Fourniture de matériel	Env. 20 millions JPY
Septembre 2009	Samoa	Séisme, tsunami	Fourniture de matériel	Env. 20 millions JPY
Septembre 2009	Bhoutan	Séisme	Fourniture de matériel	Env. 10 millions JPY
Septembre 2009	Laos	Typhon, inondation	Fourniture de matériel	Env. 10 millions JPY
Novembre 2009	Salvador	Pluies torrentielles	Fourniture de matériel	Env. 20 millions JPY
Janvier 2010	Haïti	Séisme	Équipe d'évaluation	3
			Équipe médicale	26
			Forces d'autodéfense	183
			Fourniture de matériel	Env. 30 millions JPY
Février 2010	Chili	Séisme	Équipe d'évaluation	2
			Équipe médicale	3
			Fourniture de matériel	Env. 31 millions JPY
Mars 2010	Îles Fidji	Typhon	Fourniture de matériel	Env. 10 millions JPY

Étude de cas

L'équipe de JDR est la première arrivée dans la zone touchée

Catastrophe due au séisme au large de la côte de Padang (Sumatra occidental, Indonésie)

Le 30 septembre 2009 à 17 h 16 (heure locale), un séisme majeur de magnitude 7,6 frappe à 45 km à l'ouest-sud-ouest de la ville de Padang, dans le Sumatra occidental, en Indonésie. Le séisme cause l'effondrement de plus de 110 000 bâtiments à Padang et dans les régions avoisinantes, faisant 1 117 morts et environ 2 900 blessés. Immédiatement après le séisme, la JICA envoie du personnel de son bureau en Indonésie recueillir des informations sur la catastrophe dans la zone touchée.

Le jour suivant, le 1^{er} octobre, à 11 h 30, le gouvernement japonais décide d'envoyer une équipe de JDR. Environ 11 heures plus tard, à 22 h 05, les 75 personnes composant l'équipe de sauvetage et une équipe médicale quittent le Japon à bord d'un avion spécialement affrété. L'équipe de sauvetage japonaise est la première sur la zone touchée parmi les équipes internationales de recherche et de sauvetage. Tout en

procédant à des évaluations conjointes avec l'équipe des Nations unies et l'équipe suisse, elle commence la recherche de victimes de la catastrophe sur six sites différents. Malgré les efforts constants et acharnés des 21 équipes de sauvetage internationales, notamment de l'équipe japonaise, on ne retrouve aucun survivant. Malgré tout, ces efforts intenses de recherche apporteront un peu de réconfort à la population locale dans la zone touchée.

L'équipe médicale japonaise, envoyée pour la première fois avec l'équipe de sauvetage, apporte des soins à un total de 1 477 personnes en 10 jours dans la ville de Pariaman (Sumatra occidental).

L'équipe de JDR a été chaleureusement remerciée d'être arrivée aussi rapidement dans la zone

touchée et d'avoir coordonné les premières opérations de sauvetage avec l'Indonésie et les Nations unies. L'Indonésie espère que des réponses rapides aux catastrophes de grande ampleur pourront être réitérées le cas échéant.



Dans la zone touchée, des files interromptues de gens attendaient de se faire soigner, depuis les premières heures du matin jusque tard dans la nuit.

Données chiffrées et informations



Histoire de la JICA 120

Organigramme 122

Présidents et auditeurs 123

Budget 124

Résultats des programmes 125

1. Synthèse des activités de la JICA ...125 / 2. Répartition géographique des activités de la JICA...125 / 3. Modalités et conditions des prêts d'APD japonais (Hors « prêts d'APD pour la lutte contre le changement climatique » en vigueur depuis le 1^{er} avril 2010) ...131 / 4-1. Projets de coopération technique (Nouveaux procès-verbaux des discussions signés durant l'exercice 2009) ...132 / 4-2. Aide sous forme de dons (Nouveaux accords de dons signés durant l'exercice 2009) ...133 / 4-3. Liste des principaux engagements de prêts d'APD (Accords de prêts nouveaux et approuvés durant l'exercice 2009) ...135 / 5. Études préparatoires (Exercice 2009)...135

Glossaire 137

**Antennes au Japon
et bureaux à l'étranger 139**

Histoire de la JICA

Ancienne Agence japonaise de coopération internationale

Janvier 1954

Création de la Fédération des associations japonaises outre-mer

Avril 1954

Création de l'Association Japon-Asie

Septembre 1955

Création de la Japan Emigration Promotion, Co., Ltd.

Juin 1962

Création de l'Agence de coopération technique à l'étranger (OTCA)

Juillet 1963

Création du Service d'émigration japonais (JEMIS)

Avril 1965

Création par l'OTCA du Bureau des Volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV)

Mai 1974

Promulgation de la loi portant création de l'Agence japonaise de coopération internationale

Août 1974

Création de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA)

Décembre 1974

Mise en œuvre de la déclaration relative aux procédures opérationnelles

Avril 1978

Révision de la loi portant création de la JICA (ajout de la promotion des opérations de dons)

Octobre 1983

Création de l'Institut de coopération internationale

Avril 1986

Création des équipes japonaises de secours d'urgence (JDR)

Juillet 1990

25^e anniversaire des JOCV. Le nombre de participants cumulé dépasse les 10 000 personnes.

Janvier 1991

Publication des *Lignes directrices sur l'évaluation*

Septembre 1992

Publication des *Lignes directrices relatives aux considérations environnementales dans les projets d'infrastructure*

Décembre 1992

Publication du *Guide pour l'intégration des considérations de genre dans le développement*

Mai 1994

Le nombre cumulé de participants aux programmes de formation de la JICA dépasse les 100 000 personnes.

Août 1995

Publication du *Rapport d'évaluation*

Juin 2000

Le nombre cumulé de JOCV dépasse les 20 000 personnes.

Décembre 2001

Le plan de réorganisation et de rationalisation pour les institutions publiques spéciales est annoncé par le gouvernement japonais. Dans ce plan de réforme figure une mesure portant sur la transformation de la JICA en institution administrative indépendante.

1954.....

Ancien Fonds de coopération économique outre-mer et ancienne Banque japonaise

Décembre 1960

Promulgation de la loi sur le Fonds de coopération économique outre-mer (OECF)

Mars 1961

Création de l'OECF qui reprend la gestion du Fonds de coopération pour le développement de l'Asie du Sud-Est anciennement assurée par la Banque d'export-import du Japon (JEXIM). Le gouvernement octroie des capitaux d'environ 5 444 millions JPY pour la création de l'OECF.

Mars 1961

L'adoption de la déclaration relative aux procédures opérationnelles permet aux opérations de débiter.

Mars 1966

Premier prêt d'APD accordé (à la République de Corée) par l'OECF.

Mai 1968

Révision de la loi sur l'OECF (ajout des prêts en marchandises)

Mars 1980

Émission de la première obligation de l'OECF garantie par le gouvernement

Avril 1987

Lancement de l'Assistance spéciale pour la durabilité des projets (SAPS)

Avril 1988

Lancement de l'Assistance spéciale pour l'élaboration des projets (SAPROF)

Novembre 1989

Publication des *Lignes directrices de l'OECF sur l'environnement*

Mai 1991

Publication de la *Politique de l'OECF pour la prise en compte des femmes dans le développement*

Avril 1992

Lancement de l'Assistance spéciale pour la mise en œuvre des projets (SAPI)

Mars 1995

Décision du Cabinet de fusionner la JEXIM et l'OECF

Avril 1996

Lancement de l'Assistance spéciale pour la politique de développement et les projets (SADEP)

Avril 1999

Promulgation de la loi sur la Banque japonaise pour la coopération internationale

Septembre 1999

Promulgation du décret du Cabinet lié à l'exécution de la loi sur la Banque japonaise pour la coopération internationale
Publication officielle de l'ordonnance ministérielle concernant l'application de la loi sur la Banque japonaise pour la coopération internationale

Octobre 1999

Création de la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC)

Décembre 1999

Lancement de la stratégie à moyen terme relative aux opérations de coopération économique à l'étranger (1^{er} octobre 1999 – 31 mars 2002)

Avril 2001

Lancement de l'évaluation de projet ex-ante pour les opérations de prêts d'APD

Septembre 2001

Publication des états financiers et de la déclaration des calculs des frais administratifs japonais établis sur la base des PCGR (Principes comptables généralement reconnus)

Octobre 2001

Émission des premières obligations d'agences fédérales dans le cadre du programme budgétaire d'investissements et de prêts (PBIP)

Juin 2002

Création du Comité consultatif sur l'évaluation

Octobre 2002

Lancement d'un système de diffusion de l'information

Novembre 2002

La JICA est certifiée ISO 14001.

Décembre 2002

Promulgation de la loi concernant l'institution administrative indépendante JICA

Septembre 2003

La JICA est dissoute en tant qu'organisme public spécial.

Octobre 2003

D'un organisme public spécial, la JICA devient une institution administrative indépendante.
Publication des premiers *Objectifs à moyen terme* (1^{er} octobre 2003 – 31 mars 2007)

Avril 2004

Publication des *Lignes directrices relatives aux considérations environnementales et sociales*

Avril 2006

Ouverture de la JICA Global Plaza à Hiroo, Tokyo

Avril 2007

Publication des seconds *Objectifs à moyen terme* (1^{er} avril 2007 – 31 mars 2012)

Avril 2007

Lancement du mécanisme public d'octroi de dons « Fonds de la JICA pour les peuples du monde »

Juin 2007

Le nombre total cumulé de JOCV dépasse les 30 000 personnes.

..... 2009

pour la coopération internationale

Décembre 2001

Décision du Cabinet de mettre en œuvre le plan de réorganisation et de rationalisation des institutions publiques spéciales

Avril 2002

Publication des *Lignes directrices de la JBIC relatives à la vérification de la prise en compte des considérations environnementales et sociales*
Application de la mesure des performances pour une gestion stratégique
Publication de la *Stratégie à moyen terme pour les opérations de coopération économique à l'étranger* (1^{er} avril 2002 – 31 mars 2005)

Octobre 2002

Mise en œuvre de la loi sur l'accès aux informations détenues par les institutions administratives indépendantes

Mars 2005

Publication de la *Stratégie opérationnelle à moyen terme fondée sur la mesure des performances pour une gestion stratégique* (applicable à dater du 1^{er} avril 2005)

Avril 2005

Publication de la *Nouvelle stratégie à moyen terme pour les opérations de coopération économique à l'étranger* (1^{er} avril 2005 – 31 mars 2008)

Mai 2005

Le nombre cumulé de pays bénéficiant de l'APD est de 100.

Juin 2006

Promulgation de la loi sur la promotion de la réforme administrative pour l'instauration d'une administration restreinte et efficace

Mars 2008

La période de mise en œuvre de la politique de stratégie à moyen terme pour la coopération économique à l'étranger (1^{er} avril 2005 – 31 mars 2008) est étendue de six mois.

La nouvelle JICA

Novembre 2006

Promulgation d'une révision partielle de la loi concernant l'institution administrative indépendante JICA

Octobre 2008

Les opérations de prêts d'APD précédemment gérées par l'ancienne JBIC (ancienne division chargée des opérations économiques à l'étranger au sein de cette même banque) et une partie de la gestion de l'aide sous forme de dons assurée par le ministère japonais des Affaires étrangères (MOFA) sont repris par la JICA. Le MOFA reste toutefois chargé de fournir directement des apports d'aide sous forme de dons liés à sa politique diplomatique.

Octobre 2008

Modification des seconds objectifs à moyen terme

Avril 2010

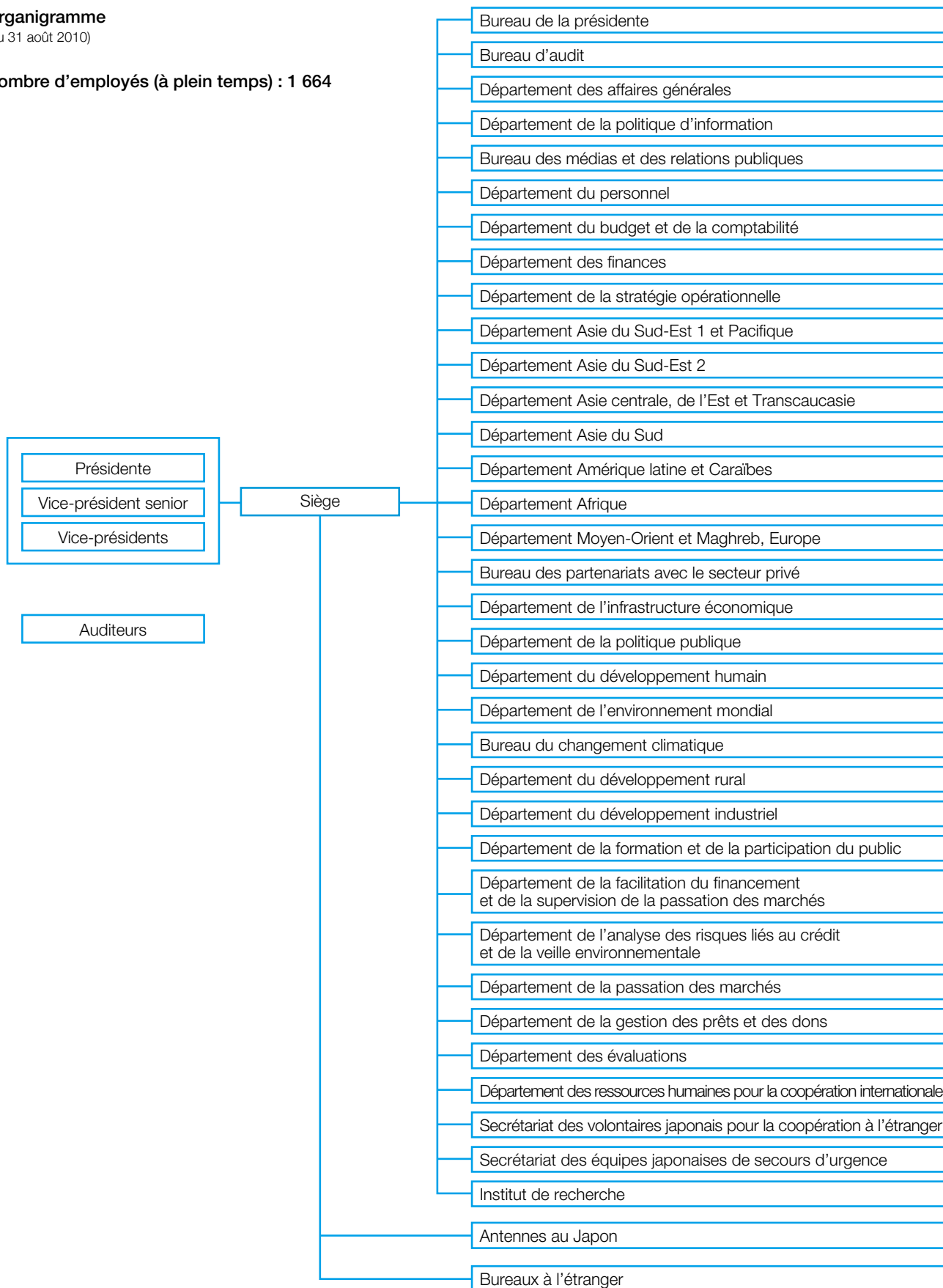
Publication des *Nouvelles Lignes directrices relatives aux considérations environnementales et sociales*

Organigramme

Organigramme

(Au 31 août 2010)

Nombre d'employés (à plein temps) : 1 664



Voir page 139, la liste des « Bureaux à l'étranger et antennes au Japon ».

Pour des informations actualisées, consulter le site web de la JICA.

Présidents et auditeurs de la JICA

1. Nombre de présidents et d'auditeurs : En vertu de l'article 7 de la Loi sur la nouvelle Agence japonaise de coopération internationale, la JICA compte un président, un vice-président senior et jusqu'à huit vice-présidents et trois auditeurs.
2. Durée du mandat des présidents et des auditeurs : En vertu de l'article 9 de la Loi sur la nouvelle Agence japonaise de coopération internationale, le mandat du président et du vice-président senior est de quatre ans, alors que celui des vice-présidents et des auditeurs est de deux ans.
3. Noms, postes actuels et précédents des présidents et auditeurs au 31 août 2010.

Titre	Nom	Date de nomination	Poste précédent
Présidente	Sadako Ogata	1 ^{er} octobre 2003 (Reconduction)	Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés
Vice-président senior	Kenzo Oshima	1 ^{er} octobre 2007	Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, représentant permanent du Japon auprès des Nations unies
Vice-président	Eiji Hashimoto	1 ^{er} octobre 2007 (Reconduction)	Secrétaire en chef, Bureau de la présidente, JICA
Vice-président	Izumi Arai	1 ^{er} octobre 2008	Directeur exécutif senior, JBIC
Vice-président	Keiichi Tsunekawa	1 ^{er} octobre 2008	Professeur, Institut national des hautes études politiques (GRIPS)
Vice-président	Atsuo Kuroda	1 ^{er} août 2009	Directeur général adjoint pour la politique commerciale, ministère de l'Économie, du commerce et de l'industrie
Vice-président	Izumi Takashima	1 ^{er} août 2009	Directeur exécutif, Agence de recherche sur les pêches
Vice-président	Hiroyo Sasaki	1 ^{er} janvier 2010	Directeur général, Département du personnel, JICA
Vice-président	Nobuhito Hobo	25 février 2010	Consul général du Japon à Sydney
Vice-président	Kiyoshi Kodera	1 ^{er} avril 2010	Secrétaire exécutif du Comité du développement, secrétaire général adjoint de la Banque mondiale et du FMI, Banque mondiale
Auditeur	Morimasa Kanamaru	1 ^{er} octobre 2007 (Reconduction)	Directeur général, Département du personnel, JICA
Auditeur	Ken Nakazawa	1 ^{er} octobre 2008	Contrôleur de la stabilité du système financier, Bureau local des finances de Kinki, ministère des Finances
Auditeur	Shoichi Matsuo	25 août 2009	Directeur général, Bureau régional de la police de Kinki, Agence de la police nationale

(Les vice-présidents et auditeurs sont classés suivant leur date de nomination)

Budget

1. Budget des recettes et des dépenses au compte général (Exercices 2009 et 2010)

(millions JPY)

Poste	Exercice 2009	Exercice 2010
Recettes : planification budgétaire pour l'exercice	172 140	151 185
Recettes des subventions de gestion (budget initial)	155 850	147 986
Recettes des subventions de gestion (budget supplémentaire)	5 802	—
Recettes des programmes contractés	2 693	2 014
Produit des projets	591	574
Recettes des donations	16	17
Recettes du fonds de gestion des installations	2 770	594
Subvention pour la gestion des installations ^{Note 1}	0	—
Recettes résultant de la reprise des réserves de la période couverte par le plan à moyen terme précédent	817	0
Fonds alloués en vertu de l'article 35 de la Loi sur la nouvelle Agence japonaise de coopération internationale (dépenses pour les projets financés par des dons) ^{Note 2}	0	0

Dépenses : planification budgétaire pour l'exercice	172 140	151 185
Frais généraux	11 875	10 658
Hors postes spéciaux	11 058	10 658
Dépenses d'exploitation	151 185	137 903
Dépenses pour les projets de coopération technique	77 354	67 313
Dépenses pour les projets financés par des dons	573	524
Dépenses pour la coopération participative du public	23 902	21 104
Dépenses pour le programme d'émigration	461	367
Dépenses pour le recrutement et la formation du personnel d'aide	927	856
Dépenses pour la recherche et le développement	940	544
Dépenses pour l'élaboration des programmes	8 252	5 792
Dépenses pour la coopération ultérieure	1 772	1 584
Dépenses pour l'évaluation des projets/programmes	549	279
Dépenses pour la sécurité, l'information, l'audit interne, etc.	8 124	8 144
Dépenses pour le soutien aux opérations	27 475	30 525
Dépenses pour les activités de secours en cas de catastrophe	856	870
Dépenses pour la gestion des installations ^{Note 1}	2 770	594
Dépenses pour les programmes contractés	2 693	2 014
Dépenses pour les projets de donation	16	17
Dépenses pour les projets financés par des dons ^{Note 2}	0	0

Notes : 1. Durant l'exercice 2009, un budget de 3 601 millions JPY avait été alloué au titre de la subvention pour la gestion des installations (budget supplémentaire) dans le premier budget supplémentaire, mais ce montant avait ensuite été annulé dans le second budget supplémentaire, un montant égal à 0 a donc été affecté à ce budget. En outre, le montant indiqué pour les dépenses de gestion des installations intègre le second budget supplémentaire pour l'exercice 2009.

2. Le plan budgétaire concernant les projets financés par des dons étant déterminé par le Cabinet, un montant égal à 0 a donc été affecté à ces projets.

2. Plan financier relatif au compte des prêts d'aide publique au développement (Exercices 2009 et 2010)

(100 millions JPY)

		Exercice 2009	Exercice 2010
Investissements et prêts	Prêts d'APD	9 258	8 908
	Prêts d'investissement dans le secteur privé	2	2
	Total	9 260	8 910
Sources de financement	Apport de capital du compte général du gouvernement		
	Programme budgétaire d'investissements et de prêts (PBIP)	1 273	1 044
	- Emprunts du PBIP	4 056	3 949
	- Émission d'obligations garanties par le gouvernement	-	950
	Fonds internes, etc.	3 931	3 917
	- Subventions du gouvernement	70	-
	- Émission d'obligations d'agences fédérales relatives au programme budgétaire d'investissements et de prêts (PBIP)	500	800
Total	9 260	8 910	

Note : Pour l'exercice 2009, les chiffres indiqués intègrent le budget supplémentaire. Pour l'exercice 2010, le tableau donne les montants du budget initial.

Résultats des programmes

1. Synthèse des activités de la JICA

Contenu de la coopération	Exercice 2009	Exercice 2008 (référence)
1. Pays/régions en développement bénéficiaires de l'aide	147 pays/régions	151 pays/régions
2. Total de l'APD japonaise (année civile, Europe de l'Est et nations émancipées de l'aide incluses, etc.)	1 554,2 milliards JPY	1 826,7 milliards JPY
3. Dépenses de coopération technique de la JICA (hors coûts administratifs)	176,0 milliards JPY	150,8 milliards JPY
4. Projets de dons de la JICA (nouveaux accords de dons ; projets de la JICA)	102,0 milliards JPY	37,1 milliards JPY
5. Prêts d'APD de la JICA (nouveaux engagements de prêts ; projets de la JICA)	967,6 milliards JPY	929,4 milliards JPY
6. Participants à une formation (nouveaux)	29 982 (personnes)	36 319 (personnes)
7. Experts (nouveaux)	6 659 (personnes)	4 597 (personnes)
8. Membres de missions d'étude (nouveaux)	5 788 (personnes)	4 624 (personnes)
9. JOCV (nouveaux)	1 708 (personnes)	1 365 (personnes)
10. Autres volontaires (nouveaux)	515 (personnes)	492 (personnes)
11. Projets de coopération technique bénéficiant à la population locale (nouveaux/en cours)	190 (46 pays)	170 (44 pays)
12. Études préparatoires	227 (81 pays)	81 (41 pays)
13. Projets de coopération technique (en cours)	685 (88 pays)	734 (91 pays)
14. Projets de dons (projets de la JICA / nouveaux)	217 (91 pays)	82 (49 pays)
15. Projets de prêts (nouveaux)	62 (27 pays)	55 (20 pays)
16. Envoi d'équipes de JDR, fourniture de matériel de secours en cas de catastrophe	26 (19 pays)	23 (19 pays)
Taux de conversion du CAD : 1 USD =	93,4 JPY	103,5 JPY

2. Répartition géographique des activités de la JICA

Pays	APD du Japon (2009)			Coopération technique de la JICA						Prêts d'APD de la JICA	Dons de la JICA	Volontaires de la JICA			
	Dons (1 million USD)	Coopération technique (1 million USD)	Prêts (1 million USD)	Type (milliers JPY)				Coopération technique, dépenses au titre des projets (milliers JPY)	Versements (Exercice 2009) (1 milliard JPY)	(1)+(2) (Exercice 2009) (1 milliard JPY)	JOCV (milliers JPY)		Autres volontaires (milliers JPY)		
				Participants à une formation	Experts	Membres de missions d'étude	Fourniture d'équipements				Nouveaux	En cours	Nouveaux	En cours	Nouveaux

2-1. Moyen-Orient et Maghreb

Pays	Dons (1 million USD)	Coopération technique (1 million USD)	Prêts (1 million USD)	Type (milliers JPY)				Coopération technique, dépenses au titre des projets (milliers JPY)	Versements (Exercice 2009) (1 milliard JPY)	(1)+(2) (Exercice 2009) (1 milliard JPY)	JOCV (milliers JPY)		Autres volontaires (milliers JPY)						
				Participants à une formation	Experts	Membres de missions d'étude	Fourniture d'équipements				Nouveaux	En cours	Nouveaux	En cours					
Algérie	1,33	0,47	2009	Personnes	18	1	9	1		105 430	0,391	2009	Personnes						
				Dépenses	29 468		12 891		24					Dépenses					
				Total cumulé	Personnes	641		306					386		Total cumulé	Personnes			
Bahrein	0,06		2009	Personnes						52 558		2009	Personnes						
				Dépenses										Dépenses					
				Total cumulé	Personnes	241		30					5		Total cumulé	Personnes			
Égypte	23,55	22,59	-65,11	Personnes	122	10	124	25	155	23	223 553	1 301 638	11,139	0,970	Personnes	22	34	2	9
				Dépenses	150 373		325 091		406 406						Dépenses	194 354		44 709	
				Total cumulé	Personnes	9 767		1 929		4 046						Total cumulé	Personnes	181	
Iran	2,79	7,36	-26,56	Personnes	85	2	51	7	24		22 828	561 091		2009	Personnes				
				Dépenses	73 145		158 395		139 154						Dépenses				
				Total cumulé	Personnes	2 859		823		1 583						Total cumulé	Personnes		
Irak	3,11	7,84	16,79	Personnes	588	9	1	1	23		2 830 685	273 322	3,951	2009	Personnes				
				Dépenses	349 816		29 938								Dépenses				
				Total cumulé	Personnes	4 619		104		290						Total cumulé	Personnes		
Israël	0,36	0,21	2009	Personnes							2 830 685	273 322	3,951	2009	Personnes				
				Dépenses											Dépenses				
				Total cumulé	Personnes	27		2		33						Total cumulé	Personnes		
Jordanie	30,29	11,31	-98,51	Personnes	160	5	46	14	19	4	20 163	442 660	0,298	1,132	Personnes	54	34	13	12
				Dépenses	100 039		175 533		51 848						Dépenses	242 297		100 935	
				Total cumulé	Personnes	1 742		667		1 455						Total cumulé	Personnes	418	
Koweït	0,05		2009	Personnes							4 068 483	7 764	1,379	2009	Personnes				
				Dépenses											Dépenses				
				Total cumulé	Personnes	205		35		1						Total cumulé	Personnes		
Liban	0,54	0,19	2,71	Personnes	8	1					8 414	7 764	1,379	2009	Personnes				
				Dépenses	9 643										Dépenses				
				Total cumulé	Personnes	187		16		153						Total cumulé	Personnes		
Libye	0,07		2009	Personnes	2						130	547		2009	Personnes				
				Dépenses											Dépenses				
				Total cumulé	Personnes	68		10		20						Total cumulé	Personnes		
Libye	0,07		2009	Personnes	2						130	547		2009	Personnes				
				Dépenses											Dépenses				
				Total cumulé	Personnes	92 762		10 764		22 092						Total cumulé	Personnes		

Pays	APD du Japon (2009)			Coopération technique de la JICA							Prêts d'APD de la JICA	Dons de la JICA	Volontaires de la JICA								
	Dons (1 million USD)	Coopération technique (1 million USD)	Prêts (1 million USD)	Type (milliers JPY)				Coopération technique, dépenses au titre des projets (milliers JPY)	Versements (Exercice 2009) (1 milliard JPY)	(1)+(2) (Exercice 2009) (1 milliard JPY)	JOCV (milliers JPY)		Autres volontaires (milliers JPY)								
				Participants à une formation	Experts	Membres de missions d'étude	Fourniture d'équipements				Nouveaux	En cours	Nouveaux	En cours	Nouveaux	En cours					
2-1. Moyen-Orient et Maghreb (suite)																					
Maroc	4,77	8,43	85,05	2009	Personnes	88	1	9	4	38	3	16 547	319 679	15,001	2009	Personnes	18	28	11	15	
				Dépenses	109 758				86 634		202 915					Dépenses	193 657			112 588	
				Total cumulé	Personnes	1 206				403						1 758	Total cumulé	Personnes	850		
Oman	0,65			2009	Personnes	17			2	17		467 697	49 957		2009	Personnes					
				Dépenses	18 988				28 264		92 975					Dépenses					
				Total cumulé	Personnes	556				158						1 250	Total cumulé	Personnes			
Palestine	62,61	13,42		2009	Personnes	208		39	16	32		82 689	779 277	2,767	2009	Personnes					
				Dépenses	168 181				164 815		168 309					Dépenses					
				Total cumulé	Personnes	3 630				161						403	Total cumulé	Personnes			
Qatar	0,02			2009	Personnes							22 987			2009	Personnes					
				Dépenses												Dépenses					
				Total cumulé	Personnes	116				37						33	Total cumulé	Personnes			
Arabie saoudite	4,48			2009	Personnes	28	3	2	7	18	2	24	241 464		2009	Personnes					
				Dépenses	24 836				71 534		159 316					Dépenses					
				Total cumulé	Personnes	2 023				808						1 113	Total cumulé	Personnes			
Yémen du Sud				2009	Personnes							17 197			2009	Personnes					
				Dépenses												Dépenses					
				Total cumulé	Personnes	29				12						56	Total cumulé	Personnes			
Syrie	10,28	12,17	-76,96	2009	Personnes	244	4	75	7	28	2	59 692	700 821	1,569	2009	Personnes	23	33	15	19	
				Dépenses	112 070				179 898		35 419					Dépenses	221 781			210 973	
				Total cumulé	Personnes	2 067				550						1 351	Total cumulé	Personnes	557		
Tunisie	0,19	6,23	8,26	2009	Personnes	48	1	19	2	23		8 600	188 435	8,548	1,000	2009	Personnes	15	20	5	16
				Dépenses	69 586				41 997		30 216						Dépenses	122 502			97,644
				Total cumulé	Personnes	1 108				319							1 064	Total cumulé	Personnes	330	
Émirats arabes unis	0,06			2009	Personnes							210 747			2009	Personnes					
				Dépenses												Dépenses					
				Total cumulé	Personnes	197				145						246	Total cumulé	Personnes			
Yémen	33,92	4,39	-1,77	2009	Personnes	196	1	17	4	24	3	20 033	277 068	1,305	2009	Personnes	5	18			
				Dépenses	101 707				120 704		50 852					Dépenses	86 257				
				Total cumulé	Personnes	896				281						593	Total cumulé	Personnes	68		
Yémen				2009	Personnes	1 326	132	2 631	516	2 701	622	1 634 588			2009	Dépenses	548	863			

2-2. Afrique																					
Angola	3,37	3,18		2009	Personnes	439		3	1	9		8 128	116 599		2009	Personnes					
				Dépenses	79 184				17 116		63 656					Dépenses					
				Total cumulé	Personnes	1 169				12						431	Total cumulé	Personnes			
Bénin	19,34	5,98		2009	Personnes	189	1	4	3	5		138 333	185 107	0,934	2009	Personnes	16	55			
				Dépenses	124 223				71 846		1 026					Dépenses	291 231				
				Total cumulé	Personnes	694				19						289	Total cumulé	Personnes	111		
Botswana	0,22	1,89	-4,83	2009	Personnes	43	1		1	2		171 041	38 292		2009	Personnes	8	12	4	4	
				Dépenses	25 199				13 950		5 128					Dépenses	78 230			25 189	
				Total cumulé	Personnes	506				13						98	Total cumulé	Personnes	231		
Burkina Faso	37,84	11,61		2009	Personnes	91	4	41	8	20	4	53 972	574 501	4,001	2009	Personnes	69	54			
				Dépenses	138 515				167 906		85 204					Dépenses	422 276				
				Total cumulé	Personnes	551				73						505	Total cumulé	Personnes	290		
Burundi	52,36	3,68	-35,89	2009	Personnes	52	2	29	2	34		30 410	291 312	2,218	2009	Personnes					
				Dépenses	46 406				114 551		22 346					Dépenses					
				Total cumulé	Personnes	311				45						144	Total cumulé	Personnes			
Cameroun	4,30	3,65		2009	Personnes	53	2	2	1			553 051	90 992	0,530	2009	Personnes	12	15		1	
				Dépenses	84 015				22 692							Dépenses	151 373			5 297	
				Total cumulé	Personnes	619				25						337	Total cumulé	Personnes	37		
Cap-Vert	14,63	1,66	1,49	2009	Personnes	9				40		126 419	110 962	0,165	0,340	2009	Personnes				
				Dépenses	5 635						107 920						Dépenses				
				Total cumulé	Personnes	211				7							240	Total cumulé	Personnes		
République centrafricaine	4,70	0,16	1,21	2009	Personnes	6						451 204	5 726	0,412	2009	Personnes					
				Dépenses	5 726											Dépenses					
				Total cumulé	Personnes	237				9						223	Total cumulé	Personnes			
Tchad	13,85	0,13		2009	Personnes	10						58 402	11 648	0,340	2009	Personnes					
				Dépenses	11 648											Dépenses					
				Total cumulé	Personnes	162				5						43	Total cumulé	Personnes			
Comores	5,11	0,17		2009	Personnes	6				3		47 238	4 996	0,470	2009	Personnes					
				Dépenses	4 996						10 160					Dépenses					
				Total cumulé	Personnes	75				12						38	Total cumulé	Personnes			
Comores				2009	Personnes	211	561	266	623	181	736	1 634 588			2009	Dépenses	548	863			

Pays	APD du Japon (2009)			Coopération technique de la JICA							Prêts d'APD de la JICA	Dons de la JICA	Volontaires de la JICA							
	Dons (1 million USD)	Coopération technique (1 million USD)	Prêts (1 million USD)	Type (milliers JPY)				Coopération technique, dépenses au titre des projets (milliers JPY)	Versements (Exercice 2009) (1 milliard JPY)	(1)+(2) (Exercice 2009) (1 milliard JPY)		JOCV (milliers JPY)		Autres volontaires (milliers JPY)						
				Participants à une formation		Experts						Membres de missions d'étude		Fourniture d'équipements	Nouveaux	En cours	Nouveaux	En cours		
				Nouveaux	En cours	Nouveaux	En cours	Nouveaux	En cours											
2-2. Afrique (suite)																				
Congo		0,35		2009	Personnes	3			7			3 280	0,159	2009	Personnes					
				Dépenses	3 280			28 568			Dépenses									
				Total cumulé	Personnes	79			24		60 176			Total cumulé	Personnes					
Côte d'Ivoire	9,38	0,97		2009	Personnes	58	3					91 501	1,253	2009	Personnes					
				Dépenses	91 501			8 712			Dépenses									
				Total cumulé	Personnes	907		131	509		817 699			Total cumulé	Personnes		173			
République démocratique du Congo	52,62	11,93		2009	Personnes	4 117	2	10	3	76	24	4 878	1 120 626	5,377	2009	Personnes				
				Dépenses	315 078		48 792	785 275			Dépenses									
				Total cumulé	Personnes	17 703		176	529		704 743				Total cumulé	Personnes		2 280 540		
Djibouti	26,52	2,18		2009	Personnes	33		3		24		98	34 067	3,162	2009	Personnes	6	10		
				Dépenses	22 447		15 314	30 847			Dépenses				73 073					
				Total cumulé	Personnes	269		17	280		115 012				Total cumulé	Personnes		78		
Guinée équatoriale		0,10		2009	Personnes	1						29 240	1 696	2009	Personnes					
				Dépenses	1 696						Dépenses									
				Total cumulé	Personnes	71		1			29 240			Total cumulé	Personnes					
Érythrée	7,22	1,43		2009	Personnes	19		10		11		984	125 774	0,138	2009	Personnes				
				Dépenses	17 924		13 121	22 989			Dépenses									
				Total cumulé	Personnes	195		30	166		177 458				Total cumulé	Personnes				
Éthiopie	80,79	16,45		2009	Personnes	123	8	80	25	55	12	94 567	1 430 216	3,297	2009	Personnes	36	35	9	3
				Dépenses	115 703		442 217	341 724			Dépenses				227 357		30 255			
				Total cumulé	Personnes	1 752		485	966		2 827 090				Total cumulé	Personnes		508	16	
Gabon	0,13	4,76	-4,89	2009	Personnes	21	2	13	2	2	10	7 659	132 459	1,875	2009	Personnes	15	22		
				Dépenses	30 816		60 015	27 158			Dépenses				160 055					
				Total cumulé	Personnes	330		29	80		188 463				Total cumulé	Personnes		52		
Gambie	10,48	0,85		2009	Personnes	18				9	3	488 164	16 723	1,687	2009	Personnes				
				Dépenses	16 723						Dépenses									
				Total cumulé	Personnes	205		7	229		16 723				Total cumulé	Personnes				
Ghana	44,93	19,49		2009	Personnes	119	13	54	7	34		105 522	988 509	3,166	2009	Personnes	40	81	2	4
				Dépenses	178 516		161 766	171 284			Dépenses				538 892		29 013			
				Total cumulé	Personnes	2 449		843	1 324		4 411 565				Total cumulé	Personnes		1 086	19	
Guinée	16,35	1,76		2009	Personnes	3	2			1	8	453	76 038	0,125	2009	Personnes				
				Dépenses	3 086		4 713	66 001			Dépenses									
				Total cumulé	Personnes	578		30	586		441 552				Total cumulé	Personnes				
Guinée-Bissau	8,69	0,71		2009	Personnes	14				2		29 330	24 724	0,300	2009	Personnes				
				Dépenses	24 724			45 452			Dépenses									
				Total cumulé	Personnes	122		3	61		29 330				Total cumulé	Personnes				
Kenya	59,53	25,23	-50,68	2009	Personnes	401	26	100	31	74	14	221 139	1 256 848	1,492	2,078	2009	Personnes	68	48	3
				Dépenses	291 549		692 269	88 489			Dépenses					391 512		6 621		
				Total cumulé	Personnes	6 647		2 174	3 470		10 355 219					Total cumulé	Personnes		1 408	23
Lesotho	2,33	0,18		2009	Personnes	119				3		182 324	21 173	0,190	2009	Personnes				
				Dépenses	21 173						Dépenses									
				Total cumulé	Personnes	419			69		182 324				Total cumulé	Personnes				
Liberia	11,06	3,55		2009	Personnes	37		3	1	39	7	366 372	366 372	0,162	2009	Personnes				
				Dépenses	47 384		5 130	343 612			Dépenses									
				Total cumulé	Personnes	317		35	179		366 372				Total cumulé	Personnes		170		
Madagascar	7,39	11,62	-0,26	2009	Personnes	45	5	18	17	35	12	26 942	388 592		2009	Personnes	25	22		
				Dépenses	58 715		209 367	68 985			Dépenses				189 731					
				Total cumulé	Personnes	861		243	1 082		1 591 936				Total cumulé	Personnes		121		
Malawi	18,98	16,53		2009	Personnes	168	11	46	16	68	8	19 817	1 036 285	1,543	2009	Personnes	37	72	8	4
				Dépenses	201 777		429 008	292 059			Dépenses				391 449		41 008			
				Total cumulé	Personnes	1 966		366	1 065		2 357 043				Total cumulé	Personnes		1 463	33	
Mali	32,80	2,52		2009	Personnes	30		9	2	17		147 205	162 754	1,967	2009	Personnes				
				Dépenses	40 690		51 007	116 794			Dépenses				837		837			
				Total cumulé	Personnes	464		29	746		147 205				Total cumulé	Personnes		837		
Mauritanie	6,70	2,89		2009	Personnes	3			1	23		426	199 286	0,590	2009	Personnes				
				Dépenses	385		874	197 584			Dépenses									
				Total cumulé	Personnes	462		38	609		239 088				Total cumulé	Personnes				
Maurice	0,21	1,03	-3,34	2009	Personnes	21	1			8		353 203	17 883		2009	Personnes				
				Dépenses	17 988						Dépenses									
				Total cumulé	Personnes	363		60	352		353 203				Total cumulé	Personnes				
Mozambique	50,19	9,99		2009	Personnes	4 686	4	22	4	63	1	48 014	324 489	0,005	1,985	2009	Personnes	22	26	
				Dépenses	59 785		78 975	88 117			Dépenses					182 439				
				Total cumulé	Personnes	14 935		103	817		467 066					Total cumulé	Personnes		128	

Pays	APD du Japon (2009)			Coopération technique de la JICA								Prêts d'APD de la JICA	Dons de la JICA	Volontaires de la JICA									
	Dons (1 million USD)	Coopération technique (1 million USD)	Prêts (1 million USD)	Type (milliers JPY)				Coopération technique, dépenses au titre des projets (milliers JPY)	Versements (Exercice 2009) (1 milliard JPY)	(1)+(2) (Exercice 2009) (1 milliard JPY)	JOCV (milliers JPY)			Autres volontaires (milliers JPY)									
				Participants à une formation		Experts					Membres de missions d'étude			Fourniture d'équipements	Nouveaux	En cours	Nouveaux	En cours					
2-2. Afrique (suite)																							
Namibie	0,14	3,40	36,14	2009	Personnes	123	2	1	21	4	34 141	3 615		2009	Personnes	7	42						
				Dépenses	38 235		2128		8 080	154 520					389 521	2 501	Total	Personnes	156 672				
				Total cumulé	Personnes	480		19									163	Dépenses	60				
Dépenses	509 240		175 883		1 260 647																		
Niger	23,91	10,81		2009	Personnes	56	4	15	9	7	46 517			2009	Personnes	46	71						
				Dépenses	80 980		161 721		42 370	1 165 680					389 521	2 501	Total	Personnes	430 226				
				Total cumulé	Personnes	750		88									799	Dépenses	651				
Dépenses	1 465 919		2 156 407		5 473 653																		
Nigeria	24,56	3,90		2009	Personnes	279	4	15	3	22	269 025			2009	Personnes								
				Dépenses	131 192		67 579		46 725	1 382 182					269 025	1 328	Total	Personnes					
				Total cumulé	Personnes	2 563		261									673	Dépenses					
Dépenses	2 847 082		3 239 327		4 551 105																		
Rwanda	12,70	8,30		2009	Personnes	92	11	41	6	26	68 187			2009	Personnes	17	17	1	1				
				Dépenses	102 329		88 990		74 238	493 497					493 497	1 481	Total	Personnes	118 277		3 323		
				Total cumulé	Personnes	597		125									315	Dépenses	111		3		
Dépenses	957 804		877 715		1 691 807																		
Sao Tomé-et-Principe	0,21	0,18		2009	Personnes	10					72 816			2009	Personnes								
				Dépenses	12 284					12 284					12 284	0,250	Total	Personnes					
				Total cumulé	Personnes	134		6									48	Dépenses					
Dépenses	222 774		150 474		242 081																		
Sénégal	25,32	16,96	3,83	2009	Personnes	110	3	44	15	70	797	1 024 767	0,396	3,167	2009	Personnes	53	60	1				
				Dépenses	167 037		259 984		187 038	2 541 156					1 024 767	0,396	3,167	Total	Personnes	439 033		2 282	
				Total cumulé	Personnes	3 288		405										1 557	Dépenses	801		6	
Dépenses	3 465 418		6 435 368		8 962 776																		
Seychelles	7,79	1,36		2009	Personnes	12				2	56 767			2009	Personnes								
				Dépenses	12 598				3 364	12 598					12 598	0,250	Total	Personnes					
				Total cumulé	Personnes	297		14									72	Dépenses					
Dépenses	767 132		257 752		268 037																		
Sierra Leone	31,95	5,34		2009	Personnes	29	1	17	4	19	225			2009	Personnes								
				Dépenses	45 004		132 808		106 750	280 756					280 756	0,122	Total	Personnes					
				Total cumulé	Personnes	301		106									141	Dépenses					
Dépenses	633 445		417 691		1 192 296																		
Somalie	22,60	0,04		2009	Personnes						106 032			2009	Personnes								
				Dépenses						106 032					106 032	0,122	Total	Personnes					
				Total cumulé	Personnes	95		21									45	Dépenses					
Dépenses	241 361		323 910		185 489																		
Afrique du Sud	0,43	5,06	-1,01	2009	Personnes	60	3	12	8	18	104 007	243 512		2009	Personnes	3	15		1				
				Dépenses	43 395		140 332		33 906	2 272 305					1 601 849	3 052 701	104 007	243 512	Total	Personnes	74 310		477
				Total cumulé	Personnes	1 160		223											596	Dépenses	59		1
Dépenses	2 272 305		1 601 849		3 052 701																		
Soudan	125,09	13,10	-27,63	2009	Personnes	100		95	10	81	167 931	1 411 168	1,723	2009	Personnes	7	1						
				Dépenses	198 006		194 186		499 837	936 795					1 411 168	1,723	Total	Personnes	39 471				
				Total cumulé	Personnes	1 282		249									617	Dépenses	118 956				
Dépenses	2 277 012		1 376 865		3 568 652																		
Swaziland	0,19	0,92		2009	Personnes	120	3	13		6	251 145			2009	Personnes								
				Dépenses	33 715				5 720	106 303					106 303	0,240	Total	Personnes					
				Total cumulé	Personnes	547		53									227	Dépenses					
Dépenses	827 130		808 228		1 809 947																		
Tanzanie	48,68	22,78	48,56	2009	Personnes	401	25	78	27	61	38 268	1 349 899	2,989	1,948	2009	Personnes	35	67					
				Dépenses	214 581		360 606		323 232	6 411 727					1 349 899	2,989	1,948	Total	Personnes	414 899			
				Total cumulé	Personnes	8 018		984										2 768	Dépenses	1 319			
Dépenses	10 533 751		17 809 448		16 805 042																		
Togo	20,96	0,24	12,89	2009	Personnes	18				4	5 657			2009	Personnes								
				Dépenses	13 405				24 179	13 405					13 405	0,690	Total	Personnes					
				Total cumulé	Personnes	313		7									72	Dépenses					
Dépenses	465 171		70 782		296 727																		
Ouganda	23,16	23,68	6,64	2009	Personnes	171	14	34	17	115	47 776	1 403 624	0,680	0,665	2009	Personnes	88	99	3	4			
				Dépenses	167 427		309 847		500 333	1 296 624					1 403 624	0,680	0,665	Total	Personnes	545 920		20 078	
				Total cumulé	Personnes	2 156		256										824	Dépenses	395		9	
Dépenses	2 906 950		3 878 002		4 931 983																		
Zambie	16,21	20,01		2009	Personnes	161	14	47	14	58	62 546	971 707		2009	Personnes	51	73	8	7				
				Dépenses	185 097		360 984		347 314	5 557 030					971 707	0,560	Total	Personnes	423 959		53 494		
				Total cumulé	Personnes	2 578		662									1 732	Dépenses	1 185		47		
Dépenses	5 779 824		13 675 552		9 579 854																		
Zimbabwe	11,24	1,06		2009	Personnes	79	6				960 338			2009	Personnes								
				Dépenses	97 507		913			98 420					98 420	0,125	Total	Personnes	1 519				
				Total cumulé	Personnes	1 156		79									757	Dépenses	481				
Dépenses	2 280 212		1 815 428		4 670 501																		

2-3. Europe																						
Albanie	0,13	1,46	-3,64	2009	Personnes	27		1		37	122 212			2009	Personnes							
				Dépenses	53 305		8 493		106 469	56 562					56 562	0,148	0,718	Total	Personnes			
				Total cumulé	Personnes	295		6										183	Dépenses			
Dépenses	666 261		34 142		926 899																	
Autriche				2009	Personnes						30 756			2009	Personnes							
				Dépenses						30 756					30 756		Total	Personnes				
				Total cumulé	Personnes			12									4	Dépenses				
Dépenses			475 498		5 682																	
Biélorussie	0,47	0,11		2009	Personnes									2009	Personnes							
				Dépenses													Total	Personnes				
				Total cumulé	Personnes													Dépenses				
Dépenses																						
Belgique				2009	Personnes									2009	Personnes							
				Dépenses													Total	Personnes				
				Total cumulé	Personnes			8									7	Dépenses				
Dépenses			9 395		6 191																	

Pays	APD du Japon (2009)			Coopération technique de la JICA							Prêts d'APD de la JICA	Dons de la JICA	Volontaires de la JICA												
	Dons (1 million USD)	Coopération technique (1 million USD)	Prêts (1 million USD)	Type (milliers JPY)				Coopération technique, dépenses au titre des projets (milliers JPY)	Versements (Exercice 2009) (1 milliard JPY)	(1)+(2) (Exercice 2009) (1 milliard JPY)			JOCV (milliers JPY)		Autres volontaires (milliers JPY)										
				Participants à une formation		Experts							Membres de missions d'étude		Fourniture d'équipements	Nouveaux	En cours	Nouveaux	En cours	Nouveaux	En cours				
2-3. Europe (suite)																									
Bosnie-Herzégovine	1,84	4,49	-1,44	2009	Personnes	55	4	14	7	2	10 036	305 783			2009	Personnes									
				Dépenses	103 253		87 965		8 252																
				Total	Personnes	574		77		504															
Bulgarie	2,31	0,76	31,63	2009	Personnes						913 402		3,072	0,047	2009	Personnes									
				Dépenses	842		243		589																
				Total	Personnes	1 699 594		2 052 834		3 034 182															
Croatie	0,38	0,52	-1,32	2009	Personnes	5				5	1 677				2009	Personnes									
				Dépenses	9 272		4 963		7 489																
				Total	Personnes	120		2		70															
Chypre		0,01		2009	Personnes										2009	Personnes									
				Dépenses																					
				Total	Personnes	30																			
Tchécoslovaquie				2009	Personnes						684				2009	Personnes									
				Dépenses																					
				Total	Personnes	139		3		33															
République tchèque		0,31		2009	Personnes						65 691				2009	Personnes									
				Dépenses																					
				Total	Personnes	185		11		1															
Danemark				2009	Personnes				1						2009	Personnes									
				Dépenses					89																
				Total	Personnes					6															
Estonie		0,06		2009	Personnes										2009	Personnes									
				Dépenses																					
				Total	Personnes	75																			
Finlande				2009	Personnes										2009	Personnes									
				Dépenses																					
				Total	Personnes					5															
France				2009	Personnes			1			6 146				2009	Personnes									
				Dépenses			8 643																		
				Total	Personnes	1		29		256															
Allemagne				2009	Personnes										2009	Personnes									
				Dépenses																					
				Total	Personnes	1		2		28															
Grèce				2009	Personnes						26 005				2009	Personnes									
				Dépenses																					
				Total	Personnes	27		8		41															
Hongrie		1,35		2009	Personnes						735 270				2009	Personnes									
				Dépenses																					
				Total	Personnes	800		103		375															
Irlande				2009	Personnes										2009	Personnes									
				Dépenses																					
				Total	Personnes					2															
Italie				2009	Personnes						63 000				2009	Personnes									
				Dépenses																					
				Total	Personnes			1		8															
Kosovo		0,07		2009	Personnes		1		1		5 960				2009	Personnes									
				Dépenses																					
				Total	Personnes	1 777		5 507		1 606															
Lettonie		0,08		2009	Personnes						1 299				2009	Personnes									
				Dépenses																					
				Total	Personnes	76		6		50															
Lituanie		0,22		2009	Personnes						42 642				2009	Personnes									
				Dépenses																					
				Total	Personnes	114		10		105															
Malte		0,01		2009	Personnes						5 082				2009	Personnes									
				Dépenses																					
				Total	Personnes	77		18		16															
Moldavie	2,43	0,63		2009	Personnes	33	1		3		217 309	40 071	0,160		2009	Personnes									
				Dépenses																					
				Total	Personnes	40 071		8		125															
Monaco				2009	Personnes										2009	Personnes									
				Dépenses																					
				Total	Personnes					2															
Monténégro	0,08	2,38		2009	Personnes	8		1	9		17 754		0,040		2009	Personnes									
				Dépenses																					
				Total	Personnes	13 169		4 585		10															

Pays	APD du Japon (2009)			Coopération technique de la JICA							Prêts d'APD de la JICA	Dons de la JICA	Volontaires de la JICA						
	Dons (1 million USD)	Coopération technique (1 million USD)	Prêts (1 million USD)	Type (milliers JPY)				Coopération technique, dépenses au titre des projets (milliers JPY)	Versements (Exercice 2009) (1 milliard JPY)	(1)+(2) (Exercice 2009) (1 milliard JPY)	JOCV (milliers JPY)		Autres volontaires (milliers JPY)						
				Participants à une formation		Experts					Membres de missions d'étude		Fourniture d'équipements	Nouveaux	En cours	Nouveaux	En cours		
2-3. Europe (suite)																			
Pays-Bas				2009	Personnes										2009	Personnes			
				Dépenses													Dépenses		
Total cumulé				Personnes		7				10					Total	Personnes			
				Dépenses							4 513					Dépenses			
Norvège				2009	Personnes										2009	Personnes			
				Dépenses												Dépenses			
Total cumulé				Personnes					5					Total	Personnes				
				Dépenses			54			4 936					Dépenses				
Pologne	0,74	-12,38		2009	Personnes										2009	Personnes			
				Dépenses												Dépenses			
Total cumulé				Personnes		830		287		593		952 167			Total	Personnes		106	1
				Dépenses	1 672 727		1 909 527		2 953 027					Dépenses	1 427 106		15 346		
Portugal				2009	Personnes										2009	Personnes			
				Dépenses												Dépenses			
Total cumulé				Personnes		9				41				Total	Personnes				
				Dépenses	32 561					168 197				Dépenses					
Roumanie	0,01	1,07	36,73	2009	Personnes								402	5,078	2009	Personnes			
				Dépenses				402		11 222						Dépenses		202	
Total cumulé				Personnes		987		172		617		1 055 305			Total	Personnes		118	
				Dépenses	2 162 306		1 590 347		3 463 904					Dépenses	1 460 286				
Russie				2009	Personnes										2009	Personnes			
				Dépenses												Dépenses			
Total cumulé				Personnes		2		2		8		124 223			Total	Personnes			
				Dépenses		23				352				Dépenses					
Serbie	1,14	2,44		2009	Personnes	36	4	3	1	47		52 204			2009	Personnes			1
				Dépenses	67 741		93 309		109 527			227 561			Dépenses			1 602	
Total cumulé				Personnes		430		84		214		388 689			Total	Personnes			1
				Dépenses	920 732		447 822		646 547				Dépenses			1 602			
Slovaquie		0,10	-6,34	2009	Personnes										2009	Personnes			
				Dépenses												Dépenses			
Total cumulé				Personnes		349		23		110		35 681			Total	Personnes			
				Dépenses	629 676		101 547		720 011				Dépenses						
Slovénie		0,08		2009	Personnes										2009	Personnes			
				Dépenses												Dépenses			
Total cumulé				Personnes		92		7		40		8 533			Total	Personnes			
				Dépenses	157 844		158 342		149 460				Dépenses						
Ex-Union soviétique				2009	Personnes										2009	Personnes			
				Dépenses												Dépenses			
Total cumulé				Personnes				34				94 730			Total	Personnes			
				Dépenses				38 074					Dépenses						
Espagne				2009	Personnes										2009	Personnes			
				Dépenses												Dépenses			
Total cumulé				Personnes				3		2				Total	Personnes				
				Dépenses				25		117			Dépenses						
Suède				2009	Personnes										2009	Personnes			
				Dépenses												Dépenses			
Total cumulé				Personnes				2		7				Total	Personnes				
				Dépenses				7 150		6 574			Dépenses						
Suisse				2009	Personnes			1	1						2009	Personnes			
				Dépenses					31 835							Dépenses			
Total cumulé				Personnes				34		44		3 384		Total	Personnes				
				Dépenses				100 571		19 797			Dépenses						
Ancienne République yougoslave de Macédoine	0,09	2,60	21,30	2009	Personnes	24	3	6	2	1			74 325	2,096	2009	Personnes			
				Dépenses	46 860		39 842		12 214						Dépenses				
Total cumulé				Personnes		343		33		329		51 477		Total	Personnes				
				Dépenses	773 110		212 581		2 284 572				Dépenses						
Turquie	1,80	7,58	200,65	2009	Personnes	125	10	30	2	38		6 469		382 446	38,302	2009	Personnes		
				Dépenses	163 228		50 164		70 863						Dépenses				
Total cumulé				Personnes		4 558		1 201		2 043		6 809 549			Total	Personnes		2	41
				Dépenses	8 693 375		12 191 936		11 994 343				Dépenses	80 664		510 551			
Ukraine	2,81	1,83	57,14	2009	Personnes	76	4		2	14		10 239		154 719	5,566	2009	Personnes		
				Dépenses	67 142		15 307		32 613						Dépenses				
Total cumulé				Personnes		410		22		91		41 257			Total	Personnes			
				Dépenses	479 593		214 369		193 267				Dépenses						
Royaume-Uni				2009	Personnes										2009	Personnes			
				Dépenses												Dépenses			
Total cumulé				Personnes		2		5		67		4 383		Total	Personnes				
				Dépenses				157 483		28 990			Dépenses						

Remarque : • Les chiffres de l'APD japonaise (2009) sont des données provisoires pour l'année civile calculées sur la base d'informations provenant du ministère des Affaires étrangères du Japon. Le « Total cumulé » des personnes indiqué dans la colonne « Nouveaux » inclut les données pour l'exercice 2009.
 • Dons (1) : Concerne les projets pour lesquels un accord de don a été signé durant l'exercice 2008 mais dont la mise en œuvre a démarré à partir de l'exercice 2009.
 • Dons (2) : Il s'agit des projets pour lesquels un accord de don a été signé et mis en œuvre durant l'exercice 2009.

3. Modalités et conditions des prêts d'APD japonais

(Hors « prêts d'APD pour la lutte contre le changement climatique » en vigueur depuis le 1^{er} avril 2010)

Catégorie	RNB par habitant (2008)	Modalités	Standard/Option	Taux d'intérêt (%)	Période de remboursement (années)	Délai de grâce (années)	Conditions d'achat	
Pays les moins avancés (PMA)	Pays à faible revenu	Taux d'intérêt minimum « MIRAI »	Standard	0,01	40	10	Non lié	
			Option 1	0,70	30	10	Non lié	
	Option 2	0,65	25	7				
	Option 3	0,60	20	6				
	Conditions générales			Option 3	0,55	15	5	Non lié
				Standard	0,55	40	10	
				Option 1	0,45	30	10	
				Option 2	0,40	20	6	
				Option 3	0,30	15	5	
				Standard	0,30	15	5	
Conditions de faveur			Standard	1,20	30	10	Non lié	
			Option 1	0,90	25	7		
			Option 2	0,75	20	6		
			Option 3	0,65	15	5		
			Standard	0,55	40	10		
			Option 1	0,45	30	10		
Conditions de faveur			Option 2	0,40	20	6	Non lié	
			Option 3	0,30	15	5		
			Standard	0,20	40	10		
			Option	0,10	30	10		
			Standard	1,40	30	10		Non lié
			Option 1	0,80	20	6		
Option 2	0,70	15	5					
Conditions de faveur			Standard	0,65	40	10	Non lié	
			Option 1	0,55	30	10		
			Option 2	0,50	20	6		
			Option 3	0,40	15	5		
			Standard	0,20	40	10		
			Option	0,10	30	10		
STEP			Standard	1,40	25	7	Non lié	
			Option 1	0,95	20	6		
			Option 2	0,80	15	5		
			Standard	0,65	40	10		
			Option 1	0,55	30	10		
			Option 2	0,50	20	6		
Conditions de faveur			Option 3	0,40	15	5	Non lié	
			Standard	0,20	40	10		
			Option	0,10	30	10		
			Standard	1,70	25	7		Non lié
			Option 1	1,60	20	6		
			Option 2	1,50	15	5		
Conditions de faveur			Standard	1,20	25	7	Non lié	
			Option 1	1,00	20	6		
			Option 2	0,60	15	5		

Services de conseil

Pour les services de conseil, le taux d'intérêt est de 0,01 % et les délais de remboursement et de grâce ainsi que les conditions d'achat sont les mêmes que celles appliquées pour les composants principaux.

Options pour les prêts d'appui aux politiques de développement

Dans le cadre d'un cofinancement, il est possible d'appliquer les mêmes conditions de remboursement que l'autre organisme prêteur tout en conservant la concessionnalité des prêts d'APD japonais. Pour les pays qui se conforment aux actuels programmes soutenus par le FMI ou bénéficient de subventions de l'Association internationale de développement (IDA), il est possible de modifier les modalités des prêts d'APD japonais et de satisfaire les critères de concessionnalité du FMI.

Remarque : Les conditions spéciales de partenariat économique (*Special Terms for Economic Partnership, STEP*) sont définies et réévaluées tous les ans le 15 janvier. Cela permet de garantir l'admissibilité à l'aide liée.

Le niveau de concessionnalité des modalités optionnelles est inférieur ou égal à celui des modalités standard.

Dans le cadre de l'initiative d'Assistance renforcée au secteur privé (EPSA), les prêts relatifs aux projets cofinancés avec la BAfD sont accordés sous des « conditions de faveur » différentes suivant les catégories de revenu ; dans le cas des PMA à faible revenu, ce sont les modalités MIRAI.

Un prêt avec un intermédiaire financier (*two-step loan*) est accordé à la BAfD pour couvrir ses prêts subsidiaires à des entreprises dans le cadre de l'initiative EPSA selon les modalités suivantes :

taux d'intérêt de 0,55 % et délai de remboursement de 40 ans, avec un délai de grâce de 10 ans.

Quelle que soit la catégorie à laquelle appartient les pays, les prêts relatifs aux projets d'aide à la reconstruction après une catastrophe sont accordés suivant les modalités MIRAI.

L'aide d'urgence sous la forme de prêts d'APD est liée à un taux d'intérêt variable (6 millions JPY, taux LIBOR) et à un délai fixe de 15 ans (trois ans).

Modalités et conditions des « prêts d'APD pour la lutte contre le changement climatique »

(Prêts « Cool Earth ») en vigueur depuis le 1^{er} avril 2010

Catégorie	RNB par habitant (2008)	Modalités	Standard/Option	Taux d'intérêt (%)	Période de remboursement (années)	Délai de grâce (années)	Conditions d'achat
Pays les moins avancés (PMA)	Pays à faible revenu	Non lié	Taux d'intérêt minimum « MIRAI »	0,01	40	10	Non lié
			Standard	0,20	40	10	Non lié
			Option 1	0,15	30	10	Non lié
			Option 2	0,10	20	6	Non lié
Pays à faible revenu	- 975 USD	Non lié	Standard	0,25	40	10	Non lié
			Option 1	0,20	30	10	Non lié
			Option 2	0,15	20	6	Non lié
		STEP	Option 3	0,10	15	5	Non lié
			Standard	0,10	40	10	Lié
			Standard	0,30	40	10	Non lié
Pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure (PRIT)	976 USD – 1 855 USD	Non lié	Option 1	0,25	30	10	Non lié
			Option 2	0,20	20	6	Non lié
			Option 3	0,15	15	5	Non lié
		STEP	Standard	0,10	40	10	Lié
			Standard	0,30	40	10	Non lié
			Option 1	0,25	30	10	Non lié
Pays à revenu intermédiaire	1 856 USD – 3 855 USD	Non lié	Option 2	0,20	20	6	Non lié
			Option 3	0,15	15	5	Non lié
			Standard	0,10	40	10	Lié
		STEP	Standard	0,30	40	10	Non lié
			Option 1	0,25	30	10	Non lié
			Option 2	0,20	20	6	Non lié
Pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure (PRIS)	3 856 USD – 6 725 USD	Non lié	Option 3	0,15	15	5	Non lié
			Standard	0,10	40	10	Lié
			Standard	0,60	40	10	Non lié
		STEP	Option 1	0,50	30	10	Non lié
			Option 2	0,40	20	6	Non lié
			Option 3	0,30	15	5	Non lié
Services de conseil		Pour les services de conseil, le taux d'intérêt est de 0,01 % et les délais de remboursement et de grâce ainsi que les conditions d'achat sont les mêmes que celles appliquées pour les composants principaux.					

4-1. Projets de coopération technique (Nouveaux procès-verbaux des discussions signés durant l'exercice 2009)

Pays	Intitulé du projet	Date de signature du procès-verbal des discussions	Date de début du projet	Date de fin du projet
Moyen-Orient et Maghreb				
Algérie	Projet de développement des capacités de surveillance de l'environnement (phase 2)	2009.04.28	2009.10.01	2012.09.30
Égypte	Techniques de riziculture pour l'Afrique	2009.04.27	2009.04.01	2012.03.31
	Cours international d'immunologie clinique pour l'Afrique	2009.06.23	2009.10.20	2011.03.31
	Gestion de la qualité totale pour les installations médicales d'Afrique	2009.06.23	2010.01.19	2011.03.31
Jordanie	Projet d'amélioration des moyens de subsistance des réfugiés palestiniens	2009.05.15	2009.06.01	2012.05.21
Syrie	Projet de développement des capacités humaines dans l'agriculture pour l'Afghanistan	2009.08.20	2009.11.08	2014.03.31
	Projet de développement des capacités sur modèle informatique d'équilibre général	2010.02.01	2010.02.21	2013.03.21
Tunisie	Projet d'amélioration de la qualité/productivité	2009.05.11	2009.10.01	2012.09.30
Yémen	Élargissement de l'initiative régionale de développement de l'éducation des filles (partie II)	2009.08.24	2009.11.21	2013.11.21
Afrique				
Afrique	Promotion de la santé, du développement local et de municipalités saines	2009.06.09	2009.06.09	2014.03.31
Burkina Faso	Projet de développement rural par l'aquaculture	2009.05.11	2009.09.28	2012.09.27
	Projet de soutien aux comités de gestion scolaire	2009.08.31	2009.11.01	2013.10.31
Éthiopie	Projet de développement des capacités visant à améliorer l'irrigation	2009.04.28	2009.06.02	2012.06.01
	Projet visant à renforcer le développement et la diffusion des innovations agricoles par les groupes de recherche agricole (GRA)	2010.03.01	2010.03.31	2015.03.30
Ghana	Projet de développement durable de la culture du riz pluvial au Ghana	2009.05.15	2009.07.21	2014.07.21
	Projet d'amélioration de la gestion financière du ministère de l'Alimentation et de l'agriculture	2010.02.15	2010.02.11	2015.02.11
Kenya	Renforcement de la gestion sanitaire dans la province de Nyanza	2009.04.06	2009.07.01	2013.06.30
	Projet de gestion de l'eau non comptabilisée au Kenya	2009.08.11	2009.11.01	2013.09.01
	Projet de renforcement des capacités des personnels de l'aide sociale à l'enfance dans le système judiciaire des mineurs	2009.09.08	2009.10.05	2013.10.04
	Projet de renforcement du rôle de la population locale dans la lutte contre le VIH/sida au Kenya (SPEAK) phase 3	2009.11.11	2010.01.20	2014.01.19
	Projet d'unité d'autonomisation et de promotion des petits horticulteurs	2010.02.24	2010.03.02	2015.03.01
Niger	Projet de renforcement des mathématiques et des sciences dans l'enseignement secondaire au Niger (SMASSE-NIGER phase 2)	2009.11.30	2010.03.18	2013.09.17
Sénégal	Projet d'amélioration de la productivité du riz dans les aménagements hydro-agricoles de la vallée du fleuve Sénégal	2007.04.01	2010.01.01	2013.12.31
Sierra Leone	Renforcement des capacités pour l'aménagement intégré des districts de la région Nord de la Sierra Leone	2009.10.01	2009.11.01	2014.10.31
Soudan	Projet d'amélioration des compétences de base et de la formation professionnelle au Sud-Soudan, phase 2	2009.08.01	2010.01.20	2013.02.09
	Renforcement de l'enseignement des mathématiques et des sciences au Sud-Soudan (SMASESS)	2009.09.04	2009.11.23	2012.11.22
	Projet de renforcement des capacités pour l'exécution du programme de formation de cadres pour la relance de l'agriculture	2010.01.21	2010.03.01	2014.02.28
Tanzanie	Coopération technique pour le renforcement de la planification participative et le cycle de développement communautaire en faveur d'une bonne gouvernance locale	2009.07.15	2009.10.18	2013.04.17
Zambie	Projet de soutien à l'investissement de capitaux pour la santé	2009.04.09	2010.01.17	2013.01.16
	Projet de promotion de l'investissement en Zambie-Triangle de l'espoir (ZIPP-ToH)	2009.08.21	2009.08.21	2012.08.20
	Projet d'augmentation de la qualité de la gestion des services de soins du VIH/sida	2009.10.01	2009.11.11	2014.11.01
	Projet de développement des capacités pour l'extension du réseau de zones rurales par des microprojets axés sur l'agriculture	2009.11.30	2009.12.16	2014.12.15
Europe				
Albanie	Soutien à la création de coopératives agricoles	2009.08.01	2009.09.21	2010.02.01
Serbie	Projet de développement des capacités de base pour la cartographie numérique nationale de la Serbie	2009.06.01	2009.11.11	2011.10.11

4-2. Aide sous forme de dons (Nouveaux accords de dons signés durant l'exercice 2009)

(Unité : 1 million JPY)

Pays	Intitulé du projet	Date de l'accord de don	Montant
Moyen-Orient et Maghreb			
Égypte	Projet d'introduction d'énergie propre par un système de production d'électricité solaire	2010.02.11	970
Jordanie	Projet de conservation de l'énergie par la modernisation du réseau d'approvisionnement en eau en Jordanie	2010.02.28	1 132
Palestine	Projet de prévention des maladies infectieuses chez les enfants palestiniens	2009.08.11	121
	Aide alimentaire	2009.08.12	270
	Aide alimentaire	2009.07.16	600
	Projet d'introduction d'énergie propre par un système de production d'électricité solaire	2009.12.21	600
	Projet de soutien aux activités publiques des communautés dans la vallée du Jourdain	2010.03.02	1 176
Syrie	Projet d'introduction d'énergie propre par un système de production d'électricité solaire	2010.03.04	560
	Projet de modernisation du traitement des déchets solides dans les villes (phase 2)	2010.03.04	985
Tunisie	Projet de modernisation de l'équipement d'apprentissage du japonais du Centre Japon pour la coopération universitaire à l'Université d'Alep	2010.03.04	24
	Projet de dessalement de l'eau souterraine dans la région du Sud	2010.03.18	1 000
Yémen	Projet de sécurité alimentaire pour les fermiers défavorisés	2009.08.15	510
	Projet de distribution d'eau en zone rurale (avant-projet détaillé)	2009.11.17	86
	Projet de modernisation de l'équipement de recherche du Laboratoire central de l'Université de Sanaa	2009.12.12	89
	Projet d'introduction d'énergie propre par un système de production d'électricité solaire	2009.12.12	620
Afrique			
Bénin	Projet de modernisation de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural (phase VI)	2009.07.07	214
	Aide alimentaire	2010.03.16	720
Burkina Faso	Projet de construction d'écoles primaires (phase IV)	2009.04.02	998
	Aide alimentaire	2009.04.02	800
	Projet d'approvisionnement en eau des régions du Plateau Central et du Centre-Sud	2009.06.26	365
	Projet de construction de l'École nationale des enseignants du primaire (ENEP) de Dori	2009.07.13	836
	Projet d'amélioration de l'équipement de judo de la Fédération de judo du Burkina Faso	2010.03.30	62
	Aide alimentaire	2010.03.30	940
Burundi	Projet de réhabilitation des transports publics	2009.09.07	1 104
	Aide alimentaire	2009.11.24	450
	Projet d'introduction d'énergie propre par un système de production d'électricité solaire	2010.01.18	540
	Projet de prévention des maladies infectieuses chez les enfants	2010.01.18	124
Cameroun	Programme d'amélioration de la qualité de vie des villageois par la participation communautaire	2010.03.31	530
Cap-Vert	Aide alimentaire	2010.03.19	340
Comores	Aide alimentaire	2009.04.29	470
Côte d'Ivoire	Aide alimentaire	2009.04.15	530
	Aide alimentaire	2009.11.26	540
	Projet de prévention des maladies infectieuses	2010.01.29	183
Djibouti	Projet d'amélioration des équipements de production de programmes à la station de Radiodiffusion-Télévision de Djibouti	2009.05.06	925
	Aide alimentaire	2009.05.06	860
	Projet d'introduction d'énergie propre par un système de production d'électricité solaire	2009.12.03	610
	Projet de construction d'un institut de formation des enseignants du primaire et du secondaire	2010.02.18	767
Érythrée	Gestion et élimination des pesticides obsolètes	2010.03.26	138
Éthiopie	Programme d'urgence pour l'approvisionnement en eau pour faire face au changement climatique	2009.04.23	800
	Projet d'approvisionnement en eau dans les zones rurales de la région d'Oromia	2009.07.16	213
	Aide alimentaire	2009.07.23	740
	Projet d'approvisionnement en eau dans les zones rurales de la région de Tigray	2010.01.26	104
	Projet de sécurité alimentaire pour les agriculteurs défavorisés	2010.03.18	590
	Aide alimentaire	2010.03.18	850
Gabon	Projet de construction du Centre d'appui à la pêche artisanale à Libreville	2009.06.26	1 162
	Projet d'amélioration de l'équipement de judo de la Fédération gabonaise de judo et de jiu-jitsu	2009.06.26	43
	Projet d'introduction d'énergie propre par un système de production d'électricité solaire	2010.03.18	670
Gambie	Projet d'approvisionnement en eau en milieu rural (phase III)	2010.03.18	897
	Projet de sécurité alimentaire pour les fermiers défavorisés	2010.03.18	230
Ghana	Aide alimentaire	2010.03.18	560
	Aide alimentaire	2009.04.20	950
	Projet de réfection de la route nationale à grand trafic n°8	2009.07.07	205
	Projet d'amélioration de l'accès à l'éducation de base dans les zones défavorisées	2009.08.13	605
	Efforts du gouvernement ghanéen en faveur de la réduction de la pauvreté	2010.03.12	336
	Projet d'introduction d'énergie propre par un système de production d'électricité solaire	2010.03.12	610
	Projet de sécurité alimentaire pour les fermiers défavorisés	2010.03.12	460
Guinée	Projet d'amélioration des soins maternels et infantiles	2010.03.12	125
Guinée-Bissau	Aide alimentaire	2009.11.24	300
Kenya	Programme de lutte contre les inondations basé sur les communautés pour s'adapter au changement climatique dans le bassin de la rivière Nyando	2009.05.19	483
	Projet d'augmentation des capacités du système d'approvisionnement en eau de la ville de Kapsabet	2009.07.06	492
	Projet de lutte contre le VIH/sida	2009.07.06	308

Pays	Intitulé du projet	Date de l'accord de don	Montant
Afrique (suite)			
Kenya	Aide alimentaire	2009.09.23	670
	Projet de modernisation de l'équipement de conservation du patrimoine paléolithique et de l'équipement audiovisuel du Musée national du Kenya	2009.11.23	62
	Projet de construction des rocades ouest de Nairobi (avant-projet détaillé)	2010.02.23	36
	Projet de rénovation des hôpitaux de district dans l'ouest du Kenya (phase II)	2010.03.19	27
Lesotho	Aide alimentaire	2009.07.23	190
Liberia	Projet de prévention des maladies infectieuses chez les enfants	2010.02.05	162
Malawi	Projet de remplacement du pont Sud-Rukuru sur la route principale M001	2010.02.17	883
	Projet d'introduction d'énergie propre par un système de production d'électricité solaire	2010.02.17	660
Mali	Aide alimentaire	2009.04.23	840
	Projet de construction de ponts sur le corridor sud des Républiques du Mali et du Sénégal (phase II)	2009.05.22	121
	Projet de construction de ponts sur le corridor sud des Républiques du Mali et du Sénégal (phase III)	2009.07.07	146
	Aide alimentaire	2010.03.22	860
Mauritanie	Aide alimentaire	2010.03.09	590
Mozambique	Projet de construction d'écoles secondaires	2009.10.27	1 015
	Aide alimentaire	2010.03.26	970
Niger	Projet de sécurité alimentaire pour les agriculteurs défavorisés	2009.04.09	490
	Programme d'urgence pour l'approvisionnement en eau pour faire face au changement climatique	2009.04.09	400
	Aide alimentaire	2009.04.09	820
	Projet d'approvisionnement en eau potable en vue de l'éradication du ver de Guinée dans la région de Tillabéry	2009.06.11	221
	Aide alimentaire	2010.02.04	570
Nigeria	Projet de prévention des maladies infectieuses chez les enfants	2009.08.18	823
	Projet d'approvisionnement en eau pour les États de Bauchi et Katsina	2010.03.12	505
Ouganda	Aide alimentaire	2009.07.20	530
	Projet de réhabilitation d'hôpitaux et fourniture d'équipements médicaux dans la région centrale d'Ouganda (avant-projet détaillé)	2009.11.30	135
République centrafricaine	Projet de construction d'écoles primaires	2009.07.10	412
République démocratique du Congo	Aide alimentaire	2009.04.30	700
	Projet de prévention et de lutte contre les maladies infectieuses chez les enfants en République démocratique du Congo	2009.09.03	281
	Aide alimentaire	2009.10.08	620
	Projet de réhabilitation et de modernisation de l'Avenue des Poids lourds à Kinshasa	2009.11.30	1 751
	Projet de réhabilitation de l'unité de traitement des eaux à Ngaliema	2010.02.16	1 944
Rwanda	Projet de réhabilitation de l'unité de traitement des eaux à Ngaliema (avant-projet détaillé)	2010.02.16	81
	Projet d'amélioration des programmes télévisés au Rwanda	2010.02.10	46
Sao Tomé-et-Principe	Projet d'approvisionnement en eau en milieu rural (phase II)	2010.03.26	1 435
	Aide alimentaire	2010.01.14	250
Sénégal	Projet d'aménagement des infrastructures sanitaires dans les régions de Tambacounda et Kédougou	2009.05.29	456
	Projet de construction de ponts sur le corridor sud des Républiques du Mali et du Sénégal (phase II)	2009.05.29	121
	Projet de sécurité alimentaire pour les fermiers défavorisés	2009.11.24	380
	Aide alimentaire	2010.03.18	910
	Projet d'approvisionnement en eau potable de la région de Tambacounda	2010.03.18	1 300
Sierra Leone	Projet de prévention des maladies infectieuses chez les enfants en Sierra Leone	2009.12.04	122
Soudan	Projet de prévention des maladies infectieuses chez les enfants	2009.07.30	533
	Aide alimentaire	2009.08.02	660
	Projet de construction d'établissements scolaires pour la reconstruction de la paix au Darfour	2010.03.28	530
Swaziland	Aide alimentaire	2010.03.31	240
Tanzanie	Projet d'approvisionnement en eau dans les zones rurales de Mwanza et Mara	2009.05.27	203
	Projet de lutte contre le VIH/sida	2009.09.25	171
	Projet d'amélioration de la route Masasi-Mangaka	2009.12.03	1 514
	Projet d'élargissement de la nouvelle route de Bagamoyo (avant-projet détaillé)	2010.02.26	60
Tchad	Aide alimentaire	2009.07.23	340
Togo	Aide alimentaire	2009.04.07	690
Zambie	Projet de rénovation des voies urbaines de Ndola et Kitwe	2009.08.28	236
	Projet de rénovation des voies urbaines de Ndola et Kitwe	2009.12.11	324
Zimbabwe	Projet de prévention des maladies infectieuses chez les enfants	2010.01.26	125
Europe			
Albanie	Projet de modernisation de l'équipement médical des centres régionaux de premiers secours	2010.02.02	718
Bulgarie	Projet de modernisation de l'équipement des laboratoires de restauration et de l'équipement audiovisuel de la Galerie nationale d'art	2009.09.08	47
Moldavie	Projet de sécurité alimentaire pour les agriculteurs défavorisés	2009.10.22	160
Monténégro	Projet de modernisation de l'équipement de sonorisation et audiovisuel et des instruments de musique du Théâtre national monténégrin	2009.07.16	40

4-3. Liste des principaux engagements de prêts d'ADP

(Accords de prêts nouveaux et approuvés durant l'exercice 2009)

(Unité : 1 million JPY)

Pays	Intitulé du projet	Signature du prêt	Montant
Moyen-Orient et Maghreb			
Égypte	PROJET DE PARC ÉOLIEN DANS LE GOLFE D' EL ZAYT	2010.03.30	38 864
Irak	PROJET DE PRÊT SECTORIEL POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DANS LE CENTRE-OUEST DE L'IRAK	2010.03.31	41 274
	PROJET DE CONSTRUCTION DE LA CENTRALE À GAZ D'AL-AKKAZ	2010.03.31	29 570
Maroc	PROJET DE CONSTRUCTION DE LA CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE DE DERALOK	2010.03.31	16 996
	PROJET D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DES VILLES DE PROVINCE	2010.03.19	15 487
Tunisie	PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE MÉDITERRANÉENNE (II)	2010.03.19	8 455
	PROJET D'ÉLECTRIFICATION DE LA LIGNE DE BANLIEUE MÉTROPOLITAINE (II)	2010.03.11	4 596
Afrique			
Kenya	PROJET D'EXTENSION DE LA CENTRALE GÉOTHERMIQUE D'OLKARIA I TRANCHES 4 ET 5	2010.03.31	29 516
Mozambique	PROJET DE RÉNOVATION DE LA ROUTE NAMPULA – CUAMBA	2010.03.10	5 978
Ouganda	PROJET DE RÉNOVATION DE LA ROUTE ATIKA-NIMULE	2010.03.26	3 395
	PROJET D'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES DES PAYS DES LACS ÉQUATORIAUX DU NIL	2010.03.26	5 406
Tanzanie	SEPTIÈME CRÉDIT D'APPUI À LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ	2009.12.03	2 000
Europe			
Bosnie-Herzégovine	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE INSTALLATION DE DÉSULFURATION DES GAZ DE COMBUSTION POUR LA CENTRALE THERMIQUE D'UGLJEVIK	2009.10.20	12 633
Roumanie	PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE D'ACCÈS À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE BUCAREST	2010.03.10	41 870
Turquie	PROJET D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DE LA VILLE D'ANKARA	2009.12.28	26 826

5. Études préparatoires (Exercice 2009)

Pays	Intitulé du projet
Égypte	Étude préparatoire relative au projet de modernisation de la station d'épuration d'Abu Rawash au Caire
Égypte	Étude préparatoire relative à la remise en état et à la modernisation du groupe de régulateurs de débit de Dirout
Égypte	Étude préparatoire relative à la mise en place d'un parc éolien dans la vallée du Nil
Égypte	Étude préparatoire relative au projet de mise en place de systèmes complexes d'amélioration de la qualité de l'eau pour l'irrigation dans le delta central du Nil
Égypte	Étude préparatoire relative à l'amélioration du rendement des installations de production d'électricité
Irak	Étude préparatoire relative au secteur minier et industriel du centre-ouest de l'Irak
Iran	Étude préparatoire relative à la promotion des PME
Jordanie	Étude préparatoire relative au projet de développement des petites et moyennes entreprises
Jordanie	Étude préparatoire relative au projet de réhabilitation et d'extension du système d'alimentation en eau des gouvernorats de Tafilah et Ma'an au sud du pays
Maroc	Étude préparatoire relative au projet de système de prévision et d'annonce de crues dans la région du Haut Atlas
Palestine	Étude préparatoire relative au projet de rénovation de la voie de contournement de la ville de Jéricho
Palestine	Étude préparatoire relative au soutien aux activités publiques des communautés de la vallée du Jourdain
Syrie	Étude préparatoire relative au projet demandé sur les tableaux d'entrée-sortie et les modèles correspondants
Syrie	Étude préparatoire relative au projet d'éclairage des voies publiques à l'énergie solaire
Syrie	Étude préparatoire relative aux équipements pédiatriques du nord-est du pays
Tunisie	Étude préparatoire relative au programme de dons pour l'environnement et la lutte contre le changement climatique (technologie environnementale pour l'eau)
Yémen	Étude préparatoire relative à la modernisation et à la revitalisation de l'atelier d'engins de construction routière de Nukum
Yémen	Étude préparatoire relative au programme de sécurité maritime au Yémen
Angola	Étude préparatoire relative au projet de rénovation d'un centre de formation professionnelle
Afrique du Sud	Étude préparatoire relative au projet d'amélioration de l'efficacité énergétique
Afrique du Sud	Étude préparatoire relative au projet d'amélioration de l'efficacité énergétique
Bénin	Étude préparatoire relative au projet de construction d'un Institut de formation des enseignants à Djougou
Botswana	Étude préparatoire relative à l'élaboration du programme du secteur de l'énergie électrique au Botswana
Burkina Faso	Étude préparatoire I relative au projet de renforcement des capacités de formation et d'enseignement de l'École nationale des eaux et forêts (ENEF)
Burkina Faso	Étude préparatoire II relative au projet de renforcement des capacités de formation et d'enseignement de l'École nationale des eaux et forêts (ENEF)
Burkina Faso	Étude préparatoire relative au projet de construction de centres de santé et de promotion sociale (CSPS) au Burkina Faso
Burundi	Étude préparatoire relative à l'aide sous forme de dons pour le projet de rénovation de routes et d'infrastructures de la ville de Bujumbura
Comores	Étude préparatoire relative au programme pour la sécurité humaine
Congo	Étude préparatoire n°1 relative à la construction d'un centre de pêche communautaire à Pointe Noire
Congo	Étude préparatoire relative au projet d'approvisionnement en eau potable de qualité dans les régions rurales
Djibouti	Étude préparatoire relative au projet de construction de l'Institut de formation des enseignants pour l'éducation de base
Djibouti	Étude préparatoire relative au secteur de l'eau
Djibouti	Étude préparatoire relative au projet d'approvisionnement en eau dans les régions rurales du sud de Djibouti
Érythrée	Étude préparatoire relative à la coopération pour l'enseignement supérieur
Éthiopie	Étude préparatoire relative au projet de mise en service et d'entretien de la route nationale Goha Tshion-Dejen à travers la gorge d'Abay (fourniture d'équipements)
Éthiopie	Étude préparatoire relative au projet d'approvisionnement en eau des zones rurales dans la région d'Amhara
Éthiopie	Étude pour la mise en œuvre du projet d'alimentation en eau rurale dans la région de Tigray
Éthiopie	Étude préparatoire relative au programme de lutte contre le changement climatique (électricité et énergies renouvelables)
Éthiopie	Étude préparatoire relative à l'extension des interventions pour la survie et la nutrition des enfants (phase 1)
Éthiopie	Étude préparatoire relative au projet de remplacement des ponts de la route nationale (ponts sur les rivières Modjo, Awash et Gogecha)
Éthiopie	Étude préparatoire relative au renforcement de la capacité de planification multisectorielle dans la région d'Oromia

Pays	Intitulé du projet
Éthiopie	Étude préparatoire relative au programme de développement de l'irrigation
Ghana	Étude préparatoire relative à l'élaboration du programme de coopération pour le développement de la riziculture au Ghana
Ghana	Étude préparatoire relative au corridor est du Ghana
Kenya	Étude préparatoire relative au doublement de la route Nairobi-Dagoretti Corner C60/C61
Kenya	Étude préparatoire relative au projet de construction des lignes de transport d'énergie Kisumu-Lessos-Olkaria
Kenya	Étude préparatoire relative au programme de gestion des crues dans le bassin versant de la rivière Tana
Kenya	Étude préparatoire relative à la gestion intégrée des déchets solides dans la ville de Nairobi
Kenya	Étude préparatoire relative au projet d'élargissement de l'Outer Ring Road C59
Kenya	Étude préparatoire relative au projet de renforcement de la capacité de stockage des vaccins
Kenya	Étude préparatoire relative au programme d'autonomisation des petits exploitants pour la production de revenus
Kenya	Étude pour la mise en œuvre du projet d'approvisionnement en eau dans les zones rurales
Kenya	Étude préparatoire relative au projet de renforcement des compétences des PME en matière de gestion de la production et de qualifications techniques
Lesotho	Étude préparatoire relative à la construction de nouvelles écoles secondaires et à la modernisation des installations des écoles secondaires existantes
Liberia	Étude préparatoire relative au projet de reconstruction de ponts sur un tronçon manquant
Liberia	Étude préparatoire relative au projet de réhabilitation du réseau électrique de Monrovia
Malawi	Étude préparatoire relative au projet de remplacement du système de navigation aérienne de l'aéroport international Kazumu
Malawi	Étude préparatoire relative au projet de rénovation des voies urbaines de Blantyre
Malawi	Étude préparatoire relative au projet d'exploitation des eaux souterraines à Mwanza et Neno
Malawi	Étude préparatoire relative au projet de reconstruction et d'extension de certains externats communautaires secondaires (CDSS)
Mali	Étude préparatoire relative à l'élaboration du programme de coopération pour le développement de la riziculture au Mali et au Burkina Faso
Mali	Étude préparatoire relative à l'approvisionnement en eau salubre dans les villages exposés à un risque de choléra dans la région de Mopti
Mali	Étude préparatoire relative au projet de construction d'écoles en phase IV
Mozambique	Étude préparatoire relative au projet de construction de ponts sur la route entre Ile et Cuamba
Mozambique	Étude préparatoire relative au projet de rénovation du port de Nacala (phase 1)
Mozambique	Étude préparatoire relative au projet de construction du marché aux poissons de Maputo
Mozambique	Étude préparatoire relative au programme de développement économique rural (promotion de la riziculture)
Mozambique	Étude préparatoire relative à la coopération tripartite Japon-Brésil-Mozambique pour le développement agricole de la savane tropicale
Namibie	Étude préparatoire relative au projet de développement régional dans le nord de la Namibie
Nigeria	Étude préparatoire relative à l'élaboration du programme de développement de la riziculture au Nigeria et au Cameroun
Nigeria	Étude préparatoire relative au projet de construction de nouvelles salles de classe dans les écoles primaires, phase 2
Ouganda	Étude préparatoire relative au projet de renforcement du programme national élargi de vaccination en Ouganda
République démocratique du Congo	Étude préparatoire relative au projet de modernisation de l'équipement de l'hôpital universitaire de Kinshasa
République démocratique du Congo	Étude préparatoire relative au programme de formation professionnelle
République démocratique du Congo	Étude préparatoire relative au projet d'aménagement de l'Institut national d'enseignement médical
Rwanda	Étude préparatoire relative au projet d'aménagement du sol, de récupération de l'eau et d'irrigation par rigoles de niveau
Rwanda	Étude préparatoire relative au projet de modernisation et d'extension des sous-stations et du réseau de distribution
Rwanda	Étude pour la mise en œuvre du projet d'approvisionnement en eau dans les régions rurales
Sénégal	Étude préparatoire relative au projet de développement d'un site de transformation des produits de la mer à Saint-Louis
Sénégal	Étude préparatoire relative au projet de développement du programme d'irrigation à Podor
Sénégal	Étude préparatoire relative au projet de développement du programme d'irrigation à Podor
Sénégal	Étude préparatoire relative au développement rural basé sur le programme de gestion durable des ressources naturelles
Sénégal	Étude préparatoire relative au projet de renforcement des infrastructures et équipements du Centre de formation professionnelle et technique (CFPT) Sénégal-Japon
Seychelles	Étude préparatoire relative au renforcement des capacités pour le projet de prévention de l'érosion côtière et des inondations
Sierra Leone	Étude préparatoire relative au programme d'aménagement de l'infrastructure urbaine dans l'ouest de la Sierra Leone
Soudan	Étude préparatoire relative au projet de modernisation du système d'approvisionnement en eau de la ville de Kassala
Soudan	Étude préparatoire relative à l'aménagement du port fluvial de Juba
Soudan	Étude préparatoire relative au projet de modernisation du système d'approvisionnement en eau de la ville de Juba
Swaziland	Étude préparatoire relative au projet de construction d'écoles secondaires
Tanzanie	Étude préparatoire relative au projet de réhabilitation du réseau de distribution dans la région du Kilimandjaro
Tanzanie	Étude préparatoire relative au projet d'élargissement du complexe routier de Gerezani
Tanzanie	Étude préparatoire relative à l'augmentation des capacités de production de riz
Tanzanie	Étude préparatoire relative au projet de renforcement de la distribution d'électricité sur l'île de Zanzibar (n°1)
Tanzanie	Étude préparatoire relative au programme de fourniture stable d'électricité
Tanzanie	Étude préparatoire relative au programme de développement du secteur de l'eau
Togo	Étude préparatoire relative au projet sur l'eau et l'assainissement dans trois régions du Togo (Maritime, Plateaux et Savanes)
Zambie	Étude préparatoire relative au programme d'appui au développement de l'infrastructure industrielle
Afrique	Étude préparatoire relative à la reconstruction du pont de Rusumo et à la construction de postes frontalières à guichet unique (PFGU)
Afrique	Étude préparatoire relative à l'amélioration des services de santé par la méthode 5S-KAIZEN-TQM
Afrique	Étude préparatoire relative au développement intégré de l'infrastructure régionale de l'Afrique de l'Est
Afrique	Étude préparatoire relative à l'élaboration du programme intégré régional « Southern Africa Growth Belt »
Afrique	Étude préparatoire relative au programme de coopération (régionale) de la JICA pour le renforcement des systèmes de santé en Afrique
Albanie	Étude préparatoire relative à la modernisation des équipements médicaux des centres de premiers soins au niveau régional
Albanie	Étude préparatoire relative au projet de réfection des routes secondaires et locales
Ancienne République yougoslave de Macédoine	Étude préparatoire relative au projet de développement des capacités des promoteurs des PME
Monténégro	Étude préparatoire (2) relative au projet de réhabilitation urgente du système d'approvisionnement en eau dans la capitale Podgorica
Serbie	Étude préparatoire relative au projet de renforcement des capacités de dépistage et de prévention du cancer du sein
Serbie	Étude préparatoire (2) relative au projet de renforcement des capacités de dépistage et de prévention du cancer du sein

Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA)

Organisation non gouvernementale (ONG) internationale, l'AGRA a signé un protocole d'accord avec la JICA afin de renforcer leur coopération mutuelle.

Association pour le développement de la riziculture en Afrique (ADRAO)

Organisme international de recherche agricole, l'ADRAO a été créée en 1971 par 11 pays africains.

Banque asiatique de développement (BAsD)

L'objectif de cette institution financière internationale est de promouvoir le développement socioéconomique des pays d'Asie. La BAsD propose des prêts sur une base semi-commerciale.

Banque mondiale

Plus grande agence d'aide au développement dans le monde, la Banque mondiale accorde des prêts aux gouvernements centraux et agences des pays membres. Ces prêts sont couverts par les garanties d'emprunt des gouvernements.

Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CLSP)

En septembre 1999, les Comités du développement de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international ont subordonné l'alignement de la dette des pays pauvres très endettés (PPTÉ), dans le cadre de l'initiative PPTÉ, à la préparation d'un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CLSP). Ce cadre, qui définit les politiques propres d'un pays en développement en faveur de la réduction de la pauvreté, est préparé par le gouvernement via un processus participatif qui fait intervenir la société civile et les partenaires au développement. Les CLSP sont en règle générale mis à jour tous les trois ans.

Centre japonais de recherche internationale pour les sciences agricoles (JIRCAS)

Cet organisme national effectue des recherches approfondies dans les domaines des technologies agricoles, forestières et halieutiques dans les pays en développement, plus particulièrement dans les régions tropicales et subtropicales.

Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD)

Ce groupement consultatif composé de donateurs bilatéraux et multilatéraux, d'institutions de recherche et d'autres organismes, a pour objectif de promouvoir la riziculture en Afrique par le partage d'informations, l'harmonisation des initiatives et projets existants, et la promotion de nouveaux investissements.

Comité d'aide au développement (CAD)

Forum au sein duquel les pays donateurs examinent les questions liées à l'aide, au développement et à la réduction de la pauvreté dans les pays en développement. Le Japon est membre du CAD depuis 1964.

Conditions spéciales de partenariat économique (STEP)

Mis en place en 2002 et destiné à promouvoir l'aide japonaise identifiable par sa spécificité, ce programme de prêts privilégie la technologie avancée et le savoir-faire du Japon dans le cadre de projets de transferts de technologie avec les pays en développement.

Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD)

Forum international sur le développement de l'Afrique, la TICAD est organisée depuis 1993 — et tous les cinq ans — par le gouvernement japonais, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), la Banque mondiale et d'autres agences. La TICAD IV a eu lieu à Yokohama en 2008.

Cool Earth Partnership (mécanisme financier)

Au cours de la réunion annuelle du Forum économique mondial de Davos, en Suisse, en janvier 2008, le premier ministre japonais de l'époque, Yasuo Fukuda, a présenté le « Cool Earth Partnership », un fonds d'environ 10 milliards USD mis en œuvre sur une période de cinq ans et qui servira à soutenir les efforts de lutte contre le changement climatique.

Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF)

Créé par l'Assemblée générale des Nations unies en 1946 pour apporter une aide alimentaire et sanitaire d'urgence aux enfants des pays dévastés par la deuxième guerre mondiale, l'UNICEF apporte une aide à long terme sur le plan humanitaire et du développement aux enfants et aux mères de pays en développement.

Fonds monétaire international (FMI)

Agence spécialisée des Nations unies dont la mission est de fournir à relativement court terme à ses pays membres les moyens de financement nécessaires pour assurer les échanges et les paiements et garantir les autres flux financiers courants.

Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA)

Organisation de soutien à la recherche agricole constituée sous les auspices de l'Union africaine.

Gouvernance

La gouvernance fait référence à l'établissement et à la gestion du cadre institutionnel destiné à faciliter la stabilité et le développement d'un pays. Une bonne gouvernance doit permettre de mobiliser, d'affecter et de gérer efficacement les ressources du pays tout en prenant en compte la volonté de ses citoyens. La gouvernance fait également référence aux systèmes gouvernementaux de coopération entre agences gouvernementales, société civile et secteur privé, ainsi qu'aux mécanismes de prise de décisions. La gouvernance englobe trois grandes dimensions — le système politique national, la capacité du gouvernement à élaborer et mettre en œuvre des politiques, et enfin, les systèmes relatifs aux interactions entre gouvernement, société civile et secteur privé.

Homologues

Représentants officiels de gouvernements et techniciens de pays partenaires bénéficiant de conseils stratégiques et de transferts de technologie dans le cadre de projets de coopération internationale.

Institut international de recherche sur le riz (IIRR)

Créé en 1960, cet organisme de formation et de recherche est spécialisé dans l'étude de la riziculture.

Mécanisme de développement propre (MDP)

C'est l'un des mécanismes de Kyoto — spécifiés dans le protocole de Kyoto — visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ce mécanisme permet à un pays industrialisé de fournir des fonds ou de la technologie pour un projet réduisant les gaz à effet de serre dans un pays en développement. En contrepartie, ce pays peut utiliser tout ou partie des crédits de réduction certifiée des émissions obtenus grâce au projet pour atteindre ses propres objectifs d'émission.

NERICA (Nouveau riz pour l'Afrique)

Acronyme de *New Rice for Africa*. Ce projet concerne essentiellement les nouveaux cultivars des hautes terres (arides), mais des activités de recherche et développement sont également conduites concernant les variétés de riz d'irrigation. Le projet NERICA a permis de mettre au point des variétés hybrides en croisant des variétés africaines asiatiques à haut rendement et des variétés africaines, résistantes à la sécheresse, aux maladies et aux pesticides. Ces variétés devraient contribuer à faire du riz un aliment de base important en Afrique.

Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)

Vision du développement de l'Afrique émanant d'une initiative de ce continent, elle s'appuie sur la responsabilité commune de ses pays membres et l'esprit de bénéfice mutuel.

Nouvelle Charte de l'APD

Approuvée par le Cabinet en 2003, la Charte révisée clarifie les idéaux et les principes de l'APD du Japon.

Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

Servant d'objectifs à la communauté internationale pour le 21^e siècle, les OMD s'inspirent de la Déclaration du Millénaire des Nations unies et de précédents objectifs de développement international définis lors de sommets internationaux dans les années 1990 et formant un cadre commun. Les OMD, que la communauté internationale s'est engagée à réaliser avant 2015, sont au nombre de huit.

Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Agence spécialisée des Nations unies, dont le mandat est libellé en ces termes : « Atteindre la sécurité alimentaire pour tous est au cœur des efforts de la FAO – veiller à ce que les êtres humains aient un accès régulier à une nourriture de bonne qualité qui leur permette de mener une vie saine et active ».

Organisation mondiale de la santé (OMS)

Agence spécialisée des Nations unies dont le mandat est de lutter contre la maladie à l'échelle mondiale et d'améliorer la situation en matière de santé et de malnutrition grâce à la coopération internationale.

Organisation mondiale du commerce (OMC)

Organisation internationale créée en 1995 visant à promouvoir la libéralisation des échanges internationaux sur une base non-discriminatoire. Au mois de septembre 2009, l'OMC comptait 153 pays et régions membres.

Pays émancipés de l'APD

En principe, pays dont le produit national brut (PNB) par habitant avoisine 10 000 USD et qui ont été classés trois ans consécutivement dans les pays à haut revenu par la Banque mondiale. Ces pays sont exclus de la liste des pays bénéficiaires de l'APD établie par le CAD.

Pays en développement

Pays dont le niveau de développement économique est faible comparé à celui des pays industrialisés. Alors que ce terme désigne couramment l'ensemble des pays répondant à ce critère, la JICA l'utilise en règle générale pour désigner les pays et régions de la première partie de la liste des bénéficiaires de l'APD établie par le CAD.

Pays moyennement développés

Pays dont le PNB par habitant dépasse 3 035 USD (estimation de la Banque mondiale de 1995).

Politique à moyen terme de l'APD

Elle s'articule autour des axes prioritaires de l'APD japonaise et de l'approche par région. Élaborée à partir de la Charte de l'APD, elle a été annoncée en 2005. Elle énonce la philosophie de l'APD du Japon.

Poste frontière à guichet unique (PFGU)

Personnes, véhicules et biens effectuent un seul arrêt pour sortir d'un pays et entrer dans un autre. Les contrôles de douanes, de quarantaine et d'immigration sont effectués conjointement par les deux pays, ce qui simplifie les procédures de passage aux frontières.

Prêts d'aide publique au développement (APD)

Coopération bilatérale sous la forme de prêts concessionnels publics accordés à un pays en développement. De manière générale, ces prêts sont assortis d'un faible taux d'intérêt et d'un long délai de remboursement. Ils sont utilisés pour financer le développement. Les prêts d'APD du Japon prennent la forme de prêts en yens ou de prêts d'investissement dans le secteur privé.

Produit national brut (PNB)

Mesure monétaire de l'activité économique d'un pays durant une période donnée. On peut l'exprimer simplement comme la somme totale d'argent dépensée au sein d'un pays durant une période donnée.

Programme alimentaire mondial (PAM)

Aide alimentaire des Nations unies dont la mission est d'éradiquer la faim et la malnutrition.

Renforcement des capacités ou « capacity development »

Processus par lequel un pays en développement renforce ses propres capacités à résoudre ses problèmes de développement. Contrairement au processus de « création de capacités » ou « capacity building », impulsé de l'extérieur et supposant l'absence de capacités préexistantes, le « renforcement des capacités » fait référence au processus endogène de renforcement des capacités — des individus, des institutions, des systèmes et de la société dans son ensemble — par le pays lui-même. Le rôle de la coopération de la JICA est de soutenir les pays en développement en facilitant leurs efforts.

Revenu national brut (RNB)

Le RNB représente la valeur globale des biens et services produits intérieurement et à l'étranger par les citoyens d'un pays durant une période donnée.

Schéma directeur

Un schéma directeur est élaboré comme plan de base pour mettre en œuvre de nombreux types de projets de développement à long terme.

Bureaux à l'étranger et antennes au Japon

Antennes au Japon

JICA Sapporo

TÉL.: +(81-11)-866-8333
4-25, Minami, Hondori 16-chome, Shiroishi-ku, Sapporo City,
Hokkaido 003-0026

JICA Obihiro

TÉL.: +(81-155)-35-1210
1-2, Nishi 20-jo Minami 6-chome, Obihiro City, Hokkaido 080-2470

JICA Tohoku

TÉL.: +(81-22)-223-5151
15th Floor, Sendai Daiichi Seimei Tower Bldg., 6-1, Ichiban-cho 4-chome,
Aoba-ku, Sendai City, Miyagi 980-0811

JICA Nihonmatsu

TÉL.: +(81-243)-24-3200
4-2, Aza Nagasaka, Nagata, Nihonmatsu City, Fukushima 964-8558

JICA Tsukuba

TÉL.: +(81-29)-838-1111
3-6, Koyadai, Tsukuba City, Ibaraki 305-0074

JICA Tokyo

TÉL.: +(81-3)-3485-7051
49-5, Nishihara 2-chome, Shibuya-ku, Tokyo 151-0066

JICA Hiroo/JICA Global Plaza

TÉL.: +(81-3)-3400-7717
2-24, Hiroo 4-chome, Shibuya-ku, Tokyo 150-0012
<http://www.jica.go.jp/hiroba/english>

JICA Yokohama

TÉL.: +(81-45)-663-3251
3-1, Shinko 2-chome, Naka-ku, Yokohama City, Kanagawa 231-0001

JICA Komagane

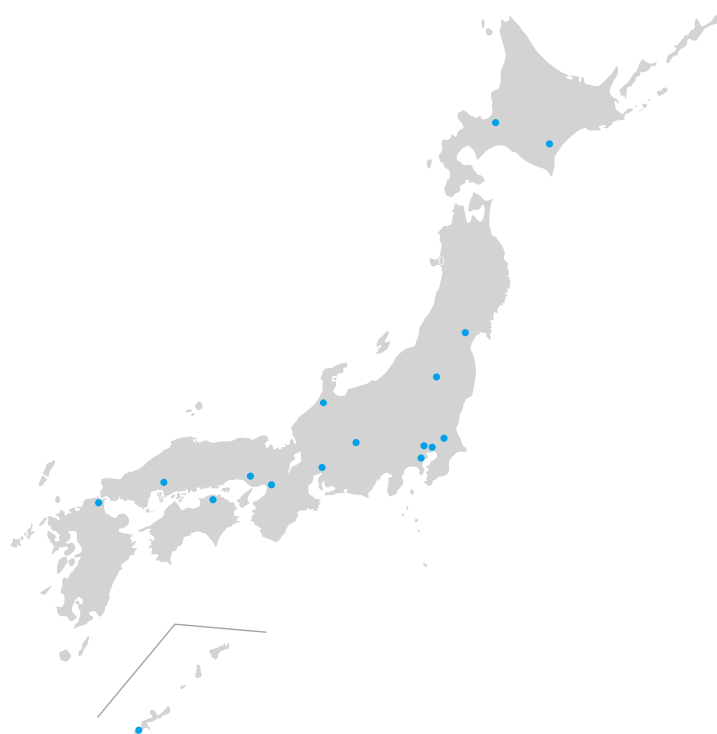
TÉL.: +(81-265)-82-6151
15, Akaho, Komagane City, Nagano 399-4117

JICA Hokuriku

TÉL.: +(81-76)-233-5931
4th Floor, Rifare (Office Tower), 5-2, Honmachi 1-chome, Kanazawa City,
Ishikawa 920-0853

JICA Chubu/Nagoya Global Plaza

TÉL.: +(81-52)-533-0220
60-7, Hiraike-cho 4-chome, Nakamura-ku, Nagoya City,
Aichi 453-0872



JICA Osaka

TÉL.: +(81-72)-641-6900
25-1, Nishitoyokawa-cho, Ibaraki City, Osaka 567-0058

JICA Hyogo

TÉL.: +(81-78)-261-0341
5-2, Wakinojima Kaigandori 1-chome, Chuo-ku, Kobe City,
Hyogo 651-0073

JICA Chugoku

TÉL.: +(81-82)-421-6300
3-1, Kagamiyama 3-chome, Higashi Hiroshima City,
Hiroshima 739-0046

JICA Shikoku

TÉL.: +(81-87)-821-8824
7th Floor, Nissei Takamatsu Bldg., 1-5, Ban-cho 1-chome, Takamatsu City,
Kagawa 760-0017

JICA Kyushu

TÉL.: +(81-93)-671-6311
2-1, Hirano 2-chome, Yahata Higashi-ku, Kitakyushu City,
Fukuoka 805-8505

JICA Okinawa

TÉL.: +(81-98)-876-6000
1143-1, Aza Maeda, Urasoe City, Okinawa 901-2552

Asie

JICA Afghanistan Office
 JICA Bangladesh Office
 JICA Bhutan Office
 JICA Cambodia Office
 JICA China Office
 JICA India Office
 JICA Indonesia Office
 JICA Kyrgyz Office
 JICA Laos Office
 JICA Malaysia Office
 JICA/JOCV Maldives Office
 JICA Mongolia Office
 JICA Myanmar Office
 JICA Nepal Office
 JICA Pakistan Office
 JICA Philippines Office
 JICA Sri Lanka Office
 JICA Tajikistan Office
 JICA Thailand Office
 JICA Timor-Leste Office
 JICA Uzbekistan Office
 JICA Viet Nam Office

Océanie

JICA Fiji Office
 JICA/JOCV Marshall Islands Office
 JICA Micronesia Office
 JICA Palau Office
 JICA Papua New Guinea Office
 JICA Samoa Office
 JICA Solomon Islands Office
 JICA Tonga Office
 JICA Vanuatu Office

Amérique du Nord et Amérique latine

JICA Argentina Office
 JICA Belize Office
 JICA Bolivia Office
 JICA Brazil Office
 JICA Chile Office
 JICA Colombia Office
 JICA Costa Rica Office
 JICA Dominican Republic Office
 JICA Ecuador Office
 JICA El Salvador Office
 JICA Guatemala Office
 JICA Honduras Office
 JICA/JOCV Jamaica Office
 JICA Mexico Office
 JICA Nicaragua Office
 JICA Panama Office
 JICA Paraguay Office
 JICA Peru Office
 JICA/JOCV Saint Lucia Office
 JICA Uruguay Office
 JICA U.S.A. Office
 JICA Venezuela Office

Afrique

Bureau de la JICA et des JOCV au Bénin
 JICA/JOCV Botswana Office
 Bureau de la JICA et des JOCV au Burkina Faso
 Bureau de la JICA au Cameroun
 Bureau de la JICA en Côte d'Ivoire
 Bureau de la JICA en République démocratique du Congo
 Bureau de la JICA à Djibouti
 JICA Ethiopia Office
 Bureau de la JICA au Gabon

JICA Ghana Office
 JICA Kenya Office
 Bureau de la JICA à Madagascar
 JICA Malawi Office
 JICA Mozambique Office
 JICA/JOCV Namibia Office
 Bureau de la JICA au Niger
 JICA Nigeria Office
 Bureau de la JICA au Rwanda
 Bureau de la JICA au Sénégal
 JICA South Africa Office
 JICA Sudan Office
 JICA Tanzania Office
 JICA Uganda Office
 JICA Zambia Office
 JICA Zimbabwe Office

Moyen-Orient et Maghreb

JICA Egypt Office
 JICA Iran Office
 JICA Jordan Office
 Bureau de la JICA au Maroc
 JICA Saudi Arabia Office
 JICA Syria Office
 Bureau de la JICA en Tunisie
 JICA Office in Gaza
 JICA Yemen Office

Europe

JICA Balkan Office
 Bureau de la JICA en France
 JICA Turkey Office
 JICA U.K. Office

Les coordonnées de tous les bureaux à l'étranger sont disponibles sur le site web de la JICA

Home> Contact Us> Overseas Offices, <http://www.jica.go.jp/english/contact/overseas>



Index des études de cas

Pays/Région	Étude de cas	Page
Afghanistan	Projet visant à promouvoir le développement de la région métropolitaine de Kaboul	[Dossier Spécial] 13
Afrique	Développement des infrastructures régionales	[Dossier Spécial] 10
	Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD)	[Initiatives concrètes] 82
Allemagne	Symposium germano-nippon sur l'aide au développement - Débat sur la construction de l'État en Asie du Sud-Est et en Afghanistan	[Initiatives concrètes] 97
Bhoutan et Zambie	Électrification rurale	[Dossier Spécial] 11
Bosnie-Herzégovine	Programme de consolidation de la paix	[Initiatives concrètes] 47
Brésil	Collaboration des gouvernements japonais et brésilien en faveur de l'Afrique	[Dossier Spécial] 21
	Projet de développement des capacités de la SABESP (la compagnie d'assainissement de l'État de Sao Paulo) en vue de réduire le volume d'eau non comptabilisée	[Initiatives concrètes] 77
Cambodge	Programme de modernisation des principales infrastructures économiques	[Initiatives concrètes] 53
	Projet d'amélioration de la formation aux affaires civiles à l'École royale de la magistrature (RSJP) de l'Académie royale des professions judiciaires (phase 2)	[Initiatives concrètes] 57
	Projet d'amélioration et de vulgarisation de l'aquaculture en eau douce	[Initiatives concrètes] 87
	Projet de développement du terminal polyvalent du port de Sihanoukville	[Système d'exécution] 113
Centre international d'Osaka	Introduction aux systèmes de production d'électricité solaire dans les pays d'Asie	[Système d'exécution] 113
Centre international de Tokyo	Formation collective « Développement communautaire piloté par les résidents locaux »	[Système d'exécution] 107
Chine	Projet d'amélioration de l'environnement à Pékin	[Dossier Spécial] 18
Égypte	Projet de création de l'Université égypto-japonaise pour les sciences et la technologie (E-JUST)	[Dossier Spécial] 17
	Projets de parcs éoliens de Zafarana et du golfe d'El Zayt	[Initiatives concrètes] 37
Éthiopie	Projet de gestion participative des forêts dans la réserve forestière régionale de Belete-Gera, phase 2	[Initiatives concrètes] 67
	Étude sur l'amélioration de la qualité et de la productivité (KAIZEN)	[Initiatives concrètes] 91
Ghana	Projet de mise en œuvre en vraie grandeur du CHPS	[Initiatives concrètes] 43
	Projet conjoint de prévention du VIH/sida par l'éducation	[Système d'exécution] 113
Haïti	Catastrophe sismique	[Dossier Spécial] 15
Inde	Projet de construction d'un corridor de fret ferroviaire (phase 1)	[Dossier Spécial] 9
Indonésie	Étude préparatoire au développement de l'infrastructure en partenariat public-privé	[Système d'exécution] 113
	Mise en œuvre efficace d'un programme de lutte contre le changement climatique	[Système d'exécution] 115
	Catastrophe due au séisme au large de la côte de Padang (Sumatra occidentale)	[Système d'exécution] 117
Jordanie	Écomusée	[Initiatives concrètes] 60
Kenya	Projet géothermique, tranches 4 et 5 de la centrale d'Olkaria I	[Système d'exécution] 103
	Projet d'autonomisation des petits horticulteurs	[Initiatives concrètes] 81
Laos	Projet dans le secteur forestier	[Dossier Spécial] 12
Malaisie	Séminaire sur le programme des conseillers en inclusion financière	[Initiatives concrètes] 66
Mozambique	Projet de rénovation de la route Nampula-Cuamba	[Initiatives concrètes] 41
Niger	Projet d'appui à l'amélioration de la gestion scolaire via la participation communautaire	[Initiatives concrètes] 73
Nigeria	Projet de réactivation des centres de développement pour les femmes	[Initiatives concrètes] 63
Ouganda	Promotion de la riziculture en Afrique	[Dossier Spécial] 14
	Projet de planification du réseau routier rural dans le nord du pays	[Initiatives concrètes] 64
	Un nouvel univers qui s'est ouvert grâce à un programme des JOCV	[Système d'exécution] 109
Territoires palestiniens	« Corridor pour la paix et la prospérité » et parc agro-industriel de Jéricho	[Initiatives concrètes] 35
	Projet de renforcement des capacités en matière de gestion des déchets solides à Jéricho et dans la vallée du Rift du Jourdain	[Initiatives concrètes] 76
Philippines	Développement et promotion d'un riz à haut rendement intégré et localisé et de technologies pour les systèmes à base riz	[Initiatives concrètes] 83
	Programme de santé communautaire et d'amélioration des moyens de subsistance dans le bidonville de Payatas (Programme de partenariat de la JICA)	[Système d'exécution] 111
Sénégal	Programme visant à renforcer les systèmes de santé dans les régions de Tambacounda et de Kédougou	[Initiatives concrètes] 71
Soudan	Projet d'amélioration des compétences de base et de la formation professionnelle au Sud-Soudan (phase I)	[Initiatives concrètes] 65
Sri Lanka	Projet de modernisation du matériel de présentation au musée de Sigiriya	[Système d'exécution] 105
Syrie	Projet de planification et d'aménagement urbain dans la région métropolitaine de Damas	[Initiatives concrètes] 51
Tanzanie	Programme de réforme des collectivités locales (LGRP)	[Initiatives concrètes] 59
Thaïlande	Programme de soutien aux groupes socialement vulnérables	[Dossier Spécial] 16
Timor oriental	Projet de développement des capacités du réseau de distribution d'eau	[Système d'exécution] 101
Turquie	Projet de tunnel ferroviaire sous le Bosphore	[Initiatives concrètes] 46
Vietnam	Projet de renforcement des capacités de l'administration de protection du consommateur	[Initiatives concrètes] 61
	Initiatives pour économiser de l'énergie	[Initiatives concrètes] 93

**Agence japonaise de coopération internationale
Rapport annuel 2010**

Impression - A.W.A.P. - 7, rue du Docteur Calmette, 93100 Montreuil
Juillet 2011

Sous la direction du Bureau de la JICA en France
8, rue Sainte-Anne, 75001 Paris, France

<http://www.jica.go.jp/french/index.html>
